S.[t] Andrew Ward Esq.[re]

Hooton Pagnell.

MEMOIRES
Pour servir à l'Histoire
DE MADAME
DE MAINTENON,
Et à celle du Siécle passé,

PAR MR. DE LA BEAUMELLE.

NOUVELLE EDITION,
Augmentée des Remarques Critiques
DE MR. DE VOLTAIRE,
Tirées de son Essai sur l'Histoire Générale.

TOME V.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

M. DCC. LVII.

589129

Csp
DC
130
.M2
H18
1757

TABLE
DES
LIVRES & CHAPITRES
Contenus dans le
CINQUIÉME TOME.

LIVRE TREIZIEME.

CHAP. I. *Traités de partage & Testamens*, pag. 1
CH. II. *Le Duc d'Anjou, Roi d'Espagne.* 17
CH. III. *Guerre déclarée. Premiére Campagne.* 35
CH. IV. *Cause des malheurs de la France.* 45
CH. V. *Le Duc d'Orléans. Siége de Turin.* 55
CH. VI. *L'année* 1707. 60
CH. VII. *Siége de Lille. An.* 1708. 88
CH. VIII. *L'année* 1709. 103
CH. IX. *Propositions de Paix. Affaires d'Espagne. An.* 1710. 118
CH. X. *Négociations. Campagne de Flandres. Congrès d'Utrecht. An.* 1711. 131

LIVRE QUATORZIEME.

CHAP. I. *Mort du P. de La Chaise. Le P. Tellier.* 143
CH. II. *Commencemens des affaires de l'Eglise.* 151
CH. III. *Intrigue dévoilée & impunie.* 156

CH. IV. *Les Jésuites sont privés des pouvoirs.* pag. 162
CH. V. *Mr. le Dauphin & Made. la Dauphine.* 169
CH. VI. *Rénonciations du Roi d'Espagne & du Duc d'Orléans.* 187
CH. VII. *La Bulle Unigenitus.* 193
CH. VIII. *Assemblée du Clergé.* 196
CH. IX. *Les Princes légitimés Princes du Sang.* 213
CH. X. *Testament de* LOUÏS XIV. 218
CH. XI. *Disgrace de Mad.* Des Ursins. 228
CH. XII. *Suite des affaires de l'Eglise.* 234
CH. XIII. *Mort du Roi.* 241

LIVRE QUINZIEME.

CHAP. I. *Me. de Maintenon se retire à St. Cyr. An.* 1715. 249
CH. II. *Testament du Roi, cassé.* 255
CH. III. *Le Duc d'Orléans va rendre visite à Me. De Maintenon.* 268
CH. IV. *Vie de Mme. de Maintenon à St. Cyr.* 280
CH. V. *Affaires publiques.* 304
CH. VI. *Mariage de Mme. la Duchesse de Berry.* 316
CH. VII. *Conspiration contre le Régent.* 321
CH. VIII. *Le Czar Pierre à St. Cyr.* 325
CH. IX. *Mort de Mme. De Maintenon.* 328
Table des Matiéres des V. Volumes. 339

MEMOIRES
Pour servir à l'Histoire
DE MADAME DE MAINTENON,
Et à celle du Siècle passé.

LIVRE TREIZIEME.

Chapitre Premier.

Traités de partage, & Testamens.

LA SANTÉ chancelante du Roi d'Espagne annonçoit sa mort prochaine, & sa mort une guerre générale. LOUIS & *Guillaume* ne songeo ent

geoient qu'à maintenir la paix: ils étoient devenus les Arbitres de l'Europe, & avoient cessé de se craindre. Cependant leur politique allarmoit la Maison d'*Autriche*, à qui l'Espagne alloit échaper. Le premier Traité de partage la donnoit au Prince Electoral de *Baviére*, petit-fils de *Marguerite Thérèse* fille du second lit de *Philippe IV*. M. le Dauphin, fils de *Marie-Thérèse* fille du premier lit du même *Philippe*, & par conséquent seul héritier légitime, avoit pour sa part les Deux-Siciles, & les meilleures Places d'Italie. L'Archiduc *Charles* n'avoit que le Milanez.

Le Roi d'Espagne apprit, qu'on démembroit sa Monarchie dès son vivant, & ne dit que ces mots, „Tout Traité est „nul, tant que Dieu ne l'a pas signé.“ La Reine, outrée de cette insensibilité, ne cessa de l'irriter contre des dispositions faites sans lui. Elle éclatoit hautement en regrets de n'en avoir pas d'héritiers, ou de ne lui en avoir pas donné. Elle ne lui parloit que du contrat de mariage, par lequel sa sœur ainée avoit solemnellement renoncé à toute la Monarchie d'Espagne. Renonciation, nulle aux yeux des Politiques, quand elle ne l'auroit pas été pour

les

les Jurisconsultes, mais toujours citée avec avantage à un Prince foible, comme si celui qui l'avoit exigée ne s'en étoit pas joué.

Elle faisoit secrettement ses brigues en faveur de l'Archiduc, second fils de l'Impératrice sa sœur. Mais comme les droits de son neveu étoient si éloignés, que ses prétentions auroient revolté toute l'Europe & peut-être indigné son époux, elle avoit pris des mesures pour arracher par la force ce qu'elle desespéroit quelquefois d'obtenir par la persuasion. Elle avoit rempli le Palais de ses créatures, le Conseil de ses Ministres, les troupes d'Allemands. Les plus grands postes du Royaume étoient occupés par ses parens ou par ses amis, le Gouvernement des Pays Bas par l'Electeur de *Baviére*, celui du Milanez par le Prince de *Vaudemont* l'ancien ami de *Guillaume* & de l'Empereur, la Vice-royauté de Catalogne par le Prince de Darmstadt son cousin germain.

L'aversion pour la tyrannie Allemande affoiblissoit dans tous les cœurs Espagnols leur vieille haine contre les François. Les Grands du Royaume étoient partagés : les uns vouloient le Prince de *Baviére*, les autres un enfant de France; mais tous dé-

teſtoient un démembrement, & craignoient que les deux Couronnes ne devinſſent le patrimoine d'une ſeule famille. Ils prévoyoient une guerre cruelle de la part de la France, ſi l'on mépriſoit ſes droits. Ils concertérent les moyens de la prévenir. Les intrigues furent vives : les murmures contre la Reine fréquens : les plus ardens furent exilés. Le Marquis d'*Harcourt*, Ambaſſadeur à Madrid, homme également propre aux affaires & aux combats, profita de tout pour établir entre les deux Nations une amitié, également utile, ſoit que le Traité de partage ſubſiſtât, ſoit qu'il fût attaqué par un teſtament. Ce fut lui, qui au mépris de ce Traité, témoin des menées de la Reine, & autoriſé par les circonſtances déciſives pour un Négociateur, propoſa le premier aux Eſpagnols un fils de M. le Dauphin. Il forma un parti aſſez puiſſant pour balancer le parti de la Reine.

Mais le Roi, ſans ceſſe importuné par elle, déconcerta ces projets, & fit un teſtament, par lequel il nomma le Prince Electoral de *Baviére* ſon héritier univerſel au préjudice du Dauphin, & à ſon défaut, l'Archiduc au préjudice du Duc d'*Orléans*. Par-là, la Reine d'Eſpagne

mettoit une grande Monarchie dans sa Maison, & assurée de la Régence pendant la minorité, se flatoit de régner encore quelques années.

M. le Président *Henault* est le premier Historien qui ait parlé de ce premier testament d'après les Mémoires de *Dangeau* qui lui ont fourni tant de faits. L'auteur d'un *Mémoire sur la succession d'Espagne*, que j'attribue à *Valincourt*, ajoute, que l'Empereur n'osa s'y opposer, parce que le Prince de *Baviére* étoit son petit-fils, & que le pére avoit utilement servi la Maison d'*Autriche* par son courage & par sa capacité dans la guerre. On se souvenoit encore de la prise de Belgrade & de la bataille de Neuhausel. Conjectures frivoles : croire que les particuliers sont toujours décidés par des raisons d'intérêt, est d'un méchant : croire que les Princes le sont par la reconnoissance ou par l'amitié, est d'un imbécille. La Cour de Vienne se tut, parce qu'elle ne trouva personne qui voulût parler pour elle.

Le Marquis d'*Harcourt* sçut le contenu du testament par le Cardinal *Portocarrero*, qui crut que la fidélité pour la Monarchie d'Espagne vouloit qu'il en trahît le Monarque. *Guilville*, un de ses Gentils-

hommes, en porta la nouvelle à LOUIS, qui résolut de rappeller de Madrid son Ambassadeur, pour marquer son mécontentement aux Espagnols, & qui l'y laissa pour entretenir la faction Françoise. La paix entre le Turc & l'Empereur, conclue par la médiation de la Hollande & de l'Angleterre, rompit pour quelques mois l'intelligence entre *Guillaume* & LOUIS: *Guillaume* fut accusé d'avoir rendu toutes ses forces à l'Empereur, auquel il ne pouvoit en trop ôter, s'il vouloit que le partage eût lieu.

*Le Prince de *Baviére* mourut à Bruxelles, âgé de sept ans. La Reine seule le pleura. *Valincourt*, ou l'auteur du Mémoire déja cité, impute sans détour cette mort subite à la Cour de Vienne, de tout tems infectée des maximes de *Machiavel*, & soupçonnée de réparer par ses empoisonneurs les fautes de ses Ministres. †

Les cabales recommencérent dans cel-

 le

* *6 Février 1699.*

† Il semble par cette phrase, dit Mr. De V. Tom. V. p. 261. que la Cour de *Vienne* ait eu de tout temps des empoisonneurs en titre d'office, comme on a des Huissiers & des Drabans. Cependant les bruits odieux répandus sur la mort du Prince Electoral de *Baviére* ne méritent plus aujourd'hui aucune créance.

le d'Espagne. La Reine fut plus puissante que jamais, parce qu'elle fit plus de bassesses que jamais pour le devenir. Elle paroissoit toute Espagnole, pour rendre l'Espagne toute Allemande. La Comtesse de *Berlips* la gouvernoit : & le Comte d'*Harrach*, la Comtesse de *Berlips*. Le Cardinal *Portocarrero*, d'un esprit altier, d'un caractère inflexible, adoré du peuple, respecté des Grands, protecteur de la France qu'il haïssoit, avide de gloire, certain que l'Autriche ne donneroit que des fers à sa patrie, s'opposa vigoureusement au parti Autrichien, & se retira dans son Archevêché de Tolède. Madrid cria qu'il perdoit son défenseur : & tout ce qu'il restoit de sujets incorruptibles ou incorrompus tourna les yeux vers LOUIS XIV.

* La France, l'Angleterre, & la Hollande signérent un second Traité de partage. M. le Dauphin y avoit tout ce que lui donnoit le premier, & de plus, la Lorraine qu'on ôtoit au Duc *Léopold*, qu'on dédommageoit par le Milanez, sans lui demander son avis : l'Archiduc avoit tout le reste de la Monarchie d'Espagne, à condition que les Couronnes Imperiale & Es-

* 13. Mars 1700.

pagnole ne ſeroient jamais ſur la même tête. On fixoit à l'Empereur trois mois pour accepter ce Traité : ſur ſon refus les Puiſſances contractantes devoient choiſir un autre Roi. Quand on voit trois grands Etats s'accorder ſi facilement, malgré leurs jalouſies & leurs animoſités, dans une affaire où il s'agit du ſalut du Monde, on ne peut qu'avouer avec le Duc d'*Orléans*, que la paix perpétuelle de l'Abbé de *St. Pierre* n'eſt une chimère & un rêve, que pour le peuple des Politiques.

Ce fameux Traité, rendu public dans toutes les Cours, en fut reçu fort différemment. Peu l'approuvérent : la plupart le crurent impoſſible dans l'exécution : d'autres le regardérent non comme le lien de la paix, mais comme le flambeau de la [diſcorde.] Ici, on ſoupçonna *Guillaume* d'endormir la France par des négociations : là, LOUIS XIV. de tendre les mêmes piéges à *Guillaume*. On convenoit que la France avoit droit de ſe plaindre de l'injuſtice du teſtament : mais on demandoit de quel droit l'Angleterre & la Hollande partageoient ce qui ne leur apartenoit pas ? Eſt-ce pour maintenir la tranquillité Européenne ? mais l'Europe n'a point été conſultée ſur ce Traité. Eſt-ce

pour

pour conserver cette égalité de pouvoir, qui empêche le fort d'opprimer le foible? Mais quel équilibre! la France arrondie par la Lorraine, aggrandie par les frontiéres d'Espagne, Souveraine de la Méditerranée par le Royaume de Naples, ne sera-t elle pas pancher à son gré la balance politique?

Dès que LOUIS eut signé le partage, il vit qu'il ne seroit jamais exécuté. Cependant pour ôter à ses Alliés les ombrages qu'ils prenoient des intrigues du Marquis d'*Harcourt*, il le rappella de Madrid. Mais pour se ménager une ressource contre leur infidélité, il y laissa *Blecourt*, que *Voltaire* fait Secretaire de l'Ambassadeur, & que le Roi fit son Envoyé extraordinaire. La Reine & ses partisans ne doutérent point, qu'il ne songeât uniquement à exécuter le Traité, & travaillérent sourdement à l'en empêcher.

Cependant les Grands d'Espagne, excités par *Monterey*, étoient outrés de l'affront fait à leur patrie. A l'intérêt public se joignoit l'intérêt particulier. Ils craignoient qu'un Prince étranger n'envahît les Charges & les Gouvernemens, l'unique ressource de plusieurs familles ruinées: l'Allemand les menaçoit de cette injustice,

plus que le François, parce que l'Autriche étoit pleine de Seigneurs à qui la pauvreté rendoit tous les pays égaux, au lieu que les grandes Maisons de France renonçoient rarement au leur. Ils s'assemblérent souvent en secret, animés par *Blécourt*, conduits par le Cardinal *Portocarrero*, qui sans assister à ces délibérations y présidoient par leurs amis. Quelques-uns [furent d'avis qu'on appellât le Duc de *Chartres*, que le souvenir de la Reine *Louise* sa sœur leur rendoit cher. Quelques autres] parlérent au Roi de M. le Duc d'*Anjou*, comme du Prince à qui le Trône apartenoit par justice & par bienséance; [& des sentimens du Pape, qui brouillé avec l'Autriche, avoit décidé le cas de conscience pour les *Bourbons*.] Leurs raisons ne l'ébranlérent point, mais le préparérent à recevoir un jour la vérité. Pressé par la Reine, il confirma son testament qui apelloit l'Archiduc à la Couronne au défaut du Prince de *Baviére*. L'Empereur, qui se croyoit assuré de toute la succession, différa d'abord, & ensuite refusa d'accéder au Traité de partage.

Les trois mois écoulés, LOUIS instruit des dispositions des Espagnols, reçut froidement les propositions de Londres & de

la

la Haye sur le choix d'un autre Roi. Les négociations trainérent en longueur : & *Guillaume* & LOUIS parurent abandonner le destin de l'Espagne à la Providence. Cependant la maladie de *Charles* II. augmentoit. [*Blécourt* fait jouer tous les ressorts. Il ordonne à un Oratorien qui gouverne Me. d'*Aguerri* d'ordonner à Me. d'*Aguerri* qui gouverne le Chanoine *Urraca*, de dire à *Urraca* qui gouverne *Portocarrero*, que sa conscience & son honneur le rappellent à Madrid.] *Portocarrero* [fut persuadé,] & sçachant quel empire la Religion a sur les mourans les plus rebelles en santé à la justice, il résolut d'en faire entendre au Roi la voix effrayante. *Don Antoine de Ubilla*, Secretaire des dépêches universelles, lui étoit dévoué. Ces deux hommes dressérent, [avec *Sébastien Cotes*,] un testament, qui conservoit la Monarchie Espagnole en son entier, & assuroit la paix de l'Europe, en donnant la Couronne non à M. le Dauphin, mais au second de ses enfans.

* Le Cardinal *Portocarrero*, appellé pour administrer au Roi les derniers Sacremens, lui dit avec une noble liberté: „ Sire, toutes vos grandeurs vont s'éva-

 „nouïr :

* 2. *Octobre* 1700.

„nouir : vous allez paroitre devant le Trô-„ne de Dieu, où vous rendrez compte „de vos actions comme le moindre de vos „sujets : votre conscience ne vous repro-„che-t-elle rien « ? Le Roi répondit en soupirant, qu'il avoit toujours rendu justice à ses peuples. » Oui, reprit le Cardinal : » mais l'avez-vous rendue à vos pa-„rens ? Le Dauphin de France est le plus „proche héritier de Votre Majesté : & en „dépit de toutes les loix, vous prenez vo-„tre successeur dans le degré le plus éloi-„gné. J'aurois, dit le mourant, préféré „mon neveu, si le Roi de France ne s'é-„toit uni à l'hérétique pour partager ma „dépouille.» Sire, repliqua *Portocarrero* avec toute l'autorité que lui donnoit son Ministère, » ces ressentimens, quoique „légitimes, ne vous justifieront pas de-„vant Dieu : le Dauphin n'est point cou-„pable des hauteurs ou des injustices de „son pére ; & les injustices de son pére „n'excuseront pas les vôtres. Vous allez „être interrogé sur les devoirs des Rois : „que répondrez-vous à Dieu, qui vous „demandera, si vous n'avez pas désobéi „aux premiéres loix de la Nature par é-„gard pour des conseils trompeurs & in-„téressés ? si vous avez épuisé tous les

„ moyens

„moyens poſſibles de laiſſer la paix à vos „peuples ? L'Eſpagne va être déchirée par „une guerre opiniâtre & peut-être civile ; „l'Europe, conſumée par les feux dévo„rans de l'ambition de deux puiſſans ri„vaux, & Votre Majeſté coupable & é„ternellement punie de toutes les cala„mités, qu'il eſt aiſé d'éviter par un teſta„ment, qui déclarant Roi d'Eſpagne un „de vos petits-neveux, aſſurera la tran„quillité publique.

[La Reine entre dans le moment: ſa ſurpriſe eſt extrême. *Portocarrero* l'éloigne. Elle ſe retire avec emportement. A dix heures du ſoir, l'Oratorien porte le teſtament à *Blécourt.*]

Quelques-uns prétendent, que le Cardinal, abuſant de la foibleſſe [du Roi], ne lui propoſa que quelques legs pieux pour le repos de ſa conſcience, & que le Roi croyant les ſigner ſigna le teſtament. Mais les contemporains aſſurent, que *Portocarrero* le voyant touché de ce diſcours, lui préſenta le teſtament projetté ; qu'il fit entrer dans la chambre quelques Grands pour le rendre plus autentique ; que le Roi lui-même leur en recommanda l'exécution, & leur ordonna de le ſigner. Ces Grands étoient attachés à la France.

Le

Le ſecret, quoique confié à pluſieurs perſonnes, fut religieuſement gardé. La Reine fut avertie que le Roi avoit ſigné quelque choſe : mais on lui dit que ce n'étoit qu'un codicille plein de fondations pieuſes : & elle le crut pieuſement. Depuis, le Cardinal, qui craignoit l'aſcendant qu'elle avoit ſur le Roi, ne la laiſſa jamais ſeule avec lui, tantôt lui refuſant l'entrée de l'apartement ſous prétexte de mauvais air, tantôt y entrant avec elle, ſous prétexte de donner des abſolutions. Cependant [le Roi] laiſſa ſouvent échaper dans ſes délires ces paroles énergiques : » Au moins que la Reine n'en ſçache rien ». Il ne vouloit point être expoſé aux diſcours, aux cris, aux menaces, aux larmes, dont elle le fatiguoit depuis tant d'années.

* Enfin ce Prince, mourant depuis ſa naiſſance, mourut ; peu eſtimé du peuple à qui il n'avoit fait aucun bien, peu regretté des Grands qui eſpéroient un changement de fortune d'un changement de domination. La Reine ſeule paroiſſoit inconſolable, parce qu'elle n'étoit point affligée. Deux heures après, on s'aſſembla pour ouvrir le teſtament. La Reine eſſuyoit

* 1. *Novembre* 1700.

essuyoit ses pleurs & méditoit déja les premiers ordres d'une Régente : les grands-Officiers de la Couronne juroient qu'ils n'avoient d'autre volonté que celle du feu Roi : le Cardinal *Portocarrero* tâchoit de dissimuler sa joye, lorsque Don *Antoine* d'*Ubilla* entra dans la salle, & fit l'ouverture du testament avec toutes les formalités accoutumées. Le Testateur y déclaroit d'abord, pour la décharge de sa conscience, que la renonciation de *Marie-Thérése* sa sœur & celle d'*Anne* sa tante n'ayant été faites que pour prévenir l'union des deux Couronnes sur une même tête, elles étoient valides à l'égard de M. le Dauphin, mais nulles à l'égard des autres héritiers légitimes, & qu'ainsi M. le Dauphin & M. le Duc de *Bourgogne* étant appellés au Trône de France, il nommoit pour son héritier universel M. le Duc d'*Anjou*, à son défaut le Duc de *Berry*, après eux leur postérité, ensuite l'Archiduc, & enfin le Duc de Savoye. Il établissoit un Conseil de Régence, composé de la Reine, du Cardinal, des Présidens de Castille & d'Arragon, de l'Inquisiteur-général, du Comte d'*Aiguillar* comme Conseiller d'Etat, & du Comte de *Benaveni* comme Grand d'Espagne : la Reine n'avoit

n'avoit qu'une voix, & en cas de partage, la voix prépondérante.

Chaque mot de ces étranges dispositions étoit un coup de poignard pour elle. Abattue, confuse, desespérée, elle n'osa parler du testament antérieur, ni reprocher à *Portocarrero* de l'avoir trompée. Elle sortit de l'assemblée, en versant un torrent de larmes, & en bénissant la mémoire de son époux qu'elle maudissoit sans doute en secret.

L'ingénieux, le hardi, mais l'infidèle Auteur * de *l'Histoire politique de* LOUIS XIV. prétend, qu'elle étoit non seulement instruite de tout le mystère, mais encore qu'elle avoit elle même conseillé ce testament, pour susciter des ennemis à la France, & pour lui ravir une partie de la succession en la lui offrant toute entiére †. Combattre des faits unanimément avoués par des conjectures sur les circonstances de ces faits, c'est établir sur les débris de l'Histoire les rêveries de la politique. Si la

* M. *Maubert*, Auteur du *Testament politique d'Albéroni*, si critiqué par M. de *Voltaire*, & si estimé malgré lui.

† Voyez dans la Bibliothèque Britannique de M. le Docteur *Maty* la réfutation de ce conte, qui reparoit dans la 2e. P. de l'*Hist. Polit.* avec aussi peu de vraisemblance.

la Reine eût rendu un si grand service à la France, le Duc d'*Anjou* l'auroit-il envoyée à Bayonne? il eut récompensé le bienfait : il en eût oublié ou ignoré le motif..

CHAPITRE II.

Le Duc d'Anjou Roi d'Espagne.

LA Régence dépêcha un Courier au Roi de France, pour lui porter les articles du testament qui regardoient la succession, & deux jours après, un autre qui aporta le testament entier & des lettres fort respectueuses, qui pressoient vivement le départ du Duc d'*Anjou*. Le Marquis de *Castel dos Rios*, Ambassadeur d'Espagne, eut une audience particuliére du Roi, qui ne lui répondit que ces mots, *M. l'Ambassadeur, je verrai.* „ Je n'au„rois jamais cru, dit ce Ministre en sortant du cabinet, » qu'en offrant vingt„deux Royaumes je pusse avoir pour tou„te réponse, *Je verrai.*

[Le Duc de *Chartres*, averti de l'irrésolution de son oncle, projetta de se dérober de la Cour, & de gagner un port d'Es-

d'Espagne. Là, il se seroit fait connoitre pour le petit-fils d'*Anne d'Autriche*, & il auroit déclaré aux Espagnols, qu'il vouloit tenir la Couronne de leur choix.]

Les Princes, les Ministres, & quelques Seigneurs furent assemblés. Le Roi leur proposa la plus grande question qui ait jamais été agitée. Falloit-il accepter le testament du Roi d'Espagne? falloit-il s'en tenir au Traité de partage? Louis laissoit aux suffrages toute la liberté: mais on n'ignoroit pas combien il étoit touché de la gloire d'avoir dans sa famille un Roi de plus. M. le Dauphin se déclara pour l'acceptation, & dit qu'il n'aspiroit qu'à dire toute sa vie, ***Le Roi mon pére, & le Roi mon fils***: belles paroles, si l'indolence ne les eût inspirées autant que la modération. On vit alors ce que c'est qu'un Conseil de Courtisans: tous parlérent pour l'honneur de la Famille Royale, aucun pour le bien de la France. Car M. le Duc de *Bourgogne* & le Duc de *Beauvilliers* protestérent qu'ils n'avoient été d'un autre avis, que pour éclaircir la matiére. Cependant la raison étoit pour eux. L'acceptation du testament jettoit la France dans une guerre qui réunissoit contre elle toute l'Europe: l'observation

du

du Traité de partage aggrandiſſoit la France, avec le ſecours des deux Puiſſances juſqu'alors les plus oppoſées à ſon aggrandiſſement : & ſi l'Europe n'avoit pas voulu que les Deux-Siciles & la France obéïſſent au même homme, on l'eût déſarmée en donnant Naples au Duc d'*Anjou.* On eût épargné cette effuſion de ſang humain qui ne coûte rien aux Princes. En cédant aux conſeils meurtriers de la gloire, on força l'Europe à combattre pour ſa liberté.

Me. de *Maintenon* fut conſultée. Elle répondit [ſimplement :] » S'il eſt vrai, „comme tous les Miniſtres le diſent, „qu'en acceptant on aura la paix, il me „ſemble qu'il ne faut pas héſiter „. Ceux qui opinoient pour le teſtament s'étoient flattés qu'on n'oſeroit attaquer l'Eſpagne & la France réunies : comme s'il n'étoit pas plus vraiſemblable, que l'Empereur feroit valoir les renonciations, & l'Angleterre & la Hollande les Traités de partage ſi libres, ſi juſtes, & ſi ambitieuſement violés.

Le Roi, ayant peſé tous les avis, méconnut le plus utile, & ſuivit le plus glorieux. Cependant il cacha ſa réſolution, juſqu'à ce qu'il eût fait ſonder le Gouver-

neur

neur des Pays-Bas, qui fit de grandes protestations de fidélité, & le Pensionnaire de Hollande, qui s'en tint à des complimens. Il eut un long entretien avec le Duc d'*Anjou*, qui maître de sa joye, répondit seulement à ceux qui épioient ce grand secret : » Après l'honneur que le „Roi d'Espagne m'a fait de me nommer „son successeur, sa mémoire me sera „toujours précieuse.

La Cour attendoit le dénouement de cette grande affaire avec impatience ; la ville, avec inquiétude. Qu'importe au peuple, disoient les uns, qu'un homme nommé *Bourbon*, ou un homme nommé *Hapsbourg*, soit Roi d'Espagne ? Que nous importe, disoient les autres, que la France soit accrue de quelques Provinces ? Le Roi sera plus riche : mais en serons-nous moins pauvres ? La grandeur du Prince est toujours l'humiliation du peuple. On étoit las de se battre pour des querelles fort indifférentes à la Nation. On prévoyoit que la patrie alloit être sacrifiée à la dignité de la Famille Royale, dont la véritable gloire est de se sacrifier toujours au bonheur de la patrie.

* Quoi qu'il en arrivât, le Roi écrivit cette

* 12. *Novembre* 1700.

cette lettre à la Régence d'Espagne : „ Le „Marquis de *Castel dos Rios* nous a re- „mis les clauses du testament contenant „l'ordre & le rang des héritiers appellés „à la succession, & les sages dispositions „pour le gouvernement du Royaume jus- „qu'à l'arrivée & la majorité du Succes- „seur. La sensible douleur que nous a- „vons de la perte d'un Prince, dont les „qualités & les liaisons du sang nous ren- „doient l'amitié si chère, est infiniment „augmentée par les marques touchantes „qu'il nous donne, à sa mort, de sa jus- „tice, de son amour pour des sujets fi- „dèles, & de son attention à maintenir „même au-delà de sa vie le repos général „de la Chrétienté. Pour répondre à l'en- „tière confiance qu'il nous a témoignée, „nous nous conformons entièrement à „ses dernières volontés : & tous nos soins „tendront desormais à rétablir par une „paix inviolable la Monarchie d'Espagne „dans son ancienne splendeur. Nous ac- „ceptons en faveur de notre petit-fils le „Duc d'*Anjou* le testament du feu Roi „Catholique : notre fils unique le Dauphin „l'accepte aussi : il abandonne sans regret „les justes droits de la feue Reine sa mè- „re, reconnus incontestables par les dif-
„férens

„férens Miniſtres d'Etat & de Juſtice con-
„ſultés par le Teſtateur. Loin de ſe ré-
„ſerver aucune partie de la Monarchie, il
„ſacrifie ſes propres intérêts au Duc d'*An-*
„*jou*, que la volonté du feu Roi & la
„voix de ſes peuples appellent. Nous le
„ferons partir inceſſamment, pour don-
„ner au plutôt à des ſujets fidèles la con-
„ſolation de recevoir un Roi, bien per-
„ſuadé que ſon premier devoir doit être
„de faire régner avec lui la juſtice & la
„Religion, de s'appliquer uniquement au
„bonheur de ſon Etat, de connoitre &
„de récompenſer le mérite, & de s'en ſer-
„vir dans ſes Conſeils, dans ſes armées,
„& dans les différens emplois de l'Egliſe
„& de l'Etat. Nous l'inſtruirons de ce
„qu'il doit à ſa gloire, & encore plus de
„ce qu'il doit à une nation également
„brave & éclairée, toujours fidèle à ſes
„Maîtres. Nous l'exhorterons à ſe ſou-
„venir de ſa naiſſance & de qui il eſt fils,
„mais encore plus de qui il eſt Roi. Il
„aimera ſon pays, mais ſeulement pour
„maintenir la bonne intelligence ſi néceſ-
„ſaire au repos commun de nos ſujets &
„des ſiens. Cette paix a toujours été le
„principal objet de nos vœux: & ſi les
„malheurs des tems ne nous ont pas per-
„mis

„mis de nous livrer à ces ſentimens, „nous ſommes perſuadés que ce grand „événement va changer l'état des cho„ſes, en ſorte que chaque jour nous of„frira de nouvelles occaſions de montrer „à tout l'Univers notre eſtime & notre „bienveillance pour toute la Nation Eſ„pagnole.

La précipitation avec laquelle le teſtament fut accepté ſuffit pour prouver, qu'avant qu'il arrivât en France, le Roi en ſçavoit la teneur. Eſt-il vraiſemblable que *Blécourt* ne l'en ait pas inſtruit? Ce Miniſtre étoit eſtimé du Roi : auroit-il conſervé ſa confiance, s'il n'avoit pas ſçu pénétrer un myſtère ſi important? Le Duc d'*Orléans*, auquel le teſtament préféroit l'Archiduc & le Duc de Savoye, crut, que cette excluſion avoit été ſuggérée à *Portocarrero* par l'Ambaſſadeur de France. Il fit ſes proteſtations, avec tant d'applaudiſſement, qu'il fut perſuadé, que l'Europe eût vu plus volontiers ſur le Trône d'Eſpagne le petit-fils de LOUIS XIII. que le petit-fils de LOUIS XIV.

La Régence d'Eſpagne écrivoit tous les jours de nouvelles lettres au Roi pour preſſer le départ du Duc d'*Anjou*. La Reine les ſignoit avec une joie apparente,

&

& dépêchoit des couriers dans les Provinces pour s'assurer des Gouverneurs si le testament étoit refusé. Le Président de *Castille* ne se déclaroit, ni pour la France, ni pour l'Autriche, & attendoit les ordres de ses commettans, ou, pour mieux dire, ceux de la fortune. Le Cardinal *Portocarrero* s'absentoit du Conseil, sous prétexte de maladie, pour se ménager une excuse auprès du nouveau Roi, quel qu'il fût.

LOUIS envoya en Espagne le Marquis d'*Harcourt*, qu'il créa Duc, & chargea de concerter avec la Régence la maniére de recevoir le nouveau Roi. Il n'en fit la confidence qu'au Marquis de *Castel dos-Rios* : & le secret fut si bien gardé, que tous les Ministres étrangers écrivirent à leurs Maîtres, que le testament ne seroit pas accepté. De-là, l'étonnement de l'Europe quand il le fut.

Enfin la Cour revint de Fontainebleau. Le Roi choisit, pour déclarer sa résolution, un Mardi, jour auquel les Ambassadeurs se rendoient à Versailles. A neuf heures & demie du matin, * il fit entrer dans son cabinet celui d'Espagne, & lui dit, *L'heure est venue de faire un Roi* : ensuite

* 16. *Novembre.*

ſuite il appella le Duc d'*Anjou*, qui étoit dans les arriére-cabinets avec les Princes ſes fréres : *Mon fils*, lui dit-il, *c'eſt Dieu qui vous a fait Roi : ſongez à le faire régner dans tous les lieux où vous allez commander : & vous, M. l'Ambaſſadeur, ſaluez votre Roi.* Soudain l'Ambaſſadeur met un genou en terre, baiſe les mains au Duc d'*Anjou*, & lui fait un long compliment en Eſpagnol. Le Roi prend la parole, & dit ; *Il n'entend pas encore l'Eſpagnol, il faut que je réponde pour lui. S'il ſuit mes conſeils, vous ſerez un grand Seigneur, & bientôt : en attendant il ne peut mieux faire que de ſuivre les vôtres.* Les Ducs de *Bourgogne* & de *Berry* s'avancérent & ſe jettérent au cou de leur frére, exprimant par leurs larmes la joie qu'ils avoient de ſon élévation, & le regret qu'ils avoient de le perdre. Ce fut alors que le Duc d'*Anjou* dit au Duc de Bourgogne, *Je ſuis Roi d'Eſpagne, vous ſerez Roi de France, il n'y a que ce pauvre* Berry *qui ne ſera rien* ; & que celui-ci répondit ; *Moi, je ſerai Prince d'Orange, & je vous ferai tous deux enrager.* Le Duc de *Bourgogne* demanda la permiſſion d'accompagner ſon frére juſqu'à la frontiére d'Eſpagne ; *Oui, mon fils*, lui dit le

Roi avec émotion, *vous irez, & le Duc de Berry aussi; je suis ravi que vous vous aimiez si tendrement.*

A dix heures, les portes du cabinet s'ouvrirent : les Courtisans entrérent en foule. Au bruit confus des assistans succéda un profond silence : tous les regards se portérent sur LOUIS, qui prenant par la main le Duc d'*Anjou*, dit avec la majesté du Maître de l'Univers ; *Messieurs, voilà le Roi d'Espagne. La Nature l'a fait, le feu Roi le nomme, les peuples le demandent, & j'y consens. Et vous, Monseigneur,* ajouta-t-il, *soyez bon Espagnol : c'est à présent votre premier devoir : mais n'oubliez pas que vous êtes né François. Souvenez-vous-en pour entretenir l'union entre les deux Couronnes ; que l'Espagne & la France, heureuses l'une par l'autre, affermissent à jamais le repos de l'Europe !*

A ces mots, tous les Ambassadeurs furent saisis de respect ; ils prévoyoient qu'un Roi si solemnellement fait ne seroit pas impunément attaqué ; ils examinoient la contenance du Comte de *Sinzendorf* Ministre de l'Empereur, que cette scène accablante ne déconcerta point. On n'apperçut en lui ni joie simulée, ni tristesse secrette. La veille, il avoit demandé audience

dience avec empreſſement. Il l'eut dès le moment même : & maître de ſon viſage il reçut ſur la naiſſance du fils du Roi des Romains des complimens exagerés, auxquels il répondit comme s'ils ne l'euſſent pas été. Le lendemain il reçut ordre de ſon Maître de s'inſcrire en faux contre le teſtament : c'étoit avouer que s'il étoit autentique il étoit légitime ; enſuite de parler de la renonciation du Traité des Pyrenées, comme ſi le danger de la réunion des deux Couronnes n'étoit pas plus imminent de la part de l'Autriche que de celle de la France : enfin, de paroitre charmé de l'acceptation, & de publier que les Puiſſances maritimes n'offriroient plus aux *Bourbons* le partage, & les empêcheroient d'avoir la Monarchie. Ces variations du Conſeil de Vienne diſoient allez que l'Autriche n'avoit ni droits à cette ſucceſſion, ni forces pour ſoutenir ceux qu'elle ſe faiſoit.

Le nouveau Roi naturellement ſérieux parloit peu, examinoit ſur la carte ſes différens Royaumes, & apprénoit rapidement la langue du pays qu'il alloit gouverner. „ Il la ſçaura bientôt, dit le Roi à *Caſtel dos Rios* : „ Ah ! Sire, dit l'Ambaſſadeur, „ c'eſt préſentement aux

„ Espagnols à apprendre le François. Il „ a déja, reprit le Roi, la gravité Espagnole. Ce qui m'enchante, dit le Marquis, „ c'est qu'il conserve la politesse „ Françoise. Ce Seigneur avoit toujours souhaité un enfant de France pour son Maître. Dans cette espérance, il avoit soutenu l'Ambassade à ses dépens : & ses dépêches avoient ranimé le courage de *Portocarrero.* Voyant ses vœux accomplis, il s'écrioit, *Enfin les Pyrenées sont fonduës.* Présent à tout, il applaudissoit avec transport à tout ce que le hazard ou la mémoire fournissoit d'heureux à son Roi. Les réponses du Prince aux harangues des Compagnies du Royaume furent justes & précises. „ Monsieur, dit-il au Directeur de l'Académie, „ j'ai toujours „ estimé votre Compagnie, elle est pleine „ d'esprit, & vous ne lui avez pas fait de „ tort. " Il avoit de fréquens entretiens avec son grand-pére, qui lui donnoit des leçons sur le gouvernement des hommes, & qui, charmé du bon sens & de la droiture qu'il trouvoit en lui, ne put s'empêcher de lui dire en l'embrassant ; „ Mon „ fils, vous & moi souffrirons beaucoup „ de nous être si particuliérement con„ nus. " Le Duc de *la Rochefoucault* lui ayant

ayant dit qu'il ne pourroit chasser en Espagne, parce que les chiens y perdoient le nez à cause de la chaleur ; „ Oui, les „ chiens de France, répondit le jeune Roi : „ mais j'en aurai d'Afrique, & c'est le „ premier tribut que je veux imposer au „ Roi de Maroc.„ Quelqu'un demandant quelle étoit la place d'un Roi dans une armée, il répondit, "Où il fait le plus chaud : & sur ce qu'un vieux Seigneur prétendit qu'un Roi qui n'avoit pas d'enfans devoit être à la seconde ligne ou au corps de réserve, il dit : „ N'avoir point d'enfans, „ est-ce une raison pour se déshonorer ? "

Dès que la nouvelle de l'acceptation fut arrivée à Bruxelles, l'Electeur de *Bavière* en témoigna une grande joie, quitta le deuil, fit chanter le *Te-Deum*, & célébra par les plus superbes fêtes ce jour qui lui devint si fatal. A la mort de son fils, il s'étoit plaint de l'étoile [de la Maison] d'Autriche, toujours funeste, disoit-il, à ceux qui s'opposent à son aggrandissement : & ces soupçons n'étoient ni éclaircis ni dissipés. Il envoya le Marquis de *Bedmar* assurer le Roi Catholique de son obéissance.

Le Prince de *Chimai*, le Duc d'*Avrai*, & d'autres Seigneurs Flamands, voulu-

rent être du voyage : toutes les villes reconnurent le nouveau Roi ; celle d'Anvers lui offrit une ſtatue. Les Flamands furent invités à Marli, où l'on n'admettoit nul étranger. „ Vous me voyez ici, dit LOUIS au Marquis de *Bedmar*, „ dépouillé de „ toute grandeur. Sire, répondit *Bedmar*, „ il eſt difficile de s'en appercevoir. Ils admirérent l'adreſſe de leur Roi, l'humanité du Roi de France, & les graces de la Ducheſſe de *Bourgogne*.

En Eſpagne, toutes les Charges, hormis celles de la Couronne, vaquent à la mort du Roi. Il faut de nouvelles proviſions : uſage oppoſé, ce ſemble, au principe de la Monarchie. L'Electeur de *Baviére* avoit eſpéré qu'on lui continueroit ſur le champ le gouvernement des Pays-Bas : on le lui promit. Les Meſſinois réfugiés en France avoient demandé grace : mais le Roi d'Eſpagne voulut conſulter la Régence, & ſe contenta de dire, qu'il ſe ſouviendroit de ceux qui les premiers l'avoient reconnu Roi. *Bedmar*, Commandant des troupes de Flandres, fut longtems interrogé ſur l'état des Places. Il dit qu'elles étoient pleines de Hollandois. „ Aſſurez M. de *Baviére*, lui dit le Roi, „ qu'au premier courier qu'il m'enverra, „ je

„ je ferai marcher autant de François qu'il „ me demandera : & j'engage ma parole „ Royale de les retirer au moment qu'ils „ lui paroitront inutiles. “ LOUIS n'oublia rien de ce qui pouvoit raſſurer ſes Alliés & déſarmer ſes ennemis : ſes paroles furent pleines de bonté, & ſes démarches, de modération.

Le Prince de *Vaudemont*, Gouverneur du Milanez, écrivit qu'il avoit commencé à reſpirer dès qu'il avoit appris le teſtament en faveur du Duc d'*Anjou* : qu'il étoit comblé de joye depuis qu'il ſçavoit que la France l'avoit accepté : qu'il aſſuroit le Roi Catholique de ſon obéiſſance & de celle des peuples ſoumis à ſes ordres. Tous les partiſans d'Autriche abandonnérent une Cour, qui loin de promettre des récompenſes à leur fidélité n'avoit pas même prévu qu'elle ſeroit ébranlée. Dès que le Prince de *Darmſtadt*, Viceroi de Catalogne, reçut les dépêches du Conſeil de Régence, il fit aſſembler ſon Conſeil, & jurer qu'on obéiroit au teſtament, & qu'on reconnoitroit pour Roi celui qui y ſeroit nommé. Il ne doutoit pas que ce ne fût l'Archiduc : il ouvrit le paquet, & fit tout haut la lecture de l'acte : quand le nom du Duc d'*Anjou* frapa ſes yeux, le

papier lui tomba des mains : tous les affiftans criérent, *Vive le Duc d'Anjou Roi d'Efpagne* ! & l'Autrichien fut obligé de joindre fes acclamations aux leurs : l'Evêque de Gironne ofa s'y oppofer : on ne l'écouta point. L'Ambaffadeur de Savoye, celui de Venife, le Nonce, les Miniftres des Princes d'Italie, reconnurent à l'envi le nouveau Roi. La Hollande & l'Angleterre gardérent un profond filence, plus étonnées de cet événement, qu'empreffées à le traverfer.

[Mais les Efpagnols, qui venoient d'écrire à LOUIS XIV. qu'il étoit auffi Maitre en Efpagne qu'en France, furent irrités des Lettres-Patentes, par lefquelles il affuroit fa Couronne à fon petit-fils & à fes defcendans. Ces Lettres donnérent aux droits de l'Autriche un nouvel éclat, & à fes partifans une nouvelle audace. Le teftament de *Charles II.*, difoit-on, n'appelle en Efpagne le Duc d'*Anjou*, qu'à condition qu'il renoncera à la France; *Philippe* n'eft Roi qu'en vertu de ce teftament; & il en viole le premier article.]

* Le jour marqué pour le départ arriva. [Le Maréchal de *Noailles* & le Duc] de *Beauvilliers* furent nommés pour accompagner

* 4. *Décembre* 1700.

pagner les Princes. Le Roi voulut conduire le Roi d'Eſpagne juſqu'à Seaux, maiſon que le Duc du *Maine* venoit d'acheter de Me. de *Louvois.* Il donna la premiére place du caroſſe à ſon petit-fils. Ayant trouvé le chemin entre Seaux & Verſailles plein d'un peuple innombrable, il dit à ſes enfans, „Voyez combien nous ſom-„mes aimés! & au Roi d'Eſpagne, Cette „joye eſt ſincère; & tant que vous vous „ſouviendrez que vous êtes François, „vous trouverez les François Eſpagnols.

Les adieux furent fort tendres: les deux Rois fondoient en larmes en s'embraſſant: M. le Dauphin appuyé contre la muraille cachoit ſes pleurs: Me. la Ducheſſe de *Bourgogne* étoit envelopée dans ſes coiffes. Le ſilence, au milieu de cette foule de Princes & de Seigneurs, augmentoit la joye des aſſiſtans, ravis de voir leurs Maîtres s'abandonner aux mouvemens du cœur. „Pourquoi tant de larmes? diſoit *Caſtel dos Rios*; ne vous „reverrez-vous pas, quand vous le vou-„drez?

Le Duc de *Bourgogne* & le Duc de *Berry* ſuivirent le Roi d'Eſpagne juſqu'à la frontiére. Ils virent l'allégreſſe des peuples, & furent touchés de leur miſère. En

entrant dans ſes Etats, *Philippe* donna des marques d'humanité : il défendit les combats de taureaux, ſous prétexte de la ſainteté du Carême : il refuſa un divertiſſement où quelques gens de la lie du peuple hazardoient leur vie : „A Dieu ne „plaiſe, dit-il, que mes plaiſirs ſoient „funeſtes à quelqu'un!" Il chaſſa ſa nourrice, parce qu'elle recevoit des préſens. Il s'aſſervit à l'étiquette du palais, qui fait du Souverain une eſpèce d'automate : mais, à la campagne, il vécut avec toute la liberté Françoiſe. Il tenoit de ſon grand-pére des inſtructions, qui auroient fait le bonheur de l'Eſpagne, ſi ſes lumiéres euſſent égalé ſes bonnes intentions. Ces écrits paſſoient par les mains de M. [le Comte d'*Ayen*], qui en a fait préſent à la Bibliothèque du Roi.

[Les Eſpagnols murmurérent bientôt contre le Gouvernement François. Les Lettres de cachet s'établirent; les eſprits qu'on eût regagnés par la douceur s'aliénérent à la vuë d'une autorité qui ne pardonnoit rien; l'Amirante de Caſtille perdit ſes emplois. Ce Seigneur, intime ami du Maréchal de *Noailles*, lui montra les défauts de la nouvelle adminiſtration. *Noailles*, en parla au Roi, & ne fut point écouté.

écouté. Les François se moquérent des priviléges des Catalans ; & leurs railleries disposérent cette Province à la révolte. Le Duc de *Najara* fut exilé pour avoir parlé en homme].

CHAPITRE III.

Guerre déclarée. Première Campagne.

MALGRÉ les efforts de toute l'Europe conjurée contre LOUIS XIV, de sages politiques soutenoient, que l'acceptation pure & simple du testament étoit plus avantageuse à la France par l'harmonie qui régneroit désormais entre les deux Couronnes, que ne l'auroit été un Traité de partage qui lui donnoit de nouveaux Etats en Italie, dont la conservation, [qui] avoit fait les malheurs de LOUIS XII. & de *François I*, affoibliroit ses forces de mer, & partageroit celles de terre.

Rien n'étoit prêt pour la guerre : LOUIS n'avoit ménagé ni ses Alliés, ni ses voisins. Il avoit indigné les Princes Protestans de l'Empire par son obstination à faire dire la Messe dans le pays de Montbel-

liard : le Duc de Lorraine, par l'humiliante cérémonie de vaſſalité qu'il en avoit exigée ; les Vénitiens, par l'attentat fait à leur liberté, en prétendant pour des bandits François une impunité qu'un Roi coupable d'aſſaſſinat hors de chez lui n'eût pu prétendre pour lui-même.

Si la France ſeule ne pouvoit faire une guerre avantageuſe, elle pouvoit faire aiſément des alliances. Mais ſes Miniſtres ne ſçurent ni négocier ni agir : & jamais elle n'en eut de plus mauvais, qu'au moment où il lui en faloit d'habiles. Celui de la guerre & des finances ne ſçavoit ce que c'étoit qu'un Officier ni un négociant: celui de la Marine n'avoit pas vu de vaiſſeau : celui des affaires étrangéres [M. de *Torcy*] n'étoit jamais ſorti de Paris. [On m'aſſure qu'il avoit voyagé ; cependant il eſt sûr qu'il ſignoit pour le Roi dans le tems qu'il ne pouvoit ſigner pour lui-même]. Peu de capacité, point de réputation, encore moins d'affection au bien de l'Etat.

[Cependant les circonſtances étoient favorables]. *Léopold* n'avoit pas été accuſé d'ambition, quoiqu'oppreſſeur de la liberté de ſes Peuples, conquérant de la Servie, & de la Tranſilvanie. *Guillaume* avoit été ſi bien trompé, qu'en 1689 il

lui

lui avoit promis l'Espagne. Mais dès qu'il considéra ce que *Léopold* avoit usurpé sur l'Empire, acquis sur le Turc, pris sur les Hongrois, il le crut assez fort pour se battre seul contre LOUIS, & parut vouloir rester neutre, jusqu'au moment où la nécessité de conserver l'équilibre l'armeroit contre le plus puissant.

On eût [donc] pû profiter des premières démarches de *Guillaume* & des Hollandois. *Guillaume* avoit félicité le Duc d'*Anjou* comme héritier légitime : & les Hollandois l'avoient [enfin] hautement reconnu. On se préparoit à la guerre : mais l'Empereur seul la vouloit : l'Angleterre & les Etats-Généraux souhaitoient sincérement la paix. On eût pû les désunir, en feignant de prendre pour arbitre des droits du Possesseur & de ceux du Prétendant, le Roi *Guillaume*, uniquement flatté du personnage de protecteur de la liberté Européenne ; & en donnant ou promettant aux Hollandois des sûretés qui leur ôtassent la crainte.

Loin d'entrer dans ces vues, qui auroient sauvé les droits du Roi d'Espagne sans commettre la gloire du Roi de France, le Conseil reprit ses anciennes hauteurs ; sans être capable de les soutenir.

On

On laissa l'Empereur se faire des amis ; on négligea, on irrita les Puissances Maritimes : on envoya *Tessé* au Duc de Mantoue : on permit à la République de Venise une neutralité qui devoit être plus nuisible qu'une rupture ouverte : on crut que le Duc de Savoye seroit l'ami de ses gendres : & on lui proposa un mariage & de l'argent, au lieu de lui promettre des morceaux de la Lombardie, que l'Empereur lui offroit secrettement : on écrivit des lettres très polies à *Vaudemont*, pour l'engager à servir sous M. de *Savoye*, & de très dures à la Diette de l'Empire, qu'il étoit dangereux d'insulter. Enfin on s'empara de toutes les Places des Pays-Bas. Vingt-deux Bataillons Hollandois qui les gardoient en furent chassés sans résistance. On eût pû, & peut-être dû les arrêter ; mais on craignit d'être accusé d'avoir fait les premiers actes d'hostilité, quoiqu'en ces momens critiques l'aggresseur soit non celui qui attaque, mais celui qui veut attaquer. La docilité des Etats-Généraux & la délicatesse de LOUIS disoient assez, que ni la Hollande ni la France ne vouloient la guerre. Cette situation ressembloit à celle d'aujourdhui, où l'on voit deux Rois la projetter, ne

pas

pas la vouloir, la faire, & ne pas oser la déclarer.

Cependant l'Empereur fit passer en Italie une armée de trente-mille hommes, commandée par le Prince *Eugène*. LOUIS y en avoit déja envoyé une, conduite par *Catinat*, le dernier élève de *Turenne* & de *Condé*. Eugène arrivoit par le Trentin : on ne pût l'empêcher de passer l'Adige. *Catinat*, qui avoit ordre de ne pas attaquer le premier, se contenta de lui fermer l'entrée du Mantouan & du Milanez. *St. Eremont* & *Tessé* furent battus à Carpi.

Catinat reçut tous les jours de nouveaux échecs : il soupçonna M. de *Savoye* d'être d'intelligence avec le Prince *Eugène*, & dit un jour tout haut dans le Conseil de Guerre ; „Il y a ici un traître. Il écrivit à la Cour ses inquiétudes. Les faits dont il les appuyoit donnoient du poids aux soupçons : la probité du Roi les infirmoit. La Duchesse de *Bourgogne*, outrée que son pére fût accusé de perfidie, engagea le Comte de *Tessé* à le justifier. *Chamillard* fut d'avis de rappeller l'Accusateur, que personne ne soutenoit à la Cour, parce qu'il n'étoit qu'un grand homme. Le Maréchal de *Villeroi*, enfant

dè

de la faveur, jusqu'alors uniquement connu par des fautes à la guerre & par ces qualités brillantes qui font aimer en tems de paix, osa lui succéder : il avoit des concurrens : il les écarta, & partit pour commencer les malheurs de la France.

* Il trouva le Prince *Eugène* retranché devant Chiari, rempli d'Infanterie soutenue de toute son armée. *Catinat*, qui n'avoit pas encore quitté le camp, soutint qu'il ne falloit pas l'attaquer, que l'entreprise seroit vraisemblablement malheureuse, & le succès certainement inutile. *Villeroi* hésitoit. Il fut entrainé par le Duc de Savoye, qui fit valoir ses droits de Généralissime. Les François allérent de bonne grace à la boucherie : nos deux Généraux se battirent en desesperés : le Duc de Savoye tâcha de se laver, à force de courage & même de témérité, du reproche de trahison : il eut un cheval tué sous lui, & son habit percé de plusieurs coups de feu. Son intrépidité n'en imposa ni au public, ni au Roi : le public dit, qu'on pouvoit être à la fois brave dans la mêlée & perfide dans le cabinet, trahir ses Alliés par intérêt, & braves

* 1. *Septembre* 1701.

ver la mort par honneur ; en un mot, se livrer à l'ardeur du combat, & à l'espérance de se faire pardonner son infidélité par l'ennemi qui en profite, & de la faire respecter par l'ami qui en est la victime. Le Roi douta si peu, que ses troupes n'eussent été sacrifiées à l'Empereur, qu'il donna ordre à son Ambassadeur & à celui d'Espagne, de rompre le mariage négocié entre Mlle. de *Savoye* & *Philippe* : l'ordre n'arriva qu'après la conclusion.

A la nouvelle de cette défaite, *Guillaume* & la Hollande, qui n'attendoient que les premiers événemens, formérent avec l'Empereur la Grande-Alliance. Les Hollandois panchoient pour la neutralité; mais LOUIS ne leur offroit pour barriére que sa parole sacrée; foible sureté pour des Marchands qui se souvenoient des tristes effets de leur ancienne crédulité. On allarma, on ébranla le Roi de Portugal, en lui persuadant que la France avoit promis à l'Espagne ce Royaume, en récompense des Pays-Bas que LOUIS garderoit pour s'indemniser des frais de la guerre. Le Roi n'avoit pas même pensé à cet échange; & toute l'Europe le croyoit démontré.

L'objet de la Grande-Alliance étoit non

non de détroner *Philippe V.*, mais de donner à l'Empereur une ſatisfaction que les Traités ne déterminoient pas. Les Contractans devoient agir en Europe pour la cauſe commune, & dans les Indes pour eux-mêmes. On projettoit de donner Naples & le Milanez à l'Archiduc : on donnoit à la Hollande les Pays-Bas Eſpagnols pour lui ſervir de barriére contre l'invaſion de la France : on promettoit ſurtout de ne pas faire de paix particuliére.

Le Traité qui promit enſuite la ſucceſſion entiére à un Prince Autrichien, étoit auſſi contraire à la liberté de l'Europe, que le teſtament qui la donnoit toute à un Prince François. L'Anglois le ſentit ſans doute : mais il eſpéra, que les événemens dégageroient ſa parole, & qu'au Congrès il ſe rendroit maître des victoires.

* Cependant le Roi *Jacques* étoit dangereuſement malade : il dit à ſon fils ; „ Quelque belle que ſoit une Couronne, „ il vient un tems où elle eſt fort indifférente : reſpectez votre mére, aimez le „ Roi de France comme votre bienfaiteur, „ & préférez votre Religion à toutes les „ grandeurs humaines. " Les *Stuards* ont

* 15. *Septembre* 1701.

ont été fidèles à ſes derniéres volontés, & le ſont encore à ce Catholiciſme qui les exclut du Trône. Par quelle fatalité les Princes Proteſtans ont-ils changé de Religion toutes les fois que leur intérêt l'a voulu, tandis que les Princes Catholiques ont été inébranlables dans la leur ?

LOUIS alla voir à St. Germain le mourant; & ſans avoir été prié par la Reine, ni ſollicité par Me. de *Maintenon*, il lui dit, qu'il pouvoit mourir en repos ſur le Prince de Galles, & qu'il le reconnoiſſoit Roi d'Angleterre. Il donna des conſolations au pére, & des inſtructions au fils, qui les écrivit ſur le champ, „pour les „relire tous les jours, dit-il à ſon Gouverneur, „& ne les oublier jamais *. *Jacques* mourut un Vendredi ſur les trois heures: c'étoit une de ſes foibleſſes de ſouhaiter de mourir ce jour-là. Il avoit demandé d'être enterré dans la Paroiſſe de St. Germain ſans aucune pompe, ſans aucun Mauſolée, avec ces mots pour toute épitaphe: *Cy gît Jacques ſecond Roi d'Angleterre.* Mauvais Prince, homme de bien, il perdit ſon Royaume & fit des miracles: ſes Reliques guérirent l'Evêque d'Autun de la fiſtule: les dévots invoqué-

* Mſts. de *Dangeau*.

quérent comme un Saint un Roi qui avoit eu pour Chancelier le barbare *Jeffreys*.

Le Prince de Galles fut reconnu Roi. L'Auteur du *Siécle* de LOUIS XIV. donne cette reconnoissance pour la principale cause de la guerre, & l'attribue à la foiblesse du Roi pour la Reine d'Angleterre prosternée à ses piés *, & pour Me. de *Maintenon* trop sensible aux malheurs de son amie. Mais il est certain que LOUIS n'hésita pas un moment, & qu'il reconnut le Prince de Galles, de son propre mouvement, par générosité, par pitié, peut-être pour le plaisir de faire un Roi. Il ne fit cet acte de Souveraineté, que le 16. de Septembre, & le Traité de la Grande-Alliance avoit été signé le 7. du même mois. Il est vrai que le Parlement d'Angleterre ne l'avoit pas encore ratifié : mais *Guillaume* étoit si sûr du consentement de la Nation, qu'ayant sçû que LOUIS avoit envoyé six millions pour corrompre les deux Chambres, il dit, „ Tant mieux ; „ il aura la guerre, & nous aurons son „ argent. " En vain cet Auteur dit que des Membres de ce Parlement l'ont assuré, que sans cette imprudence les Anglois seroient

* Voyez le Libelle qu'il a fait contre moi, sous le titre de *Supplément* au *Siécle* de LOUIS XIV.

ſeroient reſtés neutres. *Guillaume* avoit déjà réveillé dans tous les cœurs la haine du nom François, & fait entendre le mot ſi puiſſant de liberté de l'Europe. Si la conceſſion des prérogatives royales faite à un Prince proſcrit avoit été le principal grief de l'Angleterre, elle eût été appaiſée & ſatisfaite par la déclaration que fit LOUIS, que cette reconnoiſſance ne donnoit aucune atteinte au Traité de Riswick. Le Prince de Galles n'avoit qu'un vain titre : il étoit Roi dans le même ſens que le Roi d'Angleterre l'eſt de France : & les Anglois lui auroient permis volontiers de régner dans l'antichambre de Verſailles : *Iſtâ ſe jactet in aulâ.*

CHAPITRE IV.

Cauſes des malheurs de la France.

GUILLAUME ſuivit de près ſon beau-pére. [Malade d'une chute de cheval,] il fit conſulter *Fagon* ſur ſa maladie, ſous le nom d'un Curé. Le Médecin qui n'en avoit nul ſoupçon répondit, que le Curé n'avoit qu'à ſe préparer à la mort. LOUIS en ayant reçu la nou-

velle

velle n'en dit mot aux Courtifans, & n'en marqua nulle joye : il crut être défait de fon plus cruel ennemi : & il perdoit le plus modéré.

Il eût pu rompre la ligue, après la mort du Prince qui en étoit l'ame, en en détachant les Hollandois défolés de la perte de leur confeil, & de leur appui. Soit qu'il méprisât fes ennemis, foit qu'il crût qu'une modération qu'on attribueroit à la crainte aviliroit fa dignité, il s'abftint également des négociations & des hoftilités. L'alliance prefque inutile de l'Electeur de *Baviére* fut préférée à celle des Provinces-Unies, qui n'attendirent une barriére que de leur courage & de leur argent.

Après avoir traité avec indifférence un peuple libre, il traita avec hauteur un peuple de Souverains : il menaça les Etats de l'Empire d'envoyer chez les Princes qui fe déclareroient contre lui une armée qui mettroit tout à feu & à fang. L'Allemagne fe rappella les cruautés exercées dans les Provinces du Haut-Rhin, & crut que le plus sûr moyen d'en prévenir de nouvelles étoit de venger les anciennes. Les menaces de LOUIS firent ce que les priéres de *Léopold* ne faifoient pas : elles réunirent

nirent contre la France les Cercles, qui jusqu'alors avoient dit que l'Empire ne devoit point entrer dans les querelles de l'Empereur.

Baviére & *Cologne* lui restoient, amis ardens, foibles Alliés, menacés du Ban de l'Empire, & bientôt chassés de leurs Etats, échapés au ressentiment de la Diette pour tomber entre les mains du Conseil Aulique, qui depuis les dégrada sans formalités comme sans justice.

En Angleterre, la Reine *Anne* succéda à *Guillaume* & à tous ses projets. Son Conseil passionné contre la France communiqua son ardeur à tous ses Alliés : & la guerre fut déclarée de toutes parts à LOUIS & à *Philippe*.

Nos désavantages en Italie nous présageoient de plus grandes disgraces. Le tems étoit passé, où LOUIS en partant de Versailles pouvoit dire, „ J'irai là, je „ prendrai telle ville, & je reviendrai tel „ jour. " Il ne parut plus à la tête de ses armées : il ne tint plus la campagne avec cette audace qui avoit étonné l'Europe, lorsqu'obligé de décamper manque de fourage, il avoit écrit aux ennemis le jour & l'heure de son départ pour qu'ils le suivissent s'ils l'osoient.

Son petit-fils montra d'abord les qualités d'un Prince guerrier. Il partit de Madrid pour aller défendre ses Etats d'Italie. Le Cardinal *Portocarrero* & tout son Conseil lui ayant écrit, qu'ils le conjuroient de ne pas faire ce voyage, il dit qu'il leur répondroit de son bord. Il apprit, avec le désespoir d'un Héros, qu'une heure avant son arrivée le Général *Visconti* avoit été battu à Santa-Vittoria par *Vendôme* qui avoit remplacé *Villeroi* prisonnier à la surprise de Crémone. A la journée de Luzara, il se mit à la tête d'une Compagnie de Gendarmerie, & chercha les endroits les plus périlleux : *Eugène* fut vaincu autant qu'il pouvoit l'être : les rélations envoyées à Versailles [dirent qu'il s'étoit retiré en désordre ; & toutes les autres, que la victoire étoit incertaine]. L'estime qu'on avoit pour lui, il l'avoit pour nous : „ Tâchez, écrivoit-il à un Général, de „ battre les François : car on ne les dé- „ fait point.

LOUIS n'animant plus ses armées par sa présence, voulut les diriger de son cabinet. De-là, ces instructions précises, qui faisoient d'un Général une pure machine : à chaque instant, le génie étoit arrêté par l'ordre, & l'occasion sacrifiée à l'o-

à l'obéïssance. Ce n'étoit point à ce systême qu'il devoit ses succès, dans le tems qu'il disoit à un Officier partant pour l'armée, „ Insinuez à M. de *Turenne*, que „ je voudrois bien sçavoir quelquefois ce „ qu'il projette de faire. "

Les plans de campagne ne furent plus discutés que par le Roi, & par son Ministre, qui incapable d'en former par lui-même, en demandoit à ses amis qui recouroient à d'autres plus habiles qu'eux. LOUIS étoit impénétrable : *Chamillard* disoit tout à tout le monde : & les ordres, expédiés aux Généraux, parvenoient souvent le même jour à *Eugène* & à *Marlborough*, d'abord par la voix publique, ensuite par des correspondans secrets.

Ceux qui commandoient nos armées avoient sans doute besoin de ces instructions gênantes : il falloit réprimer la présomption des *Vendômes*, aider l'incapacité du Roi d'Espagne, exciter la prudence du Duc de *Bourgogne*, prévenir les divisions nées de la jalousie des Généraux, veiller sur l'inexpérience de *la Feuillade* dont tout le mérite étoit d'être gendre du Ministre, de *Tessé* qui ne sçavoit battre que les Huguenots du Vivarais, de *Marsin* qui n'avoit que du courage, de

Villeroi qui n'avoit point la confiance des ſoldats. Mais on demandoit, pourquoi *Catinat*, *Feuquiéres*, *Vauban*, *Conti*, qui pouvoient voler de leurs propres aîles, étoient ou retirés dans leurs terres, ou ſans conſidération à Paris. Le Prince de *Conti*, qui s'étoit ſignalé à Steinkerque & à Nervinde, étoit adoré des troupes. Quelqu'un ayant dit à Me. de *Maintenon* que tout le Royaume ſe plaignoit de voir dans une eſpèce de mépris un Général ſi brave, ſi ſage, & ſi aimé, dont le nom ſeul reléveroit les eſprits abbattus : „ On „ ne peut, répondit-elle, rien ajouter au „ mérite du Prince de *Conti* : ſous quel- „ que aſpect qu'on l'enviſage, c'eſt tout „ ce que la France a de meilleur. Mais „ le Roi ne peut ſe réſoudre à donner le „ commandement de ſes armées à un Prin- „ ce de ſon ſang. Mais, Madame, lui répliqua-t-on, „ ne reſte-t-il point „ dans l'eſprit du Roi quelque ſouvenir des „ lettres interceptées ? & ce qui paſſe pour „ un trait de politique n'eſt-il pas un effet „ du reſſentiment ? Ah ! dit-elle, ſi le „ Prince penſe ainſi, il fait une grande „ injuſtice au Roi : ce que le Roi fait, il „ le fait bien : il a pardonné, & il ne par- „ donne pas à demi. Mais, à dire le

„ vrai,

„ vrai, il eſt perſuadé qu'il eſt dangereux „ pour l'Etat & pour ſa perſonne de con- „ fier des armées à des Princes du Sang: „ il ne nous faut point de ces hommes qui „ peuvent devenir preſque auſſi grands par „ leurs actions, que le Roi l'eſt par ſa pla- „ ce. Ces défiances politiques, reprit l'Evêque d'Agen qui raporte cet entretien, „ pouvoient être jadis avouées par la pru- „ dence: mais aujourdui l'autorité eſt ſi „ ſolidement affermie, les Peuples ſi ſou- „ mis, & les Grands ſi humiliés, qu'il „ eſt, ce ſemble, odieux de ſoupçonner „ la fidélité d'un Prince. Tout cela eſt „ vrai, repartit Me. de *Maintenon*: mais „ M. de *Louvois* a ſi bien indiqué cette „ maxime au Roi dans le tems qu'elle é- „ toit utile, qu'elle eſt encore obſervée „ depuis qu'elle ne l'eſt plus.

La dévotion contribua, de concert avec la défiance, au choix de mauvais Généraux. On préféra le plus religieux au plus habile: on crut, qu'un Officier qui communioit ſouvent, pouvoit attirer les bénédictions de Dieu ſur les combats: on oppoſa les meilleurs Papiſtes à l'hérétique *Marlborough*: on s'informa de l'exactitude d'un Général à entendre la Meſſe, autant que de ſa vigilance à maintenir la diſcipline dans le camp.

Ceux pour qui la valeur, le nombre, la confiance des soldats sont les seules Divinités qui président aux batailles, se moquèrent de ces pieuses idées. Ceux qui connoissoient les grands principes sur lesquels elles étoient fondées, plaignoient le Roi de les pousser trop loin : il faut se confier en la Providence, & agir comme si l'on n'en attendoit rien.

L'intolérance fut une autre cause des malheurs de cette guerre. Dans le tems qu'on avoit besoin de l'affection de toutes les Provinces, on persécuta les Méridionales. Une jeune paysane que l'Abbé du *Chaylar* ravit à son amant, arma les Camisars contre leurs bourreaux. D'une querelle d'amour naquit une guerre de Religion. Une poignée de bandits, (car les Huguenots détestérent cette rébellion) produisit la diversion la plus funeste à nos armes, occupa deux Maréchaux de France, & auroit déchiré la patrie, si l'Angleterre & la Savoye eussent envoyé les secours promis. Un garçon-boulanger traita d'égal à égal avec LOUIS XIV. * Si l'on pouvoit se repentir des crimes qu'on fait par

[* Voyez dans les *Mémoires* du Maréchal de *Villars*, les mauvaises raisons des flateurs du Roi, pour colorer cette humiliation.]

par piété, *Cavalier* lui auroit appris combien il eſt dangereux de ſe jouer des conſciences par des édits.

Les Huguenots, reſtés en France, furent pourtant moins redoutables que ceux qui en étoient ſortis. Des milliers de réfugiés, diſtribués dans les armées des Hollandois & des Anglois, leur avoient appris à battre les François. Pluſieurs furent faits priſonniers : & *Chamillard* les traita de criminels de Léze-Majeſté : le Roi, quoique très perſuadé qu'ils l'étoient, craignit les repréſailles, & ne les exclut ni du droit des gens ni du cartel.

L'abatement de tous les Ordres de l'Etat, & le mécontentement de quelques-uns, autre ſource de nos revers. Le peuple étoit livré aux Financiers, l'Egliſe aux Jéſuites, les Grands aux Miniſtres. Le Roi vit enfin qu'en acquérant de la gloire, on perd ſouvent le cœur de ſes ſujets : il n'étoit ardemment aimé que de ſes penſionnaires : & ceux qui défendoient la patrie ne ſçavoient preſque pas qu'il y en eût une. On demandoit quel intérêt la Nation avoit dans cette guerre : & *Fénelon* écrivoit, qu'en conſcience le Roi devoit la faire à ſes dépens, puiſqu'il ne la faiſoit que pour ſa famille.

Ce tems stérile en vertu produisit pourtant quelques citoyens : *Villars*, qui n'aimoit, comme il le disoit lui-même, que l'argent de l'ennemi, & aussi capable de donner de bons conseils que de gagner des batailles: *Vauban*, que son mérite avoit élevé, mais que des brigues de Cour écartérent des armées, & que sa Dîme Royale * immortalise autant que ses places : *D'Huxelles*, dont le caractère droit & franc est marqué dans la réponse qu'il fit au Roi qui le railloit sur son célibat ; *Je n'ai point encore trouvé de femme dont je voulusse être le mari, ni d'homme dont je voulusse être le pére : Boufflers*, qui osa montrer dans une Monarchie les vertus d'un Républicain, & acquit autant de gloire à obéir, que les autres mettoient d'honneur à commander : *Noailles*, qui demanda à servir dans un tems où nos Généraux étoient sans ambition & sans espérance, dans un pays où n'avoir pas de mauvais succès, étoit le plus glorieux qu'on pût attendre.

[La domination sévère de *Philippe*, ou pour mieux dire, les injustices de ses Mini-

[* On en défendit l'impression. C'étoit encore un crime auprès de M. de *Chamillard* d'être Citoyen.]

Miniſtres & les hauteurs de ſes Favoris, contribuérent aux malheurs de la France, en nous obligeant de porter nos forces en Eſpagne, où l'ennemi ſeroit mort de faim, & ne ſeroit peut-être pas entré, ſi l'Eſpagnol eût été content de ſon Roi. *Orry* traita le Peuple avec dureté : il alla en Eſpagne pour gouverner les finances, & il les vola. Taxes, exils, confiſcations, tout fut employé : & ce Miniſtre ſeul fit perdre à *Philippe* plus de ſujets que toute la puiſſance de l'Archiduc.]

CHAPITRE V.

Le Duc d'Orléans. Siége de Turin.

LES deux premiéres années avoient été mêlées de ſuccès & de revers. L'année 1704. vit changer la face de l'Europe : l'Allemagne fut en un moment délivrée des François : l'Eſpagne, preſque conquiſe par le Portugal, qui venoit d'entrer dans la Grande Alliance, & dont les troupes étoient fortifiées de celles d'Angleterre & de Hollande. L'Archiduc *Charles* prit le titre de Roi ; & la bataille d'Hochſtet, ſi imprudemment donnée, ſi lâche-

ment ſoutenue, nous ôta cent lieues de pays, & du Danube nous jetta ſur le Rhin.

L'Electeur de Baviére, *Tallard*, & *Marſin* s'accuſérent mutuellement de cette défaite, ſi funeſte par ſes ſuites, ſi honteuſe par ſes circonſtances. *Villars*, ſeul homme qu'on pût oppoſer à *Marlborough*, avoit été condamné à ſe battre avec *Cavalier*, pour s'être brouillé avec l'Electeur. Le Roi en reçut la nouvelle avec autant de fermeté que d'étonnement. Mais quand tout le monde fut retiré, il avoua à Me. de *Maintenon*, qu'il ne s'étoit jamais ſenti ſi ému : & ſur ce qu'elle lui dit, qu'il falloit s'humilier ſous la main de Dieu, „Ah ! „Madame, répondit-il, trente bataillons François priſonniers de guerre ! La veille, un de nos ſoldats avoit dit au Prince de Bade, „J'ai l'honneur d'être François.

Le P. de *la Chaize* avoit préparé un diſcours de conſolation. Le Roi le voyant entrer lui dit, „Mon Pére ! on n'eſt pas „toujours heureux : Dieu punit la France : il faut ſe ſoumettre à ſa volonté. Nul changement dans ſa maniére de vivre, nulle émotion ſur ſon viſage, nulle foibleſſe dans ſes diſcours : il conſola les veuves : il remercia *Marſin* de n'avoir pas déſeſ-

déſeſpéré du rétabliſſement de nos affaires : il ne parut jamais ſi grand.

* L'année ſuivante fut plus glorieuſe pour la France, mais plus funeſte à l'Eſpagne. Nice & Ville-Franche, Places importantes, furent priſes : la victoire de Caſſano diſputée à *Eugène* par *Vendôme* avec avantage : la Champagne garantie d'invaſion par *Villars* que *Marlborough* n'oſa attaquer : en Flandre, Huy pris & perdu, Dieſt pris & gardé, l'armée conſervée. Mais en Eſpagne, [*Orry* devenu Miniſtre de la guerre ternit la gloire de *Philippe* & amaſſa de l'argent : chaque Ville que le Roi prendroit en Portugal devoit lui valoir cent piſtoles de penſion : le Roi prit dix Villages ouverts : *Orry* eut une penſion de mille piſtoles. Mais] *Teſſé* leva le ſiége de Gibraltar : les Portugais prirent quelques Villes [importantes :] Barcelone ſe rendit à l'Archiduc, Gironne ſe déclara pour lui : le nombre des partiſans d'Autriche augmenta : & les Eſpagnols virent avec plus d'indignation les hérétiques profaner les Egliſes que détrôner leur Roi.

L'Electeur de Baviére réſolut de paſſer l'Hiver à Paris, pour concerter avec le Roi le plan des opérations du Printems.

* 1705.

Cette résolution allarma tous les amis du Ministre : il se plaindra d'avoir été mal servi, la derniére campagne ; il dira la vérité ; & la vérité perdra *Chamillard*. Cependant le Roi désiroit de conférer avec l'Electeur, qui ne vouloit qu'être invité. On connoissoit le foible de LOUIS : on lui dit que M. de *Bavière* prétendoit un fauteuil, auquel ce Prince n'avoit jamais pensé : si on le lui réfuse, il s'en plaindra comme d'un affront ; si on le lui accorde, l'Europe accusera le Roi de foiblesse. Delà, l'armée de Flandres abandonnée aux instructions de *Chamillard* & aux fautes de *Villeroi*. L'Electeur, ayant sçu cette petite intrigue, dit, „ Je n'ai qu'un pliant „ devant le Roi d'Angleterre : je n'au„ rois point embarrassé celui de France „ des puérilités du cérémonial : la gloire „ & la vertu sont commodément assises „ par-tout.

La bataille de Ramillies fut presque aussi vite perdue que donnée, malgré tous les efforts de la Maison du Roi, qui victorieuse, mal soutenue, enfoncée, ralliée, ébranlée, se retira enfin en bon ordre. Tout le reste fuit, se dispersa, gagna les Villes, & les défendit mal.

Il n'y eut qu'un cri contre le Maréchal

de

de *Villeroi*. Me. de *Maintenon*, quoique sa meilleure amie, engagea le Roi, qui balançoit entre son favori & le public, à le sacrifier au bien de l'Etat, en le représentant comme le plus imprudent des Généraux. *Villeroi* rappellé attribua tout à *Chamillard*, [qui ne lui avoit point donné avis de l'arrivée des troupes de *Marsin*.] Le Roi, pour lui épargner les railleries des Courtisans, lui accorda un entretien particulier, mais ne voulut point entendre ses excuses. [La Duchesse de *Bourgogne* dit : ,, On ne donne point son argent ,, à jouer aux gens malheureux.] Le Maréchal, outré du reproche public d'incapacité, rejetta toutes les bontés de son Maître, & se plaignit si amérement, qu'il tomba dans une espèce de disgrace.

* Nos affaires alloient mieux en Italie. Le Duc de *Vendôme* écrivit au Roi, *Je battrai l'ennemi*; & le lendemain, il surprit à Calcinato le Comte *Reventlau*, Général Danois, lui tua trois mille hommes, en fit huit mille prisonniers, & ne perdit que sept-cent des siens. Plein d'espérances & de projets, il eut ordre de partir d'Italie pour remplacer *Villeroi* en Flandres. Il partit; & l'Italie fut perdue,

 sans

* *1706. 19. Avril,*

ſans que la Flandre fût regagnée.

On délibéra longtems ſur le ſucceſſeur qu'on lui donneroit. Le Duc d'*Orléans* parut propre à conſoler l'armée, qui regrettoit fort M. de *Vendôme*. Mais ſes débauches l'avoient déjà écarté du Commandement. Sa licentieuſe Cour de St. Cloud n'étoit compoſée que de beaux-eſprits philoſophes, célèbres par leurs amours, de *La Fare*, Capitaine de ſes Gardes, arbitre de ſes plaiſirs; de l'Abbé de *Grancey* ſon Aumonier qui l'égayoit par des vaudevilles, & ne le fatiguoit pas de Meſſes; du Vicomte de *Polignac*, du Marquis de *Neſle*, dont les femmes s'étoient liguées contre la dévotion; de *d'Effiat*, de *Simiane*, de *Clermont*, de *Conflans*, jeunes voluptueux qui copioient leur Maître; de *Fontenelle*, qui trop flatté des familiarités du Prince alloit quelquefois avec lui conſulter les Magiciens, & ſouvent indigné de tant d'impies propos de table, dit un jour, „ Voilà, pour des Gentils-„ hommes, de bien baſſes plaiſanteries! "
Les déſordres de cette petite Cour ne furent point ignorés du Roi: il reprit pluſieurs fois ſon neveu de cette eſpèce de fureur qui faiſoit trembler toutes les méres du quartier St. Honoré, & qui le portoit

toit tantôt dans des lieux consacrés à la pieté, tantôt dans d'autres consacrés au plus effréné libertinage. L'Abbé *Dubois* étoit soupçonné de s'être marié pour donner une honnête femme au Prince, moins sur de bonnes preuves, que sur ce qu'on croyoit capable de tout un homme qui disoit, „Le jour où je serai Prêtre sera le „jour de ma premiére Communion. Le Lieutenant de Police plaçoit autour des maisons publiques, où le Duc d'*Orléans* s'amusoit, une Compagnie du Guet qui rendoit compte de ses actions & veilloit à sa sureté. Certainement le Roi étoit pardonnable de confier ses armées à un homme de bien, plutot qu'à ce jeune Prince.

Le Duc d'*Orléans*, piqué de se voir dans l'inaction, exhaloit son chagrin par des remarques judicieuses sur les fautes des Généraux, & se consoloit, avec les Princes de *Condé* & de *Conti*, du malheur d'être Prince du Sang : car il feignoit de croire que c'étoit-là la seule cause d'exclusion. D'abord ces discours frondeurs déplurent; ensuite ils parurent si justes, qu'on espéra qu'un Prince qui projettoit tant de grandes choses en pourroit exécuter quelqu'une. Le Roi le consulta sur

la position de l'armée de Flandres : le Duc d'*Orléans* répondit, qu'on seroit battu si l'on étoit attaqué : la déroute de Ramillies prouva la justesse de ses observations, & détermina son oncle à l'employer. Mais on exigea de lui, sinon plus de pureté [de mœurs,] du moins plus de décence. S'étant plaint à Me. de *Maintenon* de l'excessive froideur du Roi, „Vos galanteries, lui dit-elle, en sont l'unique cause : il est là-dessus d'une extrême sévérité, & V. A. R. d'une licence qui scandalise les plus indulgens.“ Le Duc d'*Orléans* répondit, qu'il n'étoit point de passion qu'il ne sacrifiât au Roi, & que l'envie de lui plaire & de le servir étoit celle qui régnoit le plus fortement dans son cœur. Me. de *Maintenon* le prenant au mot, lui demanda s'il lui sacrifieroit Mlle. *Sery*, qu'il aimoit alors avec autant de publicité que de constance. Ces paroles réveillérent en lui les sentimens d'honnêteté : il rougit de vivre dans les plaisirs : il craignit de partager le déshonneur de sa maîtresse : & la gloire fit taire l'amour. Me. de *Maintenon* prit son silence pour un consentement, & ajouta : „Puisque vous renoncez à cette fille, votre paix sera „bientôt faite. Me. de *Dangeau* est appellée,

pellée. Le Prince eſt applaudi. On lui préſente du papier & de l'encre. On en obtient un congé abſolu à Mlle. *Sery*. Sur le champ Me. de *Dangeau* part pour Paris, va chez la maîtreſſe, & lui remet, en grande compagnie, la lettre du Prince. Mlle. *Sery* chaſſée ſe retire dans un Couvent, & publie qu'elle a quitté la première *. Le Roi ſe flate, que ce premier hommage que ſon neveu rend aux mœurs ſera ſuivi d'une conduite plus réguliére, & l'en récompenſe en lui donnant le Commandement des troupes d'Italie. Le Duc d'*Orléans* reçoit cette marque de confiance avec des tranſports de joye : la Cour & la Ville approuvent ce choix : l'armée ſe croit déſormais invincible.

Mais le Roi jugeant, que le Prince, avec tous les talens d'un grand Capitaine, n'en avoit pas l'expérience, l'aſſujettit à des ordres précis, deſtinés à modérer la fougue de ſon courage, & qui ne ſervirent qu'à faire échouer toutes ſes entrepriſes.

L'Hiſtorien du Duc d'*Orléans* attribue ces ordres à Me. de *Maintenon*, trop complaiſante pour Me. la Ducheſſe de *Bourgogne*, qui convaincue de l'habileté du nou-

* Mémoire de Me. de *Boujn*.

nouveau Général crut la perte de son pére assurée, si on ne lui lioit les mains.

Il est vrai, que cette Princesse fut vivement affligée des premiers soupçons contre le Duc de *Savoye* : elle parut fort émue quand on lui annonça que le Roi avoit ordonné qu'on arrêtât & qu'on désarmât ses troupes. Que son pére vainquit, ou qu'il fût vaincu, elle avoit des larmes à répandre, ou sur sa famille, ou sur celle qui l'avoit adoptée. Les Courtisans, témoins de cette affliction, crurent que ses pleurs étoient plutôt d'une Savoyarde que d'une Françoise, & de-là, ces bruits calomnieux, que le public reçut avidement & que les Historiens nous ont transmis. Me. de *Maintenon* qui en sçavoit la première origine, lui disoit souvent, „Madame, si vous ne vous contraignez, ce „pays-ci sera pour vous un enfer. L'attachement de la Duchesse pour la France s'accrut avec l'âge. Sortie à onze ans de Turin, elle avoit oublié sa Patrie & sa Maison : ses enfans devoient l'attacher au pays où ils devoient régner ; & ses lettres disent qu'elle fut la mére la plus tendre : les bontés du Roi, qu'elle ne se lassoit pas de voir & qui ne se lassoit pas d'elle, étoient un nouveau lien : son amitié pour la Rei-

ne.

ne d'Eſpagne l'auroit miſe du parti de ſa ſœur contre un pére qui vouloit la détrôner, quand même des motifs plus puiſſans n'auroient pas agi ſur elle.

Quoi qu'il en ſoit, croire que Me. de *Maintenon* ait balancé un moment entre le Duc de Savoye & le Roi, dire qu'elle ſauva Turin par égard, ou par pitié pour la Ducheſſe de *Bourgogne*, c'eſt une abſurdité, que les plus fortes raiſons n'ôteront point de l'eſprit des imbéciles qui l'admettent. LOUIS gêna ſon neveu par le Maréchal de *Marſin*, parce qu'il ſe défioit du courage d'un jeune homme trop ardent, & de la prudence d'un Général qui n'avoit fait que deux Campagnes & des réflexions. On peut le blâmer d'avoir donné de mauvais ordres, mais non d'en avoir donné de précis.

* Le Duc d'*Orléans* partit de Paris, chargé de dettes qu'il avoit contractées pour le bien de l'Etat. En paſſant à Turin, il vit les travaux du ſiége, & les vit très mal conduits. La Place étoit attaquée par l'endroit le plus fort : on n'y jettoit pas une bombe, tandis que les aſſiégés foudroyoient le camp François, & que leurs mortiers inondoient les tranchées d'une grêle de pier-

* 1. *Juillet.*

pierres. C'étoit *la Feuillade*, qui faifoit cette belle manœuvre : & on l'imputoit encore à la Ducheffe de *Bourgogne*. On difoit que *la Feuillade* avoit jetté fur elle un œil téméraire, n'ofoit lui montrer fes feux, & tâchoit de les lui faire entendre en fauvant la Capitale de fon pére.

Le Duc d'*Orléans* trouva une armée mal pourvue, défolée par les maladies, mal équipée, & très foible. Celle de *la Feuillade* qui faifoit le fiége étoit dans l'abondance : *Chamillard* dont il étoit gendre s'étoit épuifé pour elle de foins & d'attentions. Le Prince demanda vingt bataillons à *la Feuillade* : & ce renfort le mit en état de réfifter au Prince *Eugène*, qui pénétroit dans le Piémont pour ravitailler Turin. Il arriva plus tôt que lui aux environs de la Place affiégée. Il fut indigné de voir le fiége auffi peu avancé qu'il l'étoit deux mois avant : aucune attaque n'avoient réuffi:toutes les batteries avoit été mal placées : les ouvrages les plus menacés étoient encore entiers. La bravoure ne manquoit pas aux troupes : mais l'habileté manquoit au Commandant. *La Feuillade* s'excufa fur l'affoibliffement de fon armée, caufé par le fecours donné au Duc d'*Orléans*, & fur l'ignorance de fes Ingénieurs.

nieurs. Mais on ne douta point que les assiégés n'eussent des intelligences dans notre camp, & ne fussent avertis de tous nos desseins.

Le Roi consulta sur ce siége le vieux *Vauban*, qui le pria de lui permettre d'en [aller] conduire les travaux : „ Mais, „ M. le Maréchal, lui dit le Roi, songez- „ vous que cet emploi est au-dessous de „ votre dignité? Sire, répondit *Vauban*, „ ma dignité est de servir l'Etat : je laisserai „ le bâton de Maréchal de France à la por- „ te : & j'aiderai peut-être le Duc de *la* „ *Feuillade* à prendre la Ville. Le lendemain cet homme qui mettoit l'honneur à mépriser les honneurs, fit de nouvelles instances, & fut refusé par estime. * Me. la Duchesse de *Bourgogne*, qui n'apprit ce refus qu'avec toute la Cour, fut encore accusée de l'avoir inspiré à Me. de *Maintenon*, & par elle au Roi.

Le Prince *Eugène*, de concert avec le Duc de Savoye qui l'avoit joint, résolut d'attaquer le Duc d'*Orléans* : les ordres qu'ils donnérent pour le lendemain supposoient qu'ils sçavoient, ou du Camp, ou de Versailles, ceux qu'avoit *Marsin* de les attendre dans ses retranchemens. Le Duc d'*Or-*

* Mémoires de *Dangeau*.

d'*Orléans* repréſenta que les retranchemens étoient faits à la hâte, l'armée affoiblie par les différens poſtes qu'il falloit garder, la retraite impoſſible ſi les lignes étoient forcées. Les vieux Officiers répétoient les mêmes raiſons. Alors *Marſin* montra l'ordre du Roi qui défendoit de chercher le combat : il s'éleva dans le Conſeil un cri d'indignation unanime : le Duc d'*Orléans* dit : *Hé bien! laiſſons nous égorger par obéiſſance.* Devoit-il ſe charger de l'événement ? Une victoire l'auroit juſtifié auprès du Roi, & une moindre défaite auprès du public. Mais il crut que ſes plus redoutables ennemis n'étoient pas [ceux qu'il alloit combattre.]

Le lendemain, il eſt attaqué : tout ce qu'il a prévu arrive : le retranchement eſt forcé ; les troupes diſperſées dans les différens poſtes, battues en détail ; la déroute, générale : *Marſin* cherche la mort en Héros, honteux d'avoir fait le perſonnage d'un pédant. Le Duc d'*Orléans*, couvert du ſang ennemi & du ſien, déſeſpéré de voir fuir ſon armée, réduit à défendre ſa vie, tuant de ſa main tout ce qui ſe préſente à lui, eſt enfin emporté hors de la mêlée, & fidèle à l'amitié comme à la gloire, demande ſi l'Abbé de *Grancey*, tombé

à ſes

à ses côtés, vit encore, & si ses blessures ne seront pas pansées avant la fin du combat.

La retraite fut une fuite : l'artillerie, & les munitions de guerre & de bouche furent abandonnées. On délibéra, si pour conserver l'Italie on se retireroit sous Cazal, où si pour garantir le Dauphiné on iroit à Pignerol. Le Duc d'*Orléans* suivit ce dernier parti, & fut trompé deux fois : on lui dit que le Duc de Savoye alloit rallumer la guerre dans les Cevennes, & que le passage de Cazal étoit gardé par six mille hommes : le premier de ces avis étoit aussi faux que l'autre. Cette imprudence nous chassa du Modenois, du Mantouan, du Milanez, & rendit inutile la victoire, que *Médavy* remporta deux jours après à Castiglione sur le Prince de *Hesse*.

Cependant le Roi, loin de lui reprocher d'avoir perdu l'Italie, ne pensa qu'à le consoler d'avoir perdu une bataille. Le Duc d'*Orléans* fut accueilli, comme s'il avoit vaincu : chacun s'empressa de le voir : chacun loua sans peine un Héros malheureux. Mais, au lieu de dissimuler ses ressentimens, il se plaignit sans modération, & de *la Feuillade*, & de *Chamillard*, & de la Duchesse de *Bourgogne*.

Me.

Me. de *Maintenon*, qu'il appelloit *la femme ſans faute*, fut ſeule exceptée de ſes plaintes & de ſes menaces. Auſſi ne ſe joignit-elle point aux ennemis, dont il fut depuis accablé.

Cependant le Maréchal de *Villars* ſoutenoit en Allemagne la gloire du nom François, faiſoit lever le blocus de Fort-Louis, prenoit Druſenheim & Haguenau par ſes Lieutenans, ravageoit le Palatinat, exécutoit le hardi projet de s'emparer de l'Iſle du Marquiſat, & en formoit de plus hardis encore pour la campagne ſuivante. Mais, foible, & peu craint malgré tous ſes avantages, il ne put empêcher que les Electeurs de Cologne & de Baviére ne fuſſent mis au Ban de l'Empire par *Joſeph*, ſucceſſeur de *Léopold* ſon pére, & héritier de ſes prétentions, de ſon deſpotiſme, de ſon caractère, de ſes Miniſtres.

La France craignoit d'être envahie : & l'Eſpagne l'étoit. *Teſſé* avoit ruiné une armée devant Gibraltar. Les Anglois & les Portugais prirent toutes les Villes qu'ils attaquérent. Deux Huguenots réfugiés eurent toute la gloire de cette campagne, ſi funeſte pour *Philippe V*: Milord Comte de *Gallowai*, fils du Marquis de *Ruvigny*,

&

& le Général *Carle*, élève de *Guillaume*. Le premier, commandant toujours en chef, est connu : le second, né dans un village des Cevennes, élevé par son courage & par ses talens aux premiers honneurs ; servant dans le même tems la Reine d'Angleterre, le Roi de Portugal, les Etats-Généraux, & aussi fidéle qu'utile à tous les trois, est digne d'être tiré de l'oubli où tombe souvent le premier mérite dès qu'il n'appartient pas au premier rang. Il prit Alcantara : il conduisit les travaux de Salamanque : il défendit Barcelone contre le Roi d'Espagne, qui en leva le siége après trente-sept jours de tranchée ouverte : il fit cette belle retraite de l'Andalousie que le Maréchal de *Berwick* admiroit tant, & mille autres actions * glorieuses, dont le récit seroit suspect dans la bouche de son neveu, & auxquelles il ne manquoit que d'être faites pour sa patrie.

L'Archiduc, maître de la meilleure partie de l'Espagne, marche à Madrid. Le Roi & la Reine en sortent. [Le Roi arrive en Roussillon sans argent: le Duc de Noailles lui en prête.] Le peuple est dans la consternation : les Grands jurent de mourir fidèles à *Philippe* : les Prêtres exhortent les

* V. Tindal, *Continuation* de Rapin Thoyras.

les habitans à l'obéïssance. Tous fondent en pleurs, en voyant partir la Reine, sans équipage, sans suite; tous les cœurs la suivent à Besanga, château à vingt-quatre lieues de la Capitale, où elle se retire. Cette Princesse étoit pleine de courage & de vertu. Elle affermit les sujets dans leur fidélité, & son époux dans ses résolutions magnanimes. Souffrir la faim, la soif, coucher sur la dure, bercer elle-même ses enfans, vendre ses pierreries, congédier ses domestiques [faute d'argent,] voilà les extrémités où elle fut réduite, sans se décourager, sans se plaindre. Elle chercha des secours de tous côtés: elle enrôla une multitude de paysans & les eût volontiers menés au combat. Un Ministre l'ayant allarmée sur les progrès de l'Archiduc, „ Nous avons encore des Villes, répondit-elle. „ Mais si on nous les enlève! Chassée de la dernière, reprit-elle, j'irai dans les montagnes, & je gravirai de rocher en rocher avec mes enfans dans mes bras, jusqu'à ce qu'on nous tuë.

Une ame si élevée devoit avoir de l'ascendant sur les autres ames. Elle gouvernoit *Philippe*: mais elle étoit gouvernée elle-même par la Princesse *des Ursins* qui

l'avoit

l'avoit enchainée en adouciſſant par toutes les complaiſances Françoiſes l'ennui que l'étiquette du Palais cauſoit à une jeune Reine, environnée de Dames vieilles & triſtes, condamnée à ne rire qu'à propos, & réduite au monotone plaiſir de la converſation.

[En ce tems-là, les trois plus puiſſans Etats d'Europe étóient ſoumis à trois femmes : l'Angleterre à Me. de *Marlborough*, la France à Me. de *Maintenon*, l'Eſpagne à Me. *des Urſi s*. Qu'on me permette de dire un mot de celle-ci.

Me. *des Urſins*, auparavant Princeſſe de *Chalais*, eut une naiſſance illuſtre, les agrémens de l'eſprit, les graces de la figure, des maniéres pleines de nobleſſe, en un mot, tout, hormis un cœur honnête. Elle fut de toutes les intrigues de la Cour, & ne parut jamais en être. Me. de *Maintenon* cherchant une femme qui pût élever la Reine d'Eſpagne, jetta les yeux ſur elle. Me. *des Urſins* avoit éprouvé l'infortune, & ſembloit propre à former une Princeſſe, dont la vie alloit être un enchainement de malheurs. A force de répéter qu'elle penſoit en homme, on l'avoit cru. Dès qu'elle fut en Eſpagne, elle eut toute l'autorité. Le jeune Roi,

amoureux de toutes les femmes par tempérament, les fuyoit toutes par piété, & étoit livré à la sienne par besoin. La Princesse *des Ursins* profita de cette maladie. Elle obsédoit sans cesse la Reine qui en avoit le remède, & qui le vendoit fort cher à son époux. *Philippe* refusoit-il une grace? rejettoit-il un conseil? tous les plaisirs disparoissoient pour lui: on l'abandonnoit à ses desirs: on le condamnoit à mourir d'amour. La Princesse *des Ursins* étoit appellée: elle mettoit un prix aux complaisances conjugales: & ce prix étoit une déférence aveugle pour la Reine & pour celle qui la déterminoit à ces faveurs.

Son premier soin fut de détruire *Portocarrero*, l'ami du Roi: & le second, de perdre le Cardinal d'*Estrées*, qui étoit le sien. Cet Ambassadeur durement traité retourna en France, & laissa sa place à l'Abbé d'*Estrées* son neveu, qui ne fut pas moins persécuté que son oncle. La Princesse *des Ursins* décacheta une de ses lettres au Roi de France, & y mit de sa main une apostille pour d'*Aubigné* son favori. LOUIS XIV. fut instruit de cette supercherie, & la rappella.

Tout languit dès qu'elle eut quitté l'Espa-

pagne.] La *Reine* séchoit d'ennui : le Roi ne vouloit plus entendre parler d'affaires : leurs lettres [à LOUIS XIV.] ne lui demandoient plus ni argent, ni soldats : elles ne demandoient que la Princesse des *Ursins*. L'un & l'autre pressoient à l'envi son retour. Il leur fut enfin accordé, malgré l'aversion de LOUIS pour les femmes ambitieuses. A son arrivée à Madrid, tout changea de face, l'espérance revint, l'abattement cessa, le Roi ne respira que la guerre, la Reine ne craignit plus d'être détrônée : en un mot, la *Camerera-Mayor* fut reçue, écoutée, applaudie comme la Divinité tutelaire de l'Espagne.

Me. *des Ursins*, si elle réfléchissoit sur elle-même, devoit être étonnée du rôle qu'on lui donnoit, & se demander par quel enchantement on la croyoit capable des plus grandes choses, elle qui ne se sentoit propre qu'aux petites intrigues. Son esprit étoit agréable, mais sans étendue & sans lumiéres ; [au-dessus de son sexe, mais au-dessous des affaires :] sa dévotion, superstitieuse : son humeur, sujette aux caprices. „ Elle ne sçait, disoit Me. de „ *Maintenon*, porter la bonne ni la mau„ vaise fortune. [Son air affable & ouvert lui gagnoit les cœurs : son ambit en

les lui ôtoit.] Dans ſa jeuneſſe, elle avoit eu des paſſions, qu'on avoit oubliées, mais dont on ſe ſouvint quand on la vit agacer dans ſa vieilleſſe le Marquis d'*Aubigné* Envoyé de France à Madrid, le diſputer aux plus belles Eſpagnoles, & le ravir aux plus coquettes.

[En rentrant en Eſpagne, elle ne s'occupa que de ſes vengeances. Me. d'*Aguerri* fut exilée : elle avoit été amie du Cardinal d'*Eſtrées*. Ce crime fit oublier la part qu'elle avoit eue au teſtament. L'Oratorien qui l'avoit négocié fut renvoyé en France pour la même raiſon. Le Jéſuite *Daubenton*, Confeſſeur de *Philippe*, fut diſgracié pour lui avoir parlé d'une affaire d'Etat ſans la permiſſion de la Reine. Dès que Me. *des Urſins* n'eut plus à combattre les Ambaſſadeurs François, elle traverſa les Miniſtres Eſpagnols.] Son orgueil autant que ſa faveur la rendit odieuſe aux Grands : [les Grandes s'en plaignirent] ſouvent à la Reine, qui ne ſçachant pas que les Favorites ne ſont jamais pour le Peuple ce qu'elles paroiſſent aux yeux des Princes, répondit toujours, qu'elle ne connoiſſoit pas de meilleure femme. Me. *des Urſins* paſſoit la moitié de ſa vie à conſeiller ſes Maîtres, & l'au-

tre moitié à leur cacher les défauts de ses Conseils. Elle présidoit à toutes les délibérations sans être admise au lieu où elles se prenoient. Les Ambassadeurs traitoient avec elle : les Généraux lui rendoient compte des siéges, des marches, des combats : les Ministres n'osoient la contredire : & *Berwick* même feignoit de ne vaincre que d'après ses ordres. [Les créatures de *Portocarrero*] témoignérent leur mécontentement contre la domination d'une femme. [On l'accusa d'avarice : on fut indigné de ce qu'elle avoit demandé & obtenu la Souveraineté de la Roche en Flandres : on dit, qu'au moment où ses Maîtres fuyoient de leur Capitale, elle n'étoit occupée que de ses meubles & de sa toilette : on lui reprocha sa confiance pour le Jésuite de *Cienfuegos*, à qui elle avoit assigné une pension de vingt-mille pistoles, dont cet homme de bien se servoit pour acheter des sujets à l'Archiduc.]

La Princesse *des Ursins* craignit que ces murmures n'allassent jusqu'à Versailles, & qu'elle n'y fût encore rappellée. Pour se maintenir contre tous ses ennemis, elle mit la Cour de France dans ses intérêts, & insensiblement y fit entrer le Roi qui la craignoit, Me. de *Bourgogne* qui la haïs-

 soit,

ſoit, & Me. de *Maintenon* qui ne l'eſtimoit pas. Dans toutes ſes dépêches, elle prit un ton de franchiſe, de modération, de droiture, qui perſuada même au Marquis de *Torcy*, que la diſgrace avoit changé ſon caractère. On lui avoit reproché ſa hauteur & ſon inflexibilité : elle affecta une extrême douceur, & implora toujours la clémence du Roi pour ceux contre leſquels elle aigrit ſa juſtice. LOUIS s'étoit ſouvent plaint des contradictions qu'il trouvoit entre ſes rélations & celles de ſes Ambaſſadeurs : elle les concerta ſi bien avec eux, qu'il crut être ſervi avec une égale droiture par ſes Envoyés & par elle. Me. de *Maintenon*, implacable contre tout ce qui manquoit de mœurs, mais trop favorable peut-être à tout ce qui en avoit l'apparence, avoit été offenſée de ſa paſſion pour le Marquis d'*Aubigné* : non qu'elle ajoutât foi aux bruits qui s'étoient répandus, mais par ſévérité contre les imprudences qui y avoient donné lieu. La Princeſſe *des Urſins*, pour qui l'amour étoit un jouet plutôt qu'une occupation, renvoya ſi promtement d'*Aubigné*, que le ſentiment d'eſtime qu'on a pour l'innocente ſe joignant à celui de pitié qu'on a pour une calomniée, Me. de *Maintenon* devint ſon plus ferme appui. Les

Les Alliés ne sçurent point profiter des mésintelligences, que le crédit d'une étrangére formoit entre les Espagnols & *Philippe V.* L'Archiduc, maître de Madrid, y fut proclamé Roi par son armée, & rejetté par le peuple. Ses maniéres Allemandes, ses mépris pour les mœurs d'Espagne, son panchant à traiter comme un pays de conquête un pays qu'il réclamoit comme son patrimoine, & sur-tout les cruautés des Anglois, lui aliénérent les cœurs. *Philippe* étoit si sûr de les avoir tous pour lui, qu'il n'oublioit rien pour engager à une bataille l'Archiduc, qui aimoit mieux épuiser insensiblement son ennemi par des siéges, que hazarder un combat dont la perte le renvoyoit lui-même en Autriche. Sur la fin de l'année, il rentra dans Madrid, aux acclamations du peuple qui avoit maudit son concurrent. On brula le portrait, l'étendart, les édits de l'Archiduc, qui fut toujours entêté de sa chimérique Royauté, quoique convaincu qu'il n'avoit point à la Couronne le droit qui fait valoir tous les autres, le consentement des peuples.

CHAPITRE VI.

L'année 1707.

LE Duc d'*Orléans* fut envoyé en Espagne. [Les ennemis en furent allarmés. Les Espagnols reprirent courage. Ils l'aimoient comme un de leurs Infans. Ils croyoient voir en lui leur Reine *Marie-Louise* d'*Orléans*, qu'ils avoient empoisonnée, & dont ils adoroient la mémoire. Cette Princesse l'avoit demandé à Monsieur, pour l'élever en Espagne comme Prince des Asturies : *Charles II.* y avoit consenti en disant : „ Si nous n'avons point „ d'enfans, les Espagnols auront un Roi „ élevé parmi eux : & si nous en avons, „ la Nation se l'attachera par un brillant „ apanage ". MONSIEUR, par tendresse pour un fils unique, avoit rejetté ces offres : & ce refus fit perdre à ce fils une Couronne, à l'Espagne une partie de ses Etats, & à l'Europe la tranquillité.] La Princesse *des Ursins* étoit indifférente [au Duc d'*Orléans*]. Plein de respect pour son sexe, sans égard pour son crédit, il la traita, dès les premiers jours, avec beau-

beaucoup de politeſſe & de hauteur. [Me. *des Urſins* voulut entrer avec lui dans les liaiſons les plus étroites & dans tous les détails de la campagne. Le Prince lui répondit en petit - fils de Roi. Elle lui cita l'exemple de *Philippe*, & les égards de LOUIS pour Me. de *Maintenon*. Il répliqua qu'il prétendoit ſervir de modèle & n'en ſuivre aucun.] De - là, une haine ſourde, & enſuite une rupture ouverte. [Le Duc d'*Orléans* fronda tous les avis de Me. *des Urſins*. Les Grands protégés par lui murmurérent tout haut, & ſa préſence fit diſparoitre ce crime nouveau de Léſe-Majeſté qui conſiſtoit à la contredire. Il lui dit des choſes ſi fortes, & elle en avoit tant à ſe reprocher, qu'elle craignit une ſeconde diſgrace, & tâcha de le diſgracier lui - même]. Le Maréchal de *Berwick* plus complaiſant trouva dans la Favorite tout l'appui que pouvoit ſouhaiter la jalouſie contre un Prince qui venoit lui ravir le commandement de l'armée. Il n'avoit pu engager l'Archiduc à une action: il eſpéra d'y forcer Milord *Galloway* plus préſomtueux & plus habile. Il écrivit le 21. Avril à Madrid, que ſans attendre de renfort, il feroit lever à l'ennemi le ſiége de Villena. La Princeſſe *des Urſins* pria

le Roi de cacher cette lettre au Duc d'*Orléans* : „ Il s'exposera trop, il exposera „ trop l'armée : c'est notre dernière res„ source : si nos deux Généraux sont bat„ tus, les troupes n'auront plus aucune „ confiance : " & toutes les puérilités auxquelles le sérieux de celui qui les dit, & la foiblesse de celui qui les écoute, donnent du poids.

* *Berwick* s'approche d'Almanza. Au premier bruit de cette marche, Milord *Galloway* quitte le siége de Villena. Le Maréchal de *Berwick* l'attendit, & le craignoit si peu qu'il lui permit un libre passage. La victoire fut longtems disputée. Le Duc d'Orléans, qui avoit plutôt senti que sçu qu'on alloit se battre, étoit parti de Madrid fort précipitamment : il arrive sur la fin du combat : il voit les ennemis en désordre. *Berwick* a la gloire de les vaincre, & lui laisse celle de les poursuivre. Le Maréchal lui jure qu'il a été attaqué. Le Duc d'*Orléans* feint de le croire, mais fait éclater son ressentiment contre la Princesse *des Ursins* : il se plaint des mystères de la Cour de Madrid : on lui répond qu'on l'a trompé & retenu par amitié : il s'emporte contre une amitié qui le désho-

* 25 Avril.

déshonore. *Philippe* lui écrit, *M. de* Berwick *a beaucoup fait : il reste encore plus de choses à faire : & je ne doute pas que vous ne les fassiez.* Me. *des Ursins*, instruite de la haine de Me. la Duchesse de *Bourgogne* contre le Duc d'*Orléans*, s'attribue, auprès d'elle, tout le mérite de l'affront fait à leur ennemi commun.

Cependant le Prince songe à s'en venger par la conquête du Royaume de Valence. Requena, Valence, Sarragosse, se rendent à discrétion. Dédaignant ces petits succès, il projette le siége de Lérida, une des plus fortes Places d'Espagne, & l'écueil du grand *Condé*. Les deux Rois approuvent ce projet. Il tire de France la grosse artillerie : il s'empare des environs de la ville : tous les jours nouvelles entreprises, & pas un échec. L'ennemi n'ose paroître devant lui, & se réfugie enfin sous le canon de Barcelone.

La Place est investie. Avant d'en commencer l'attaque, on veut être pourvû de tout ce qui peut en assurer le succès. Me. *des Ursins* retarde l'arrivée de l'artillerie & des munitions. Le Duc d'*Orléans* demande les provisions de guerre & de bouche qui sont dans le Royaume de Valence : on les lui refuse : il demande des affuts de canon;

non ; on lui en refuse encore : [il demande de l'argent, on n'en a point pour lui, mais on n'en manque pas pour des fêtes & des mascarades. Les Officiers - Généraux se déchainent contre le Prince imprudent, qui dénué de tout, observé par *Gallowai*, entreprend le siége le plus difficile. *Berwick* le conjure de l'abandonner, & ensuite écrit en France que la Place est imprenable. Le Duc d'*Orléans* outré de ces propos décourageans : „Le siége, dit-il, „ne sera pas fini à la *St. Martin* : Hé „bien ! nous serons encore ici à *Noël*.] Il ouvre la tranchée, & neuf jours après donne l'assaut. La Garnison se retire dans le Château. Il abandonne la ville au pillage ; mais il prend de si bonnes mesures contre la cruelle avidité du soldat, que ce désordre se fait avec un ordre admirable. La citadelle résiste plus longtems. La vigueur avec laquelle la ville a été attaquée a épuisé les munitions : cependant le soldat animé par le butin est plein d'impatience & d'ardeur : le Duc d'*Orléans*, certain que la Place ne peut être secourue, aime mieux perdre du tems que des hommes. Enfin il se prépare à faire jouer les mines. Le Prince de *Darmstadt* promet de capituler le lendemain. Le Duc d'*Orléans* ne lui

donne

donne qu'une heure pour se déterminer, & achéve par sa fermeté une entreprise commencée malgré l'avis du Maréchal de *Berwick*, & traversée par ceux qui devoient la favoriser. Le jour même que la Place se rend, il reçoit ordre d'en lever le siége. Pendant ce tems-là, le Marquis de *Bay* prend Ciudad-Rodrigo, & le Duc de *Noailles* s'empare de Puy-Cerda, & de toute la Cerdagne, & bâtit à Puy-Cerda une Citadelle aux dépens de la Cerdagne Espagnole.

Le Duc d'*Orléans* fut reçu à Madrid, comme le libérateur de la Nation. Le Roi ne le haïssoit pas : quatre ans auparavant, il avoit donné une Déclaration en sa faveur comme une interprétation du testament de *Charles II.* mais la Reine ne se lassoit point de le voir & de l'admirer. La Princesse des *Ursins* le vantoit avec toutes les exagérations d'une personne qui craint de n'être pas crue. Le Duc d'*Orléans* jouït modestement de sa gloire & de la confusion de son ennemie. Il projette de conquérir le Portugal la campagne prochaine. Après avoir tenu sur les fonds du Baptême le Prince des *Asturies* au nom de LOUIS XIV., il partit pour Versailles, où il reçut des applaudissemens d'autant plus flateurs,

que

que d'autres Généraux en avoient mérité.

Le Maréchal de *Villars* surprit en Allemagne les lignes de Stolhoffen, [se fit rendre les prisonniers de la seconde bataille d'Hochstet, mit à contribution cent lieuës de pays: & *fit bien ses affaires & encore mieux celles de la France*, pour me servir des termes du Roi.] Le Maréchal de *Tessé* [délivra] Toulon attaqué par le Duc de Savoye & par le Prince *Eugène*. La Flandre fut tranquille. *Marlborough*, au lieu de gagner une bataille, se rendit en Saxe pour engager *Charles XII.* dans la Grande-Alliance: le Suédois répondit, *Si Toulon est pris, je l'irai reprendre*: † & ces paroles, dit-on, déterminérent les Alliés à repasser le Var.

Quoique cette année eût été très-glorieuse, la France n'étoit pas moins épui-sée:

Rem. de Mr. De V. Tom. VI p. 9.

† „Le respect pour la vérité dans les plus petites choses, oblige à relever le discours que notre Auteur fait tenir par *Charles XII.* au Duc de *Marlborough. Si Toulon est pris, je l'irai reprendre.* Ce Général Anglois n'étoit point auprès du Roi de Suede dans le temps du siége. Il le vit dans Altranstad en Avril 1707. & le siége fut levé au mois d'Aoust. *Charles XII.* d'ailleurs ne se mêla jamais de cette guerre, il refusa constamment de voir tous les François qu'on lui députa &c.

ſée : [& déja elle avoit fait demander la paix par l'Electeur de *Baviére.*] On introduiſit les billets de la caiſſe des emprunts : on décria le papier qu'on jetta dans le public : on toléra les plus criantes vexations des Financiers : on chargea les Eccléſiaſtiques d'exhorter le peuple à payer exactement les impôts : & ſur les plaintes des Fermiers, on écrivit * à tous les Evêques du Royaume une lettre, où on leur ordonna d'ériger en péchés les fraudes dans l'acquit des droits du Roi, & les ruſes pour l'introduction des marchandiſes prohibées. Un pareil ordre, que les cruelles

* Voici cette lettre ſinguliére : elle eſt du Marquis de Torcy. MONSIEUR, *Le Roi ayant égard aux juſtes remontrances des intéreſſés dans ſes Fermes ; qui ſe plaignent depuis pluſieurs années, que les fraudes & les contrebandes qui ſe font par-tout impunément, leur apportent un notable préjudice, a pris des meſures convenables pour arrêter déſormais de pareilles entrepriſes. Et Sa Majeſté trouve bon de vous en donner avis, afin que vous concouriez avec elle aux moyens de faire ceſſer des fraudes ſi contraires à ſes intérêts. Elle vous enjoint très expreſſément, mais ſous le ſecret, de tenir la main à ce que les Curés & autres employés à la Confeſſion dans votre Diocèſe faſſent leur devoir dans une affaire de cette conſéquence, où il s'agit ſi fort du bien de l'Etat. Je ne doute pas que vous n'entriez dans ces vues, qu'il eſt inutile de vous expoſer plus au long.*

les circonstances où l'on se trouvoit pouvoient seules justifier, est un monument de l'abus de l'autorité suprême, & de la complaisance du Clergé tant qu'on respecte ses immunités. Dans un pays, où le peuple n'est soumis qu'aux Loix qu'il fait où qu'il approuve, frauder les droits du Prince est un vol fait à la société, condamné par la Religion comme par la Jurisprudence; mais dans un Etat où les impôts sont arbitraires, faire de la fraude ou de la contrebande un péché mortel, c'est le plus inique des attentats du despotisme contre la liberté naturelle & contre la conscience. Que le Contrebandier soit envoyé aux Galères par le Souverain : mais du moins qu'il ne soit pas damné par le Prêtre.

CHAPITRE VII.

Siége de Lille.
1708.

ON tenta de faire une diversion en envoyant en Ecosse *Jacques III.* Le Roi dit au Duc de *Berwick*; „Vous „entreprenez une affaire bien périlleuse.
„Sire,

»Sire, répondit le Duc, ma harangue eſt »prête, & voilà mes gants. Ce projet avorta : une puiſſante flotte intimida les Seigneurs Ecoſſois, qui ne répondirent point aux ſignaux de *Fourbin* heureuſement arrivé au Golfe d'Edimbourg.

Le Duc d'*Orléans*, de retour en Eſpagne, [ne trouva rien de prêt, & fut forcé d'abandonner ſon projet ſur le Portugal. Il paſſa deux mois à Madrid, où il eut une Cour plus nombreuſe que celle du Roi. Me. des *Urſins* l'environna d'Eſpions; mais n'apprenant d'eux que des bagatelles, elle pria le Prince *Pio* de lui rendre compte de toutes les démarches du Duc. *Pio* eut horreur de cette propoſition, & s'enfuit en Sicile pour éviter le châtiment dont Me. des *Urſins* menaçoit ſa vertu. Le Duc d'*Orléans* recevoit les plaintes de tous les mécontens, & réconcilioit le Roi avec ſon peuple. La Princeſſe des *Urſins* voulut qu'on rappellat *Orry*. Le Duc d'*Orléans* s'y oppoſa. Les Grands ſe partagérent, & la Cour fut déchirée de diviſions, dont l'Autrichien profita.

Après avoir tout diſpoſé pour la campagne, il partit,] aſſiégea Tortoſe, & fut encore traverſé par Me. des *Urſins*. Il la menaça de s'en prendre perſonnellement à el-

à elle, si l'entreprise échouoit. On ne fut point effrayé de ses menaces : on ne lui envoya point les secours qu'il demandoit : on écrivit même à LOUIS XIV, qu'il étoit assez fort pour tenir tête au Comte de *Staremberg* Général de l'Archiduc. Là-dessus, LOUIS écrivit au Duc d'*Orléans* d'envoyer quinze Escadrons au Maréchal de *Villars* [qui défendoit l'entrée du Dauphiné au Duc de Savoye.] Le Prince n'obéit pas, répondit qu'il seroit battu s'il étoit affoibli, & obtint la révocation de l'ordre. Il tira des Provinces voisines de France ce qui lui manquoit du côté de l'Espagne : il fit de gros emprunts : il vendit les bijoux de sa femme : il emprunta cent mille écus sur ses équipages : il ne négligea ni les petits détails, ni les petits succès : & ne pouvant attirer au combat *Staremberg*, il le mit hors d'état de rien entreprendre.

La Princesse des *Ursins*, aigrie contre lui, envoya un Mémoire à Me. de *Maintenon*, où elle le combloit de louanges & le noircissoit d'accusations. Pour décréditer ce qu'il avoit à dire contre elle, elle citoit vingt exemples de sa crédulité, & de sa foiblesse pour ses Favoris. Pour allarmer le Roi, elle insinuoit que le Comte de *Bezons*, l'Agent du Duc d'*Orléans* à

Ma-

Madrid, étoit plus dévoué au neveu qu'à l'oncle. Et pour tourner à son avantage la piété de Me. de *Maintenon*, elle racontoit divers traits du libertinage & de l'indévotion du Prince. Elle lui faisoit un crime d'avoir maintenu, à force d'instances & de hauteurs, la Noblesse d'Arragon dans ses priviléges dont on vouloit la dépouiller; d'avoir accordé une capitulation honorable à la garnison de Tortose, qui auroit dû être prisonniére de guerre; d'avoir accepté le dais qu'on lui avoit offert, à son entrée en cette ville; & sur-tout d'avoir employé l'autorité où la douceur eût réussi; d'avoir parlé de LOUIS XIV. avec indifférence, & de *Philippe V.* avec mépris *.

Me.

* Lettre de Me. de *Maintenon* à Me. des *Ursins*, du 25. Novembre 1708. *Je n'avois pas besoin, Madame, du Mémoire que vous m'envoyez sur ce qui regarde le Duc d'Orléans. Je connois si fort votre droiture, & celle de tous ceux à qui il a eu affaire, que je n'ai pas douté un moment qu'il n'eût tort s'il s'en plaignoit. Je garderai ce Mémoire pour le montrer au Roi, si on donne quelque chose là-dessus au public. Il ne me conviendroit point de le faire voir à d'autres : & le Roi même ne le verra pas sans votre consentement. Je sçai, Madame, combien vous estimez & louez ce Prince. Mais ils ont tous une facilité à croire leurs domestiques, qui est in-*

suppor-

Me. de *Maintenon* vit du premier coup d'œil que ce Mémoire avoit été dicté plûtôt pour se justifier que pour perdre le Duc d'*Orléans*. Elle résolut de le supprimer. Mais le Prince ayant fait retentir le sallon de Marly de plaintes amères contre Me. des *Ursins*, celle-ci pria son amie de présenter son Mémoire. Le Roi donna en public des louanges au Duc d'*Orléans*, & dans le particulier lui fit des reproches qui furent vivement repoussés. Le Duc & la Duchesse de *Bourgogne*, soit par amitié pour la Princesse des *Ursins*, soit par prévention contre son ennemi, peut-être par égard pour le Roi & la Reine d'Espagne personnellement offensés par celui qui les avoit rétablis, se déchaînerent sans mesure contre le Duc d'*Orléans*. Ce Prince

suportable à ceux qui vont droit. Ils m'en impatientent souvent. Ils sont tous d'une vérité qu'on ne peut trop louer & estimer, mais qu'ils tournent contre eux-mêmes en ne pouvant comprendre que les autres ne leur ressemblent pas. Le Roi est bien partagé sur cette sincérité & crédulité comme l'ainé de la Famille. Ainsi, Madame, il est bien sûr, qu'il ne veut pas tromper son petit-fils. Il est vrai qu'il ne croit pas la paix si proche que tous nos guerriers la désirent. Mais il est bien vrai qu'il en connoit l'absolue nécessité: & vous en conviendriez, Madame, si vous étiez ici.

ce ne se laissa pas fouler aux piés : il se moqua de la pieté sauvage du Duc de *Bourgogne*, des Ministres, des Généraux, des Favoris. Il avoit promis de se venger un jour de ses ennemis ; & sa haine s'exhala en bons mots. S'il y a quelque chose d'honnête dans le ressentiment, c'est la franchise, fût-elle trop violente.

En Flandre, la campagne ne fut qu'un tissu de fautes & de revers. Les intelligences qu'on avoit à Gand en assuroient la conquête. Le Roi donna l'honneur de cette expédition à M. le Duc de *Bourgogne*, qui avoit déjà commandé en Allemagne, en Flandre, en Alsace, & n'avoit rien fait de considérable, soit que l'occasion lui eût manqué, soit que plus propre au cabinet qu'à la guerre il eût manqué à l'occasion.

* En arrivant, il s'empara de Gand; & ses Lieutenans, de Bruges & de Plassendal. Le Maréchal de *Villeroi*, à qui nulle faute n'échapoit hormis les siennes, prévit les suites de celle-ci, & dit nettement à Me. de *Maintenon*, » La prise de Gand »& de Bruges sera sûrement notre perte, »parce que nous ne pouvons soutenir à la »fois

* 5. *Juillet*,

»fois nos Places & les couvrir †.

Le Roi avoit donné pour conseil à son petit-fils le Duc de *Vendôme*; & il joignit le Maréchal de *Berwick*, que le renfort venu d'Allemagne amenoit naturellement à l'armée. Il donna pouvoir au Prince de décider, quand les opinions des deux Généraux seroient partagées. Le Duc de *Bourgogne* étoit persuadé que *Vendôme* étoit un Héros. Mais sa présomtion, son peu de vigilance, son relâchement pour la discipline, le mettoient en garde contre ses avis *.

Le combat d'Oudenarde ne changea point ces idées. *Vendôme* occupa le poste de Lessines. Il y trouva *Eugène* & *Marlborough* qui avoient déjà passé l'Escaut. Il les attaqua, avant que toutes ses troupes fussent arrivées. Il proposa de coucher sur le champ de bataille, dans l'espoir de réparer cet échec le lendemain: l'armée étoit divisée par celle des ennemis; & une défaite entiére, infaillible. On se moqua de sa bravoure & de son opinion. On se retira vers Gand: & quoi

† Lettre de Me. de *Maintenon* à Me. des *Ursins*, du 25. Novembre. L'original est à Rome dans le cabinet de M. le Cardinal *Lanti*.

* Je ne fais que copier Me. de *Maintenon*.

quoi qu'en dise le P. *Daniel*, on fut encore plus battu la nuit, qu'on ne l'avoit été le jour.

On eût pu s'emparer de Leffingue, poste important en ce qu'il ôtoit la communication d'Ostende au camp des ennemis. On y pensa deux mois après.

Les Alliés menaçoient Lille. » Allez, dit le Roi à *Bouffiers*, » allez vous y en»fermer, & comptez que vous serez se»couru. *Boufflers* partit sur le champ, sans régler ses affaires, sans rien demander, sans dire adieu à sa famille. Le Roi le laissa maitre de ses Lieutenans. *Boufflers* choisit deux hommes, dont l'un étoit disgracié, l'autre à la Bastille: & il n'en fut que plus estimé & mieux servi.

Dès que la Place fut investie, le Duc de *Bourgogne* voulut aller à l'ennemi: tous les jeunes Officiers dirent, que si en arrivant il avoit été attaqué, il auroit été battu: le Maréchal de *Berwick* soutint qu'on y perdroit l'armée: le Duc de *Vendôme* dit qu'il n'étoit pas encore tems.

Tandis que les esprits s'aigrissoient dans le camp François, *Marlborough* commençoit à se retrancher. *Vendôme* fut d'avis de l'attaquer: *Berwick* combattit ce sentiment, parce qu'il étoit de *Vendôme*. Le Duc

Duc de *Bourgogne* flottant entre le conseil de deux hommes également braves & habiles, se détermina pour le plus timide. Mais, dit Me. de *Maintenon* (qu'il vouloit, disoit-on, empêcher par-là d'être déclarée Reine) que peut faire un jeune Prince, qui sans avoir une grande expérience se trouve dans l'affaire la plus difficile? comment peut-il démêler par lui-même, que le vainqueur d'Almanza donne des avis méprisables, qu'il faut s'abandonner à M. de *Vendôme*, contre lequel les trois quarts de l'armée sont déchaînés, & de deux opinions spécieuses préférer celle du Général qui n'a point la confiance du Roi son grand-pére?

Marlborough se retrancha si avantageusement, que *Vendôme* même, & *Chamillard* qui aimoit beaucoup les batailles, s'accordérent à dire au Roi, qu'il étoit impossible d'en donner une sans tout hazarder.

Depuis, *Vendôme* écrivit toujours qu'il falloit soutenir Gand & Bruges, fermer le passage aux ennemis, empêcher leurs convois pour Lille & pour les autres Places qu'ils avoient dégarnies, & enfin les affamer. Le Maréchal de *Berwick* soutint, que nous embrassions un trop vaste plan,

plan, que la garde de l'Escaut étoit trop étendue, que les ennemis y surprendroient un passage quand ils voudroient, qu'il falloit abandonner Gand, après y avoir mis une forte garnison, & songer plutôt à nous défendre qu'à attaquer.

[Cependant le soldat ne demandoit qu'à combattre ; & la Cour espéroit tout d'une armée, qui avoit trois Maréchaux de France, deux petits-fils du Roi, & un Roi servant en qualité de volontaire.]

L'essentiel étoit d'envoyer des secours aux assiégés, & d'empêcher que les assiégeans n'en reçussent de l'armée d'observation. Le Chevalier de *Luxembourg* fit le premier : le Comte de *la Mothe* tenta le second, & fut battu à Vinendale. Cependant *Boufflers*, toujours flatté d'être secouru, faisoit des sorties vigoureuses sur les assiégeans : mais désespéré de ne voir aucune harmonie entre sa défense & les mouvemens du Duc de *Bourgogne*, il n'attendit plus son salut que de son courage. Il étoit sur pié nuit & jour : il visitoit les travaux, il consoloit les blessés, il étoit présent à tout. »Messieurs, disoit-il aux Officiers, »je me fie à vous : mais je réponds de moi.« Une fascine & de la paille étoit son lit ; il avoit pour toute vais-

ſelle des aſſiettes de fer, & mangeoit du cheval avant que la Place fut affamée.

* Le Prince *Eugène* qui manquoit de vivres, pouſſoit le ſiége avec vigueur, afin d'être du moins maître de la Ville avant que la famine déſolât ſon camp. Il alloit donner l'aſſaut: le Maréchal de *Bouflers* ne l'attendit pas, & fit battre la chamade. Tout ce qu'il demanda lui fut accordé. Il entra dans la Citadelle avec quatre mille ſix cens hommes.

A cette nouvelle, le Roi fut conſterné, il avoit toujours cru que la Place ſeroit ſecourue: il en avoit donné l'ordre; il en connoiſſoit l'importance: il ne pouvoit ſouffrir cette honte de la nation, cette honte de ſon petit-fils: il avoit donné ſa parole à *Bouflers*. „Il ne s'accoutume „point, ajoute Me. de *Maintenon*, à voir „Lille au pouvoir de ſes ennemis. Pour „moi, qui ſuis très vive & très ſenſible, „je ſerois méconnoiſſable de tous les chagrins dont je ſuis témoin, ſi je ne tâchois „de raporter tout à Dieu, & ſi je ne ſçavois „qu'il faut en accepter les maux avec la „même reconnoiſſance que nous en avons „reçu les biens: au milieu de notre conſternation, je me trouve une des plus courageuſes de notre Cour.

Les

* 23. Célobre.

* Les hoſtilités recommencérent : & la tranchée fut ouverte devant la Citadelle. Les ennemis cherchoient toujours à s'ouvrir un paſſage du côté de la Mer. Le Prince *Eugène*, étonné de l'inaction des François, & sûr d'achever ſa conquête, diſoit, „Je ferai la garniſon priſonniére „de guerre, afin que de ſi braves gens „n'aillent point avec ceux qui ne le ſont „pas. " Il ne dut ſon ſuccès qu'au découragement de nos troupes & aux diviſions de nos Généraux. Auſſi, dans un âge plus avancé, il rejettoit les louanges qu'on lui donnoit ſur cette entrepriſe, trop téméraire dans le projet pour être glorieuſe dans l'exécution.

L'Electeur de *Baviére* voulut qu'on fit une tentative ſur Bruxelles. Il comptoit ſur l'amitié que cette Ville avoit pour lui. Ce projet eût réuſſi au milieu de la campagne, où les Alliés étoient occupés à l'attaque de Lille : mais on n'eut des idées heureuſes qu'au moment où elles furent inutiles. Quoique l'Electeur eût ſi vivement pouſſé le ſiége, que le lendemain de l'ouverture de la tranchée il donna le premier aſſaut, il fut obligé de ſe retirer à l'aproche d'*Eugène* & de *Marlborough*,

 qui

* *19. Octobre.*

qui venoient de passer l'Escaut avec toute leur armée, & de mettre en fuite le Marquis de *Nangis*. *Boufflers* se rendit. La capitulation fut honorable. »Je suis fort glo»rieux, lui dit *Eugène*, d'avoir pris Lille : » mais j'aimerois encore mieux l'avoir dé» fendue comme vous *.

Cet événement souleva tout le Royaume contre M. le Duc de *Bourgogne*. Son austère vertu offensoit les libertins. Son aversion déclarée pour les Jansénistes, l'exposoit à tous les traits envenimés de ce parti, qui déja sçavoit médire des Princes pour la plus grande gloire de Dieu. Tous les ennemis des Jésuites étoient les siens. Ceux qui croyoient que *Fénelon* avoit encore une cabale à la Cour, déchiroient le Prince qu'ils en supposoient le Chef. On ne parloit plus que de *Télémaque*. Voilà, disoient les uns, comment cet homme de Dieu élevoit l'héritier du Trône! voila le Roi pacifique qu'il nous a formé! Autrefois nos Princes n'aprenoient pas leurs devoirs dans des romans & par des dévots : des Héros étoient leurs maitres, & des combats, des dangers, leurs premiéres leçons. Le Duc de *Bourgogne*, disoient les autres, a voulu qu'on prit Lille, afin de for-

* Mém. de *Dangeau*.

forcer le Roi à faire la paix qu'il aime uniquement: Peut-être a-t-il desiré de faire cette restitution, dans l'idée que la France l'avoit injustement acquise : Peut-être ne veut-il point de combat dans la crainte de damner des ames. » Eh non ! répondoit le Duc d'*Orléans*, » le Dieu des armées lui » a apparu dans son Oratoire, & promis » de secourir Lille par des légions d'An-» ges. Je ne finirois pas, ajoute Me. de » *Maintenon*, « si je mettois ici tout ce qui » s'est dit.

Me. la Duchesse de *Bourgogne* entendoit ces propos outrageux, & mouroit de douleur & d'amour. Elle alla chez Me. de *Maintenon*, & se jettant à son cou, » Ah ! ma chére tante, s'écria-t-elle, que » je sens vivement les malheurs de la » France ! & que je suis affligée de la » honte de M. le Duc de *Bourgogne* ! Ces » larmes, lui dit Me. de *Maintenon*, » sont trop précieuses pour n'être pas re-» cueillies ; & les essuyant avec le ruban de sa quenouille, elle les envoya au Prince. C'est ainsi qu'elle se servoit de tout pour unir les deux époux.

Le Duc de *Bourgogne* ne songea point à se justifier : il n'écrivit point ses raisons : il ne chargea personne de le défendre : sa

femme ne lui laissoit rien ignorer, & voyoit par ses réponses, que ces bruits venoient de l'armée à la Cour, & qu'il étoit aussi insensible à ce qu'on disoit à ses côtés qu'à ce qu'on disoit à Versailles. *Je croirois*, écrivoit-il, *pécher envers ma patrie & mon grand-pére, si je pensois un instant comme on veut me faire penser.* » La » Princesse, ajoute Me. de *Maintenon*, » ne montre point ses lettres : j'ai vu seu» lement ces articles-là qui sont touchés » assez légérement : ce que j'y ai vu de » plus fort est l'intérêt qu'il prend au Roi » d'Espagne. Du reste, il est vrai qu'il » désire la paix, & il n'a pas tort. On » aimeroit trop notre Princesse, si on la » connoissoit à fond.

Quand le Duc de *Bourgogne* & le Maréchal de *Boufflers* revinrent à la Cour, le Prince parut un particulier, & le particulier un Prince : on étoit dans cette espèce d'anarchie, où les hommes ne sont jugés que sur leurs actions. *Boufflers* fut fait Pair de France : à sa réception, il fut accompagné au Parlement par une multitude d'Officiers qui avoient défendu Lille avec lui. » Messieurs, dit-il en se tournant vers eux, » toutes les graces que je » reçois, tous les honneurs qu'on me fait,

» c'est

» c'eſt à vous que je les dois, c'eſt à vous » que je les renvoye : c'eſt vous qu'on ré- » compenſe : & je ne dois me louer que » d'avoir été à la tête de tant de braves » gens †.

CHAPITRE VIII.

L'année 1709.

LA France, épuiſée par la guerre, fut déſolée par la famine. On ſe ſouviendra longtems de cet hiver, qui fit périr les hommes, les beſtiaux, les arbres. Les gens d'affaires nourrirent Paris après l'avoir affamé : le peuple ſe mutina dans pluſieurs villes : les campagnes furent dévaſtées. On remit au peuple neuf millions de tailles. Le Roi envoya ſa vaiſſelle à la Monnoie : ſes petits-fils lui en avoient déjà donné l'exemple. Le Duc de *Bourgogne* employoit en aumônes les ſommes deſtinées à ſes plaiſirs : & le Roi d'Eſpagne ſe réduiſoit au pur néceſſaire *.

† Mémoires du Marquis de *Dangeau*.

* Lettre de Me. de *Maintenon* à Me. des *Urſins*. *Il me paroît que tout le monde approuve que vous*

Chamillard, qui avoit épuisé tous les expédients, soupiroit après la paix. *Desmarêts*, à qui il avoit cédé les finances, disoit qu'il ne pouvoit fournir qu'à une campagne. Les Officiers Généraux avoient perdu l'espérance & le courage. Le Roi seul croyoit qu'*Eugène* & *Marlborough* n'étoient pas invincibles : il attribuoit ses malheurs à la malhabileté ou à la désunion de ceux qui avoient commandé ses armées : il sçavoit, qu'une victoire suffisoit pour dissiper une ligue.

Cependant touché de la misère publique, il se détermina à demander la paix, & à préférer le bien de son Royaume à la gloire de sa famille. [La Princesse des *Ursins* avoit déja envoyé un de ses Gentilshommes à Turin, pour] détacher de la confédération le Duc de Savoye, brouillé avec le Prince *Eugène*, mécontent de l'Empereur, & tombé dans une dévotion qui ne rappella point en lui les sentimens de

vous ne rappelliez pas les Menines. Elles sont moins nécessaires au Roi que les troupes : & il falloit une conjoncture comme celle-ci pour s'en défaire. Je ne doute pas, que les Grands ne s'en plaignent. Les retranchemens sont approuvés en général : mais nul ne veut que le retranchement tombe sur lui. Je suis ravie que vous n'ayez plus trois cent femmes à gouverner.

de la nature. Le Roi avoit proposé au Pape de former avec ce Prince une ligue en Italie. Mais *Victor-Amédée*, las de trahir ses Alliés, rejetta ces propositions: & *Clément XI.* répondit, qu'il ne pouvoit concourir à la pacification de l'Europe que par ses priéres. Ce pére commun des Chrétiens, toujours l'ami du plus fort, reconnut pour Roi d'Espagne l'Archiduc Maitre du Royaume de Naples. Mais il écrivit à *Philippe V.* que cette reconnoissance ne donnoit point un droit nouveau à son concurrent: l'excuse étoit plus [haute,] que l'offense.

Le Roi, réduit à s'humilier, envoya le Président *Rouillé* & le Marquis de *Torcy* à la Haye, pour entendre les conditions que les ennemis voudroient mettre à la paix. *Eugène* & *Marlborough* gagnérent *Heinsius* Pensionnaire de Hollande: & les Ministres de LOUIS ne reçurent des Etats-Généraux que des politesses & des duretés. Le Roi offrit d'abandonner son petit-fils: les Alliés exigérent préliminairement qu'il le détrônât. [»Ah! dit-il à Me. de *Maintenon*, »si j'avois nommé »mon neveu Roi d'Espagne, je n'en se»rois pas où j'en suis.]

Au retour de M. de *Torcy*, il y eut de

grands débats dans le Conseil. Tous vouloient que, soit guerre, soit paix, on rappellât les troupes qu'on avoit en Espagne, & qu'on réunît toutes les forces de la Monarchie Françoise pour en défendre les Frontiéres. Quelques-uns même insinuoient que la paix ne pouvoit être trop chérement achetée. [*Beauvilliers*] représenta le Roi aux genoux des Alliés, si l'on perdoit encore une bataille. *Pontchartrain* rencherit sur cette affreuse peinture, & regardant fixement le Ministre de la guerre & celui des finances, „Parlez, leur dit-il, & dites en Ministres fidéles, s'il est possible de soutenir encore „une campagne? *Torcy* venoit de parler en suppliant à l'ennemi, il parla en Héros à son Roi. *Chamillard*, abbatu par ces propositions des Alliés, que *Torcy* nous a conservées, & qu'on peut lire dans ses Mémoires sans émotion,] dit que le Royaume seroit au pillage dans six mois: *Eh bien!* répondit le Roi, qui avoit tout écouté en silence, *alors comme alors.*

On répandit dans les Provinces & dans les armées les étranges préliminaires † de l'in-

† L'Auteur du *Siécle* de LOUIS XIV., pour amener une belle phrase, assure qu'on les fit afficher.

l'insolent ennemi. Tout ce qui a une goutte de sang François dans les veines en est indigné : dès ce moment, la gloire du Monarque devient la gloire de la Nation : les esprits abattus par les disgraces sont relevés par le désespoir : tout, jusqu'au Ministre, devient Citoyen. Les Provinces manquent de vivres : les jeunes gens s'enrôlent en foule, dans l'espoir d'en trouver à l'armée. [La France, qui jusqu'alors a combattu pour la gloire, combat désormais pour son salut.

Le choix du Général de l'armée de Flandres embarrassoit le Roi. Le Duc de *Vendôme* étoit exclus par le Duc de *Bourgogne*, & le Maréchal de *Villars* par la

cher à toutes les rues de Paris. Il seroit bien étonnant qu'une pareille affiche n'eût été vue que de lui. *Rem. de M. De V. Tom. VI. p.* 24.

» L'Auteur dit que le Duc de *Marlboroug* & le » Prince *Eugène* gagnérent *Heinsius*, comme si *Heinsius* avoit eu besoin d'être gagné. Il met dans » la bouche de LOUIS XIV, au lieu des belles pa» roles qu'il prononça en plein Conseil, ces mots » bas & plats : *Alors comme alors.* Il cite l'Auteur » du *Siécle de* LOUIS XIV, & le reprend d'avoir » dit que LOUIS XIV *fit afficher sa lettre circulaire* » *dans les ruës de Paris.* Nous avons confronté tou» tes les Editions du *Siécle de* LOUIS XIV. Il n'y a » pas un seul mot de ce qu'il cite, pas même dans » l'Edition subreptice qu'il fit à *Francfort* en 1752.

Ducheſſe, offenſée de ce que *Villars* avoit dit, „ M. le Duc de Savoye n'a voulu ſe „ battre, ni en bataille rangée ni en duel. " Me. de *Maintenon* ayant appris que Me. de *Bourgogne* étoit prévenue, envoya chercher le Duc de *Villars*, qui s'étant juſtifié rentra dans les bonnes graces de la Princeſſe. Cependant M. le Duc de *Bourgogne* propoſoit le Maréchal de *Berwick*. Le Roi panchoit pour le Maréchal de *Villars*. Il l'avoit juſqu'alors ſoutenu contre l'envie qui vingt fois avoit tenté de le chaſſer du ſervice; mais il n'avoit oſé lui confier la guerre de Flandres, parce qu'il le croyoit plus heureux que prudent. *Villars*, né avec une certaine franchiſe, ſembloit toujours promettre plus qu'il ne pouvoit exécuter: ſorti de la Gaſcogne, il étoit ſoupçonné d'en avoir la vanité & la préſomption; ſes amis mêmes l'avertirent inutilement de ſe corriger d'un défaut, qui n'étoit qu'un vif & promt ſentiment de ſa haute deſtinée. Le Roi, las de ces Généraux, qui craignant de tout perdre avoient tout perdu, envoya en Flandres celui qui promettoit de tout recouvrer.]

Dès que l'Eſpagne apprit les propoſitions que LOUIS avoit faites, & celles qu'il avoit rejettées, l'Eſpagne dit, que ce n'étoit

teit

toit point le Roi de France qui lui avoit donné un Roi : que ce ne feroit point lui qui le lui ôteroit. Cependant la Princeſſe des *Urſins* eut ordre de préparer *Philippe* à cette abdication. Dès-lors, tous les Grands du Royaume ſe tournérent vers le Duc d'Orléans, qui ne penſa qu'à faire valoir ſes droits. Me. des *Urſins* craignant que la préſence du Prince n'augmentât le nombre de ſes partiſans, engagea *Philippe* à prier LOUIS de ne plus envoyer le Duc d'*Orléans* en Eſpagne. Le Duc piqué de cet affront donna ordre à *Deſlandes* ſon Agent à Madrid de cultiver les ſentimens favorables où quelques Grands étoient pour lui. *Deſlandes*, homme d'un eſprit artificieux & ferme, parla d'abord ouvertement des droits de ſon Maître, & enſuite cabala pour ſes intérêts. En ſondant les eſprits, il crut entrevoir, que les Eſpagnols le préféreroient non ſeulement à l'Archiduc, mais encore à *Philippe V.* Son projet s'étendit. Le Duc d'*Orléans* ne lui ordonna, ni ne lui défendit d'agir ſuivant ces nouvelles idées : mais il ne ceſſa de repréſenter en France par lui-même & par ſes créatures, qu'il étoit impoſſible de conſerver l'Eſpagne.

[*Philippe* apprit ſans indignation que le Mar-

Marquis de *Torcy* avoit dit aux Hollandois, que le Roi d'Eſpagne ſeroit à Verſailles avant lui. Mais la Reine ne pouvoit ſe réſoudre à deſcendre du Trone. Une vie privée en France, ſous les yeux de Me. de *Bourgogne* ſa ſœur, lui paroiſſoit plus affreuſe que la mort: elle déclara qu'elle comptoit ſur l'amour des Eſpagnols, que les fatigues & les périls de la guerre ne l'intimideroient point, & qu'elle diſputeroit pas à pas le terrain aux ennemis. La Princeſſe des *Urſins* alla chez le Roi, lui dit qu'il étoit glorieux de tout riſquer pour conſerver une Couronne, & que s'il faloit la perdre, il faloit la perdre l'épée à la main. L'ayant ébranlé, elle fit aſſembler quelques Grands, qui le priérent de ne les point abandonner, mais qui ne lui diſſimulérent pas combien ils étoient las de la tyrannie d'*Amelot*. Cet Ambaſſadeur fut ſacrifié à la Nation.

La Princeſſe des *Urſins*, ſoit qu'elle craignit la même chûte, ſoit qu'elle crût s'affermir en feignant de tomber d'elle-même, déclara que ſes affaires domeſtiques l'appelloient en Italie, & reçut les complimens ſur ſon départ. Depuis quelque tems elle appréhendoit d'être aſſaſſinée, peut-être pour ôter aux Eſpagnols le deſ-

ſein

ſein de ſe délivrer d'elle par une mort violente, peut-être parce que ſa conduite en lui inſpirant des remords lui donnoit ces vaines frayeurs. La Reine ne voulut pas lui permettre de s'éloigner, & lui promit de la défendre contre tous ſes ennemis.]

Cependant Paris murmuroit [de l'extrême] cherté du pain. On en envoyoit du plus noir à Me. de *Maintenon* : [on l'inſultoit :] on la menaçoit de la lapider : » Il vaut encore mieux, diſoit-elle, qu'ils » murmurent contre moi que contre leur » Maître *. Jamais elle ne fut plus haïe, & ne mérita plus d'être aimée. Elle répandit l'argent à pleines mains : elle nourrit les Urſulines de Mantes & de Niort, ſes Bénédictines de Bizy & de Moret, les Bernardines de Gomerfontaine. Ceux que le récit de bonnes-œuvres peut porter à en faire [ou à reſpecter ceux qui en font,] liront ſans ennui le détail ſuivant, où une de ſes élèves rend un compte naïf des charités dont elle fut témoin.

Madame pleuroit toutes les fois qu'elle penſoit à la misère du peuple : & elle y penſait tous les jours. Si j'ai eu le bonheur de lui plaire, je le dois à la pieté qu'elle me vit

* Mémoire de Me. de *Boujus.*

vit pour un Gentilhomme dont la fille étoit à St. Cyr. Elle me disoit ; Le peuple devroit bien m'aimer, car je l'aime bien : & je m'offre de bon cœur à Dieu pour apaiser sa justice qui punit la France.

Elle fit distribuer du pain, du potage, des couvertures, des habits aux pauvres de Versailles. Souvent elle alloit elle-même faire ces distributions. Elle se cachoit le plus qu'elle pouvoit : Je suis bien malheureuse, *me disoit-elle* ; le peu de bien que je fais est sçu de tout le monde. *Souvent elle rentroit chez elle sans gants, sans écharpe : elle les avoit donnés à quelques mendiantes qu'elle avoit trouvées sur ses pas.*

Elle se reprochoit toutes les dépenses qu'elle faisoit pour elle-même, disant, J'ôte cela à nos pauvres.

Quand elle ne pouvoit aller voir les familles dont elle prenoit un soin particulier, elle m'y envoyoit, & étoit plus attentive aux nouvelles que je lui en aportois qu'aux entretiens des Ministres sur les affaires d'Etat. Quand elle avoit quelque chagrin, elle alloit voir ses pauvres ; son visage devenoit parmi eux d'une gayeté surprenante, qui changeoit en rentrant à la Cour.

J'allai un jour avec elle chez la veuve d'un Major de Place. Cette femme ne sçachant

pas

pas que c'étoit Me. de Maintenon *se leva un instant, & se rassit, lui contant ses malheurs. Je lui dis*, N'avez-vous pas été chercher quelque secours auprès de Me. de *Maintenon*? Oui, *répondit-elle*, un valet de chambre m'a promis de lui donner un placet : on dit que c'est une Dame très charitable, & qui reçoit fort bien les pauvres : mais je n'ai pu l'aller voir : j'ai l'estomac rétréci pour n'avoir pas mangé depuis deux jours. *Me. de* Maintenon *ne put retenir ses larmes, lui donna une bonne somme d'argent, & depuis l'assista jusqu'à sa mort sans se faire connoître.*

Elle cherchoit elle-même des nourrices pour de pauvres enfans, & les récompensoit lorsqu'elles les lui raportoient en bonne santé. Quand elle rencontroit sur le grand chemin des femmes qui avoient l'air de se trouver mal, elle les prenoit dans son carosse. Je m'éloignois d'elles : mais Madame les voyoit sans dégout. En arrivant, elle leur donnoit à manger, & les renvoyoit avec de l'argent. » Il faut, me disoit-elle, que » Dieu soit bien bon de nous récompenser de » nos charités! elles sont elles-mêmes une » assez grande récompense.

Au voyage de Fontainebleau, elle alla presque tous les jours au village d'Avon. Sé-

S'étant arrêtée à une maison du Comte de Toulouse, elle ne voulut pas s'y promener à pié, disant, Il faut que je garde mes forces pour voir mes pauvres. *Elle y faisoit le Catéchisme, des libéralités, & des mariages.*

Madame me disoit; Le Roi prétend que je me tuë à Avon. Cependant, si je suis capable de quelque plaisir, ce n'est que de voir mes paysans: j'aime tout à fait leurs maisons: leur conversation est délicieuse: un rien les soulage & les ravit: cela ne vaut-il pas mieux que de perdre son tems à écouter les médisances de ces Dames ou les plaintes des Généraux contre les Ministres?

J'ai dormi aujourdui sept heures: cela est très rare: car dès le matin, Madame court à l'Eglise, ou chez ses Philosophes d'Avon. Ils sont si familiers avec elle, qu'ils l'entourent, la poussent, se jettent dans ses jupes, & regardent sans cesse ses mains royales, toujours pleines d'argent. Elle joue à présent dans son cabinet, & joue pour eux: elle est sainte dans ses plaisirs comme dans ses peines, continuellement occupée de bonnes œuvres, & remplie d'un amour de Dieu qui me fait quelquefois pleurer. Tout cela est incompréhensible pour les gens de ce

pays-ci, qui pour la plupart ont un cœur de fer.

Pendant que Me. de *Maintenon* soulageoit quelques miserables, & inspiroit au Roi le désir de les soulager tous par une promte paix, le Maréchal de *Villars* réduisoit les Alliés à faire le siége de Tournay, & garantissoit Arras & Douay, dont la prise eût ouvert la France à l'ennemi.

[Il écrivit au Roi qu'il ne cherchoit qu'à attirer l'ennemi à une bataille. Le Roi parut fort inquiet de l'événement. *Bouflers* attentif à tout, fait l'action d'un Romain. Plus ancien Maréchal de France que *Villars*, il demandoit d'aller servir sous lui. A son arrivée, *Villars* lui dit qu'il accepte son association, mais non sa générosité. On voit entre ces deux Généraux un combat de modestie & de grandeur d'ame, dont les Monarchies offrent peu d'exemples. *Villars* veut être commandé par *Bouflers*, qui s'obstine à lui laisser toute la gloire, & à ne partager avec lui que les dangers.]

† Tournay pris, *Eugène* & *Marlborough* passérent l'Escaut, & menacérent Mons. *Villars* balança s'il livreroit bataille. Son armée étoit supérieure à celle de l'ennemi,

† 11. *Septembre.*

mi, qui avoit encore une partie de ses troupes sous Tournay. Mais cette armée étoit la derniére ressource de la France. *Marlborough* fut, ou parut être plus hardi. Il attaqua les François retranchés à Malplaquet. Nulle bataille ne fut plus meurtriére. Le François fut vainqueur depuis huit heures jusqu'à midi : Mais l'ennemi, repoussé dans les trois premiéres attaques, entra dans les retranchemens, à la quatriéme. Le Maréchal de *Villars* accourt, le chasse, est blessé [à la cuisse au-dessus du] genou, & quitte le combat. † Les Alliés pénétrent dans le centre : ils sont chargés six fois par la Maison du Roi, & six fois se rallient à la faveur de leur Infanterie. Etablis enfin dans le retranchement, *Boufflers* ordonne la retraite, qui se fait avec autant d'ordre que l'action s'étoit passée avec gloire. Si *Villars* n'eût été blessé, la bataille étoit gagnée. Mais si *Boufflers* n'eût consenti à être son Aide de camp, la France étoit perdue : le courage soutient la patrie : mais c'est la vertu qui la sauve.

Les

† „ Ce sont deux impostures, dit M. De V. Tom. VI. p. 29. „Ce Général avoit reçu un „ coup de carabine au-dessous du genou, qui lui „ fracassa l'os, & qui le fit boiter toute sa vie. „

Les Alliés accusérent *Villars* de s'être blessé lui-même : & les François dirent, qu'il ne l'étoit que légérement, & qu'il s'étoit trop tôt retiré. Cependant [on l'avoit emporté sans connoissance. Revenu de son évanouïssement, étonné de se trouver dans son lit, croyant encore combattre, il demande des nouvelles de l'Armée, & n'en demande pas de sa blessure. On lui dit que *Bouflers* se retire. A ce mot, ses forces se raniment : il veut remonter à cheval, pour rapporter au camp la victoire qu'il y a laissée.] Il fut si mal, qu'on jugea qu'il falloit lui administrer les Sacremens. On lui proposa de faire cette cérémonie en secret : » Non, dit-il, puisque l'armée n'a pu voir *Villars* mourir » en brave, il est bon qu'elle le voye mourir en Chrétien.

L'ennemi en vouloit à Mons, & le prit. Malgré ce désavantage, la journée de Malplaquet fut glorieuse & utile : elle rétablit la réputation des armes Françoises, déja tombée dans le mépris : elle ôta la crainte à nos troupes, & l'inspira à l'ennemi : elle fit valoir les petites victoires que le Comte du *Bourg*, le Marquis de *Bai*, le Duc de *Noailles* remportérent à Ramersheim, à la Gudina, à Figuiéres.

On

On étoit dans ces triſtes extrémités, où l'eſpérance vit de parcelles de gloire & de bonheur.

CHAPITRE IX.

Propoſitions de paix. Affaires d'Eſpagne.
1710.

LOUIS, après avoir demandé la paix, fut réduit à la mendier, & après l'avoir mendiée, à l'acheter. Il envoya le Maréchal d'*Huxelles* & l'Abbé de *Polignac* à Gertruydenberg, petite ville dont on étoit convenu pour en traiter. Ces deux Plénipotentiaires en auroient fait une avantageuſe, ſi elle avoit été poſſible. La franchiſe du premier étoit tempérée par la douceur & la dextérité du ſecond, le premier homme de ſon ſiècle dans l'art de négocier & de bien dire. D'*Huxelles* préſomtueux & haut repréſentoit bien un Roi, qui au milieu des revers conſervoit ſon ancienne fierté: & *Polignac*, la France demandant grace, mais n'en voulant point à des conditions honteuſes, & eſpérant d'en obtenir encore d'honorables de ſon épée ou de ſon eſprit.

Leur

Leur premiére propoſition fut, que LOUIS abandonneroit & ſon petit-fils & toutes les acquiſitions qu'il avoit faites pendant ſon régne. Les Alliés ſe moquérent de ces offres, & demandérent qu'il arrachât lui-même la Couronne à *Philippe*, & qu'il la mit ſur la tête de l'Archiduc. Les deux Plénipotentiaires offrirent enſuite les bons offices de leur Maître auprès de *Philippe*, pour l'engager à une abdication volontaire, & enfin de l'argent & des troupes pour l'y forcer.

Ce fut alors qu'un bel eſprit Hollandois fit la ſatire, intitulée, *Le Roi de France aux genoux de la Hollande.* C'étoit une parodie d'un Poëme lyrique de la *Volpilliére*, qui avoit pour titre, *La Hollande aux genoux du Roi de France.* On voit dans ces deux piéces à quelle inſolence la proſpérité porte le peuple le plus poli & le plus modéré: car elles rendent au naturel les ſentimens des deux Nations dans les mêmes circonſtances. Mais les Anglois, auſſi mauvais plaiſans que bons ſoldats, furent les plus ardens à inſulter à nos malheurs: leurs gazettes * étoient pleines de prétendues lettres de l'Abbé de *Polignac*, du Marquis de *Torcy*, & ſurtout de Me. de

* Voyez le *Crafisman*.

de *Maintenon*, qu'on ſupoſoit avoir été interceptées. On prêtoit les aveus les plus humilians pour LOUIS XIV, à ceux qui voyoient de plus près ſa fermeté.

Les Alliés furent inflexibles. *Marlborough*, qui ne craignoit que la paix, les excitoit à des demandes qui éterniſoient une guerre où il acquéroit de la gloire, & de l'argent qu'il aimoit encore plus, & qu'il deſtinoit, diſoit-on, à une entrepriſe, chimerique ſi les hommes ne s'achetoient pas. On exigea de LOUIS XIV. que dans l'eſpace de deux mois il détrônât ſeul ſon petit-fils, & qu'il rendit toutes les Provinces dont le Royaume s'étoit agrandi depuis *François I.* Qu'auroit-on exigé, ſi l'on eût pénétré dans le cœur de la France ? Les conférences furent rompues : & la Nation ſe réſolut à répandre encore du ſang, puiſqu'il falloit en répandre encore. Tous les politiques blâmérent les Alliés de leurs propoſitions outrées: l'occaſion d'humilier un peuple dominateur ne ſe préſente pas deux fois. Mais l'Evêque *Burnet* oſa ſoutenir, qu'en conſcience le Roi devoit les accepter : c'étoit à lui à réparer le mal, puiſque c'étoit lui qui l'avoit fait. Cet homme-là trouvoit à toutes les pages de ſon Evangile des ſentences contre LOUIS XIV. En

En Flandre, les François perdirent des Places; & les Alliés, des hommes. Mais en Espagne, la bataille de Sarragosse, gagnée par *Staremberg*, força *Philippe* à quitter Madrid pour la seconde fois. LOUIS avoit retiré ses troupes d'Espagne. Les Ducs de *Vendôme* & de *Noailles* y furent envoyés. Les Grands délibérèrent sur le rang qu'ils donneroient au premier: » Tout » rang m'est bon, leur dit *Vendôme*: je ne » viens point vous disputer le pas: je » viens sauver votre Roi. « A leur arrivée, tout changea de face: les Espagnols aimérent mieux bruler leurs denrées que d'en fournir aux Impériaux: l'Archiduc fut rechassé de Madrid, Balaguier surpris & rasé par *Louvigny*, Brihuega emporté par *Vendôme*, le Lampourdan occupé par le Duc de *Noailles* qui venoit de sauver le Languedoc, & conservé avec les seules troupes qu'il rassembla sur son propre crédit; *Staremberg* battu à Villaviciosa, *Philippe* affermi sur le Trône & en état de s'y soutenir par lui-même.

Pendant que ces choses se passoient, la Cour de France étoit pleine d'intrigues qui pouvoient influer sur les affaires générales. On parloit du mariage de M. le Duc de *Berry*. Le Duc & la Duchesse

 d'*Or*-

d'*Orléans* offroient leur fille : Me. la Duchesse de *Bourgogne* proposoit la Princesse d'Angleterre *, & par amitié pour elle, & par haine pour le Duc d'*Orléans*. Me. de *Maintenon* étoit exposée aux importunités des deux partis, & tâchoit, mais sans succès, de les concilier. La Reine d'Angleterre la conjuroit de former des liens qui assureroient à sa malheureuse famille la protection de la France. Me. de *Maintenon* y étoit portée par tendresse pour elle, par pitié pour la Princesse, par aversion pour Mlle. d'*Orléans*, dont la beauté étoit sans défaut, dont la réputation n'étoit pas sans tache. Mais le bien de l'Etat s'oposoit à ces sentimens. Cette alliance déplaisoit à la Reine *Anne*, avec laquelle on négocioit secrettement, & qu'il falloit ménager : quoique depuis la mort de son fils, elle se livrât au plaisir de se croire

* *Louise-Marie Stuart*, fille de *Jacques II.* morte le 18. Avril 1712. dans sa vingtiéme année. On voit dans un gros libelle, intitulé *la Nouvelle Messaline*, qu'elle étoit fille de la Reine d'Angleterre qui est cette nouvelle *Messaline*, & de LOUIS XIV. Les prétendus amours de ce Roi & de cette Reine y sont détaillés avec une vraisemblance qui tromperoit les plus défians, si l'histoire de la supposition du Prince de *Galles* n'avoit appris de quelles méchancetés l'imagination humaine est capable.

croire un frére †, elle feignoit d'entrer dans les passions de son peuple, & témoignoit son indifférence pour le proscrit en rompant les négociations : la France avoit besoin de l'appui ou de la pitié de toutes les Nations : & ce mariage [auroit irrité] la plus puissante & la plus implacable.

D'un autre côté, Me. la Duchesse de *Bourgogne* plus fidèle aux mouvemens de son cœur, que touchée des raisons d'Etat, vantoit son amie & décrioit sa rivale. Le Duc d'*Orléans* admettoit quelquefois sa fille à ses soupés. Là, malgré tout le respect qu'on doit à la jeunesse, il lui échapoit bien des traits qui s'imprimoient dans l'esprit d'une enfant portée à la coquetterie. Me. de *Marey*, Gouvernante de MADEMOISELLE, gagnoit son amitié par des complaisances, plutôt qu'elle ne la méritoit par sa sévérité. Ces légers écarts,

† La Reine *Anne*, qu'on avoit fait déposer contre la naissance du Prince de *Galles*, se plaignit de cette violence dès qu'elle fut sur le Trône. Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette naissance avoit été prédite par les Jésuites de Rome, qui donnérent une fête au Comte de *Castelmaine*, & un bouquet avec ces deux vers :

Pro natis, Iacobe, genus flos candide regum,
Hos natura tibi si negat, astra dabunt.

carts, M. de *Maintenon* les avoit ſçus : & Me. de *Marey* en avoit été grondée. La Ducheſſe de *Bourgogne* eût bien voulu en inſtruire le Roi & le Duc de *Berry*. Mais le Roi ſe déclara ſi nettement contre la Princeſſe d'Angleterre, qu'il craignit que ſon indiſcrétion ne lui nuiſit à elle-même ſans nuire à ſon ennemi. Déjà, une femme de qualité avoit été menacée d'une diſgrace, pour avoir dit au Chevalier de *St. George*, ſur les ennuis de ſa ſœur enfermée à Chaillot, un mot innocent qu'on avoit rapporté à ce mariage. Le Duc d'*Orléans* voua une haine éternelle à la Ducheſſe de *Bourgogne* : & certain que MADEMOISELLE auroit le Duc de *Berry*, il attendit ſans empreſſement les propoſitions du Roi. Dès que ce mariage fut déclaré, on fut aſſez ſurpris de voir un fils de France épouſer une petite-fille de Me. de *Monteſpan*. Les nôces furent ſans joye. La Ducheſſe de *Bourgogne* fut chargée de conduire la maiſon de ſa belle-ſœur. MADAME, qui depuis diſputa le pas avec aigreur à la Ducheſſe de *Berry*, le lui céda dès-lors ſans murmurer. Etant l'une & l'autre à une porte, » Pouſſez-moi » donc, Madame, lui dit la Ducheſſe : » car de longtems je ne ſçaurai paſſer de- » vant ma grand'mére.

Le

Le Duc d'*Orléans* avoit les plus beaux jours à la Cour de France : & ſon ambition formoit contre lui, à celle d'Eſpagne, une tempête qui le mit à deux doigts du naufrage. *Miguel de Pons* accuſa *Deſlandes* auprès de Me. des *Urſins* de tramer une conſpiration contre *Philippe V.* La Princeſſe des *Urſins* courut chez le Roi, & lui exagéra le péril, la grandeur du crime, les preuves, le nombre des complices. *Deſlandes* eſt arrêté à Colomedo : *Flotte* ſon ami, dans une ville d'Arragon. On trouve dans leurs papiers un long mémoire ſur les moyens d'aſſurer la Couronne au Duc d'*Orléans.* Confrontés avec *Miguel de Pons*, ils nient qu'ils ayent voulu détrôner *Philippe* : ils avouent qu'ils ont cabalé pour le Duc d'*Orléans* contre l'Archiduc. A cette nouvelle, quelques Grands projettent d'enlever de la priſon *Flotte* & *Deslandes*, auxquels les promeſſes ou les menaces peuvent arracher le nom de leurs partiſans. *Grimaldo*, Secretaire d'Etat, en eſt averti. La Princeſſe des *Urſins*, foible & cruelle, eſt effrayée, fait transferer les priſonniers à la Tour de Ségovie, & les plonge dans des cachots ſéparés. Le Duc de *Médina-Celi*, convaincu de favoriſer l'Archiduc, eſt ſoupçonné d'être ven-

du au Duc d'*Orléans*. *Dom Manrique-Lara*, ancien Officier-Général & Menin de la Reine-Mére, eſt conduit en priſon avec un grand éclat. Il avoue qu'il eſt entré dans les vues de *Deſlandes*, & ſoutient que ces vues ſuppoſoient l'abdication volontaire du Roi : en effet, le Mémoire qu'on avoit trouvé dans ſes papiers commençoit par ces mots, *Si* Philippe V. *nous abandonne*. *Antonio de la Villa-Roël* & quelques autres Seigneurs, près d'être arrêtés, ſe jettent entre les bras de l'Archiduc. L'on ne doute plus, que l'objet de la conjuration ne ſoit plûtôt le détrônement de *Philippe*, que l'expulſion de l'Autrichien. On aſſure, que *Deſlandes* devoit aller en Portugal, ſes amis mettre le feu aux quatre coins de Madrid, *Flotte* s'emparer de Lerida, *Villa-Roël* faire ſoulever l'Arragon, & le Duc d'*Orléans* s'échaper de la Cour de France, ſe mettre à la tête de ſon parti, & traiter avec les Puiſſances Maritimes dégoutées de l'Archiduc. Ces bruits volent de bouche en bouche : tout eſt répété, exagéré, cru. En Eſpagne, on ſe défie des récits d'un complot que Me. des *Urſins* a découvert : en France, où l'on n'eſt jamais coupable à demi, le Duc d'*Orléans* eſt accuſé de la plus

plus noire trahiſon : les uns diſent qu'il a voulu démembrer la Monarchie, les autres, l'avoir toute entiére. On ne doute point que ſon Agent & ſes complices n'ayent été déjà tirés à quatre chevaux. On croit qu'il va être lui-même envoyé à la Baſtille. Au milieu des cris de la vérité, mêlés aux menſonges de l'envie, le Duc d'*Orléans*, pénétré de crainte, & plein d'aſſurance, paroit aſſidûment à la Cour, ſe voit déchiré, fui, déteſté, & ne dit pas un mot pour ſa défenſe.

Le Roi, perſuadé que ſon neveu eſt coupable, va ſigner l'ordre de l'arrêter. Me. de *Maintenon*, qui s'eſt impoſé ſilence ſur une affaire ſi délicate & ſi obſcure, fait agir M. [*Deſmarets.*] On repréſente au Roi, qu'on n'a contre le Prince que des dépoſitions vagues; qu'il eſt dangereux d'uſer de précipitation; que la lenteur ne peut être nuiſible. Me. de *Maintenon* ne ſe vanta point de ce ſervice, qu'elle ſe rappelloit ſans doute quand elle diſoit depuis : *Ah ! ſi le Duc d'Orléans ſçavoit tout ce qu'il me doit !* Fidéle à la neutralité qu'elle s'eſt preſcrite, elle répond à la Ducheſſe de *Bourgogne*, qui en ſe déchainant contre l'accuſé veut l'engager à ſe déclarer contre lui; „Le reſpect que je dois

» au neveu du Roi ne me permet pas de » parler ; & à MADAME, qui la conjure de protéger son fils ; » Mon respect pour » *Philippe V.* m'ordonne de me taire. Les amis du Duc d'*Orléans* l'abandonnent. L'Abbé *Dubois* est le seul qui lui reste : il soutient que le projet de détrôner *Philippe* est une calomnie & une chimère : que *Deslandes* n'en vouloit qu'à l'Archiduc : qu'il a cabalé de son pur mouvement : que son seul crime étoit d'avoir déplu à Me. des *Ursins.* Quoi qu'il en soit, le Roi pria son petit-fils d'assoupir cette affaire : [& l'on conserve encore dans la famille de M. *Desmarets* la lettre de remercimens du Duc d'*Orléans* à ce Ministre.]

Cette modération & la réconciliation extérieure entre le Roi d'Espagne & le Duc d'*Orléans* rendroient le fait problématique, si le silence de l'accusé n'étoit l'aveu de sa faute. Jusqu'où alloit cette faute? c'est ce qui est encore incertain. Peut-être n'étoit-il coupable que d'avoir soutenu ses prétentions à l'insçu des deux Rois : peut-être son agent avoit-il passé ses ordres. Mais s'il eût été innocent, n'auroit-il pas désavoué ses amis, demandé que sa conduite fût aprofondie, sollicité, ou l'élargissement, ou la punition de *Flotte*

&

& de *Deslandes* ? auroit-il permis à son oncle de s'entêter de soupçons si déshonorans ? ne se seroit-il pas justifié auprès de lui ? L'homme le moins jaloux de sa réputation eût-il souffert que toute l'Europe le regardât comme un traître ? [Quoi qu'il en soit, le public revint de ses préventions ; mais LOUIS conserva l'aversion que ses premiers soupçons, quoiqu'injustes, lui avoient inspirée.

Cependant un sentiment d'équité l'engagea à prier, quelques mois avant sa mort, *Philippe V.* d'élargir les Conjurés. Il ne vouloit pas laisser divisés les Maîtres de deux Empires unis par le sang & par l'intérêt. Cette priére sembloit alors] un acte de politique [quoi qu'elle fût] un effet de conviction. Il est [pourtant certain] qu'en 1713. il n'étoit pas encore désabusé. Car ayant appris que le Duc d'*Orléans* traversoit un double mariage qu'il avoit projetté entre le Duc de *Bourbon* & Mlle. de *Conti*, & le Prince de *Conti* & Mlle. de *Bourbon*, il l'appella dans son cabinet, & lui dit : » Monsieur, je suis » surpris qu'après vous avoir pardonné une » chose où il alloit de votre vie, vous » ayez l'insolence de cabaler chez moi con» tre moi.

* Le Roi d'Espagne dut aux négociations du Duc de *Noailles* les secours qu'il reçut de France, & à sa constance la prise de Gironne. Cette Ville, que des événemens fortuits avoient délivrée de plusieurs siéges, crut être encore sauvée cette fois par le secours du Ciel. Des pluyes extraordinaires inondérent le camp des assiégeans : quarante-sept escadrons & huit bataillons furent enfermés par les eaux pendant quatre jours, sans pain ni fourrage. Le Duc de *Noailles* lutta contre les élémens. On le conjuroit de lever le siége : il le continua. Un boulet de canon l'aprocha de fort près, au moment qu'il visitoit une batterie dressée contre la Tour Gironelle qui fatiguoit la tranchée. Il dit à *Rigolo* qui commandoit l'artillerie, & qui étoit sourd : „ Entendez-vous cette „ musique ? Je ne prends jamais garde, répondit *Rigolo*, „ à ceux qui viennent : „ je ne fais d'attention qu'à ceux qui vont. Dès que les pluyes furent cessées, la ville basse fut attaquée & emportée d'assaut : trois jours après, la ville haute se rendit par capitulation : & l'Arragon acheva de se soumettre.

Cette action étoit si belle & si importan-

* 1711.

te, la flaterie en pesa les circonstances glorieuses avec tant de complaisance, le Duc de *Noailles* avoit alors si peu d'envieux, il étoit si aimé du Roi, qu'on crut qu'il alloit être Maréchal de France. Mais Me. de *Maintenon* eût ardemment sollicité cette récompense pour son ami, & ne dit mot pour son neveu.

CHAPITRE X.

Négociations. Campagne de Flandres, Congrès d'Utrecht.

1711.

EN FLANDRE, *Marlborough*, gêné par les ordres de la Reine *Anne*, tenta vainement d'attirer *Villars* au combat, & ne prit que Bouchain. Le Ministère de *Wigh* dont il étoit l'ame avoit été chassé par les *Torys*, ses parens renvoyés, sa femme disgraciée. La Nation Angloise commençoit à voir qu'elle soutenoit seule une guerre où elle seule n'avoit rien à gagner. Cependant les Traités étoient précis; il falloit un établissement à l'Archiduc; *Marlborough* avoit encore des amis: les offres de LOUIS XIV. étoient récen-

tes : & la victoire ne l'avoit pas mis en droit de les retracter. La Reine *Anne* fut donc forcée à suivre le sistême établi. Mais son Conseil ne fit plus que par bienséance ce qu'il avoit fait jusqu'alors par passion. L'Angleterre avoit déployé toutes ses forces : elle les ménagea. Elle avoit animé la Ligue : elle se contenta de la seconder. Elle avoit dicté tous les Traités particuliers : elle se moqua du projet d'envahir & de partager la France. La Reine, débarrassée de Miladi *Marlborough* * & livrée à Me. *Masham* secrettement Jacobite, attendit l'occasion de terminer une guerre sur laquelle on avoit allarmé sa conscience. Peut-être aimoit-elle le protecteur de son frére infortuné. Peut-être espéroit-elle que la paix lui fourniroit les moyens de rétablir sur le Trone les *Stuards*, & d'en écarter l'étranger odieux que l'Acte de la succession y appelloit.

† La mort de l'Empereur *Joseph* dénoua cette sanglante tragédie. Il ne laissoit point de mâles : & l'Archiduc *Charles* son frére

* L'Auteur du *Siécle* de LOUIS XIV. attribue cette disgrace à une pique de femmes sur une paire de gants. Voyez-en d'autres causes dans les Mémoires mêmes de Madame *Marlborough*.

† 17. *Avril*.

frére étoit ſon unique héritier. A cette nouvelle, le Duc de Savoye s'enferma trois jours pour méditer ſur le parti qu'il devoit prendre: la Reine *Anne* fut ravie d'un incident qui alloit lui donner la paix: les Princes de l'Empire, malgré l'averſion des vaſſaux pour un Seigneur trop puiſſant, reconnurent l'Archiduc pour Roi d'Eſpagne & pour Empereur: tous les politiques jugérent que l'Europe ne ſouffriroit pas un *Charles-Quint*: les Hollandois, ſoit par cette lenteur à changer de plan, qui eſt un vice attaché aux Républiques, ſoit dans l'eſpérance d'acquérir la Souveraineté des Pays-Bas, promirent à l'Autrichien d'obſerver inviolablement la Grande-Alliance.

Dès que la ſurpriſe eut fait place aux réflexions, les plus cruels ennemis de la France virent que la fortune prenoit ſoin de la relever, & que la politique ne ſouffriroit pas qu'elle fût abatue. L'Archiduc réuniſſoit en ſa perſonne le pouvoir que LOUIS avoit partagé entre ſa famille: l'Archiduc devenoit l'ennemi de l'équilibre Européen: tous les peuples devoient donc s'unir contre ce Monarque univerſel, avec d'autant plus d'ardeur, qu'en armant contre LOUIS XIV. ils avoient combattu pour leur poſtérité, & qu'actuellement ils combat-

battroient pour eux-mêmes. On avoit tué un million d'hommes pour prévenir un événement incertain : & la mort d'un seul amène cet événement.

L'Abbé *Gautier*, qui négocioit ardemment à Londres, fit valoir ces considérations. On prétend, que les Ministres de la Reine *Anne* furent achetés. Mais dans un tems, où la France avoit à peine de quoi nourrir son Roi, où trouver de l'argent pour payer des traîtres de cette importance? * Le mépris que LOUIS XIV. témoigna pour Milord *Bolingbroke* ne prouve point qu'il l'eût eu au nombre de ses pensionnaires : un tel service auroit excité dans ce Prince une reconnoissance, que tous les mépris dûs à la perfidie n'auroient

Rem. de M. De V. Tom. VI p. 53.

* „La Reine *Anne* envoya au mois d'Aoust son „Secretaire d'Etat le Vicomte de *Bolingbroke* consommer la négociation. Le Marquis de *Torcy* „fait un très grand éloge de ce Ministre, & dit „que LOUIS XIV. lui fit l'accueil qu'il lui de„voit. En effet il fut reçu à la Cour comme un „homme qui venoit donner la paix; & lors qu'il „vint à l'Opera, tout le monde se leva pour lui „faire honneur: c'est donc une grande calomnie „de dire: *Le mépris que* LOUIS XIV. *témoigna pour* „Mylord *Bolingbroke ne prouve point qu'il l'ait eu* „*au nombre de ses pensionnaires.*

toient pu empêcher d'éclater. Du reste, à juger de *Bolingbroke* par ses *Mémoires*, il paroit assez capable de tout.

Les Conférences reprises par *Ménager* & par *Prior* aboutirent à des Préliminaires qui n'avoient rien d'avilissant pour la France. Milord *Strafford* les communiqua aux Alliés, qui se plaignirent de cette paix particuliére comme d'une infraction ouverte à l'article de la Grande-Alliance qui n'admettoit qu'une paix générale. Le Ministère Anglois étoit plus sûr de les forcer d'y souscrire, que de persuader à la Nation d'y consentir.

Marlborough, à qui ses intérêts étoient fort chers, & ceux du Genre humain fort indifférens, ne respiroit que la guerre, & soutenoit que cette paix étoit l'opprobre de la Nation. Les clameurs impuissantes de son parti se réduisirent enfin à n'en critiquer que les conditions. Il perdit tous ses Emplois : perte légère après tant de campagnes lucratives & brillantes, & dans ces heureux pays où l'homme est encore quelque chose en dépit du Prince. Le peuple ne regretta point un citoyen dont l'épée lui devenoit inutile, & les conseils pernicieux. Les sages, qui admirent le Héros, mais qui ne plaignent que l'hon-

nête-

nête-homme, se souvinrent, que *Marlborough* avoit été l'ami de *Jacques second* au point d'en favoriser les amours pour Mlle. *Churchil* sa sœur *, & l'avoit plutôt trahi que quitté †: qu'il avoit été disgracié par *Guillaume*, & avoit mérité de l'être : & qu'enfin comblé de biens & d'honneurs par la Reine *Anne*, il avoit toujours cabalé contre elle. [Il savoit apprécier la gloire des Héros. M. de *Chavigny*, aujourdui (1756.) Ambassadeur en Suisse, lui faisant compliment sur ses campagnes de Flandres ; „Vous savez, lui répondit *Marlborough*, „ce que c'est „ que les succès de la guerre : j'ai fait „cent fautes, & vous en avez fait cent „ & une.]

‡ Le Congrès fut indiqué à Utrecht. Tous les Princes, hormis *Philippe V.*, y envoyérent leurs Ministres. On disputa de bagatelles. L'essentiel se traita dans les cabinets de Londres & de Versailles. Les

* De ce commerce nâquit le Maréchal de *Berwick*, Duc de *Fitz-James*.

† Le Roi *Jacques* l'appelloit, *Monsieur est-il possible*, parce que dans le tems que ce Favori songeoit à l'abandonner il exprimoit par ces paroles son étonnement & son indignation contre ceux qui l'abandonnoient.

‡ 1712.

Les hostilités continuérent. Les Impériaux se flatérent qu'une heureuse campagne les porteroit dans le cœur de la France, & que là ils dicteroient les conditions de la paix avec l'Angleterre ou sans elle.

L'invasion dont le Royaume étoit menacé ne permit point aux François de se livrer aux espérances, que leur donnoient des préliminaires qu'une bataille pouvoit anéantir. Déja, Milord *Albemarle* avoit fait une entreprise hardie sur Arras, & brulé les magazins des fauxbourgs : déja le Prince *Eugène* s'étoit emparé du Quesnoi [Les Alliés avoient fait le partage de la France.] Tout Paris étoit consterné. [La Cour se disposoit à se retirer à Chambor.] Le Roi manda le Maréchal de *Villars*, & lui dit : » Vous voyez où nous » en sommes : vaincre ou périr : il faut finir par un coup d'éclat. Cherchez l'ennemi, & livrez-lui bataille. *Villars* lui dit avec émotion ; » Mais, Sire, c'est » votre derniére armée ! N'importe, reprend le Roi. » Je n'exige pas que vous » battiez l'ennemi : mais je veux que vous » l'attaquiez. Si la bataille est perdue, » vous me l'écrirez, & à moi seul : vous » ordonnerez au courier de ne voir que » *Blouin.* « *Villars* écoute, & ne sçait où

où tend ce discours. » Je monterai à cheval, ajoute le Roi; je passerai par Paris, votre lettre à la main; je connois le François; je vous ménerai quatre cent mille hommes; & je m'ensevelirai avec eux sous les débris de la Monarchie. « Ces paroles, où se peignoit toute l'ame de LOUIS, pénétrérent d'admiration le Maréchal de *Villars*, qui se plaisoit à les répéter, & qui les rappella dans son discours de réception à l'Académie. †

Le Prince *Eugène* assiégeoit Landrecie, & tiroit de Marchiennes ses convois protégés par son camp de Denain. Le Duc d'*Ormond* qui avoit succédé à *Marlborough* sépara ses troupes de celles des Alliés: on publia une suspension d'armes de deux mois entre l'Angleterre & la France: & Dunkerque fut consigné aux Anglois. Cet incident ranima les François & découragea les Impériaux.

Le Maréchal de *Montesquiou* proposa de marcher vers Chatillon-sur-Sambre, pour donner le change au Prince *Eugène* en

† Le Roi se promenant avec quelques Seigneurs, qui alloient partir pour l'armée; » Si vous êtes battus, leur dit-il, j'irai vous secourir: j'ai l'honneur d'être le plus ancien soldat de mon Royaume. Et le meilleur, ajouta le Marquis d'*Antin*.

en menaçant le camp de Landrecie. *Villars* rejetta ce conſeil avec dédain, & le ſuivit avec exactitude. On prit toutes les meſures pour donner une fauſſe allarme au Prince *Eugène*. *Eugène* trompé fut battu, Denain forcé, Marchiennes pris, Landrecie délivré. St. Amand, Douay, le Quênoy, Bouchain ſe rendirent, & nous coutérent moins qu'ils n'avoient couté à l'ennemi.

Les Courtiſans, cette fois juſtes par envie, attribuérent avec tous les gens de guerre à *Monteſquiou* la gloire de cette campagne. *Villars*, outré qu'on lui ravît la plus belle action de ſa vie, ſoutint que ſon rival n'avoit été que le confident & le Miniſtre d'un projet dont on le diſoit l'auteur. Le Roi le voyant arriver dans les jardins de Marly alla au-devant de lui avec empreſſement, l'embraſſa, & lui dit; » On ne peut être plus content » de vous que je le ſuis: vous venez de ſau» ver la France. Au moins, Meſſieurs, » vous l'entendez, « dit *Villars* en ſe tournant vers les Courtiſans. *

Les

Rem. de Mr. De V. Tom. VI. p. 50.

* » Ce conte raporté dans cette occaſion feroit » tort à un homme qui venoit de rendre de ſi grands » ſer-

Les Plénipotentiaires François ne parlérent plus en ſupplians ; & quelques conférences conciliérent les intérêts oppoſés de tant de Princes divers. La Princeſſe des *Urſins* retarda la ſignature des Traités : elle demandoit qu'on lui donnât en toute Souveraineté pour elle & pour ſes héritiers une terre de cent mille livres de rente dans le Duché de Luxembourg. Le Roi d'Eſpagne ne cédoit les Pays-Bas qu'à cette condition. L'Angleterre acceptoit cet article : la Hollande alloit y conſentir. Me. de *Maintenon*, qui ne ſoupiroit qu'après la paix, engagea la Princeſſe des *Urſins* à ſe déſiſter d'une prétention qui l'éloignoit.

Tous ces différens Traités furent diſcutés avec tant de négligence, & exprimés avec

» ſervices. Ce n'eſt pas dans ces momens de gloi-
» re, qu'on fait ainſi remarquer aux Courtiſans que
» le Roi eſt content. Cette anecdote défigurée eſt
» de l'année 1711. Le Roi lui avoit ordonné de
» ne point attaquer le Duc de *Marlborough*. Les
» Anglois prirent Bouchain. On murmuroit contre
» le Maréchal de *Villars*. Ce fut après cette cam-
» pagne de 1711. que le Roi lui dit qu'il étoit con-
» tent, & c'eſt alors qu'il pouvoit convenir à un
» Général d'impoſer ſilence aux reproches des Cour-
» tiſans, en leur diſant que ſon Souverain étoit ſa-
» tisfait de ſa conduite, quoique malheureuſe.

avec si peu de précision, que les actes de cette pacification sont aujourdhui le flambeau de la guerre.

L'Empereur se plaignit de ses Alliés, qui les avoient signés sans lui. Il persista, encore une année, à demander avec *modération* toute la Monarchie Espagnole. Me. de *Maintenon*, voyant le Roi affligé de la continuation de la guerre, lui dit que ce n'étoit rien en comparaison de celle qu'on venoit d'avoir avec toute l'Europe. » Ce n'est pas » la guerre qui m'afflige, répondit le Roi : » c'est la misére des peuples.

* Le Traité de Rastadt mit fin aux hostilités. Le Roi voulant témoigner à la Maréchale de *Villars* combien il étoit content de son mari qui l'avoit signé, lui dit, » Madame, voilà le comble. « Les étrangers étoient ravis de l'harmonie qu'ils voyoient entre le Monarque & les sujets. Un Anglois disoit : » J'aimerois ce Roi-là, » si je pouvois en aimer un.

* *6. Mars* 1714.

LIVRE QUATORZIEME.

IL FAUT abſolument que le François ſe batte toujours, ſoit pour la gloire, ſoit pour la Religion. Quand l'ambition laiſſe reſpirer le peuple, le zèle ſe hâte de lui ravir ces momens de tranquillité. Ainſi les avides & aveugles humains, au-lieu de vivre heureux ſur la Terre, paſſent leurs jours à s'en diſputer quelques morceaux, ou ſe ſervent, pour s'aſſommer, du bâton que Dieu leur a donné pour ſe conduire. Tandis que les Anglois donnoient la paix à la France, les Prêtres la déchiroient par une guerre qui dure encore. Je vai rendre compte de ces démêlés théologiques, que la politique a rendus intéreſſans, parce qu'au lieu de les mépriſer elle a voulu les aſſoupir. Si quelqu'un peut en parler avec impartialité, c'eſt ſans doute celui

Qui ſorti d'Iſraël,

N'invoque ni Baal, ni le Dieu d'Iſmaël.

CHA-

CHAPITRE PREMIER.

Mort du P. de la Chaize. Le P. Tellier.

LES Janféniftes, fouvent condamnés par l'Eglife, avoient échappé à tous les foudres lancés contre eux. N'ofant fe féparer du St. Siége, mais ne voulant pas s'y foumettre, ils avoient reçu toutes les Bulles & les avoient toutes éludées. Leurs diftinctions, entre le fens hérétique & le fens orthodoxe, entre l'erreur de fait & l'erreur de droit, avoient produit ce filence refpectueux, qu'un Pape moins ami de la vérité que de la paix avoit ordonné. Ce filence fut rompu par les deux partis, & condamné par *Clément XI.*

Un Prêtre, nommé *Quefnel*, réfugié en Hollande, & déferteur de la Congrégation de l'Oratoire, difciple de *St. Cyran* & d'*Arnauld*, fit imprimer le Nouveau Teftament avec des réfléxions morales. Plufieurs Evêques l'aprouvérent. *Innocent XII* même, à qui il fut dénoncé, n'y vit point de Janfénifme. Le Cardinal de *Noailles* invita par un Mandement tout fon Diocèfe à le lire. [Il le propofe aux fidéles com-

comme le pain des forts & le lait des foibles.] Les Jésuites voyant qu'on en multiplioit les éditions, soupçonnérent le livre de contenir un poison caché. C'en étoit déja un visible, aux yeux de quelques Ultramontains, que l'Ecriture Sainte mise ainsi à la portée de tout le monde. Ces bonnes gens croyoient fort dangereux les Livres que Dieu a faits.

L'Evêque de Chartres, quoiqu'il eût permis à Me. de *Maintenon* de les lire, vit tout *Jansenius* dans *Quesnel*, & décria les *Réfléxions Morales.* Il conjura le Cardinal de *Noailles* de corriger son Mandement. L'Archevêque de Paris le remercia de son conseil, & n'en profita point. Le grand *Bossuet* avoit souvent recommandé la lecture du Testament de *Quesnel.* Mais soit qu'il en prévit la condamnation, soit qu'il reconnut sa méprise, il solicita le Cardinal de retracter son Mandement, ou de corriger le livre.

Me. de *Maintenon* allarmée l'en pressa vivement. Du reste, elle ne s'étoit encore déclarée ni pour ni contre les Jansénistes: & elle répondoit aux deux partis qui s'efforçoient de la gagner, "*Je ne* "*suis que Papiste.* C'étoit bien assez.

Bossuet, craignant qu'une rétractation for-

formelle ne coutât trop à l'amour-propre du Cardinal, lui propoſa de mettre à la tête du livre une préface explicative ſur certaines propoſitions. L'Archevêque approuva cet expédient: & *Boſſuet* fit la préface, qui fut envoyée à *Queſnel.* Ce Religieux, flatté de la déférence de *Noailles*, & outré de la critique de Mr. de *Meaux*, répondit fiérement que ſon livre n'avoit pas beſoin de correction. Cependant le Cardinal en corrigea quelques ſillabes. L'Evêque de Chartres, [qui voyoit de loin les héréſies,] lui prédit que Rome le condamneroit en entier.

A dire vrai ce Livre ne fut que le prétexte des diviſions: ſi *Noailles* eût flétri le P. *Queſnel*, ſes ennemis lui en auroient bientôt trouvé un autre. Le Janſéniſme eſt bien un être réel: mais pour ce Prélat, ce n'étoit qu'une héréſie de Cour. S'il fût reſté à Châlons, ou s'il eût permis aux Jéſuites de le gouverner à Paris, il eût été très orthodoxe.

* Quelques Théologiens demandent au Pape la condamnation des *Réflexions morales.* Sa Sainteté la leur accorde avec beaucoup de complaiſance. Ces cenſures vagues ſont mépriſées en France. Les

* 1708.

Janféniftes jugent celle-ci ridicule, & les Moliniftes infuffifante. De-là, de vives altercations: & les Prêtres au-lieu d'exécuter le Teftament de Jefus-Chrift difputent fans charité fur celui de *Quefnel*.

Le P. de *la Chaize*, accablé d'années & trop voifin du tombeau pour haïr quelqu'un fortement, laiffa le Cardinal en paix; mais les deux partis firent de grandes brigues pour donner un Confeffeur au Roi. Parmi le Clergé, ceux qui devoient tout aux Jéfuites fouhaitoient fort d'être délivrés du joug que leur impofoit la reconnoiffance: ceux qui ne leur devoient rien crioient contre la tyrannie d'un corps qui exigeoit un entier dévouement; „Tout ce „qui s'oppofe, difoient-ils, à l'ambition „de la Compagnie eft fufpect, écarté, „opprimé: fi le Prince a pour Confeffeur „un Prêtre féculier, il n'a que les defirs „d'un feul homme à fatisfaire: s'il prend „un Religieux, il eft affailli des prétentions d'un Ordre entier, de tous les par„ticuliers qui le compofent, de tous les „étrangers qui le favorifent: & de tous les „Ordres il n'en eft pas de plus attentif à „fon aggrandiffement que celui des Jéfui„tes: ils ont envahi tous les Collèges & la „plupart des Séminaires; ils font dévoués

„au

» au Pape : maitres des Bénéfices, ils le
» ſont néceſſairement de l'Egliſe & des
» dogmes.

Leurs partiſans répondoient, qu'un Religieux qui avoit renoncé au monde étoit préférable à un Prêtre qui auroit autant d'amis que l'Ordre régulier le plus étendu avoit de membres : que depuis le P. *Coton* l'Egliſe Gallicane avoit été bien gouvernée & garantie d'erreurs : que parmi les Religieux les Jéſuites ſeuls ſe diſtinguoient par un ſçavoir utile : que laiſſant aux Dominicains leur barbare ſcholaſtique, aux Bénédictins leurs doctes & peſantes compilations, aux Franciſcains leur ſuperſtitieuſe ignorance, à tous les autres leur ſainte oiſiveté, ils s'étoient emparés de tous les avantages qui pouvoient ſervir à la conduite des hommes : qu'eux ſeuls excelloient dans les lettres, dans la ſcience des mœurs, dans l'art de la chaire, dans la direction des conſciences : que leur ambition n'étoit point un vice de l'ordre, mais de l'humanité : qu'un Capucin maitre de la feuille ſeroit auſſi ambitieux : & qu'en un mot, les hérétiques ſeuls les avoient haïs.

* Me. de *Maintenon* panchoit pour un

* *Janv.* 1709.

Prêtre séculier. Mais l'affection pour les Jésuites étoit si [bien établie] dans [le cœur du Roi,] qu'elle écoutoit comme d'édifiantes inutilités tout ce que le Cardinal de *Noailles* lui disoit contre eux. Cependant le P. *de la Chaize* se préparoit à la mort. Le Roi lui demanda son avis sur le choix d'un successeur. L'agonisant écrivit sur un papier le nom de trois ou quatre Péres de sa Compagnie. Me. de *Maintenon* envoya ce billet à l'Evêque de Chartres, avec ordre d'en conférer avec *la Chetardie* Curé de St. Sulpice. Le Roi, leur disoit-elle, veut un homme de peu de naissance, d'un esprit ferme, qui ne soit ni occupé de sa famille, ni asservi aux circonspections humaines.

Or, en ce tems-là, il y avoit à Paris un homme, né à Vire en Basse-Normandie, fils d'un Procureur, Auteur d'un livre dangereux en faveur des Chrétiens Chinois, plus propre à l'intrigue qu'à l'étude, ardent ennemi des Jansénistes, leur dénonciateur auprès du Pére de *la Chaize*, inventeur de la fourberie de Douay si ressemblante à une perfidie, instruit de tout par ses émissaires répandus dans les Colléges & dans les Universités, aussi attentif à cacher ses menées qu'à les faire réussir,

ſir, à peine connu, quoique depuis vingt ans il inquiétat tout le Royaume; & par malheur Jéſuite.

Ce fut à cet homme dangereux & turbulent, qu'on donna le poſte qui demandoit l'homme le plus vertueux & le plus pacifique. Il étoit ſur la liſte du P. de *la Chaize*, qui avoit voulu le mettre le dernier de tous, & qui l'avoit mis le premier par l'adreſſe de celui qui conduiſoit ſa main. Le Roi, Me. de *Maintenon*, l'Evêque de Chartres, le Curé de St. Sulpice lui donnérent leur voix; le Roi, parce que ce nom fut le premier qui frappa ſes yeux; Me. de *Maintenon*, parce qu'on lui dit qu'il avoit acquis du crédit dans ſa Societé par ſon ſçavoir, & de la conſidération dans le Monde par ſa politeſſe; l'Evêque de Chartres, dans la pieuſe eſpérance que *Noailles* à ſon gré trop ménagé ſeroit enfin pouſſé vivement; le Curé, par complaiſance pour les trois autres. Comment quatre perſonnes ſi ſages, croyant choiſir un Saint, choiſirent-elles un boute-feu?

Le P. *Tellier*, c'étoit ſon nom, étoit alors Provincial de Paris. Il traitoit les ſujets de ſon petit Empire, comme il traita depuis les Janſéniſtes. Ce n'étoient qu'accuſations, informations, ſignatures,

 me-

menaces, coups d'autorité, perſécutions. Auſſi tous les Jéſuites furent-ils charmés de ſon élévation, qui les délivroit d'un Tyran, dont l'ingénieuſe cruauté s'exerceroit utilement contre les ennemis de l'Egliſe.

Le nouveau Secretaire d'Etat choiſit un Conſeil qui lui reſſembloit. Les Péres *Doucin*, *Lallemand*, & *Daniel*, tous trois Normands comme lui, en furent les Chefs: & tout ce qu'il y avoit d'intriguant, de ruſé, de remuant dans la Société, y fut admis à proportion de ſes talens. Leurs confréres répandus dans le Royaume les inſtruiſoient de tout. Ce Conſeil Monachal étoit le dépoſitaire de toutes les informations faites ſecrettement, & le Juge de tous les Eccléſiaſtiques de France. Le P. de *la Chaize* n'avoit rien imaginé de pareil: ſes confidens étoient d'un caractère modéré: il avoit écarté les Janſéniſtes, [& les avoit rarement perſécutés:] mais le P. *Tellier* établit une Inquiſition, ſuivit un plan d'intrigues & de violence, &, avec moins de crédit que lui, eut mille fois plus de pouvoir.

CHAPITRE II.

Commencemens des affaires de l'Eglise.

LE Cardinal de *Noailles* étoit son ennemi personnel : il l'avoit empêché de mettre son nom à une traduction du Nouveau Testament. Le P. *Tellier* lui porta quelques coups, qui furent parés par Me. de *Maintenon*. Le Cardinal, soit par piété, soit par ressentiment, l'accusa de vendre les Bénéfices. Le Confesseur répondit au Roi, »Je consens d'être brulé vif, si l'accusation est prouvée ; mais »le Cardinal le sera, si elle ne l'est point.

Bissy, Evêque de Meaux, & le Théologien de la Cour, tenta de les réconcilier. Le Jésuite répondit, qu'il falloit absolument que l'un des deux perdit sa place. Le Cardinal n'ignora point cet emportement : il dit à quelqu'un qui prétendoit que les Jésuites étoient capables de tout, »Hé non, car je vis encore.

Pour le perdre, il falloit le faire hérétique. On connoissoit la délicatesse de sa conscience, sa soumission pour l'Eglise, & son attachement à la vérité. On tria donc,

parmi les Réflexions de *Quesnel*, les plus pieuses, les plus apostoliques, en un mot celles qu'il ne pouvoit proscrire sans se déshonorer. Mais pour les dénoncer au Pape, il falloit faire agir le Roi : & pour faire agir le Roi, il falloit engager les Prélats à le supplier d'être le délateur de *Quesnel.* Les complaisans Evêques de la Rochelle, de Luçon, & de Gap firent des Mandemens contre les *Réfléxions Morales*; leurs neveux Séminaristes à St. Sulpice, [furent accusés de les avoir affichés] par tout Paris, & même à la porte de l'Archevêché.

Le Cardinal chassa du Séminaire ces Abbés séditieux. Les trois Evêques portérent leurs plaintes au Roi, & lui déférérent le Livre & celui qui le soutenoit. Cette lettre étoit un libelle. Elle fut rendue publique. Presque toutes les Communautés de Paris se joignirent au Chapitre de Notre-Dame pour témoigner leur indignation à leur Archevêque. Le Roi, qui haïssoit l'erreur, mais qui n'aimoit pas les mauvais procédés, fut choqué de l'animosité des trois Evêques. Le Cardinal lui demanda justice. Le Roi la lui promit. Les Jansénistes, qui obsédoient l'Archevêque, l'engagérent à supprimer par un Mandement

ceux

ceux qu'on avoit faits contre lui. Le Roi en fut si mécontent, qu'il lui fit écrire de ne point attendre de justice, puisqu'il se l'étoit faite lui-même.

Le Cardinal répondit, qu'il falloit distinguer l'injure faite à sa personne, de l'injure faite à la vérité par les Mandemens des Evêques : qu'il avoit vengé celle-ci qui ne pouvoit l'être par le Prince : & que c'étoit au Prince à venger l'autre. Me. de *Maintenon*, à qui le P. *Tellier* avoit donné cette distinction comme captieuse & illusoire, comprit enfin qu'un Evêque a droit de faire dans son Diocèse toutes sorte de Mandemens, sans perdre celui d'être défendu par les Loix contre les outrages personnels. Les Libraires de Paris présenterent requête au Chancelier contre l'attentat de certains Prélats [de Province], qui venoient décrier un Testament, le meilleur effet de leur commerce.

Le Roi, craignant que cette querelle n'eût des suites, chargea M. le Dauphin de réconcilier les deux parties. Ce Prince pieux voulut bien être leur arbitre & reçut tous leurs mémoires. Il emprunta les lumiéres de l'Archevêque de Bourdeaux & de *la Chetardie*, qui passoient pour neutres & qui ne l'étoient guere. Ce der-

nier avoit la confiance de Me. de *Maintenon*, depuis la mort de M. de *Chartres*. Mais ſon indiſcrétion la lui fit perdre. Me. de *Maintenon* n'eut plus de Directeur. Si le Roi l'avoit imitée, la France eût joui de la paix.

Tandis que M. le Dauphin écoutoit M. de Meaux, qui prétendoit que l'Archevêque de Paris devoit ſupprimer ſon Mandement, M. de *Bourdeaux* qui ſoutenoit que ce Mandement n'attentoit point à l'autorité épiſcopale, *la Chetardie* qui vouloit que les offenſeurs fuſſent punis, pourvû que l'offenſé condamnât ſolemnellement *Janſenius*, M. de *Cambrai* qui foudroyoit dans toutes ſes lettres les fauteurs de *Queſnel*, on répandoit dans tout le Royaume une défenſe des *Réfléxions Morales* par feu M. *Boſſuet*. Cette apologie étoit ſolide & vigoureuſe. Les Jéſuites en furent conſternés. *Boſſuet* étoit devenu l'Egliſe même : & *Queſnel* ne pouvoit plus être un hérétique. Heureuſement l'éditeur, neveu du Pére de l'Egliſe, étoit bon Janſéniſte : il fut accuſé d'être l'auteur du Livre attribué à ſon oncle. Ceux qui ſçavoient le mépris du grand *Boſſuet* pour l'Oratorien n'en doutérent pas. La fraude pieuſe devint publique & indi-

indigna les honnêtes gens: il falloit que les *Quesnellistes* se défiassent de la raison & de la vérité, puisqu'ils recouroient à l'autorité & au mensonge.

Enfin, on dressa un projet de conciliation. Il consistoit à renvoyer l'examen des Mandemens des trois Evêques à leurs Métropolitains: & si ceux-ci condamnoient [ces Mandemens], à écrire une lettre d'excuses & de complimens au Cardinal qui préliminairement révoqueroit le sien. Ces conditions étoient dures. Le Cardinal n'y fit aucune réponse. M. le Dauphin, ayant recueilli les voix de son Conseil, l'assura d'une pleine satisfaction de la part des Evêques, pourvu qu'il retractât lui-même l'approbation donnée au Testament de *Quesnel.* Ce jugement étoit évidemment dicté par le P. *Tellier.* Il s'agissoit de flétrir le libelle, & non de condamner une erreur. Il étoit injuste & peut-être honteux de se prévaloir de la sensibilité d'un Prélat pour lui arracher un désaveu & pour tyranniser sa conscience. Mais aussi pourquoi *Noailles* s'étoit-il adressé au Roi, au lieu de se plaindre au Parlement, qui auroit condamné au feu les libelles de ses ennemis? Quiconque invoque l'autorité suprême partout où il y a

des loix renonce à la protection & à la pitié du public.

CHAPITRE III.

Intrigue dévoilée & impunie.

LE P. *Tellier* ne paroissoit point dans cette querelle, qu'il conduisoit à son gré. Il tramoit un complot plus important. Il donnoit ordre aux Evêques de dénoncer au Roi le Cardinal de *Noailles* & *Quesnel.* Une lettre de l'Abbé *Bochart de Saron* découvrit tout le mistère. Cet Abbé, ci-devant Jésuite, actuellement espion du Pére Confesseur, écrivit à son oncle Evêque de Clermont, que le Livre de *Quesnel* seroit proscrit: que le P. *Tellier* rassembloit de tous côtés des lettres des Evêques au Roi contre le Cardinal: qu'il en avoit déja trente: qu'il lui avoit dit que dans huit jours il en auroit autant: que le secret étoit promis à tous ceux qui se prêteroient à cette conjuration: qu'il le prioit d'en signer un dont il lui envoyoit le modèle. Ce modèle étoit une invective contre le Cardinal de *Noailles* & contre la mauvaise doctrine.

Ces

Ces piéces, mises à la poste, en furent tirées par un des émissaires du Cardinal à qui l'Abbé *Bochart* étoit déja suspect.

Ce Prélat déposa aux Greffes de l'Officialité les originaux, & en envoya des copies au Roi, à M. le Dauphin, à Me. de *Maintenon*. Les deux derniers ne purent contenir leur indignation. Le Roi ne laissa point pénétrer ses sentimens, soit qu'il méditât quelque coup éclatant, soit qu'il fût dans la confidence de ces lettres.

Dès qu'elles furent répandues, tout ce qui avoit de l'honneur & de la piété se déchaîna contre les abominables artifices de cette cabale. Les Evêques se plaignirent d'être réduits à l'unique fonction de signer des Mandemens tout faits, eux que Jésus-Christ avoit établis les seuls Juges de la doctrine. Les Huguenots se souvinrent de *ce St. Esprit qui arrivoit toutes les semaines dans une malle aux Péres du Concile de Trente.* » Voilà, dirent les libertins, » voilà la Religion: il faut des alimens » à la crédulité humaine : jamais notre foi » ne sera complette : tous les jours, quel» que dogme nouveau : & ces dogmes, » comment les fait-on? en dictant à nos Ju» ges leur opinion : les *Réflexions Morales* » ne peuvent être orthodoxes, puisque ce-

» lui

» lui qui nomme aux Evêchés ordonne aux
» Evêques de les déclarer hérétiques : au-
» trefois l'infaillibilité étoit dans le Conci-
» le : aujourdhui elle eſt dans le Pape: de-
» main elle ſera dans les Jéſuites, & circu-
» lera de parti en parti juſqu'à la fin des ſiè-
» cles.

Les Janſéniſtes éclatérent encore plus violemment. » Nous ne manquerons pas » d'héréſies, s'écrioient-ils, tant que les » ennemis de *S. Auguſtin* auront des *Tel-* » *liers*, des *Bocharts*, des Evêques de Cler- » mont : & ils en auront toujours : les Jé- » ſuites ne peuvent plus nier leurs projets » d'ambition & d'indépendance : ils ſont » trahis par eux-mêmes: ils diviſent l'Epiſ- » copat pour s'en rendre les maîtres: ils ſe » jouent du Roi: ils abuſent de ſa Religion: » & peut-être le font-ils complice des ini- » quités qu'ils projettent, en allarmant ſa » conſcience ſur des erreurs qui n'exiſtent » pas.

Perſonne ne douta que le P. *Tellier* ne fût chaſſé. Parmi les Jéſuites, quelques-uns avoient honte de l'être : la plupart convenoient que le Pére Confeſſeur, qui avoit, un mois auparavant, pris Dieu à témoin de ſa neutralité dans les différends des trois Evêques, devoit faire pénitence d'a-

voir

voir manqué aux premiers devoirs de la Religion & de la probité. D'autres disoient froidement, que le crime de *Tellier* étoit respectable; qu'il n'apartenoit qu'aux ames, comme la sienne, dévorées du zèle de la maison de Dieu, de sacrifier à la vérité leur réputation & leur conscience: que le Jansénisme, qui travailloit sans cesse sous terre, ne pouvoit être détruit, s'il n'étoit sourdement contreminé: qu'il étoit fort heureux pour l'Eglise de France, qu'un seul Prêtre eût du zèle & de l'habileté pour tous: enfin que les Evêques étoient trop occupés de leurs plaisirs pour pouvoir s'occuper à composer des Mandemens. [Un plaisant répandit une estampe, où l'on voyoit un carosse rempli de Jésuites, attelé à six chevaux fougueux, mené par le P. *Tellier* & le P. de *la Rue* à la portiére, criant; »Hé! »mon Pére, vous nous versez.]

Le P. *Tellier* fut trois ou quatre jours en proie aux plus cruelles inquiétudes. Il voyoit au Roi cet air sombre, le prélude des disgraces. Pour détourner l'orage qui le menaçoit, il obtint de l'Abbé *Bochart* de prendre sur lui toute la noirceur de cette intrigue odieuse. L'Abbé complaisant lui écrivit une lettre, dans laquelle

dés-

déſavouant les principaux traits de l'interceptée, il ſe déclaroit [lui-même] fourbe & parjure. Le P. *Tellier*, ſans doute aveuglé par ſon crime, porte au Roi cette piéce concertée, qui confrontée avec l'autre le charge au lieu de le juſtifier *. Le Roi, encore plus aveugle que ſon Confeſſeur, commence à douter ſi le Jéſuite eſt innocent ou coupable. L'Evêque de Meaux, à qui l'on a promis de riches Abbayes, ſi l'on n'eſt point exilé, ſurvient fort à propos, & dit que l'Abbé *Bochart* eſt un pieux étourdi, qui a mêlé dans ſa lettre à ſon oncle le Révérend Pére *Tellier* pour donner plus d'activité au zéle du vieillard. Le viſage du Roi devint calme & ſerein: il n'aimoit pas à changer de confident: la haine contre le Janſéniſme étoit, à ſes yeux, une vertu qui rachetoit bien des péchés: il croyoit *Tellier* un de ſes plus fidéles ſerviteurs: enfin il ſouhaitoit de ne le pas trouver criminel: & à cet âge, on eſt ſi crédule quoique ſi défiant! M. le Dauphin feignit de penſer comme ſon grand-pére: ſon indignation contre le P. *Tellier* s'évanouït avec les

[* Un ſavant Medecin a actuellement entre les mains la lettre à l'Evêque de Clermont, minutée par le P. *Tellier*.]

les clameurs publiques. Les Courtiſans, qui ſeuls pouvoient réveiller le Roi, étoient trop accoutumés à voir l'intrigue conduire tout, pour être longtems ſurpris de celle du Jéſuite.

Et Me. de *Maintenon*? Elle ſe tut. Le Confeſſeur lui parut ſi bien enraciné dans l'eſprit du Roi, qu'elle crut impoſſible de l'en arracher. Peut-être craignit-elle cet homme féroce & puiſſant: peut-être imagina-t-elle que ſi ſa place étoit donnée à un autre, le ſchiſme étoit inévitable. Quoi qu'il en ſoit, elle abandonna ſon ami: & [le Janſeniſme] ne lui pardonnera pas cette foibleſſe. Elle eût dû laiſſer à Dieu le ſoin de protéger ſon Egliſe, & donner au Roi un Confeſſeur plus ſage. Ce n'étoit point à elle à juger, ſi le Cardinal étoit, ou n'étoit pas dans l'erreur, ſi la Religion avoit, ou n'avoit pas beſoin que des Evêques ſe liguaſſent contre lui. Mais il lui étoit permis de parler ouvertement contre les mauvais procédés, de montrer au Roi une cabale formée pour perdre un Archevêque reſpectable par la ſainteté de ſes mœurs, de lui repréſenter combien il étoit avili par cette exceſſive confiance en un homme ſi mépriſé. Lorſqu'elle concourut depuis au projet de la dégradation de *Noail-*

Noaillles, elle ſuivit les mouvemens de ſa conſcience, qui l'exhortoit à rompre avec un Prélat rebelle à l'autorité de l'Egliſe. Mais quand elle le laiſſa opprimer par un factieux, elle fut infidèle aux ſacrés devoirs de l'amitié qui l'invitoient à ſe déclarer contre l'oppreſſeur. Elle gémit, elle pria Dieu : mais qu'eſt-ce que des larmes ſecrettes & des priéres ferventes, où il faut de la fermeté & des ſervices ? Quant au fonds du démêlé, toutes les probabilités étoient encore pour le Cardinal. Si *Tellier* eût eu une bonne cauſe, auroit-il corrompu ſes Juges ?

CHAPITRE IV.

Les Jéſuites ſont privés des pouvoirs.

LE CARDINAL de *Noailles*, encore plus étonné de l'indifference du Roi pour les écrits interceptés, qu'il ne l'avoit été de la méchanceté des écrits mêmes, crut devoir à ſa dignité & à l'Egliſe une vengeance éclatante des affronts qu'il avoit reçus. Après avoir conſulté le Seigneur, il écrivit au Roi que ſon ame n'étoit point en ſureté entre les mains du P. *Tellier*, &

& à Me. de *Maintenon*, qu'il la conjuroit par son zèle pour le salut du Roi d'ôter une conscience si précieuse à un homme aussi pervers. Ces deux lettres furent lues & méprisées : le P. *Tellier* venoit de parler au Roi de Jansénisme.

Le Cardinal voyant que ses ennemis triomphoient de l'avilissement où ils l'avoient jetté, résolut d'ôter aux plus séditieux les pouvoirs de prêcher & de confesser. Le P. *Daniel*, Supérieur de la Maison Professe, alla lui en porter des plaintes amères. » Je vous remercie, lui dit l'Archevêque, » vous & vos Péres, » de vos travaux dans mon Diocèse : j'ai » beaucoup d'Ecclésiastiques qui sont sans » occupation, & n'ai nul besoin de vos » troupes auxiliaires. La plupart des Jésuites se réjouirent de cette punition, les uns, parce qu'ils détestoient le P. *Tellier* dont ils appelloient la cabale *le parti des Normands*; les autres, parce qu'ils espéroient que cet événement produiroit des troubles qui augmenteroient leur crédit.

Le P. *Tellier* ne fut point du nombre des réformés : il eut de nouveaux pouvoirs. Cependant le Roi étoit dans de grandes perplexités : il flottoit entre son Archevêque & son Confesseur : il favori-

soit

ſoit celui - ci par goût ; les préſomptions étoient toutes pour celui-là. Il ſouffroit impatiemment qu'un corps qu'il aimoit fût ſi ſenſiblement frappé : il n'oſoit demander grace pour lui au Cardinal.

Me. de *Maintenon* & le Duc d'*Antin*, témoins de ces inquiétudes, le ſollicitérent d'en délivrer [le Roi,] en rendant les pouvoirs aux Jéſuites. Il fut inflexible. Enfin le Roi l'en pria. » Quand il s'eſt » agi, répondit le Cardinal, de choſes » temporelles, d'impoſitions équivalentes » au dixiéme denier, j'ai ſuivi les ordres » de V. M. ; j'ai travaillé le premier à la » ruine du Clergé pour ſauver votre Etat, » & pour ſoutenir votre Trône. Mais au- » jourdui il s'agit des Sacremens, de la » puiſſance des clefs qui m'ont été con- » fiées, [en un mot] de tout ce que la » Religion a de plus auguſte. Il ne vous » eſt permis, Sire, ni de toucher à l'en- » cenſoir ni de me demander compte de » ma conduite. Et s'il faut abſolument » vous déplaire, ou déplaire à Dieu, mon » parti eſt pris depuis longtems. «

Le Roi perſuadé que ni le droit de juger ni la police des choſes ſacrées ne pouvoient lui apartenir, n'inſiſta point ſur le rétabliſſement des Jéſuites : & quoiqu'il ſe fût joué

de

de la conſcience de ſes ſujets, il reſpecta celle de ſon Archevêque. M. le Dauphin étoit ſi pénétré des droits de la puiſſance Eccléſiaſtique, [qu'il dit ſouvent au Cardinal de *Noailles*, » Pour peu qu'une choſe tienne à l'Egliſe, elle n'eſt plus de » notre reſſort. « Ces droits, ſi ſouvent violés, ne le ſeroient plus, ſi ceux qui en ſont les dépoſitaires ceſſoient enfin de recourir à l'autorité civile pour les faire valoir.

Cependant la conduite du Cardinal fut blâmée. Les uns dirent qu'il en avoit trop fait en réformant tant de Jéſuites, & trop peu en tolérant le plus coupable de tous: qu'un homme, plus habile, plus hardi, & même plus ſaint, ſe ſeroit mieux ſervi de ſes avantages en portant bruſquement l'allarme dans la conſcience du Prince: [& que] les ménagemens pour le P. *Tellier* étoient d'un Courtiſan timide. Les autres jugérent, que la punition infligée à la Société étoit trop longue. Mais le Cardinal l'auroit abrégée, s'il n'eût apris qu'on la regardoit comme une vengeance particuliére qu'il devoit ſacrifier au Roi. Un plaiſant lui envoya une requête en faveur des Jéſuites, au nom des vieux pécheurs déſolés des épines dont les Confeſſeurs Jan-

Janſéniſtes ſemoient le chemin du Ciel.

Quoique l'Archevêque fût dans une eſpèce de diſgrace, Me. de *Maintenon* eut un entretien avec lui. Touchée des maux de l'Egliſe, inquiéte de l'avenir, elle oſa lui propoſer de quitter ſa place. Pour le croire ſi détaché du monde, il falloit bien qu'elle y tint peu elle-même. Le Cardinal, qui quelques années auparavant lui avoit offert d'abdiquer, rejetta cette propoſition, & dit que les circonſtances avoient changé: que toute l'Egliſe avoit les yeux ouverts ſur lui; qu'il n'abandonneroit point un poſte, que ſon ennemi ſe hâteroit de donner à quelque Evêque mercenaire: qu'il étoit ſûr de ſa vigilance, & qu'il ne le ſeroit point de celle de ſon ſucceſſeur. Me. de *Maintenon* lui exagéra le crédit du P. *Tellier*. Le Cardinal lui dit, ſans s'émouvoir, qu'il étoit préparé à tout: (*Paratus ſum, & non turbatus*:) qu'il n'eſpéroit rien des hommes: qu'il obéïroit à l'Egliſe: & qu'il auroit déjà défendu la lecture du livre de *Queſnel*, ſi les Jéſuites n'avoient entrepris de l'y forcer en s'érigeant en maîtres des Evêques dont ils n'étoient que les diſciples. Me. de *Maintenon*, craignant que la converſation ne prit un tour d'éclairciſſement déſagréable, la rom-

rompit par quelques propos indifférens. L'Archevêque ſortit, convaincu que ſa perte étoit réſolue, mais qu'elle ne dépendoit pas des hommes.

On eſt ſans doute ſurpris de voir un Roi auſſi juſte que LOUIS XIV. ſacrifier à un Jéſuite un Prélat que l'ancienne Egliſe eût envié à ces derniers tems. Bien des gens crurent qu'en protégeant le P. *Tellier*, il ne protégeoit qu'un confrére. Quelques Hiſtoriens Proteſtans & quelques Janſéniſtes * diſent qu'il étoit [lui-même] Jéſuite. Ils alléguent le témoignage de deux garçons bleus qui aſſiſtérent à l'émiſſion des trois premiers vœux, & d'un Officier de la Chambre qui entendit le Roi prononcer le quatriéme entre les mains de ſon Confeſſeur. Ils diſent auſſi que Me. de *Maintenon* devint fille de la Société. Dès l'année 1696. elle étoit ſoupçonnée de l'être.

Ces faits paroiſſent moins fondés ſur de bonnes preuves, que ſur le beſoin qu'on avoit

* Voyez les Anecdotes ſur la Conſtitution *Unigenitus*, ou *le Journal de l'Abbé Dorſanne*. C'eſt le même ouvrage, mais publié ſous deux titres différens, par la fraude des Libraires & des Janséniſtes de Hollande, ſous celui d'*Anecdotes* il y a trente ans, & ſous celui de *Journal* depuis ſix mois.

avoit d'eux pour expliquer d'autres faits: & voilà comment l'Hiſtoire devient un Roman entre les mains de ceux qui cherchent la cauſe de tout. Parmi les Ordres Religieux, pluſieurs ont des aggrégations: les Laïques y ſont admis. Les aſſociés participent à tous les biens ſpirituels de la Communauté; Dieu applique à ces étrangers les mérites des œuvres des Saints, qui en ont plus qu'il ne leur en faut pour ſe ſauver.

En ce ſens, LOUIS pouvoit bien être Jéſuite; mais il ne fut jamais aſſez ſuperſtitieux ni aſſez foible, pour l'être réellement. Quelque aſcendant que le P. *Tellier* eût ſur ſon eſprit, comment lui eût-il perſuadé que des vœux qu'il ne pouvoit remplir pouvoient être utiles à ſon ſalut, & que ces vœux d'obéiſſance & de pauvreté n'étoient pas incompatibles avec ſa Charge de Roi. On peut aimer les Jéſuites, ſans l'être: ils ont tant de choſes pour eux! On peut les haïr, ſans être Janſéniſte: ils en ont tant contre eux!

CHAPITRE V.

M. le Dauphin & Me. la Dauphine. Leur mort.

M. LE DAUPHIN toujours ami de la paix, ne pouvant l'établir en France, dit au Roi qu'il falloit porter à Rome cette guerre théologique. Les Evêques de Luçon & de la Rochelle priérent le Pape de les juger, & lui déférérent en même tems le livre de *Quesnel*. M. de *Cambray* lui avoit déja envoyé ses observations : & l'accueil que *Clément XI.* leur avoit fait lui promettoit que la foi & la soumission de celui qui avoit combattu le livre des *Maximes* seroit mise à la même épreuve que la sienne. En fait de doctrine, être accusé, c'est presque être condamné. Le Cardinal de *Noailles*, qui prévit l'arrêt, en prévit aussi le danger. Mais il ne s'oposa que foiblement à la demande qu'on fit d'une Bulle qui terminât tous les différends. Il craignit, que le P. *Tellier* ne l'accusât de ne pas croire au Pape, quoique le P. *Tellier* y crût encore moins que lui. Car ce Jésuite ayant fait un mauvais

livre condamné deux fois, en ſoutint toujours la doctrine : & pour le réduire, il fallut explication ſur explication, décret ſur décret : cependant ſes héréſies n'étoient pas de pures bagatelles comme celles de *Queſnel* : il croyoit qu'on pouvoit être à la fois idolâtre & Chrétien.

M. le Dauphin s'occupoit d'affaires plus importantes & plus faciles. En réfléchiſſant ſur les fautes de ſon grand-pére, il en trouva la ſource dans la forme de régie qu'il avoit adoptée. Il ſentit que tous les malheurs de la guerre venoient de l'affoibliſſement de l'Etat, & l'affoibliſſement, de tant d'Edits ruineux auxquels le Parlement n'avoit pû s'opoſer. Il réſolut donc de rendre un jour à ce Corps auguſte ſa premiére liberté, & de multiplier les Conſeils, pour multiplier ſes propres lumiéres. Il étoit difficile d'accorder ces deux projets.

Ce Prince étoit l'eſpoir de la Nation, & Me. la Dauphine, les délices de la Cour. La Religion avoit changé le caractére de l'un †, & corrigé les défauts de l'autre.
Les

† *Voici le témoignage de Me. de* Maintenon *dans une piéce qui ne ſe trouve point dans le recueil de ſes lettres* : Je ne puis mieux, ce me ſemble, vous por-

Les deux époux avoient la plus aveugle confiance en Me. de *Maintenon.* Elle étoit
 la

porter à embrasser généreusement pour le reste de vos jours la pratique d'une vie vraîment Chrétienne, qu'en vous proposant l'exemple de M. le Dauphin. C'est un Prince à peu près de votre âge. Depuis sa premiére Communion, nous avons vû peu à peu disparoitre tous les défauts qui dans son enfance nous donnoient de grandes inquiétudes pour l'avenir. Ses progrès dans la vertu étoient sensibles d'une année à l'autre. D'abord raillé de toute la Cour, il est enfin devenu l'admiration des plus libertins. Après-diné, il s'enferme seul dans son cabinet, & y passe une ou deux heures. Il continue à se faire violence pour détruire entiérement ses défauts. Sa piété l'a tellement métamorphosé, que d'emporté qu'il étoit, il est devenu modéré, doux, complaisant. On diroit que c'est là son caractère, & que la vertu lui est naturelle. Quand il se détermina à s'occuper uniquement de ses devoirs, il commença par renoncer au jeu qu'il aimoit passionnément. Je lui demandai confidemment pourquoi il s'étoit interdit ce plaisir, le plus innocent des plaisirs de la Cour? Il me répondit, qu'il avoit reconnu que le désir du gain lui faisoit aimer le jeu: qu'à la vérité il ne se soucioit pas beaucoup de perdre, mais qu'il sentoit une grande joye de gagner; que sa passion naissoit donc d'un fonds d'avarice; & qu'il étoit impossible que ce qui étoit vicieux dans son principe fût innocent dans ses effets. Madame sa femme, qui connoit combien sa piété est simple malgré l'étendue de son esprit, abuse quelquefois de cette

la dépositaire de leurs peines & de leur joye, l'arbitre de leurs démêlés, le nœud qui les réunissoit dans les petites contra-
rié-

délicatesse de conscience. Car il suffit qu'elle lui dise même en riant, *Si vous faites telle chose, vous serez cause d'un mal : car je me mettrai en colère.* Il est vrai que l'ombre de tromperie lui fait horreur. M'ayant un jour fait une réponse peu sincère, le lendemain il vint me dire ; *Madame, j'eus hier la foiblesse de vous en imposer : je n'ai pu dormir de toute la nuit, ayant ce détour à me reprocher : je viens vous dire ma faute & la vérité.* Quelques-uns le croyent avare : mais les aumônes secrettes & abondantes qu'il fait le justifient assez. Quelques autres croyent que son gouvernement sera austère. Cependant il aime la joye & le plaisir : il s'y livre même quelquefois pour condescendre au gout de Me. la Dauphine. Bien loin que sa vertu le rende insensible aux amusemens de la vie, elles le lui rend plus agréables, au lieu que ceux qui en font leur unique occupation n'en trouvent aucun qui les satisfasse. Ils vont de la promenade à la chasse, de la chasse à la comédie, de la comédie au jeu. Je voudrois que vous les en vissiez revenir. Leur ennui est le meilleur sermon. Vous les verriez avec un visage triste & un ton chagrin se plaindre que rien n'a réussi. La comédie a été mal jouée, l'opéra détestable, on mouroit de chaud à la promenade, les chiens ont mal chassé. Parmi tous ces voluptueux ennuyés, le jeune Prince est le seul gai & content, parce qu'il a employé sa journée à remplir les devoirs qu'il connoit & à s'instruire de ceux qu'il ne connoit pas.

riétés qui survenoient entre eux. Me. la Dauphine aimoit le monde & le jeu. Les coquettes de la Cour s'efforçoient de la ravir à Me. de *Maintenon*. Elles garnissoient les tablettes de la Princesse de livres dangereux, pour lui enseigner du moins la théorie du vice. Me. de *Maintenon* les remplissoit de livres utiles, qui disparoissoient le lendemain. M. le Dauphin, éperdu d'amour, ne pouvoit se résoudre à s'éloigner d'elle un moment. Me. la Dauphine se faisant un amusement de sa jalousie se plaisoit à lui échaper. Des avis donnés à propos & avec tendresse par Me. de *Maintenon*, la rappelloient mieux, que la passion importune de son époux.

Me. de *Maintenon*, en blâmant avec douceur ses légéretés, contribuoit beaucoup au payement des dettes qu'elle faisoit au lansquenet. Elle prévenoit les mécontentemens du grand-pére: & tandis qu'elle apprenoit à la jeune Dauphine à gagner tous les cœurs, elle étoit attentive à lui conserver celui du Roi. Un jour que la Princesse étoit fort inquiéte & fort triste, elle avoua à Me. de *Maintenon* qu'elle devoit une grosse somme, qu'on lui demandoit avec instance. On ne pouvoit en parler au Roi: car, outre que Me. la

Dauphine lui avoit donné un état infidèle de ses dettes, l'argent étoit si rare, le Roi en étoit si économe, qu'il n'entreroit point dans ce nouveau besoin sans accompagner son bienfait de quelque reprimande. Me. de *Maintenon* touchée de la situation de la Princesse emprunte quinze cent pistoles sur sa terre, & prend le reste sur ses épargnes; regrettant peu ce qu'elle ôte à ses héritiers, & beaucoup ce qu'elle ravit à ses pauvres. Le lendemain, Me. la Dauphine trouve dans son cabinet vingt-cinq mille francs & ce billet, „Voilà, Madame, de quoi acquitter vos dettes & soulager votre ame: l'unique reconnoissance „que je vous demande, c'est de ne m'en „pas remercier.

La Princesse renonça enfin au lansquenet: & Me. de *Maintenon* jouïssoit du succès de ses soins. Son éléve étoit sa meilleure amie: & soit qu'elle essayât le personnage de Reine qu'elle devoit bientôt jouer, soit qu'elle se livrât aux charmes d'une societé libre, elle annonçoit à la France les plus beaux jours: „Je sens, disoit-elle, „que mon cœur grandit, à mesure „que la fortune m'élève.“ Non qu'elle fût impatiente de monter sur le Trône: elle n'exprimoit par ces sentimens, que le nou-

nouveau gout qu'elle avoit pour ſes devoirs mieux connus. Auſſi le Roi, loin de craindre ſon ambition, adoroit ſon caractère; charmé de ſa préſence oublioit toutes ſes diſgraces, & voyoit en elle le bonheur de ſon fils, & dans ſon fils celui de ſes peuples.

Echapée des piéges du monde, elle dit un jour à Me. de *Maintenon*; „Ma tante, „je vois aujourdui que je vous ai des obli„gations infinies : vous avez eu la patience „d'attendre ma raiſon.

* Le Roi n'étoit pas encore conſolé de la mort de MONSEIGNEUR, lorſque Me. la Dauphine tomba dangereuſement malade †. Quoique ſon mal fût aſſez léger, elle dit à une de ſes Dames, „J'ai dans „l'eſprit que la paix ſe fera, & que je ne „la verrai point. Le lendemain, une violente douleur de tête, une fiévre impétueuſe, une ſoif ardente allarmérent les Médecins. On la ſaigna deux fois. Me. de *Maintenon* ne quitta preſque plus le chevet de ſon lit. Elle ſaiſit le premier moment favorable pour la diſpoſer à ces actes de Religion toujours trop différés. Le

* *Février* 1712.

† Tout ce récit eſt tiré des papiers de Me. de *Maintenon*.

P. de *la Rue* son Confesseur lui proposa d'en prendre un autre. „ Ne l'affligerai-je „ point, dit la Princesse, en lui ôtant ma „ confiance ? La conscience ne peut être „ trop libre, " lui répondit Me. de *Maintenon*. Elle demanda un Recollet célèbre par son sçavoir & par sa sévérité, & pria Me. de *Maintenon* de l'aider à l'examen de son ame.

Le mal augmentoit d'heure en heure. Les Médecins n'en connoissoient pas l'espèce : les uns disoient, c'est la petite verole, les autres, une fiévre maligne. Le Roi défendit à M. le Dauphin d'entrer dans son apartement. Il étoit trop tard : déja la même maladie couloit dans les veines de ce Prince, qui pénétré de douleur & d'amour, en proye aux soupçons les plus affreux, disoit à Me. de *Maintenon*, *Ah ! si cette mort étoit avancée ! ..... Mon Dieu ! mon Dieu ! je leur pardonne.*

On alla prendre le Viatique à la Chapelle de Versailles. Le Roi l'accompagna, fondant en larmes. Me. la Dauphine, après avoir communié avec la plus vive foi, „ Ma tante, dit-elle, je me sens tou- „ te autre. Me. de *Maintenon* étouffant ses sanglots, lui répondit, „ Vous vous êtes „ approchée de Dieu : il est votre conso-

„ la-

» lation, & va être votre récompense. » Je n'ai de douleur & de regret, ajouta la Princesse, » que de l'avoir offensé. Ce » sentiment, reprit Me. de *Maintenon*, suf- » fit pour obtenir grace : mais si la santé » vous est rendue ! Ah ! répondit-elle, je » la consacre à Dieu & à lui seul. Mais, » ma tante, j'ai une grande inquiétude » sur mes dettes : M. le Dauphin les » sçait : je voudrois le voir. Cela n'est » pas possible, lui dit Me. de *Maintenon* : » vous avez la rougeole. « Me. la Dauphine fait aporter sa cassette, & y cherche l'état de ses dettes : ses forces l'abandonnant, elle la referme, la met au pié de son lit, demande encore son époux, & dit à Me. de *Maintenon* qui verse un torrent de larmes ; Ah ! ma tante, vous » m'attendrissez.

Elle fait appeller ses Dames, & dit à la Duchesse de *Guiche*, » Adieu, ma belle » Duchesse ! aujourdui Dauphine & de- » main rien «. Me. de *Guiche* lui répond, que Dieu la rendra aux priéres de M. le Dauphin. » Il lui enverra cette affliction, replique-t-elle ; » car il afflige ceux qu'il » aime. Le Roi étoit présent & montroit librement sa douleur. Quelqu'un l'ayant fait remarquer à la malade, elle dit, » Si

» je l'aimois moins & si j'en étois moins » aimée, je mourrois sans regret. » Elle le pria de payer ses dettes, de récompenser ses domestiques, & de se souvenir d'elle quelquefois.

Me. de *Maintenon*, écoutant moins les sentimens de son cœur déchiré, que ceux de la foi qui l'animoit, ne cessa jusqu'au dernier moment d'exhorter la Princesse à se soumettre à la volonté de Dieu. Quand elle la vit à l'agonie, ses larmes coulérent en abondance : » Laissez-moi pleurer mon » enfant, dit-elle à ceux qui la consoloient : & l'embrassant pour la derniére fois, elle se retira pour prier & pleurer en liberté.

Un Courtisan apporta une poudre dont il raconta des effets merveilleux. Comme tout étoit désespéré, on n'hésita pas à la donner à la mourante. Ce remède lui rendit la connoissance. Elle dit, » Ah! » que cela est amer! Me. de *Maintenon* fut avertie, & accourut. La Princesse lui dit quelques mots, & expira.

M. le Dauphin avoit passé les jours & les nuits en priére, tantôt offrant sa femme à Dieu, tantôt le conjurant de la lui rendre, tantôt s'offrant lui-même pour elle. Quand on lui apprit que le coup

étoit

étoit frappé, „Mon Dieu! s'écria-t-il, „conſervez du moins le Roi.„ En montant en caroſſe pour aller à Marli, il ſe trouva mal. Le lendemain, il communia, & alla rejoindre le Roi à Marli. Il avoit eu une petite fiévre qu'on avoit attribuée à l'inquiétude. Il alla voir Me. de *Maintenon*, & lui dit; „Que les [Médecins] l'ayent tuée, ou que Dieu l'ait priſe, j'adore également ce qu'il ordonne & ce qu'il permet.“ Ses ſoupçons étoient d'un mari tendre & infortuné, qui s'en ſeroit pris volontiers à tous les maris plus heureux que lui.

Le même ſoir, il eut une fiévre brulante. On craignit la rougeole. Mais la fiévre ayant diminué, les Médecins ne lui ordonnérent que le repos. Le lendemain ils ne virent aucun ſigne de malignité: le jour ſuivant, ils dirent qu'ils s'étoient allarmés mal à propos: & le Roi ſe coucha tranquillement. Mais, à onze heures du ſoir, le Prince ſe ſent & tranſir & bruler. Il demande le Viatique. On lui dit que ſa maladie n'eſt pas dangereuſe: „Je ſerai „mort, répond-il, avant qu'il ſoit arri„vé.“ Les aſſiſtans ſe regardent, & ne ſçavent à quoi attribuer ce diſcours. A minuit, le Prêtre arrive & dit la Meſſe.

Le malade communie avec sa ferveur ordinaire. Le pain céleste semble appaiser ses douleurs. Un moment après, de plus vives déchirent ses entrailles. Il demande l'Extrême-Onction. On la lui refuse. Il insiste, disant que si l'on différe il la recevra sans connoissance. Son ame s'éléve vers Dieu; il répète le nom de la Dauphine; & par ce qu'il souffre jugeant de ce qu'elle a souffert, il offre ses douleurs au Souverain Maitre des hommes, & s'attendrit sur celles d'une épouse qui n'est plus. *Je brule*, s'écrie-t-il : & mêlant à sa confiance dans les mérites infinis du sang de Jésus-Christ les frayeurs où sa Religion jette les mourans, il ajoute; „Je brule, mais ce sera bien pis dans ce „lieu où nos ames sont purifiées“. On réveille le Roi. Il avoit laissé son petit-fils plein de force & de vie : il le retrouve, agité de convulsions, dans l'égarement du délire, dans le râlement de la mort.

A cette nouvelle, Paris est dans la consternation. On expose le Saint Sacrement : on découvre la châsse de Ste. Geneviéve : les Eglises se remplissent d'un peuple innombrable: chacun fait des vœux pour la conservation d'un Prince si aimé.

Mais

Mais dès qu'on ſçut que le Ciel en avoit déja diſpoſé, on tomba dans le plus triſte abatement. Jamais homme ne fut ſi tendrement pleuré: il ſembloit que la Patrie étoit perdue. Il auroit, ſe diſoit-on, conſolé la France: le peuple perd ſon pére, & la vertu ſon protecteur: il eût mis ſa gloire à établir par-tout la juſtice & la paix: il ne nous eût point accablé d'impôts, ni abandonné aux caprices de Miniſtres cruels: Dieu n'a fait que nous le montrer: nous aurions été trop heureux! Ces regrets ſe firent entendre dans le reſte du Royaume, où l'on apprit à la fois la maladie, le danger, & la mort. Tous les citoyens s'étoient flattés qu'au régne d'un Conquérant ſuccéderoit celui d'un ſage. Ce régne ne fut que différé: & le Duc de *Bourgogne* vit encore dans ſon fils.

Ce fils touchoit à ſon dernier moment. Son frere ainé le Duc de *Bretagne*, âgé de cinq ans, fut nommé Dauphin, & ne le fut que quinze jours. „Maman, dit-il, à ſa Gouvernante, „le voyage de St. „Denys n'eſt pas un trop joli voyage. Ainſi dans l'eſpace de dix mois, on vit mourir une Dauphine, trois Dauphins, le quatriéme près de paſſer du berceau au cercueil, & le Duc du *Maine* à l'agonie,

diſant

difant le dernier adieu à fon pére qui s'écrioit, *Et celui-ci me fera-t-il encore ravi?*

Ces tragiques événemens n'abattirent point le Roi. Malheureux à la guerre, malheureux par les divifions de l'Eglife, malheureux dans fa famille, il fentit tout avec la vivacité d'un homme habitué à raporter tout à lui-même. Mais il fouffrit tout en Chrétien. Il crut que Dieu puniffoit le Royaume des fautes de fon Roi: il adora fon Juge. Il parut toujours en public: nulle plainte ne lui échapa: on eût dit, que tant qu'il y auroit des François il lui refteroit des enfans. Mais ces revers domeftiques corrompirent fon fang, & le jettérent dans une efpèce de mélancolie accompagnée de vapeurs. Me. de *Maintenon*, vivement touchée de ces pertes cruelles, tâchoit de lui en adoucir le fentiment en lui en ôtant le fouvenir. Mais défolée elle-même, toutes les fois qu'elle penfoit à cette Dauphine fi aimable & fi aimée, »Je la pleure, difoit-elle, & je »la pleurerai toujours. Et un moment après, fe foumettant à la Providence, ou croyant y être foumife, elle s'écrioit, »Si Dieu vouloit me la rendre, il me »femble que je ne le voudrois pas: elle »eft heureufe: elle eft avec lui. De-

puis,

puis, elle fut ſujette à des accès de fiévre continuels. Mais ni ſes maux, ni l'affoibliſſement de ſes forces, ne diminuérent point ſon aſſiduité auprès du Roi, & à St. Cyr. [L'activité de ſon eſprit n'étoit point rallentie par la ſenſibilité de ſon cœur.]

Ces morts précipitées donnérent lieu aux ſoupçons les plus étranges, [qu'il eſt inutile de diſſimuler puiſqu'ils ſont imprimés par-tout.] Elles furent attribuées au poiſon. On en nomma publiquement l'auteur. »Le Duc d'*Orleans* avoit évi»demment commis des crimes dont il »devoit ſeul recueillir le fruit: ſon liber»tinage, ſon irréligion, ſon ambition, »étoient des preuves déciſives: il avoit »compoſé lui-même ces poiſons dans ſon »laboratoire. L'exécration étoit univerſelle: l'on demandoit [ſourdement,] qu'on lui fît ſon procès, & qu'on immolât du moins cette victime aux mânes des Princes, & à l'affliction publique.

Ces bruits, enfans de la calomnie & de la crédulité, ſembloient n'être dignes que de mépris, puiſqu'ils n'étoient fondés que ſur la [malignité] du cœur humain. [Commettre tant de forfaits, les commettre en même tems, les commettre avec

avec fureté, avec fuccès, paroiffoit aux méchans la chofe la plus facile. On recouroit à des caufes morales pour expliquer les ravages de la petite verole. Et le Duc d'*Orléans*, malgré tout ce qui parloit pour lui étoit accufé des crimes de cette même maladie, dont fon petit-fils & l'inoculation viennent de délivrer la France.

On ajoutoit que le Roi avoit commis le Lieutenant de Police pour faire des informations fecrettes: qu'une lettre de cachet avoit été expediée contre l'empoifonneur: & que MADAME avoit empêché qu'elle fût fignée. Ces faits étoient fans vérité comme fans vraifemblance: mais la Nation la plus douce dans fes mœurs eft la plus cruelle dans fes foupçons.]

L'Auteur du *Siécle* de LOUIS XIV. qui en rejettant ces calomnies les accrédite mieux qu'il ne les détruit, adopte ce conte, & le met dans la bouche du Marquis de *Canillac*, qui lui a dit que le Chimifte *Homberg* fe rendit à la Baftille pour fe conftituer prifonnier; que le Duc d'*Orléans* demanda d'y être enfermé; que MADAME pria le Roi de livrer fon fils à la Juftice. Je viens de lire

lire ces anecdotes de *Voltaire* à un homme de la Cour, contemporain, profondément instruit des secrets de l'intérieur du Palais. Il m'a dit, que ce n'étoit qu'un tissu de faussetés : que le Marquis de *Canillac* étoit un homme fort vrai : & qu'il ne pouvoit avoir débité de pareils mensonges.

Quoi qu'il en soit, le Roi n'accusa ni ne soupçonna son neveu : & cela seul suffit pour le justifier. Le Duc d'*Orléans* étoit peut-être capable des crimes des Héros : mais il ne l'étoit pas des forfaits des lâches. Il n'avoit pas de Religion : mais si le déisme exclut la vertu, exclut-il toujours la probité ? Il étoit ambitieux : mais cette excessive bonté qui formoit son caractère eût frémi de la seule idée de mettre en deuil toute la France.

Quelques crimes toujours précédent les grands crimes.

Pour arriver au Trône, il avoit à en écarter sept têtes qui l'en éloignoient. Résolu à tant d'atrocités, comment eût-il épargné le Roi qui pouvoit l'en punir, & le Duc de *Berry* qui en eût seul profité?

Outragé par ces bruits insensés qui frapoient

poient sans cesse ses oreilles, il ne donna nulle marque de foiblesse ou de crainte: il conserva toujours la tranquillité de l'innocence, dédaignant de se justifier : il parut assidûment à la Cour, & mena le convoi funèbre à St. Denis..........

Ce 24. Avril 1753, à huit heures du matin, on m'interrompt. Un ordre du Roi vient me ravir à ma famille, à mes amis, à moi-même. Un Exempt & un Commissaire fouillent dans mes papiers, & y cherchent tout ce qui peut avoir raport au Siècle *de* LOUIS *XIV........... Je viens de dicter au Commissaire un Procès-verbal, auquel j'ai joint des piéces autentiques qui prouvent évidemment mon innocence. Le Ministre verra qu'il a été surpris:* . . . .

Ce 12. Octobre 1753. je sors de la Bastille: Je ne sçai point encore le sujet de cette longue détention. Mais, en rentrant dans le monde, j'y trouve un libelle atroce contre moi, sous le titre de Supplément au Siécle de LOUIS XIV. Voltaire *m'y accuse hautement devant le public de ce dont il m'avoit accusé sourdement par sa Niéce auprès du Ministre, je veux dire, d'avoir renouvellé contre le Duc d'Orléans les mê-*

*mêmes bruits que je réfutois au moment où je fus arrêté. Je dois répondre à cet homme injuste *. Je dois à mon honneur cette espèce de vengeance. Je reprendrai ensuite Me. de* Maintenon.

CHAPITRE VI.

Renonciations du Roi d'Espagne & du Duc d'Orléans.

DE'S qu'on aprit à Madrid ces tristes nouvelles, qui raprochoient plus du Trône *Philippe d'Anjou* que *Philippe d'Orléans*, le Roi d'Espagne déclara, que si le Dauphin mouroit, il quitteroit l'Espagne pour la France. Le Duc d'*Orléans* représenta ses droits & ceux du Duc de *Berry* son gendre: il demanda que *Philippe V.* leur cédât

* Cette réponse a paru, il y a deux ans, sous le titre de *Réponse au Supplément du Siécle de* LOUIS *XIV. Voltaire*, au lieu d'y répliquer ou d'avouer ses torts, a renouvellé dans ses derniers écrits les mêmes calomnies, comme si on ne les avoit pas réfutées. Ces nouvelles insultes me dégagent de la promesse que je m'étois faite de ne plus parler de lui: *Quis tam ferreus, ut teneat se?*

cédât tous les siens sur le Trône d'Espagne. Toute l'Europe pensa comme lui. La paix générale dépendoit des renonciations qui devoient empêcher à jamais la réunion des deux Monarchies.

LOUIS, qui voyoit le Dauphin tous les jours mourant, écrivoit lettres sur lettres à *Philippe*, pour l'engager à préférer au Trône d'Espagne l'espérance de parvenir à celui de France. Il lui offroit une Souveraineté, qui le tireroit de la sujétion. Il lui montroit la Régence qui ne pouvoit tomber sur un autre que lui. *Philippe* étoit indécis. Ces propositions étoient avantageuses pour lui-même; mais l'intérêt de ses enfans lui défendoit de les accepter. La Princesse des *Ursins* flottoit entre la crainte de servir une Reine détronée, & l'espoir d'être Favorite d'une Reine de France. Les Espagnols, qui avoient regardé comme un attentat au testament de *Charles Second* les lettres patentes de 1700. qui en conservant à *Philippe* ses droits de *Bourbon* ne leur donnoient qu'un Roi précaire, attendoient impatiemment, que ce Roi cessât d'être étranger & acquit des droits légitimes sur leur Monarchie. Quelques-uns, indignés de ces irrésolutions, & fâchés d'avoir éternellement LOUIS XIV.

XIV. pour Roi ſous le nom de *Philippe V.* faiſoient des vœux ſecrets pour le Duc d'*Orléans*, que le Ciel leur avoit ſouvent montré, & dont ils eſpéroient enfin ſe ſaiſir.

Cependant Me. des *Urſins*, ſoit pour rétablir ſa ſanté, ſoit pour affermir ſa faveur par l'abſence, alla prendre les eaux de Barége. Elle fit ce voyage en Souveraine. Elle en avoit la fierté: elle en eut les honneurs. Des Gentilshommes du Roi la ſervirent: des Gardes du Corps l'accompagnérent: douze furent toujours en ſentinelle dans ſon antichambre. Ce faſte acheva d'irriter les Eſpagnols & d'enorgueillir la Princeſſe des *Urſins*. Perſonne ne la blâma plus en ſecret que Me. de *Maintenon*; & Me. de *Maintenon* ſeule l'excuſa. *Orry* vint trouver la Princeſſe aux eaux, & de Barége partit pour Madrid, où il fut plus puiſſant & plus odieux que jamais. Milord *Lexington* y arriva pour preſſer la concluſion des Traités entre l'Eſpagne & l'Angleterre.

La Princeſſe des *Urſins* n'avoit renoncé à ſa Souveraineté de Flandres, que par égard pour Me. de *Maintenon*. Elle reprit ſon projet, ſoit pour s'aſſurer un azile contre l'inconſtance de la fortune, ſoit qu'el-

qu'elle voulût s'aprocher de la haute destinée que la mort prochaine de la Reine tombée en langueur promettoit à son ambition. Milord *Lexington* fut séduit par ses caresses. Elle fit glisser dans le Traité ces mots, *La Reine de la Grande Bretagne s'oblige à faire avoir une Souveraineté à la Princesse des* Ursins. *Clemente Generoso*, Gentilhomme Valencien, confident du Ministre Anglois, sentit la force de cet article, & lui reprocha d'avoir passé ses ordres. *Lexington* se ravise, court au Palais, se plaint aigrement d'avoir été trompé, & déchire le Traité. La Reine le conjure de ne point s'oposer à l'élévation de Me. des *Ursins*. L'Anglois s'adoucit. L'article est rétabli en ces termes: *La Reine de la Grande - Bretagne employera ses bons offices pour faire avoir une Souveraineté à la Princesse des* Ursins.

La renonciation du Roi d'Espagne à la Couronne de France fut dressée. *Clemente Generoso* en pesa toutes les syllabes. Les Etats furent convoqués. On n'oublia rien de ce qui pouvoit donner de l'autenticité à cet Acte, que l'interêt de l'Europe garantissoit bien mieux que toutes ces précautions. Mais *Philippe* n'avoit pas cessé d'être François. Au moment

ment qu'il falut renoncer à sa patrie, on le vit fort ému. Pendant les quinze jours qui précédérent la cérémonie, il fut mélancolique & rêveur. Enfin, lorsque portant la main droite sur l'Evangile il prononça le serment solemnel, il ne put retenir ses larmes. Celui qui se lia par cet acte fut le seul qui le crut valide. On renonce bien, disoient les politiques, à un Royaume de France! Le jour que le Parlement de Paris enregistra les renonciations des Ducs de *Berry* & d'*Orléans* à la Couronne d'Espagne, tout le Palais retentit de cette maxime, *On ne sçauroit renoncer au droit non acquis d'une succession non ouverte.*

La Princesse des *Ursins* avoit si bien applani toutes les difficultés de cette affaire, qu'elle se crut assurée de sa Souveraineté. Mais d'*Aubigné*, son Plénipotentiaire, gâta tout en Hollande. Il offrit à cette République des avantages dans le commerce des Indes fort supérieurs à ceux qu'on venoit d'accorder aux Anglois. Le Pensionnaire d'Hollande en avertit la Reine d'Angleterre, qui outrée contre la Princesse des *Ursins*, dit; » Puisqu'elle a recours à d'autres, je l'abandonne. *D'Aubigné* amusé par des espéran-

rances pressa les Hollandois de finir, & n'en reçut que des réponses vagues. Me. des *Ursins* imputa ce mauvais succès à *Clemente Generoso*, & le fit arrêter sous prétexte qu'il étoit né sujet du Roi d'Espagne. *Orry*, Ministre de ses vengeances, mit de sa main au bas de l'ordre, *S'il veut se jetter dans une Eglise, qu'on le tue.*

La mort du Duc de *Berry* rouvrit les playes que les douceurs de la paix avoient déja fermées. Le Duc d'*Orléans* touchoit presque au Trône. Le peuple faisoit des vœux pour la conservation du petit Dauphin, que la France regardoit déja comme son pére, & l'Europe comme son enfant. Les Courtisans craignoient que ces vœux ne fussent exaucés *: ils disoient, que sa mort les délivreroit des troubles d'une Régence: tant ils étoient sûrs de la nullité des sermens des Rois & de l'aversion de LOUIS pour son neveu! On voit dans les Lettres de Me. de *Maintenon* les inquiétudes, les allarmes, que lui donnoit la complexion délicate de cet unique rejetton de la Duchesse de Bourgogne. Toute la Cour se tourna vers le Duc d'*Orléans*. Elle seule ne

* Lettres de Me. de *Maintenon* à Mr. le Duc de *Noailles*.

ne le craignit, ni le ſouhaita pour Maître : ſoumiſe à la Providence, eſpérant que Dieu conſerveroit cette derniére eſpérance de la Patrie, & prévoyant peut-être, que cet enfant, alors ſi indifférent à la Cour, ſeroit un jour l'idole de la France, & nous feroit vivre ſous cet Empire heureux & juſte que le Duc de *Bourgogne* nous avoit promis.

CHAPITRE VII.

La Bulle Unigenitus.

Le P. *Tellier* ne ceſſoit de déplorer les maux de l'Egliſe, & d'augmenter ceux de l'Etat. Tandis qu'on examinoit à Rome le Livre des *Réflexions*, il en promettoit au Roi la condamnation ſolemnelle, que les Jacobins hâtoient par leurs ſuffrages, & les Jéſuites, par leurs intrigues. On n'avoit d'abord dénoncé que trente-trois propoſitions. Le P. *Tellier* dit au Roi, qu'il y en avoit plus de cent qui étoient évidemment hérétiques. *Ah! mon Pére*, lui dit le Roi d'un ton à lui reprocher cette hyperbole. Là-deſſus, le Confeſſeur envoye au St. Office l'extrait

de cent-trois héréſies. A cette nouvelle, le Pape ſe plaint, qu'on le ſurcharge de travail; & ſon Miniſtre, qu'on abuſe de la complaiſance des conſulteurs pour la Société. Le Cardinal de *la Trimouille*, chargé des ordres du Roi, preſſe l'examen. Mais perſuadé que dans une Egliſe infaillible la vérité n'a pas beſoin d'être protégée, il ne ſollicite les Juges ni pour ni contre le P. *Queſnel*. Quelques Evêques gémiſſent de l'aviliſſement où tombe le Clergé de France, à qui l'on ôte la connoiſſance des cauſes qu'il a droit de juger. Les Janſéniſtes tâchent de reculer ou d'empêcher la condamnation de *Queſnel*, en déférant au Parlement la doctrine du P. *Jouvency* ſur l'indépendance des Rois.

Enfin, après bien des chicanes, des pourſuites, & des délais, la Bulle eſt ſignée & publiée. Le Roi la reçoit à Fontainebleau. Toute la Cour eſt dans la joye. On ne doute point que la paix ne ſoit rendue à l'Egliſe. Le Cardinal de *Noailles* la lit, & pleure ſur les ruines de Jéruſalem. Le lendemain, M. *Voiſin* lui porte un modéle d'acceptation. L'Archevêque le félicite de ſon habileté à compoſer des Mandemens uniformes. Quelques

ques jours après, il en publie un pour défendre à ses Diocésains la lecture du Livre. Le Roi lui en témoigne publiquement sa joye, & Me. de *Maintenon*, sa reconnoissance. Elle sçavoit combien cette démarche avoit coûté à son ami, & ne voyoit point que le Mandement proscrivoit le Livre, mais ne le condamnoit pas.

Dès que la Bulle fut traduite, tout Paris parut Janséniste. Les uns dirent qu'on y attaquoit les sentimens & les expressions des Péres : les autres, qu'on arrachoit l'Ecriture sainte des mains des fidèles : les nouveaux-convertis, que M. de *Condom* les avoit trompés : les Philosophes, que si l'abus d'une vérité assujettissoit cette vérité aux anathêmes du Vatican, on trouveroit des erreurs dans le Symbole des Apôtres & dans l'Oraison Dominicale : les Magistrats, que si les excommunications injustes devenoient la terreur des consciences, le Roi seroit bientôt le sujet du Pape : & les libertins, que si l'on prenoit le contrepied des propositions condamnées, on auroit une plaisante Religion. De toutes parts, on entendoit les cris des ames effrayées. On les entend encore : mais s'ils étoient permis avant que la Bulle fût acceptée, ils sont hérétiques depuis qu'elle l'est.

CHAPITRE VIII.

Assemblée du Clergé.

IL s'agissoit de donner à cette Bulle force de Loi. Le Nonce dit au Roi, que Sa Sainteté ne doutoit pas que le Clergé ne la reçût avec vénération. Le Cardinal de *Noailles* & le Premier Président proposérent les assemblées provinciales. Le Ministre demanda au Cardinal quel seroit l'avis de la sienne. L'Archevêque répondit qu'il ne prévoyoit pas de si loin les décisions du S. Esprit. Le Roi craignit, que la Bulle, reçue dans un Diocése, rejettée dans un autre, ne produisît un schisme: il crut qu'une assemblée des Prélats résidens alors à Paris, ou à la Cour, [établiroit] l'unanimité, & que les Provinces se conformeroient à ce qui seroit décidé dans la Capitale. Il convoqua l'assemblée: & le Cardinal de *Noailles* en fut nommé Président.

Vingt-neuf Evêques se rendirent à l'Archevêché. Le Cardinal leur dit, qu'il avoit autrefois approuvé le livre de *Quesnel*, comme une instruction de pieté dont les

les expreſſions ne ſe prenoient pas à la rigueur de l'école : & que ſi c'étoit un crime, c'étoit le crime d'un Evêque de Châlons mort en odeur de ſainteté, d'un Archevêque de Paris dont le zèle contre le Janſéniſme étoit connu, d'un Evêque de Meaux le plus ferme appui de la foi, de cinq Docteurs la lumiére de l'école de Sorbonne, de vingt Prélats qui en avoient recommandé la lecture & multiplié les éditions. » Ce livre, ajouta-t-il, n'étoit pas » encore devenu un livre de parti. Au» jourdui le Pape le condamne : je me » ſoumets à ſa déciſion. Il eſt naturel à » l'homme de ſe tromper, & je me ſens » ſur cela plus homme que les autres. » J'aurois ordonné plutôt la ſuppreſſion de » cet ouvrage. Mais je fus retenu par l'é» clat des trois Evêques contre moi. On » a voulu m'arracher, à force de duretés, » d'injures, & de calomnies, la condam» nation de ce livre. Quel poids auroit» elle eu en pareilles circonſtances ? Au» cun ſans doute. Elle n'auroit été ni ho» norable pour moi, ni utile à la ſaine » doctrine. Je ſçai me rendre à l'autorité » légitime, mais jamais à la vexation ni » aux injures. Je ne veux de triomphe » que celui de la vérité. Accuſé, con-

» damné, abſous, je triompherai toujours
» avec elle.

Après ce diſcours, on nomme des Commiſſaires pour l'examen de la Bulle. Quelques Evêques auroient fort ſouhaité qu'on la reçût ſans examen. Mais la plupart dirent que le Pape n'étoit pas incorrigible.

Les Commiſſaires, quoique choiſis par le Cardinal de *Noailles*, affectoient de ne lui rien communiquer des réſolutions priſes dans leur bureau. Le Cardinal de *Rohan* leur Chef uſoit des mêmes réſerves. *Noailles* diſſimula : [cependant il ne put s'empêcher de s'écrier, en examinant plus attentivement quelques propoſitions de *Queſnel* : » Le miſérable ! il veut être hé» rétique à toute force.] *Biſſy* Evêque de Meaux domina dans les conférences. La Bulle lui avoit d'abord déplu : mais en l'examinant de plus près, il en avoit vu toutes les beautés. Le Cardinal de *Rohan* qui y préſidoit laiſſoit diſputer les Commiſſaires, & ſembloit croire qu'il étoit au-deſſous de ſa qualité de ſe paſſionner pour des décrets de Foi. Son grand objet étoit de plaire à la Cour, ſans indigner le public.

Enfin il remit au Cardinal de *Noailles* un projet d'acceptation. C'étoit un écrit

à

à trois colonnes. Dans la premiére on mettoit la forme de l'acceptation ; dans la ſeconde la formule pour la conſervation des droits du Royaume & de l'Epiſcopat ; dans la troiſiéme les raiſons d'accepter ainſi la Bulle du Pape. Ce projet étoit ſi plein de duplicités, d'équivoques, que le Cardinal de *Noailles* vit qu'il ſortoit de l'école d'*Eſcobar*.

Le Roi, craignant que l'acceptation ne trainât en longueur, écrivit à l'Aſſemblée que la Conſtitution devoit être reçue purement & ſimplement, ſans explication ni précis. » Dès que le Roi parle ainſi, dit l'Archevêque de Bourdeaux, nous n'a- » vons plus à délibérer : le Prince devient » le Chef de l'Egliſe Gallicane. Mais ſi » cette Egliſe eſt encore libre, je le répè- » te, on ne peut accepter la Bulle qu'avec » des explications. *Biſſy* & d'*Aubigné* Archevêque de Rouen avoient demandé cet ordre à Me. de *Maintenon*, qui ne vit pas combien il déshonoroit le Clergé. Elle ne voulut pourtant pas être citée dans le préambule d'un Raport, où le Cardinal de *Rohan* diſoit que feu *Boſſuet* avoit aſſuré Me. de *Maintenon* qu'il penſoit de *Queſnel* comme *Clément XI*.

Les ſéances continuérent ; mais les Evê-

ques ne s'aſſemblérent plus que par pelotons, & dînerent ſucceſſivement à l'Hôtel de *Soubiſe*. Là, le verre à la main, au milieu de la délicateſſe & de la profuſion des mêts les plus rares, nos Seigneurs les Prélats diſſertérent ſur *Queſnel* & ſur la Grace. Quelques-uns ſe rappellérent ces Evêques du vieux tems qui ſe préparoient à l'examen des héréſies par le jeûne & par la priére.

Le Cardinal de *Rohan* étaloit dans ces fêtes Epiſcopales tout ce que la politique a de plus ſéduiſant pour intimider les convives les plus fermes, pour exciter les timides, pour ébranler les opiniâtres, pour déterminer les foibles. Cependant huit d'entre eux s'éloignérent de ces conventicules, & réſolurent de ſe ſéparer de l'Aſſemblée générale, où ils prévoyoient que la Bulle ſeroit acceptée purement & ſimplement. Leurs raiſons étoient que la Bulle évidemment obſcure demandoit des explications : que les Evêques étoient Juges de la Doctrine & non ſimples exécuteurs des décrets de Rome; & que leur préſence étoit inutile dans une délibération, où l'on commenceroit par avilir l'Epiſcopat, & où l'on finiroit par conſacrer par voye d'acclamation toutes les réveries du P. *Tellier*.

A

A cette nouvelle, le Roi effrayé de la seule idée de schisme, fait écrire au Cardinal, qu'il ne veut pas que ni lui ni ses adhérens se séparent de l'assemblée: que les séances sont entiérement libres, & que cette scission persuadera au public qu'elles ne le sont pas. Les huit Evêques se soumettent aux ordres du Roi.

Enfin on s'assemble à l'Archevêché, pour entendre le Raport du Cardinal de *Rohan*, qui doit mettre les assistans en état de rejetter ou d'accepter la Bulle. Un amas d'injures contre *Quesnel*, une invective oblique contre *Noailles*, un pompeux éloge de la Constitution, des propositions indirectes d'un nouveau Formulaire, un profond silence sur la Grace efficace par elle-même, de longues tirades en faveur du Molinisme, pas un mot de l'amour de Dieu; voilà quel est ce Rapport. On en admire l'éloquence : on en blâme l'emportement. On plaint le Cardinal de *Rohan* d'être forcé à faire l'office d'Avocat passionné, au lieu de celui de Rapporteur impartial. On voit combien il lui en coûte d'obéir aux ordres de la Cour : il prononce, du ton le plus doux, de l'air le plus gracieux, ce que le P. *Tellier* lui a dicté d'aigre & de féroce.

Le Roi, qui ne vouloit point être accusé d'avoir gêné l'Assemblée, pria le Cardinal de *Noailles* de dresser un projet d'acceptation. Le Cardinal obéït. Mais sa piéce fut rejettée, parce qu'il y disoit que les Evêques jugeoient avec le Pape, & qu'ils n'acceptoient la Bulle que dans le sens des explications portées dans l'Instruction Pastorale. *Rohan* proposa un autre projet; il étoit trop favorable au Pape; & celui de *Noailles* ne l'étoit pas assez.

Cependant les Catholiques attendoient la décision avec inquiétude, les Hérétiques avec malignité. Si cinq Propositions, disoit-on, justement censurées, notoirement hérétiques, ont troublé si longtems l'Eglise, qu'attendre de cent & une Propositions, dont pas une n'est évidemment erronée, & qui sont toutes condamnées vaguement?

Les Evêques s'assemblérent encore. Ils convenoient tous qu'il falloit accepter & expliquer la Bulle. Mais les uns vouloient qu'on l'expliquât avant de l'accepter, & les autres, qu'on l'acceptât avant de l'expliquer. L'Archevêque de Tours parut à la tête des premiers: & l'Archevêque de Rouen se distingua parmi les seconds. Dans cette assemblée de Courtisans & de Théo-

Théologiens, il n'y eut qu'un seul Philosophe. Ce fut l'Evêque du Mans. » Je n'ai » jamais lu, dit-il, le livre de *Quesnel*; » mais on m'en a dit beaucoup de bien. » Ceux qui le condamnent le plus aujour- » dui ne sont pas ceux qui l'ont le moins » approuvé autrefois. Ce *Quesnel*, m'a- » t-on dit aussi, étoit un fort honnête hom- » me : comment donc auroit-il fait un si » mauvais Livre ? D'un autre côté, le » Pape le condamne : comment un si bon » Pape auroit-il fait une si mauvaise Bulle? » Cette contrariété forme un grand em- » barras; d'une part, des Saints qui ap- » plaudissent, de l'autre, un Pontife qui » foudroye ? Que faire ? Abandonner *Ques-* » *nel*, puisqu'on peut s'en passer, & obéir » au Pape qui est bien un autre homme. » Mais comment accorder ce que nous » devons à la vérité avec ce que nous sa- » crifions à la paix ? Le plus aisément du » monde. J'ai ouï dire à beaucoup d'E- » vêques qui ont opiné avant moi, qu'il » falloit défendre la lecture de la Bible à » cause de son obscurité; j'ai ouï dire à » beaucoup d'autres que la Bulle n'étoit pas » moins obscure. Mon avis est donc, » qu'on l'accepte & qu'on défende de la » lire.

Le Cardinal de *Noailles* rendit compte au Roi de tout ce qui s'étoit dit & fait dans l'Assemblée. Le Roi ne parut pas offensé de la résistance des neuf Evêques. Mais le lendemain le Ministre écrivit au Cardinal de convoquer promptement l'Assemblée, qui ne devoit pas être rompue pour l'entêtement de quelques Membres mal-intentionnés.

Tous les Evêques se rendirent à l'Archevêché pour consommer ce grand ouvrage. Après qu'on eut achevé la lecture de l'Instruction Pastorale, le Cardinal de *Noailles*, avant que l'affaire fût mise en délibération, déclara en son nom & en celui des huit Evêques, qu'ils n'opineroient point. Les quarante autres Prélats opinérent pour l'acceptation : & tout fut décidé en moins d'une demi-heure.

Le Cardinal de *Rohan* dit en sortant au Cardinal de *Noailles*; „Je n'ai pris „mon parti qu'après avoir consulté les „Casuistes les plus rigides; Et moi le „mien, répondit *Noailles*, qu'après a„voir consulté les plus relâchés. Si la vérité étoit fille de la vertu, il seroit facile de décider entre ces deux hommes. *Noailles* défendoit les droits de l'Eglise Gallicane : *Rohan* en ambitionnoit les biens.

biens. L'un demandoit à Dieu le triomphe de la Foi Evangelique; l'autre demandoit ſans ceſſe au Roi des Abbayes. Le premier, diſgracié de ſon Maître, menacé des foudres de Rome, jouïſſoit de la tranquillité & de la paix: le ſecond, ſoutenu de toute la faveur de la Cour, plongé dans les plaiſirs, ne pouvoit cacher ſon trouble, ni calmer ſes inquiétudes.

Les quarante Evêques plaiſantérent ſur la régle de doctrine qu'ils venoient de ſigner. » Si nous avons mis la Foi à couvert, dit l'Evêque du Mans, » il eſt certain » que nous n'y avons pas mis la bonne-foi. Lorſqu'on leur demanda pourquoi ils avoient accepté, les uns répondirent, »Pour » le bien de la paix, les autres, »Par or» dre du Roi.

Les Janſéniſtes ſe prévalurent de ces aveux. Ils dirent, que les Congrégations qui avoient dreſſé la Bulle n'étoient point libres, & que le Clergé qui l'avoit acceptée étoit en partie ignorant, en partie corrompu. Les Jéſuites leur répondirent ce que les *Arnauld* & les *Nicole* avoient répondu mille fois aux Proteſtans: l'homme délibère, mais c'eſt le S. Eſprit qui décide: que des Evêques pieux & ſçavans trouvaſſent la vérité, rien ne ſeroit plus

na-

naturel : mais que la lumiére ſorte du ſein des ténèbres, qu'un tas de fous & de lâches faſſe ces heureuſes découvertes, voilà le doigt de Dieu, voilà le myſtère du dogme de l'infaillibilité, dont le propre eſt d'exercer la foi en la fixant.

La Cour fut défendue au Cardinal de *Noailles* : & ſes huit adhérens furent renvoyés dans leur Diocèſe. Me. de *Maintenon* fut vivement affligée de ce Schiſme naiſſant, & abandonna le Cardinal comme rebelle à l'autorité de l'Egliſe. Les Janſéniſtes l'accuſérent d'être foible & inconſtante dans ſes amitiés. Mais lui étoit-il permis de ſuivre en cette occaſion les mouvemens de ſon cœur ? n'avoit-elle pas à remplir un devoir ſupérieur à celui des liaiſons de famille & d'eſtime ? Pour tout Catholique, la voix du plus grand nombre eſt l'oracle du Ciel : & d'après cette régle, le Cardinal de *Noailles*, condamné par le Pape, déja condamné par quarante Evêques, enſuite condamné par tous les Juges de la doctrine qui acceptérent formellement ou tacitement la Conſtitution, n'étoit-il pas l'ennemi de l'Egliſe ?

On ne ſçait quelle part elle eut à l'acceptation de la Bulle. Ses lettres au P.

Tel-

Tellier, qui nous auroient tout dit, furent brulées par le P. *du Halde* dès les premiers jours de la Régence. Mais, qu'elle ait gardé la neutralité & le silence que sa modestie & son sexe lui prescrivoient, ou qu'elle ait cédé aux invitations des Papes & des Evêques & à son zèle pour ce qu'elle croyoit la vérité, il est évident qu'après l'acceptation elle ne devoit plus protéger le Chef des non-acceptans. Son inclination l'auroit mise du parti où elle voyoit la pureté des mœurs : sa conscience la mettoit de celui où elle voyoit la pureté de la Foi. Le Cardinal de *Noailles* étoit pour elle un Saint hérétique, & le Cardinal de *Rohan*, un mondain ortodoxe.

Je renvoye au recueil de ses lettres ceux qui douteront qu'elle se soit uniquement conduite par des principes de piété; & j'y renverrai encore ceux qui croiront cette pieté suspecte. Toujours même langage, mêmes sentimens, même caractére. Il seroit bien étrange qu'une femme fausse qui écrivoit à tant d'hommes remués par des ressorts différens, l'eût été au point de ne laisser aucune trace de fausseté! Peut-on être hypocrite pendant quatre-vingts-ans? Je le répète; qu'on relise ses

let-

lettres, & qu'on me dise, comment parleroit la vérité.

[Cependant le Cardinal de *Rohan* remet au Syndic de la Sorbonne l'ordre du Roi d'enregistrer la Bulle. Le lendemain on s'assemble dans la grande Salle. A mesure que les Docteurs arrivent, un Colporteur leur distribue un Mandement du Cardinal de *Noailles*, qui défend sous peine de suspense, de recevoir la Constitution. Les uns obéïssent au Roi, les autres à leur Archevêque. Le grand nombre soutient que la Sorbonne est un Corps indépendant. Le Cardinal de *Noailles* en convient, & permet à ses soldats d'abandonner ses drapeaux. Le Roi va exiler les plus mutins. *Rohan* l'assure que de nouveaux ordres suffisent. Ces ordres sont donnés. Les Docteurs se partagent. Quelques-uns changent trois ou quatre fois d'avis. La pluralité se détermine à l'acceptation.]

Le Roi pour mettre le dernier sceau à la condamnation de *Quesnel*, voulut que le Parlement enregistrât la Bulle : car on croyoit encore, que la puissance civile pouvoit faire d'une Loi de l'Eglise une Loi de l'Etat. Les trois Avocats généraux étoient partagés sur la forme. M.

Jol-

Jolly de Fleüri fit obſerver au Roi qu'on n'avoit jamais donné des Lettres-Patentes que pour des aſſemblées faites par députation des Provinces qui répreſentent le Clergé. ,, Je vois bien, lui dit le Roi en l'interrompant, ,, que vous n'êtes venu ,, que pour me faire des difficultés. Le Magiſtrat inſiſta ſur le terme, *Enjoignons aux Evêques*. Le Roi convint que ce mot étoit trop fort: il voyoit confuſément, que ceux qui l'avoient mis dans les Lettres-Patentes lui faiſoient jouer le rôle de Grand-Prêtre. Il approuva le mot *exhortons* qui lui fut ſubſtitué; & il dit aux Gens du Roi, ,, Expliquez comme vous vou- ,, drez ce qui regarde l'excommunication; ,, mais ne vous brouillez pas avec le Pa- ,, pe. C'étoit là le ſeul article, ſujet à l'examen des Parlemens, qui enrégiſtrent les Bulles, non pour les ériger en Loix de Doctrine ou de Police, mais ſeulement pour atteſter qu'elles ne renferment rien de contraire aux maximes de l'Etat.

Le P. *Tellier* dit au Roi, que tout étoit perdu, ſi le terme *Enjoignons* étoit changé: que ce terme rendoit coupable de Léze-Majeſté le Cardinal de *Noailles*: & que le Parlement ne pouvoit rejetter, ſans être Janſéniſte, ce terme ſi néceſſaire & ſi effi-

efficace. Le lendemain, le Roi dit au Premier Préſident; » Je n'examine pas, » ſi j'ai droit d'enjoindre quelque choſe » aux Evêques, mais je vous enjoins à » vous de laiſſer paſſer ce mot. Les » Gens du Roi, répondit le Premier Préſident, » n'en voudront point entendre » parler. Je les obligerai, répliqua le Roi, » à ſe défaire de leurs Charges. Si- » re, vous le voulez donc? reprit M. *Jolly de Fleuri*: » Oui, repartit le Roi: » je vous l'ai, ce me ſemble, aſſez ré- » peté. Les Chambres furent aſſemblées. Les Jéſuites eurent pour eux tout le Parlement: mais les Janſéniſtes eurent l'Abbé *Pucelle*.

Les Evêques non-acceptans firent contre la Bulle des Mandemens que Rome flétrit, & que leurs Partiſans défendirent. On ne répond guére par des écrits à ceux qu'on peut réfuter par les ordres du Roi: le P. *Tellier* prodigua des lettres de cachet: & la Bulle n'en fut que plus odieuſe. Quand l'autorité ſe détermine à faire l'office de la Loi, elle ne doit être ni plus ſévère, ni moins juſte qu'elle. Et l'on vit le Citoyen arrêté ſur la délation d'un ennemi, traité en criminel d'Etat pour des opinions, condamné ſans être jugé,

jugé, ou jugé ſans être entendu. Et ce qui eſt plus étonnant encore, c'eſt qu'on ne ſe plaignit point de cet abus du pouvoir ſuprême. Les perſécutés ſe contentérent de gémir de ne pouvoir être perſécuteurs.

Paris étoit inondé de gros & de petits Livres; dans les uns on propoſoit des explications: rien ne déplaiſoit plus à Sa Sainteté que ces éclairciſſemens : en effet, c'eſt bien à de petits Evêques à expliquer ce que l'Evêque univerſel n'explique pas! Dans les autres, [on diſoit que ſi *Clément* étoit ortodoxe, *St. Paul* étoit hérétique:] les poſitions de *Queſnel* ſur la grace étoient propoſées dans un ſens preſque Moliniſte par ſes diſciples : *Queſnel*, qui apparemment ſçavoit ce qu'il avoit voulu dire, avoit proteſté cent fois qu'il les entendoit dans le ſens de *Janſénius*.

Le Pape irrité de cette rébellion, [dit qu'il n'aimoit point ces Evêques, *qui veulent en ſavoir plus qu'il ne faut.*] Il écrivit au Roi un Bref, dans lequel il l'exhorta à fraper de ſon bras ſouverain les Novateurs. C'eſt un Deſpote qui ordonne à ſon Pacha de mettre à feu & à ſang ſa Province. Les Janſéniſtes étoient coupables ſans doute: mais apeller le bras ſéculier

culier au ſecours de la Foi, croire que le Prince a droit d'étayer de peines afflictives les anathêmes, c'eſt la plus criminelle & la plus funeſte des héréſies *.

Le parti oppoſa l'artifice à la violence. On entra en négociation. Mais on ne traite pas de la vérité comme d'un Bénéfice. Les voyes de conciliation furent inutiles. Et l'Europe Proteſtante ſe réjouït encore aujourdui de voir dans l'Egliſe Romaine un troupeau nombreux ſourd à la voix du berger; extérieurement uni au St. Siége, & ſchiſmatique par les ſentimens; défenſeur ardent du Tribunal infaillible, & contempteur des Arrêts qui le condamnent; enfans opiniâtres & de mauvaiſe foi, qui chaſſés de la maiſon par

* Les limites de la puiſſance civile ſont bien marquées dans l'Ecriture Sainte, Act. des Apôt. c. 18. *Les Juifs s'élevérent contre* Paul *& l'amenérent au Tribunal de* Gallion *Proconſul d'Achaïe, diſans, Celui-ci induit les gens à ſervir Dieu contre la Loi. Et comme* Paul *vouloit ouvrir la bouche,* Gallion *dit aux Juifs; O Juifs! ſi vous l'accuſiez de quelque outrage, ou de quelque crime, je vous écouterois autant qu'il ſeroit raiſonnable. Mais il eſt queſtion de paroles, de mots, & de votre Loi, vous y regarderez vous-mêmes: car je ne veux point être Juge de ces choſes: & il les chaſſa de ſon Tribunal.*

par leur mére, lui soutiennent, non qu'elle n'a nul droit de les déshériter, mais qu'elle ne les déshérite pas : odieux aux Catholiques, parce qu'ils sont trop Protestans ; méprisés des Protestans, parce qu'ils sont encore trop Catholiques.

CHAPITRE IX.

Les Princes légitimés Princes du Sang.

LE ROI tranquille au milieu des divisions qui déchiroient son Etat, pensoit à mettre ses enfans naturels à l'abri des révolutions d'une Régence. Sa tendresse pour le Duc du *Maine* étoit nourrie par Me. de *Maintenon*, qui aimoit ce Prince comme l'ouvrage de ses mains, & augmentée par les événemens qui avoient moissonné la Famille Royale & en avoient désolé le Chef. La nature rassembloit sur le Duc du *Maine* tous les sentimens auparavant dispersés sur les divers enfans que la mort avoit ôtés à LOUIS.

Les deux Princes légitimés jouïssoient déja des plus belles terres du Royaume, des Charges les plus éminentes, des Gouvernemens les plus riches. En 1694. ils avoient

avoient eu le pas ſur tous les Pairs : ils étoient au-deſſus de tous les ſujets. En 1711. le Roi leur avoit accordé les honneurs & les prérogatives des Princes du Sang : & le Duc de *Bourgogne* ne s'y étoit point oppoſé ; c'étoit un droit perſonnel: perſonne ne le leur envia. LOUIS avoit fait plus que tous ſes prédéceſſeurs, & crut n'avoir pas encore aſſez fait. Me. de *Maintenon* ne ceſſoit de lui repréſenter, que l'unique moyen de leur aſſurer après ſa mort la jouïſſance des biens & des titres dont il les avoit comblés, étoit de leur communiquer une grandeur qui eût ſes racines en elle-même. Elle n'avoit pas voulu, ou elle n'avoit oſé ſe faire Reine de France : & elle oſa les faire Princes du Sang.

Le Chancelier *Pontchartrain*, à qui l'on confia ces premiéres vues, répondit que ce projet étoit contraire aux mœurs, aux Loix, au bien de l'Etat : qu'il raviſſoit à la Nation le plus beau de ſes droits, le droit de diſpoſer d'elle-même : qu'il tendoit à peupler le Royaume de Princes du Sang, dont la dignité s'aviliroit en devenant commune : que chaque François ſe tiendroit ſolidairement offenſé, & ſurtout les grandes familles, ſur qui le choix

pou-

pouvoit un jour tomber : enfin que ces prééminences exposeroient aux traits de l'envie & de la haine ceux à qui elles seroient accordées.

De Mêmes Premier Président fit moins de difficultés. Il répondit de sa Compagnie : il dit que les Princes légitimes ne pourroient se plaindre, puisque les Princes légitimés ne seroient appellés à la Couronne qu'à leur défaut : que la Famille Royale ne pouvoit être déshonorée par ce qui en éloignoit la décadence : que le Duc du *Maine* & le Comte de *Toulouse* étoient déja Princes du Sang par la nature & par l'usage.

* Les Gens du Roi furent mandés à Marly pour conférer sur cette affaire. Ils dirent, qu'une disposition de cette nature touchoit une matiére si élevée, qu'ils ne doutoient pas que le Roi n'y eût fait toutes les réflexions que sa profonde sagesse pouvoit lui inspirer. Ils ajoûtérent, que si le mérite donnoit un droit à la Couronne, personne n'y pouvoit aspirer plus justement

* *Juillet* 1714.

L'Auteur du *Siécle* de LOUIS XIV. qui ne datte point les faits, ou qui les datte mal, place celui-ci à l'année 1715.

ment que ceux que Sa Majefté honoroit de fon choix.

L'Edit fut dreffé. Le Roi y difoit que pour prévenir les troubles qui pourroient arriver fi la Famille Royale venoit à s'éteindre, il déclaroit qu'au défaut des Princes légitimes la Couronne appartiendroit de plein droit au Duc du *Maine*, & à fon défaut au Comte de *Toulouse*, & à leurs defcendans.

Le Parlement enrégiftra fans remontrances cet étrange Edit. Jamais il n'avoit été plus nombreux. Dix-neuf Pairs y donnérent leur voix. Les Princes légitimes y opinérent en faveur des Princes légitimés; mais le Duc d'*Orléans* n'y parut pas. Le Maréchal de *Villeroi* ne félicita point le Duc du *Maine*. Le Chancelier *Pontchartrain* remit les Sceaux au Roi. Tout le refte fouffrit, même fans murmurer, cette révolte du Souverain contre la Majefté de la Nation.

On eût rendu folide cet Edit, fi l'on eût intéreffé à fa confervation ceux qui pouvoient l'attaquer. Il eût fallu préliminairement déclarer Princes du fang les bâtards des Rois, & Ducs & Pairs les bâtards des Princes du Sang. L'Edit n'auroit été injufte qu'envers la Nobleffe & le Peuple : & en

en France, qu'eſt-ce que le Peuple & la Nobleſſe?

La Ducheſſe du *Maine*, enchantée d'avoir égalé le rang de ſon mari au ſien, ne garda plus aucunes meſures avec les Princes du Sang. Ceux-ci étoient en procès avec M. le Duc du *Maine*. Ils engagérent quelques Chambres du Parlement à rejetter les requêtes, où les Princes légitimés prenoient la qualité que le précédent Edit leur avoit donnée. Le Roi ordonna par une déclaration, qu'ils la prendroient à l'avenir aux Actes judiciaires & à tous autres, & qu'il ne ſeroit fait aucune différence entre eux & les Princes du Sang Royal.

On prévoyoit, que ces diſpoſitions ne ſurvivroient pas longtems au Roi. Mais les dangers de pareils exemples, l'honneur de la Nation, la ſainteté des Loix fondamentales exigeoient qu'on s'y oppoſât. Et s'il eſt vrai, que les Parlemens repréſentent la patrie, les Parlemens d'alors la trahirent. Les conſervateurs des droits du peuple ne peuvent être forcés à les abandonner, ni juſtifiés par les circonſtances. Si le reſpect pour la volonté d'un vieux Roi, pour la tendreſſe d'un pére malheureux, leur permettoit de conſacrer l'injuſtice par

leur suffrage, n'auroient-ils pas donné le Trône par arrêt à l'usurpateur qui l'auroit demandé l'épée à la main ?

CHAPITRE X.

Testament de LOUIS *XIV.*

LOUIS alloit mourir, & commençoit à aimer son peuple. Il ne vouloit plus qu'on lui parlât d'impôts. Il fit une reprimande fort séche au Maréchal de *Montrevel* qui lui avoit proposé une statuë magnifique, placée devant le Château-Trompette, exposée à la vue de tout ce qui entroit dans la Garonne, & ornée d'un passage de l'Ecriture Sainte. Il dit au Ministre *Voisin*, en le faisant Chancelier; *Justice & clémence, voilà tout ce que je demande de vous.* Il gronda un Secretaire d'Etat qui avoit déchiré le placet d'un exilé, & lui dit, » Quoi? vous refusez aux malheureux la consolation de » lire leurs excuses. Il répétoit souvent, qu'il ne souhaitoit de vivre encore quelques années, que pour laisser à son héritier *un peuple gros & gras.* La veille d'une promotion de Chevaliers de l'Ordre,

dre, il dit à Me. de *Maintenon*, qui lui parloit du grand nombre d'heureux qu'il alloit faire. » Je ſuis moins touché du » plaiſir de ceux qui le ſeront, qu'affligé » du chagrin de ceux qui ne le ſeront pas. On le voyoit aprocher des Sacremens avec autant d'édification que d'exactitude. Il répandoit dans le ſein de l'indigence tout ce qu'il employoit autrefois à ſes plaiſirs. Il liſoit tous les ſoirs ce Livre divin qui ne flate pas les Rois. Me. de *Maintenon* faiſoit cette lecture. Elle appuyoit ſur les endroits les plus touchans. De-là naiſſoient des réflexions chrétiennes, auxquelles il ne manquoit que d'être venues plutôt. Il craignit, que la France ne fût bientôt déchirée par des diviſions inteſtines. Il crut qu'une ſage adminiſtration ordonnée par un Teſtament pourroit les prévenir. Quoique le pouvoir des Rois finiſſe avec leur vie, LOUIS avoit régné avec tant de gloire, qu'il ſembloit avoir [acquis] le droit de régner encor après ſa mort.

Il eut là-deſſus pluſieurs conférences avec Me. de *Maintenon* & avec M. *Voiſin*. Sa premiére idée fut d'établir un Régent : le partage de l'autorité lui paroiſſoit le plus grand vice d'une Monarchie.

Le Duc d'*Orléans* fut unanimément rejetté : on n'avoit garde de donner le pouvoir à celui dont on vouloit réprimer le crédit. Le Roi osa proposer le Duc du *Maine*. Le Chancelier lui répondit, que depuis l'Edit de Juillet nos Loix ne l'excluoient plus de cet honneur, mais que nos mœurs n'étoient pas aussi flexibles que nos Loix : que la France obéiroit impatiemment à un Prince qui en perdant son pére devenoit l'égal des autres sujets : qu'une pareille disposition seroit regardée comme un attentat à la gloire de la Nation & donneroit de la force aux prétendus droits du Duc d'*Orléans*.

Le Roi, qui croyoit toujours qu'il ne pouvoit rien arriver de pis à la France, que d'être gouvernée par [son neveu,] proposa de le créer Chef des Conseils, & de faire le Duc du *Maine* * Lieutenant Général du Royaume. *Voisin* contredit encore cet avis. Il dit, que deux Régens ne pourroient s'accorder; que le Maître des délibérations le seroit des armées, ou que ce-

* „ Il faut, dit M. De V. Tom. VI. p. 227. avoir „ des garans authentiques pour avancer une chose „ aussi extraordinaire & aussi importante. Le Duc „ du *Maine* eût été au dessus du Duc d'*Orléans* : „ c'eût été tout bouleverser : aussi le fait est-il faux.

celui des armées le deviendroit des délibérations ; que de l'égalité de pouvoir naîtroit la jalousie, de la jalousie l'interruption des affaires, de cette interruption le malheur de l'Etat. Il ajouta, qu'aucune Loi du Royaume n'exigeoit la création d'un Régent dans un tems de minorité : que la qualité de plus proche héritier donnoit [au Duc d'*Orléans*] droit à la succession & non à la tutelle : & qu'ainsi l'on pouvoit sans injustice le priver de la tutelle, & établir un Conseil de Régence pour l'administration.

Le Roi ne goûta point d'abord cette forme de Gouvernement. Il lui sembloit que l'autorité souveraine ne pouvoit résider dans un Conseil sans être divisée. Mais enfin il comprit que l'unité de pouvoir peut résulter des sentimens de plusieurs, comme des sentimens d'un seul. Dès qu'il eut adopté ce plan, „ Composons ce Conseil, „ dit-il, de membres si bien choisis qu'on „ ne puisse les en ôter sans fâcher le public.

Ce choix fut dicté par l'amour de la patrie. Le Duc d'*Orléans* eut la première place qui étoit due à sa naissance. Le Duc du *Maine* & le Comte de *Toulouse*, sincérement attachés à l'Etat & au Roi, *Voisin* profondément instruit des Loix & des affaires, *Villeroi* un des plus honnêtes

 hom-

hommes de la Cour, *Villars* le plus heureux Général de son siècle, d'*Huxelles* d'une austère probité, *Tallard* d'un esprit agréable & conciliant, d'*Harcourt* l'ami de tous les malheureux, les quatre Secretaires d'Etat, & *Desmarets* Controlleur-Général des Finances, neveu, éléve, & rival de *Colbert*, eurent voix délibérative dans ce Conseil, où toutes les affaires devoient se raporter & se décider à la pluralité des suffrages.

Cet établissement étoit sujet à des inconvénients sensibles. Le premier, que les affaires, examinées par tant d'hommes différens, ne pouvoient être terminées qu'avec lenteur: le second, qu'un peuple accoutumé à obéir à un Monarque ne s'accommoderoit guère d'un Sénat: le troisiéme, qu'il étoit imprudent d'offrir à une Nation éclairée & mécontente le modèle d'un Gouvernement nouveau, funeste si elle en étoit opprimée, dangereux si elle ne l'étoit pas. Mais le Roi crut, que les Secretaires d'Etat continueroient à être les Maîtres dans leur département; que le Conseil de Régence se réserveroit seulement les affaires importantes; qu'une foule de petits Rois seroit moins pernicieuse que l'autorité d'un seul; & que les lenteurs

de

de l'Ariſtocratie convenoient mieux à une minorité que la célérité de la Conſtitution Monarchique. Son unique objet étoit de maintenir la paix au dedans & au dehors du Royaume. Et l'on ne ſauroit nier que cet objet ne fût éminemment rempli par un Conſeil de Régence, trop nombreux pour être entreprenant, trop ſujet aux jalouſies pour concerter une guerre ou une révolution. Malgré ſes défauts, cette inſtitution étoit préférable à cette pluralité de Conſeils, qu'on établit depuis, que l'Abbé de *St. Pierre* vanta, & dont l'eſſai malheureux prouva que LOUIS XIV. s'étoit défié avec raiſon de la capacité du Duc d'*Orléans*.

Quelque limitée que fût l'autorité de ce Prince, il étoit à craindre qu'il n'en abusât & qu'il ne l'étendit. Le Teſtament diſoit, que dans les délibérations ſa voix en vaudroit deux en cas de partage. Le Duc d'*Orléans* pouvoit amener ſouvent ces cas avantageux, entrainer le grand nombre par la grandeur ſeule de ſon nom, intimider ſes ennemis par des menaces toujours puiſſantes dans la bouche d'un Prince voiſin du Trône, ſéduire les foibles par ſes talens, & par ſes intrigues.

Il falloit donc un contrepoids. Le Duc

 du

du *Maine* parut propre à balancer le Duc d'*Orléans*. Mais comme l'esprit de l'un & de l'autre n'étoit pas égal, le Testateur compensa ce désavantage de son fils. Le Duc du *Maine* fut établi Chef indépendant, & Commandant absolu de toutes les troupes de la maison du Roi, avec plein pouvoir sur le Gouverneur. [LOUIS étoit sûr que son fils feroit un bon usage du pouvoir le plus étendu, & son neveu un mauvais du pouvoir le plus borné.] D'un côté le génie [& l'ambition,] de l'autre la force [& la vertu.]

Les autres articles ne contenoient rien d'important. Constant dans le bien & dans le mal, le Roi y recommandoit à son Successeur l'Hôtel des Invalides, le Couvent de St. Cyr, les Edits contre les duels, & les Loix pénales contre les errans. L'Auteur du *Siécle* de LOUIS XIV. est étonné qu'il n'assurât point une pension à Me. de *Maintenon*. Je le serois bien plus s'il lui en eût assigné une : c'eût été méconnoitre sa modération, se défier de son désintéressement, accuser de fausseté toutes ses vertus. Le silence du Testateur sur la femme avec laquelle il fait son Testament, en est le plus bel éloge.

Cette piéce fut envoyée au Parlement de

de Paris, avec un Edit, qui portoit qu'elle ſeroit dépoſée au Greffe & ouverte après la mort du Roi. Ce profond ſecret fit juger, que les diſpoſitions en étoient importantes, & déſavantageuſes au Duc d'*Orléans*. Quelques-uns dirent qu'il n'étoit pas permis à un Roi de France de teſter, & qu'un uſufruitier de l'Etat excédoit ſon pouvoir en diſpoſant de la Régence. Tous les autres convinrent que LOUIS, en qualité de pére, avoit droit de pourvoir à la ſureté de ſon petit-fils, & en qualité de Roi, à la conſervation du Royaume. Il ne pouvoit faire [en mourant] de nouvelles Loix; mais il pouvoit établir un Gouvernement conforme aux anciennes. Toute minorité eſt une eſpèce d'interrègne : le pouvoir ſouverain ne peut tomber en enfance : il eſt le même que celui d'un majeur : mais l'exercice en eſt différent : la perſonne du mineur repréſente la Loi; & la volonté du Teſtateur la fait encore exécuter.

Il ne manquoit à ce Teſtament, que la ſolidité. Les Grands, admis à ce Conſeil [de Régence,] étoient intéreſſés à en demander l'exécution. Mais aucun d'eux ne ſçavoit qu'il y fut admis : & ce fut une faute capitale. Le Duc du *Maine* ſonda Me. de *Maintenon*, qui vaincue par ſes

importunités obtint du Roi que ce Prince & ſon frére liroient le Teſtament : mais ſous la condition qu'ils agiroient, qu'ils parleroient, comme s'ils ne l'avoient pas lu. Le Duc du *Maine* répondit, qu'il ne ſe ſoucioit pas d'avoir des connoiſſances, que cet inviolable ſecret lui rendroit inutiles. La Ducheſſe du *Maine* lui reprocha cette imprudente diſcrétion. Pour la réparer, on demanda ſi le Roi rapelloit *Philippe* [à la ſucceſſion.] On ſçut qu'il ne le rappelloit pas, & l'on en conclut que le Duc d'*Orléans* auroit la Régence. Le Duc du *Maine* l'en informa : la Ducheſſe tâcha de ſe lier avec lui. Le Duc d'*Orléans* s'y prêta, dans l'idée qu'il auroit encore plus de beſoin de l'appui de ſon rival, que ſon rival n'en auroit du ſien. Il propoſa le mariage de Mlle. de *Valois* ſa fille avec le Prince de *Dombes*. Le Duc & la Ducheſſe du *Maine* négligérent cette alliance, qui déplaiſoit au Roi parce qu'elle uniſſoit les Chefs de deux familles qu'il étoit bon de déſunir.

Me. de *Maintenon*, inſtruite des inquiétudes du Duc du *Maine* & des prétentions du Duc d'*Orléans*, dit au Roi, que ſa volonté ne ſeroit point reſpectée après ſa mort, s'il ne prenoit, dès ſon vivant, de

juſtes

juſtes meſures contre l'ambition de ſon neveu. † Il falloit aſſembler les membres du Conſeil de Régence, leur lire le Teſtament, en tirer parole qu'ils retiendroient chacun la portion d'autorité qui leur étoit confiée, s'aſſurer des principaux Chefs du Parlement, & des troupes de la Maiſon du Roi. Au-lieu de ces précautions que la prudence la plus bornée inſpiroit, le Roi fit un Codicille, où il régla le cérémonial pour l'ouverture de ſon Teſtament. Il y nomma pour Confeſſeur du Dauphin le P. *Tellier*, & pour Précepteur l'ancien Evêque de Fréjus, le même qui à cinquante ans trouva le gouvernement d'un petit Diocèſe fort pénible, & à ſoixante-ſeize, celui d'un grand Empire fort aiſé.

Le Duc d'*Orléans* n'oublia rien pour découvrir le myſtère qu'on lui cachoit, & qui par conſéquent ne lui étoit pas favorable. Mais les dépoſitaires du Teſtament furent incorruptibles, Me. de *Maintenon* impénétrable, & le Chancelier inſenſible à tout ce qu'on lui promit. Le Duc d'*Orléans* prit des meſures contre tous les événemens : ne pouvant en prévoir un, il

† [Louis XIV. dit à M. le Maréchal de *Noailles* : *On m'a fait faire un Teſtament ; il ſera caſſé comme celui du feu Roi.*

osa s'opposer à tous. Tandis qu'il se frayoit le chemin au souverain pouvoir, le Duc du *Maine* traduisoit *l'Anti-Lucrèce.* La Duchesse sa femme lui disoit, [„Monsieur,] un beau matin vous trouverez, „ en vous éveillant, que vous êtes de l'A„cadémie, & que M. d'*Orléans* a la Ré„gence.

CHAPITRE XI.

Disgrace de Mad. des Ursins.

Les esprits n'étoient pas plus tranquilles en Espagne. Me. des *Ursins* étoit toujours odieuse aux Grands, & la Nation irritée contre *Orry*, qui avoit permis aux Anglois de bâtir un Fort sur le Rio de Plata, & qui ne sçavoit qu'amasser de l'argent. [On reprochoit à l'une & à l'autre les suites de la révolte de Catalogne, que les Anglois, alors comme aujourdui contempteurs des Traités les plus saints, secouroient pour l'engager à s'ériger en République.]

La Reine mourut. Elle fut regrettée. On lui pardonna le mal qu'elle avoit fait, en faveur de ses intentions toutes décidées pour le bien.

La premiére femme qui s'offrit aux yeux

de l'ardent *Philippe* le consola de celle qu'il venoit de perdre : & cette femme fut la Princesse des *Ursins.* Le lendemain, elle eut l'honneur de souper avec lui. Tout le Palais retentit de murmures contre cette indécente nouveauté : [un Roi d'Espagne n'avoit encore mangé qu'avec ses égaux.] Le peuple, accoutumé à regarder son Maître comme un Dieu, fut indigné qu'on méprisât si ouvertement ses préjugés. Il avoit souffert patiemment les plus lourds impôts, & ne pardonna point ce scandaleux soupé.

[Le P. *Robinet* Confesseur du Roi, & le P. *Rubio* Confesseur de la feue Reine,] furent partagés sur la passion naissante de *Philippe* pour Me. des *Ursins.* Le premier soutenoit qu'elle étoit innocente : le second, que les mânes de la Reine en étoient offensés. La Princesse des *Ursins* les laissa disputer, & se flatta que son étoile l'appelloit au Trône. Déja *Philippe* lui avoit déclaré des sentimens tendres. Déja elle lui avoit insinué, qu'elle n'avoit que soixante ans. Elle ne cessoit de lui parler du mariage de son grand-pére avec Me. de *Maintenon*, qu'il eût fait régner, disoit-elle, si la bienséance le lui eût permis. Pour se donner cet air de dignité qui ne

ne messied point à l'ambition, elle refusa d'accompagner le corps de la Reine à l'Escurial : elle n'avoit point été de sa maison, elle avoit vécu auprès d'elle à titre d'amie.

Quand ces nouvelles arrivérent à Paris, LOUIS les rejetta comme des fables. Mais Me. de *Maintenon*, qui sçut tout le détail de ces ridicules amours, dit à la Marquise de *Pompadour*, qui l'a souvent répété à M. l'Abbé..... envoyé de Florence à Paris & encore vivant : *J'espére que nous verrons bientôt Me. des* Ursins *Reine d'Espagne, & Reine déclarée.*

Une bagatelle empêcha ce mariage. Me. des *Ursins* voulut que *Philippe* logeât à l'hôtel du Duc de *Medina-Celi*, & qu'on l'aggrandit d'un Couvent de Capucins pour faciliter la communication de son apartement à celui du Roi. On exhuma les cadavres ; on ôta de l'Eglise le St. Sacrement ; ces Moines sortirent de leur Couvent en procession ; tout Madrid cria contre cette violence ; *Philippe* entendit ces clameurs, dit à la Princesse des *Ursins* que leurs tête-à-tête scandalisoient le peuple, & la pria de lui chercher une femme.

Me. des *Ursins* déchue de l'espérance de régner par elle-même, voulut du moins régner encore par une autre. Brouillée avec l'Am-

l'Ambaſſadeur de France, elle ſe lia étroitement avec l'Abbé *Alberoni*, Curé Italien que le Duc de *Vendôme* lui avoit fait connoitre, & que le Poëte *Campiſtron* avoit fait connoître à *Vendôme*. Elle le conſulta ſur le choix de la Reine qu'il falloit à ce Roi ſi ennemi du célibat. *Albéroni* le fixa ſur la Princeſſe de *Parme*. Il lui dit, que c'étoit un eſprit de poupée, avide de plaiſirs, incapable d'ambition. *Philippe* eſt bientôt déterminé. Me. des *Urſins* charge ſon confident de négocier ce mariage. *Alberoni* part avec de grandes proteſtations de fidélité, & dans la réſolution de tourner à ſon profit ſes artifices.

Me. des *Urſins* apprend que la Princeſſe de Parme eſt d'un caractère bien différent du portrait que lui en a fait *Albéroni*. Elle repréſente au Roi, qu'une ambitieuſe ternira la gloire de ſon régne; que l'affaire n'eſt pas encore finie, & que du moins elle doit être ſuſpenduë. *Philippe* ordonne en diligence à ſon Miniſtre de ſurſeoir la négociation. Le courier arrive, juſtement la veille du jour pris pour la terminer. *Albéroni* eſt frapé de ce coup ineſpéré, mais n'eſt point abattu. Il demande au courier, s'il veut vivre ou mourir, & lui ordonne de n'arriver que le len-

lendemain. Le mariage ſe conclut. La Princeſſe de *Parme* lui promet une reconnoiſſance proportionnée à la grandeur de l'établiſſement qu'il lui procure & de l'affront qu'il lui épargne. *Albéroni* écrit en Eſpagne, que le courier eſt arrivé trop tard. La nouvelle Reine le mène avec elle à Madrid, en qualité de Réſident de Parme. Arrivée à Bayonne, elle prend des leçons de ſa tante ſur le pays où elle va régner. *Philippe* s'avance juſqu'à Guadalaxara. Il envoye Me. des *Urſins* à Xadraque pour la recevoir. [M. *Hocquart*, aujourdui (1756.) Fermier Général, alors ſon Favori, l'inſtruit de la permiſſion que la Reine a obtenu de la chaſſer. La Princeſſe croit ou que cet avis eſt faux, ou que la Reine n'oſera lui prononcer ſa diſgrace. Elle paroit avec aſſurance]. La Reine lui dit, qu'elle eſt fort étonnée qu'elle oſe ſe préſenter devant elle. La Princeſſe des *Urſins* [toute tremblante] lui remet une lettre du Roi, pleine de choſes flateuſes pour celle qui la reçoit & pour celle qui la donne. La Reine ſans l'ouvrir lui commande de ſe retirer. Me. des *Urſins* la prie d'en donner un ordre de ſa main. Cet ordre eſt bientôt ſigné, & lui eſt remis avec des impréca-

tions

tions & des insultes qui ne peuvent sortir que de la bouche d'une Reine outragée. [On lui reproche la mort de *Manuel de Silva*, de Don *Valero d'Aspetia*, du Duc de *Medina-Celi*, de la Duchesse de *Najara*, tous les crimes qui se sont commis depuis qu'elle est en Espagne.]

La Princesse des *Ursins* honteusement chassée partit sans équipage, sans suite, maudissant le perfide *Alberoni*, l'impérieuse Parmesane, le foible *Philippe*. La nouvelle Reine renvoya en France *Orry* & le P. *Robinet*. Le Roi d'Espagne déclara naïvement par un Edit, qu'il avoit jusqu'alors mal gouverné son peuple, & qu'il le gouverneroit mieux désormais.

LOUIS XIV. ne permit point à Me. des *Ursins* de demeurer à Paris. La République de Génes ne voulut pas lui donner un asyle. Et le Pape refusa de la recevoir dans Rome. On voit dans ses lettres * ses foiblesses, ses artifices, son désespoir. Son ambition ne la quitta point. Elle alloit mourir, & aspiroit encore à régner.

CHA-

* On en donnera un recueil, si le public les demande.

CHAPITRE XII.

Suite des affaires de l'Eglise.

LE Cardinal de *Noailles* tâchoit de se réunir à l'Eglise. Il venoit d'achever enfin une Instruction Pastorale, où il avoit promis de manifester sa foi & de concilier tous les différends. Elle plut à tous ceux qui la lurent, hormis à *Rohan* & à *Bissy*. Le Roi prévenu par ces deux Prélats n'attendit aucun fruit des négociations des Cardinaux d'*Estrées* & de *Polignac*. „Sans être Théologien, dit-il, „je vois que le Cardinal de *Noailles* est „un hérétique : j'userai de toute mon au„torité pour le pousser à bout. Il fit répandre à Paris divers bruits qui pouvoient intimider ; qu'il alloit donner au Nonce toute permission d'agir ; que le Cardinal seroit ajourné personnellement à Rome, enlevé, emprisonné ; & tout cela, pour croire qu'une Bulle est obscure, dans une Religion, [dont le premier article de Foi est que l'Ecriture Sainte même n'est pas claire].

Le Cardinal de *Noailles* retouchoit avec

docilité son [Mandement] d'acceptation d'après les remarques de ses ennemis. Il se prêtoit à tout ce qui pouvoit contribuer à la paix de l'Eglise sans intéresser sa conscience. Le Cardinal de *Polignac* soutint au Roi que la doctrine de *Noailles* étoit très pure, & que les Evêques acceptans en convenoient. » Que vous me » faites grand plaisir! s'écria le Roi: me » voilà bien soulagé. Mais, ajouta-t-il, » quarante contre huit, peut-on balancer » un moment entre les deux partis? Sire, répondit *Polignac*, » à parler juste, ce » n'est pas quarante contre huit, mais » plutot deux contre huit: car le Cardinal » de *Rohan* & l'Evêque de *Meaux* ont » tout fait & tout conduit [dans l'Assem» blée. Bientôt les Constitutionnaires eurent à opposer 115. à 14. & aujourdui 1000. à 0.]

On résolut de renvoyer l'affaire à Rome. Le public s'en réjouit. On ne douta point que le Pape ne fût plus accommodant que le P. *Tellier*. L'Evêque de Meaux proposa un Concile national & fit la liste de ceux qui rempliroient les Siéges bientôt vacans par la déposition des rebelles. Le Roi attendoit avec impatience l'Instruction Pastorale du Cardinal de *Noailles*: il

il la reçut enfin, & ne la trouva pas telle que *Polignac* la lui avoit promise. » Le » Cardinal de *Bouillon*, dit-il, osa me di» re dans une espèce de frénésie, qu'il » n'étoit pas mon sujet; mais le Cardinal » de *Noailles* manque à une parole donnée » par écrit.

[Le Chancelier Voisin eût pû aisément justifier *Noailles*; mais, dit un Auteur Jansenisté, Me. de *Maintenon* qui l'avoit pris comme par la main pour le conduire de degré en degré jusqu'à la place qu'il occupoit, lui avoit fort recommandé le dévouement aveugle: les volontés du Prince passoient toujours par lui, comme par un organe inanimé.]

Le Cardinal de *Polignac* fut accusé d'avoir trompé le Roi. » On voit bien, dit Me. de *Maintenon*, » qu'il a conçu & don» né des espérances tout aussi légéres que » lui. Il fut vivement piqué de ce trait: il sentit tout ce qu'il perdoit dans l'estime du public. Il voulut se justifier & ne put se résoudre à parler contre le Cardinal de *Noailles*. Le Roi sçut même qu'il l'excusoit; » Monsieur, lui dit-il, la vérité n'est » qu'une: vous vous plaignez à moi de l'Ar» chevêque de Paris: ailleurs vous parlez » différemment: qu'est-ce que cela signifie?

Po-

Polignac fut consterné de ces paroles : il alla chez Me. de *Caylus*, & lui dit avec désespoir, que le Roi le regardoit comme un homme léger, Me. de *Maintenon* comme un homme superficiel, le Cardinal de *Noailles* comme un ami infidèle, *Rohan* & *Bissy* comme un homme qu'ils fouloient aux piés, le public comme un homme deshonoré.

Le Roi résolut enfin d'assembler un Concile national, & envoya M. *Amelot* à Rome pour en solliciter la permission, comme si les premiers Empereurs n'en avoient pas convoqué d'écuméniques sans le consentement du Pape. *Amelot* reçut ses instructions, les Mémoires emportés [de *Tellier*, les Mémoires ambigus] de *Bissy*, & l'apologie modérée de *Noailles*.

Rohan, craignant que l'honneur qu'il attendoit de cette affaire ne lui échapât, tenta de la renouer en France. Il en chargea le P. *Massillon*, Orateur excellent, Négociateur médiocre. Celui-ci présenta divers projets au Cardinal de *Noailles*. Mais on y vouloit que cette Eminence convint qu'elle avoit approuvé comme bon un livre qui étoit mauvais, & rejetté comme mauvaise une Bulle qui étoit bonne. Le Roi avoit prié Me. de *Maintenon* de veiller au suc-

ſuccès de cette nouvelle tentative, dans laquelle il ne vouloit pas paroitre. Elle étoit aidée par le Duc de *Noailles*, dont on ne craignoit pas la partialité, & par l'Evêque de Meaux qui ne cachoit la ſienne qu'à elle.

Les Jéſuites ne vouloient point de Concile: ils en appréhendoient les déciſions s'il étoit libre; & ils le croyoient inutile s'il ne l'étoit pas. L'Evêque de Meaux alla ramper encore devant le Métropolitain qu'il vouloit dépoſer; il lui ouvrit divers expédiens, tous refuſés comme portants tous ſur l'acceptation [pure & ſimple] de la Bulle. „Mais, lui dit-il, „vous voulez donc humilier le Souverain „Pontife. Non, répond *Noailles*, mais „je ne veux pas humilier la vérité.

Valincourt & l'Abbé *Meingui* parurent ſur les rangs. Ils ſe virent ſans pouvoirs, ſe parlérent ſans franchiſe, & ſe quittérent ſans ſuccès. Le Cardinal de *Rohan* propoſoit tous les jours de nouveaux moyens. Mais au moment de la concluſion, il diſoit, qu'il falloit en parler au Roi, c'eſt-à-dire, au P. *Tellier*. Et rien ne finiſſoit.

Le Pape étoit entré dans toutes les voyes de conciliation: perſonne ne croit moins

à

à ſon infaillibilité que lui-même. Mais excédé de ces longueurs, il envoya en France un Bref de rigueur pour décardinaliſer *Noailles*, & enſuite le citer à Rome. Pour cela il falloit le dénaturaliſer. Et le St. Pére croyoit qu'un Roi de France pouvoit ôter à un citoyen ſa qualité de François ſans l'avoir jugé. Le lendemain, il envoya un Bref de douceur, que le Cardinal de *Noailles* trouva fort amer.

Ce Prélat étoit préparé à tout. On lui diſoit qu'il ſeroit enlevé à Conflans, mené dans un lieu dont le Pére Confeſſeur ſeroit le geolier, conduit à Rome ſous bonne garde, enfermé au Château *S. Ange* pour le reſte de ſes jours. *Noailles* écoutoit ces diſcours comme l'hiſtoire d'un étranger.

Le Nonce reçut un autre Bref qui ordonnoit à l'Archevêque de Paris de recevoir la Bulle dans quinze jours, ſous menace des peines canoniques. Ce Bref foudroyant étoit accompagné d'une lettre du Pape au Roi, pour le prier de laiſſer agir le Nonce. Le Roi répondit en protecteur des maximes de ſon Etat, „ Je ne le ſouffrirai pas; „ le Pape eſt le maître ſur ſon terrain; mais „ il ne l'eſt point contre un de mes ſujets. Cependant il vouloit qu'un Concile dépo-

ſât

sât le Cardinal. Mais le Pape ne vouloit pas se livrer lui-même *à une centaine d'ours, qui,* disoit-il, *me dévoreront tout vivant.*

Le Cardin. de *Noailles* [envoya son Mandement à Rome.] Les Jésuites le condamnérent. Le Pape l'admira. Le Roi ne voulut pas qu'il fût publié, de peur que le Pape n'en fût offensé: & les François furent plus Ultramontains, que les ultramontains mêmes. A cette nouvelle, Me. de *Maintenon* s'écria, „Je ne comprends plus rien „à l'affaire présente; & si le Cardinal „est Janséniste, il faut que le Pape le soit.

Les ennemis de *Noailles* étoient plus sûrs du Roi, que du Concile. Ils imaginérent une déclaration par laquelle Sa Majesté, en Pape de l'Eglise Gallicane, dénonceroit les peines des hérétiques à tous ceux qui ne recevroient pas la Bulle. Mais si des Evêques trahirent l'Eglise, le Magistrat la défendit. Le Premier Président & le Procureur général ayant reçu cette déclaration des mains du Roi se regardérent en silence: „Parlez, leur dit-il. Nous crai„gnons, répondit l'un d'eux „que V. „M. n'empiéte sur l'autorité de l'Eglise. „Je n'ai fait, répliqua bonnement le Roi, „que ce qu'on m'a dit que je pouvois faire, „& ce que j'ai déja fait. Cette réponse de

de LOUIS revenoit à ceci ; *J'ai jugé les Huguenots, je puis bien juger les Janséniſtes.* Irrité que le Parlement doutât d'une autorité que les Evêques invoquoient, il dit qu'il iroit tenir un Lit de Juſtice. *Voiſin* fit de grandes menaces au Premier Préſident, qui lui dit, » Croyez-vous » donc être Chancelier d'un Roi de vingt-» cinq ans ?

CHAPITRE XIII.

Mort du Roi.

ACCABLÉ de ſoucis & d'années, LOUIS dépériſſoit tous les jours. Me. de *Maintenon* le voyoit, en étoit effrayée, & ne vouloit pas en convenir. Le Duc du *Maine* la pria d'engager le Roi à prendre avant ſa mort des meſures qui donnaſſent de la ſtabilité à ſon Teſtament. Ses inſtances furent inutiles, ſoit qu'elle crût cette mort moins prochaine, ſoit qu'elle craignît de l'avancer en repréſentant l'incertitude de l'obéïſſance du Parlement à un Prince, auquel les refus de *Dagueſſeau* ſur la déclaration venoient de porter le coup mortel.

Après le retour de Marly, le Roi parut si abattu, que Me. de *Maintenon* ne songea plus qu'à le préparer aux jours éternels. Elle lui proposa de recevoir les Sacremens : » C'est encore de bonne-heure, » dit-il, je me sens assez bien. Elle lui répondit qu'on ne pouvoit trop tot demander pardon à Dieu de ses fautes, & lui en rappella quelques-unes dont elle avoit été témoin. Il se confessa, & dit; Maintenant je suis en paix.

Il demanda sa cassette, en visita tous les papiers, & dit, » Brulons celui-ci, il » pourroit brouiller ces deux Ministres. Il trouva un chapelet qu'il donna à Me. de *Maintenon*, ajoutant avec un souris, » Non » comme une relique, mais comme sou- » venir. *Fagon* décida que la jambe étoit gangrênée, & qu'il n'y avoit plus d'espérance. Il lui annonça cet arrêt en sanglotant; » M'avez-vous cru immortel? lui dit le Roi. *Maréchal* donna deux coups de lancette. Le malade n'en sentit rien, & s'évanouït. Les Médecins voyant sa fermeté proposérent l'amputation. » Me » sauvera-t-on par-là la vie? dit-il. *Maréchal* répondit qu'il y avoit peu d'apparence. » Hé bien! reprit le Roi, il est inu- » tile que vous me fassiez souffrir? Se tour-

nant enſuite du côté où étoit le Maréchal de *Villeroi*, il lui dit, » Adieu, mon » ami, il faut nous quitter.

On ſe plaignoit hautement à Paris & à la Cour, que *Tellier* osât le laiſſer mourir ſéparé de Communion d'avec ſon propre Paſteur. Ce bruit pénétra juſqu'à Me. de *Maintenon*, qui lui demanda, s'il n'avoit rien de perſonnel contre le Cardinal? » Non, vraîment, dit le Roi: & s'il veut » venir tout à l'heure, je l'embraſſerai, » pourvu qu'il ſe ſoumette au Pape: car je » veux mourir bon Catholique comme j'ai » vécu. On dépêcha au Cardinal un courier, qui le trouva aux piés du St. Sacrement.

Le P. *Tellier* ſe rendoit maitre des derniers inſtans du Roi. Il le preſſa vivement de ſigner un papier pour obliger le Duc d'*Orléans* & le Parlement de Paris à ſoutenir la Bulle. Il le préſenta quatre fois: quatre fois il fut refuſé. Les garçons-bleus lui défendirent de parler de cette Conſtitution qui avoit tué leur maître.

Dès le commencement de la maladie, Me. de *Maintenon* avoit fait mettre un lit pour elle dans l'apartement du Roi. Témoin de ſes ſouffrances & de ſa fermeté, elle étoit pénétrée de ces aſpirations, *Cela durera-t-il encore long tems? ... Mon Dieu!*

la vie ou la mort, tout m'eſt égal : je ne vous demande que mon ſalut.... Je n'ai point de reſtitutions à faire comme particulier, mais comme Prince ! .... Qui acquittera les dettes du Royaume ? Mon Dieu ! j'eſpére en vôtre miſéricorde ...... Je ſouffre ; mais je ne ſouffre pas aſſez : & c'eſt ce qui m'afflige.

Il appella le Duc du *Maine*, & lui confia les diſpoſitions de ſon Teſtament. Le Prince le remercia de ce dangereux honneur, & lui dit que le Duc d'*Orléans* en ſeroit offenſé. *Ah !* répondit le Roi, *vous ſerez au deſſus de ſes reſſentimens.*

Il dit au Duc d'*Orléans*, en l'embraſſant, qu'il l'avoit toujours aimé : qu'il ne lui faiſoit point de tort : qu'on le verroit par ſon Teſtament : qu'il lui recommandoit d'avoir de la Religion & de conſerver à LOUIS XV. ſon Royaume. A ce mot, Me. de *Maintenon* ayant fait une eſpèce de frémiſſement ; » Hé pourquoi ? ajouta-t-il ; » cela ne me fait point de peine.

Il fit aprocher le Dauphin, & le prenant entre ſes bras ; *Mon enfant*, lui dit-il, *vous allez être un grand Roi : ſoyez toujours un bon Chrétien. Ne ſuivez point mon exemple pour la guerre. Tâchez d'avoir la paix avec vos voiſins. Raportez à Dieu toutes vos actions. Faites le honorer par vos ſujets.*

jets. Aimez-les. Je suis fâché, ajouta-t-il en soupirant, *de les laisser dans l'état où ils sont. Suivez toujours les conseils les plus modérés. Tâchez de diminuer les impôts. Faites ce que je suis assez malheureux de n'avoir pu faire. N'oubliez jamais la reconnoissance que vous devez à Me. de* Ventadour. *Pour moi, Madame, je ne puis trop vous marquer la mienne.* Après lui avoir donné ces conseils, & fait ce magnanime aveu de ses fautes, il l'embrassa deux fois, lui donna sa bénédiction, leva les mains au Ciel, & fit une priére en le suivant des yeux.

Les Princesses entrérent poussant les hauts-cris. *Il ne faut pas crier comme cela*, leur dit le Roi en riant. [Il dit à chacune ce qui leur convenoit.] Deux d'entre elles étoient brouillées & se réconciliérent sur le champ. Il exhorta le Duc de *Bourbon* à maintenir l'union dans la Maison Royale, & le Prince de *Conti* à n'imiter que les vertus de ses ancêtres.

Après avoir reçu le Viatique, il dit aux Cardinaux de *Rohan* & de *Bissy* : *Je suis satisfait de votre zèle pour la vérité. J'ai donné de bons ordres pour vous soutenir après ma mort. Dieu m'est témoin, que je n'ai cherché que la paix de l'Eglise. Je comp-*

tois l'établir. Dieu réserve ce bonheur à un autre. On a cru que j'agissois par prévention, & que j'abusois de l'autorité. Je souhaite que cette grande affaire finisse heureusement en d'autres mains.

Le même jour, il ordonna qu'on fit entrer tous les Seigneurs, & leur dit; *Messieurs, je vous demande pardon des mauvais exemples que je vous ai donnés. Je vous fais mes remercîmens de l'amitié que vous m'avez toujours marquée. Je vous demande pour mon petit-fils la même fidélité. Vous contribuerez tous à l'union: si quelqu'un s'en écarte, vous aiderez à le ramener. Je sens que je m'attendris, & que je vous attendris aussi. Adieu, Messieurs: souvenez-vous quelquefois de moi.*

Pour vous, M. le Maréchal, en s'adressant à Villeroi, *Je vous donne en mourant une nouvelle marque de ma confiance. Je vous fais Gouverneur du Dauphin. Vous sçaürez par mon Testament ce que vous devez faire à l'égard du Duc du* Maine. *J'espère que mon neveu vivra avec vous comme on doit vivre avec un homme que j'ai toujours aimé.*

Après avoir recommandé les Finances à M. *Desmarets*, & les affaires étraugéres à M. de *Torcy*; *Et vous, M. de* Pontchartrain, ajou-

ajouta-t-il d'un ton ferme, *expédiez un brevet pareil à celui du feu Roi ſans y rien changer, pour que mon cœur ſoit porté aux Jéſuites.*

Il avoit fait d'un œil ſec ſes adieux à tous ſes parens & à ſes amis. Quand il les fit à Me. de *Maintenon*, il ne put retenir ſes pleurs. *Je ne regrette que vous*, lui dit-il : *Je ne vous ai pas rendue heureuſe : mais tous les ſentimens d'eſtime & d'amitié que vous méritez, je les ai toujours eus pour vous.* Il lui tint les diſcours les plus affectueux, qu'elle écrivit depuis, & qu'elle joignit à ſon Teſtament. Il lui dit devant tous les Princes, *L'unique choſe qui me fâche, c'eſt de vous quitter; mais j'eſpére vous revoir bientôt dans l'éternité.* † Quand tout le monde fut ſorti, il lui dit; *Qu'allez-vous devenir? vous n'avez rien. Je vous prie*, répondit-elle, *de ne point penſer à moi : je ſuis un rien.* Il s'avança pour l'embraſſer, & ſe ſentant prêt à pleurer, il lui dit d'examiner ſi perſonne n'écou-

† Je ne réfute point le menſonge groſſier de *Boulduc*, premier Apoticaire du Roi, Membre de l'Académie des Sciences : il aſſuroit que Me. de *Maintenon* ſe tournant vers l'aſſemblée, avoit dit; *Le beau rendez-vous qu'il me donne! cet homme-là n'a jamais aimé que lui-même.*

toit, *Quoique*, ajouta-t-il, *on ne ſera jamais ſurpris que je m'attendriſſe avec vous.*

Il appella le Duc d'*Orléans*; *Mon neveu,* lui dit-il, *je vous recommande Me. de* Maintenon. *Vous ſçavez les ſentimens que j'ai toujours eus pour elle. Elle ne m'a donné que de bons conſeils: & je me repens de ne les avoir pas tous ſuivis. Elle m'a été utile en tout, & principalement pour revenir à Dieu. Faites ce qu'elle vous demandera: elle n'en abuſera point.* Le Duc d'*Orléans* racontant cet entretien dit en préſence d'un parent de Me. de *Maintenon*, » Je croyois à tout » moment qu'il m'alloit déclarer ſon ma- » riage.

Les derniéres paroles du Roi s'adreſſérent à elle. Après être revenu d'une grande foibleſſe, il lui dit; *Il faut, Madame, que vous ayez bien du courage & de l'amitié pour demeurer là ſi longtems. Retirez vous. Je ſçai tout ce que* [*la bonté de vôtre cœur ſouffre*] *d'un pareil ſpectacle; mais j'eſpére qu'il finira bientôt.* Sa tête s'embarraſſa. Il perdit toute connoiſſance. Me. de *Maintenon* rentra dans ſon apartement, pour pleurer en liberté ſon Roi, ſon ami, ſon époux.

LIVRE

LIVRE QUINZIEME.

CE DERNIER Livre ne peut être ni long, ni intéressant. Que chercher dans la vie de Me. de *Maintenon*, quand pour le public cette vie est achevée ? Dès-que Louis XIV. n'est plus, elle cesse d'être. La curiosité publique finit là où finit le personnage qui l'excitoit. [Me. de *Maintenon*] n'est plus qu'un corps accablé d'années & d'infirmités, enséveli dans la retraite, épuisé de douleurs, ou languissant dans un lit. Ayons pourtant la curiosité qu'eut le Czar *Pierre* : ouvrons le rideau pour la contempler encore dans ses derniers momens.

CHAPITRE I.

Me. de Maintenon *se retire à St. Cyr.* 30. *Aout* 1715.

LE ROI respiroit encore : & tandis que ses plus fidéles serviteurs fondoient en larmes autour de son lit, les

Courtisans se rassembloient autour du Duc d'*Orléans*. Me. de *Maintenon* se demandoit, si elle devoit attendre le dernier coup de la mort, ou épargner ce spectacle à sa sensibilité. Il lui paroissoit honteux de ne pas fermer les yeux au Roi, & imprudent de s'exposer aux emportemens publics auxquels l'aspect d'un tel cadavre forceroit sa douleur. Ses soins lui étoient désormais inutiles : il avoit perdu l'usage de ses sens : il luttoit contre la mort : il souffroit peut-être : mais du moins elle le voyoit encore. A chaque instant, elle demandoit à *Fagon* des nouvelles du Roi : elle en alloit chercher elle-même d'accablantes : ses tristes yeux se portoient en tremblant sur ce visage déja couvert des ombres du trépas. Elle envoyoit Mlle. d'*Aumale* voir, s'il étoit bien vrai qu'il ne restât plus d'espérance.

Le Maréchal de *Villeroi*, témoin des agitations de l'ame la plus vivement frapée, la conjure de se retirer. » C'est à » moi, lui répond-elle, à recevoir son » dernier soupir : & il me reste encore » assez de force & de courage. Ces derniers mots étoient démentis par ses pleurs. *Villeroi* lui dit : » Hé ! Madame ! je perds » mon bienfaiteur ; & à peine suis-je mon

» mai-

» maître : vous perdez le meilleur des » amis : comment ferez-vous maîtresse » de votre douleur ? Voulez-vous que » toute la France vous voye livrée aux » premiers transports de votre affliction ? » Mais, repart Me. de *Maintenon*, il vit » encore : il voudra peut-être me revoir : » si ses derniers regards me demandoient » & ne me trouvoient pas ! ajouta-t-elle en sanglotant. Le Maréchal lui promet, que s'il prononçoit une seule fois son nom, elle en sera promtement instruite, & la détermine à partir. Cependant elle veut encore que l'Abbé *Briderei* son Confesseur voye le Roi, & l'assure qu'elle ne lui est plus nécessaire.

Elle craignit les insultes que les personnes déchûes de la faveur essuyent d'ordinaire de la populace. Elle fit le trajet de Versailles à *St.* Cyr dans le carosse du Maréchal de *Villeroi*, qui lui donna ses gens pour l'escorter, & qui mit des gardes sur le chemin de distance en distance. Précautions dont son ami se moquoit en les prenant. Il sçavoit que si autrefois la calomnie avoit cherché à la noircir, elle se taisoit depuis bien des années. Tout Versailles étoit témoin de sa vertu. Point de pauvres qu'elle n'y eût secourus : point

de familles réduites à une misère secrette, qu'elle n'eût secrettement soulagées. Sa fermeté à exhorter le Roi mourant avoit été tellement admirée à Paris & dans les Provinces voisines, qu'on répétoit de bouche en bouche, » Ce n'est pas une femme, » c'est un Ange.

Elle arriva à St. Cyr avec Mlle. d'*Aumale*, dont le fidèle attachement ne se démentit jamais. Elle pleura, mais pleura en Chrétienne. *Ma douleur est grande*, lui disoit-elle en chemin : *mais elle est douce & tranquille. Je pleurerai souvent, mais ce seront des larmes de tendresse : car dans le fond du cœur sa mort Chrétienne me donne de la joye. J'en ai déja rendu à Dieu des actions de graces. Depuis qu'il est malade, je n'ai jamais demandé sa vie, mais son salut.* Quelques momens après, elle dit encore : *Nous allons le pleurer & hâter sa gloire dans le Ciel par nos priéres* : Et puis, *Nous ne songerons plus qu'à notre salut & à faire de bonnes œuvres.* Ces paroles étoient entrecoupées par des torrens de larmes. Et Mlle. d'*Aumale*, pénétrée elle-même de sentimens de tristesse & de foi, voyoit une ame naturellement forte, en ce moment affoiblie, s'efforçant de devenir courageuse, & ne se retrouvant que trop sensible.

Quand

Quand elle aperçut St. Cyr, *Hélas!* dit-elle, *cette maison perd son pére & sa mére. Je vai lui être bien inutile après avoir tout pu pour elle auprès de celui que nous pleurons.* En entrant, ses gémissemens redoublérent: *Je ne veux plus,* s'écria-t-elle, *que Dieu & mes enfans.* Ces enfans passérent tous devant elle, afin que tous les objets qui pouvoient augmenter sa douleur fussent réunis en ce triste jour. Elle dit aux Dames: *Il faudra employer le reste de notre vie à leur inspirer la pieté solide que le Roi avoit acquise.* A ce nom, elle ne put retenir ses pleurs: elle dit à Me. de *Glapion*, étonnée de tant de foiblesse mêlée à tant de constance: *Ma fille! on peut pleurer un Roi.*

Le Maréchal de *Villéroi* lui envoyoit d'heure en heure un courier pour lui apprendre des nouvelles de l'agonisant. Elle passa la nuit & les deux jours suivans à en attendre, à en recevoir, à en attendre encore, à se désespérer d'en avoir reçu. Elle pria, pleura, parla du Roi, & ne pensa pas un instant à elle-même.

* Le Roi étoit mort, & personne n'osoit le lui dire. Enfin Mlle. d'*Aumale* entra dans sa chambre, & lui dit du ton le plus

* 2. Septembre.

plus lugubre : *Madame, toute la maison consternée est à l'Eglise.* Me. de *Maintenon* se léve, va au choeur, assiste à l'Office des morts, & le lendemain au service. Des pleurs eussent été suspects de quelque retour sur elle-même : des priéres ne pouvoient l'être. On ne vit point en elle cette désolation ordinaire dans les douleurs extrêmement vives : on n'entendit aucun regret sur son état passé, aucune plainte sur l'avenir cruel qu'elle entrevoyoit. La tristesse étoit peinte sur tous les visages : tout concouroit à augmenter la sienne : elle réprimoit tous les mouvemens qui auroient pû la manifester. L'Archevêque de Rouen & l'Evêque de Chartres vinrent s'affliger avec elle. Dès qu'elle les aperçut, elle se mit à genoux, & demandant leur bénédiction, leur dit : *Je me remets entre vos mains : apparemment j'y mourrai.* Ces Prélats la relevérent, confus de bénir celle qu'ils révéroient.

CHAPITRE II.

Teſtament du Roi caſſé.

L'OUTRAGE fait à la mémoire du Roi ne permit pas à ſa douleur de ſe calmer. Le lendemain de ſa mort, le Parlement s'aſſemble. Les Gardes Françoiſes, le Duc de *Guiche* à leur tête, s'emparent des avenues & de la Cour du Palais. La grande ſalle ſe remplit d'Officiers armés ſous leurs habits. Paris attend avec [plus de curioſité que d'inquiétude] le Maître qu'on va lui donner. Le Duc d'*Orléans* arrive. Cet homme, ſi intrépide à la tête d'une armée, tremble à la vue du Sénat qui va décider de ſes droits, & dit d'un ton mal aſſuré : » Meſſieurs, le premier des ſujets doit à ſon Roi le plus fidéle attachement. Ce ſentiment connu » de celui que nous avons perdu m'attira » ſans doute le diſcours qu'il me tint dans » les derniers inſtans de ſa vie : *Mon neveu*, me dit-il, après avoir reçu le Viatique, *j'ai fait un Teſtament où je vous ai conſervé tout ce que vous donne votre naiſſance. Je vous recommande le Dauphin : ſervez*

servez le aussi fidélement que vous m'avez servi : & travaillez à lui conserver son Royaume. S'il vient à vous manquer, vous serez le Maître : & la Couronne vous apartient. Les premiéres paroles étoient vrayes : les suivantes ne l'étoient pas : & les derniéres étoient odieuses. Ceux qui sçavent que les articles secrets de Rastadt l'excluent du Trône sont allarmés d'une si grossiére fausseté : les amis du Roi sentent qu'elle n'est crue de personne, & pâlissent de la voir écoutée sans émotion.

Le Duc d'*Orléans* continue : » A ces » paroles il en ajouta d'autres, qui me » sont trop avantageuses pour pouvoir » me les rappeller : il finit en me disant : » *Jai fait les dispositions que j'ai cru les* » *plus sages. Mais comme on ne sçauroit* » *tout prévoir, s'il y a quelque chose qui* » *ne soit pas bien, on le changera.* Ce sont » ses propres termes, ajouta-t-il à voix basse, honteux de citer à une si auguste assemblée des paroles entendues de lui seul, comme propres à invalider ou à démentir des dispositions écrites.

» Je suis donc persuadé, que suivant » les Loix du Royaume, les exemples du » passé, & la volonté du feu Roi, la Ré» gence m'appartient. Mais je ne serai

» pas

» pas satisfait, si à tant de titres, vous » ne joignez votre approbation, dont je » ne ferai pas moins flatté que de la Ré- » gence même. Ce compliment déride le front de ces vieux Conseillers, qui après avoir été si longtems privés du droit de faire des remontrances se voyent enfin attribuer celui de faire des Loix.

» Je vous demande donc, lorsque vous » aurez lu le Testament du feu Roi, de ne » point confondre mes différens titres, » & de délibérer également sur le droit » que ma naissance me donne & sur celui » que le Testament pourra y ajouter, » mais en commençant par le premier. « Proposition contradictoire, pleine de respect pour le Testament & tendante à l'annuller par un Arrêt préliminaire. La Régence est, ou n'est pas par droit héréditaire au Duc d'*Orléans*. Si elle l'est, il entre sur le champ en possession : & alors pourquoi délibérer ? pourquoi le maître paroit-il ici suppliant ? Si elle ne l'est pas, de quel front le Parlement, assemblé en vertu de la volonté du Roi, uniquement pour déclarer ses intentions secrettes dont il est dépositaire, entend-il qu'on lui propose un autre objet de délibération, qu'on le prie de discuter ce qui est déja jugé, &

ce

ce qu'il ne peut décider, quand il ne le feroit pas?

„Mais, reprend le Duc d'*Orléans*, à „quelque titre que j'obtienne la Régen-„ce, j'ose vous protester, Messieurs, „que je la mériterai par mon zèle pour „le bien public, & que je travaillerai de „concert avec vous à tout ce qui peut „rendre un Etat heureux.“ Cette promesse achéve dans tous les membres de l'assemblée l'aveuglement que la corruption avoit commencé dans quelques-uns. Déja le Parlement se croit associé à l'Empire, & prend les sentimens d'un Souverain: indifférent pour le mort qui lui avoit tout ôté, dévoué au Prince qui lui rend tout.

Tout le monde a les yeux sur le Duc du *Maine*. Les uns craignent, les autres espérent, qu'il se lévera pour s'oposer à cette proposition. Il garde un profond silence. Il se reproche en secret une faute qui va en entrainer mille, je veux dire, l'inexécution de l'article du Codicille, par lequel le commandement des troupes de la maison est dévolu ce jour-là à *Villeroi*, qui après avoir promis de recevoir l'ordre de lui, a tout permis au Duc de *Guiche*.

On lit le Testament avec beaucoup de rapi-

rapidité, & si bas que personne ne peut l'entendre distinctement. On se flatte qu'enfin le Duc du *Maine* parlera. Il se taît encore. Il a pourtant bien des choses à dire, & de beaux droits à défendre. Il peut représenter, que le testament conserve au Duc d'*Orléans* ce qui lui est dû en le déclarant Chef du Conseil de Régence : qu'aucune Loi n'a statué que la Régence appartient au premier Prince du Sang: qu'un Roi a sans doute le droit qu'a un pére de donner un ou plusieurs tuteurs à ses enfans, de les choisir hors ou dans sa famille, de préférer le plus proche parent ou le plus éloigné; que la qualité de plus proche héritier donne droit à la succession & non à la tutelle; qu'il ne convient point qu'un pupille soit entre les mains de son héritier présomptif, que nulle Loi ne l'ordonne, qu'il seroit à souhaiter qu'une Loi le défendît : que les méres des Rois mineurs ont toujours eu la Régence en dépit des oppositions des premiers Princes du Sang.

Un pareil discours eût du moins fait honneur au Duc du *Maine* & au choix de son pére; mais son esprit lui fut aussi inutile en ce grand jour que son épée. Le Président *Luber*, le premier Président de *Mai-*

sons,

ſons, divers membres de l'aſſemblée, beaucoup d'Officiers, quelques Pairs, n'attendoient pour ſe déclarer qu'une oppoſition courageuſe de ſa part. Il eût formé un partage : & dès-lors, l'affaire eût été plus murement délibérée, & le Teſtament d'un Roi auſſi reſpecté du moins que celui d'un particulier.

S'il eût oſé rappeller les grandes raiſons qu'avoit eues LOUIS XIV. de confier la conſervation du mineur à d'autres mains qu'à celles du Duc d'*Orléans*, il ſe feroit irréconciliablement brouillé avec lui; mais en réveillant dans le cœur de tout ce qui étoit François l'amour de ſes Rois, il l'auroit accablé du poids de la haine publique. S'il lui avoit dit hardiment, qu'il devoit lui-même refuſer la garde d'un pupille qui ne pouvoit mourir ſans exciter [ou réveiller] mille bruits fâcheux, il l'auroit confondu. Les gens armés, dont le Palais étoit environné & rempli, inclinoient pour le Duc d'*Orléans*, mais n'auroient point maſſacré le Duc du *Maine*. Dévoués au parti qui prévaudroit, ils attendoient l'événement, & ne ſongeoient pas à le fixer. Les ſuffrages étoient libres; le Duc du *Maine* crut qu'ils ne l'étoient pas. Dans cette idée, il eût encore pu ſçavoir qu'un

qu'un fils de Roi pouvoit leur rendre la liberté : mais il s'abandonna lui-même, & ne parut à toute l'assemblée que le fils de Me. de *Montespan*.

Le Parlement donna le souverain pouvoir à celui qui le demandoit, & sur une simple lecture cassa le plus judicieux & le plus respectable des testamens. Ce ne fut point un Arrêt de Juge : ce fut un Edit de Législateur. Nulle procédure, nulles formalités : on ordonne, on ne daigne pas même exposer le motif de ses ordres, on n'écoute point les parties contestantes, on méprise les plus sacrées dispositions du plus grand des Rois, on donne un Maitre à tout le Royaume, quoiqu'on n'ait que le droit de donner des réglemens au ressort; on dit seulement, que *La Cour, toutes les Chambres assemblées, la matiére mise en délibération, a déclaré & déclare M. le Duc d'Orléans Régent en France, pour avoir en cette qualité l'administration de toutes les affaires du Royaume pendant la minorité.*

Le Duc d'*Orléans* avoit offert de se soumettre à un Conseil de Régence. Le Parlement l'y assujettit. Ravi de ce premier succès, le Prince alloit tout accorder au Conseil & au Parlement. L'Abbé *Du-*

Dubois, qui prévoyoit les ſuites de cette joye imprudente, lui marqua dans un billet, que s'il ne rompoit vite la ſéance, il alloit ſe donner deux aſſociés à la puiſſance ſuprême. Le Duc d'*Orléans* la remit à l'après dinée. Ses amis lui composérent un diſcours ſur les inconvéniens de l'autorité partagée. L'après dinée, il rentra dans l'aſſemblée: il avoit parlé en Suppliant; il parla en Maître: il voulut que le pouvoir entier réſidât en lui ſeul: il conſentit de délibérer avec le Conſeil ſur les affaires, & ſe réſerva la diſtribution de toutes les graces; comme ſi le choix des ſujets n'étoit pas l'affaire la plus importante. Ce fut alors qu'il dit ces paroles, ſi belles en un ſens, ſi ridicules en cette occaſion: *Je ſuis ravi de me voir lié pour le* [*mal*,] *& libre pour le* [*bien.*]

Il obtint tous les Arrêts qu'il voulut du Parlement, qui ſuivit conſtamment l'inſtabilité de ſes penſées. Un Arrêt donna la ſurintendance de l'éducation du Roi au Duc du *Maine*: un autre Arrêt lui ôta le commandement des troupes de ſa maiſon, & même celui de la garde qui ſervoit chaque jour auprès de lui. Enfin le Duc du *Maine* parla: il demanda d'être déchar-

gé de répondre de la personne du Roi. Le Duc d'*Orléans* lui accorda sa demande : & le Parlement prodigue d'Arrêts alloit la ratifier par un nouvel acte de Souveraineté, lorsqu'on engagea le Duc du *Maine* à s'en désister, en lui en représentant l'indécence.

Le Duc d'*Orléans* vainqueur flatta le peuple, & en fut aussi sotement adoré qu'il en avoit été injustement haï. On étoit fatigué du régne précédent : on ne l'appelloit plus que l'âge de fer : on avoit besoin de soulagement: on l'espéroit: on se prenoit aux ombres de la félicité publique.

Les sages furent surpris de cette révolution inespérée. Quelques-uns l'attribuérent à l'habileté du Duc d'*Orléans*, & à une perfidie de Me. de *Maintenon*. Ils dirent, & vingt Historiens * d'après eux, qu'inquiéte de sa destinée après la mort du Roi, prévoyant par la différence des caractères & des talens, que le Duc du *Maine* seroit opprimé par le Duc d'*Orléans*, elle résolut de sacrifier le premier à sa sureté, & de se faire un appui du second en lui révélant le secret du testament. On ajouta, qu'elle y fut déterminée par la nécessité de garantir le Duc de *Noailles* son neveu

* Mémoires du Duc d'*Orléans*.

veu de la vengeance du Duc d'*Orléans*, personnellement irrité de quelques discours de ce Seigneur contre lui, qu'un service signalé pouvoit seul effacer. Le Duc de *Noailles* révéla donc le mystère au Prince, & lui offrit toute sa famille, la plus puissante du Royaume par ses alliances. Les offres furent acceptées, les propos outrageux oubliés, la place de Président des Finances promise, le Duc de *Guiche* Colonel des Gardes Françoises gagné, toutes les mesures prises pour s'assurer des gens de guerre. Il falloit corrompre le Parlement: les auteurs de ce conte eûrent bientôt imaginé une intrigue. Les liaisons du Cardinal de *Noailles* avec plusieurs membres de ce Corps, mécontens de l'exclusion [aux Dignités Ecclésiastiques] que le P. *Tellier* avoit données à leurs enfans, le mirent à portée de traiter avec les principaux. Les Conférences se tinrent au Palais Royal, où l'Archevêque de Paris, le Président de *Maisons*, M. de *Fleuri* Avocat-général, M. d'*Aguesseau* Procureur-général, Mrs. de *Fortia*, l'Abbé *Pucelles*, *Gaumont*, se rendoient par quelqu'une des maisons qui communiquent au jardin de ce Palais. Le Duc d'*Orléans* & l'Abbé *Dubois* alloient

la

la nuit ſous divers déguiſemens à l'Archevêché. Là on convint, que le Prince ſeroit Régent, que le Cardinal de *Noailles* ſeroit Chef du Conſeil de Conſcience, le Préſident *de Maiſons* Garde des Sceaux, *Daguesſeau* Chancelier, M. de *Fleuri* Procureur-général, *Pucelles*, *Fortia*, *Gaumont* écoutés, employés d'une maniére diſtinguée, le P. *Tellier* [& compagnie] chaſſés de la Cour, les exilés pour la Conſtitution rappellés, le Parlement rétabli dans ſes prérogatives, le Duc de *Noailles* conſulté ſur tout.

Calomnie groſſiére. On choiſit juſtement pour le rôle le plus lâche, les plus honnêtes gens du Royaume: & les plus attachés au Roi furent les plus accuſés de lui être infidèles. Ce fait ne porte que ſur la perfidie de Me. de *Maintenon*: perfidie oppoſée à ſon caractère, à ſon inclination pour le Duc du Maine, à tous ſes devoirs envers le Roi, toûjours ſi fidélement remplis; combattuë par ſes liaiſons poſtérieures avec les Princes légitimés, par l'eſtime conſtante de tous les anciens ſerviteurs du Roi, par les larmes qu'elle verſa juſqu'à la mort au ſeul ſouvenir du jour où ce teſtament fut caſſé, [au ſeul aſpect de ceux que le feu Roi avoit aimés.]

Le Duc d'*Orléans* n'en apprit le contenu qu'avec le public. Son discours embarrassé & timide le dit assez. Il cabala pourtant, parce qu'il sçut qu'il ne lui étoit point avantageux. On jugea de ce qui s'étoit passé par ce qu'on vit : on vit la Maison de *Noailles* en faveur, & quelques Magistrats en crédit : on ne douta point, (en faut-il toujours tant à la malignité ?) que cette faveur, que ce crédit ne fussent la récompense de leur trahison, comme si le besoin qu'avoit le Régent d'amis sûrs & de bons conseils n'eût pas suffi pour expliquer l'élévation de gens qui réunissoient ces deux qualités.

Les vues du Duc d'*Orléans* ne pouvoient être que fort vagues: on ne voit dans toute sa conduite ni plan, ni coups portés, ni coups prévus, ni partie liée. Il avoit des prétentions : il n'avoit point de projet. Le Duc du *Maine* les eût aisément renversés, s'il ne lui eût laissé le tems de se faire aimer. Grand-Maitre de l'Artillerie, Colonel-Général des Suisses & des Carabiniers, Gouverneur de Languedoc, il eût eu autant de troupes que son rival. Le Comte de Toulouse, le Duc d'*Antin*, les Maréchaux de *Villars* & de *Villeroi*, les Cardinaux de *Polignac*, de *Bissy*, de *Rohan*, tous les

les Courtisans attachés à LOUIS XIV. lui auroient donné leurs créatures & leurs amis. Qui eût pû montrer au peuple le mineur, seroit devenu le Régent. Le Duc d'*Orléans*, détesté de Paris, inconnu aux Provinces, oublié des troupes, odieux aux dévots, indifférent aux Jansénistes, n'auroit eu pour lui qu'une jeunesse perdue. Il eû pu exciter une sédition, il n'auroit pu soutenir une guerre : & s'il en eût allumé une, il auroit passé pour rebelle : parmi nous le parti où est la personne du Roi est toujours celui du droit & de la victoire. Il avoit dit, Je périrai plutôt que de me soumettre au testament. Le Duc du *Maine* eut dû mépriser ses menaces. Sa piété pour son pére, son attachement pour son Roi, son intérêt, le bien de l'Etat demandoient qu'il prît un parti dans lequel il auroit trouvé la sûreté du mineur, le salut du Royaume, & la conservation de ses propres droits. Sa gloire & sa grandeur étoient dans ses devoirs. Il les méconnut : il abandonna un rang qu'il eût dû défendre au péril de sa vie. Quelques-uns louérent sa modération, la plupart la blâmérent : ceux qui jugérent du Duc d'*Orléans* par ses premiers Edits s'en réjouirent. Mais quand on le vit aussi [infidèle à] ses promesses

 qu'il

qu'il en étoit prodigue, on regretta l'administration ordonnée par le testament, on accusa le Duc du *Maine* d'avoir trahi sa Patrie, on murmura contre le Parlement, on dit que la guerre civile la plus cruelle auroit été moins funeste que cette pacifique Régence.

CHAPITRE III.

[*Le Duc* d'Orléans *va rendre visite à Me. de* Maintenon.]

MADAME de *Maintenon* apprit avec la plus amère douleur l'affront fait à la mémoire de LOUIS XIV. Elle prévit, que le Duc du *Maine* seroit bientôt dégradé, les affaires de l'Eglise indécemment traitées, l'irréligion & le libertinage appuyés de toute la faveur d'un Prince Déiste & débauché, les finances dissipées, les François gouvernés par le caprice jusqu'à-ce que ses fautes lui eussent appris qu'ils ne pouvoient l'être que par les Loix. Elle frémit de voir la vie du Roi entre les mains de celui qui gagneroit le plus à sa mort: non qu'elle doutât que celles du Duc & de la Duchesse de *Bourgogne* n'eussent

été

été naturelles. Mais qu'eſt-ce qu'un crime pour un *Epicurien* par ſyſtême & par inclination, pour un ambitieux, & pour un Trône?

Cependant elle étoit raſſurée par le caractère du Duc d'*Orléans*, franc & généreux. Si le déſir de régner l'invitoit au forfait, la vraye gloire l'en éloignoit. Elle ſe diſoit qu'il n'eût oſé demander qu'on lui confiât cet enfant précieux, s'il n'eût voulu en répondre à la France; que cet engagement pris par honneur, ſeroit auſſi puiſſant que les conſeils de la vertu: qu'il ſe piqueroit de détruire les anciens ſoupçons: & que s'il étoit capable de ſi noirs attentats, il ſeroit retenu & par les remords, & par la crainte, & par les bruits qui avoient couru ſur ceux dont il n'étoit pas coupable.

Des réflexions cruelles repliquoient à ces réflexions conſolantes. Et rien ne lui ôtoit l'affreuſe perſpective des maux qui alloient fondre ſur un Etat régi par un homme qui ſçavoit ſe battre, mais qui parmi des Philoſophes, des Proſtituées, & des Artiſtes, n'avoit pu apprendre à gouverner.

Cependant les premiers jours de la Régence furent marqués par des projets utiles au ſoulagement des Peuples. On ſe

conduisît par des maximes qui condamnoient ouvertement les principes du régne passé. Ce mépris éclatant pour les volontés d'un Prince, à qui l'expérience en avoit plus appris que toute la Philosophie au Duc d'*Orléans*, acheva d'accabler Me. de *Maintenon*. En vain elle se reprochoit de prendre un intérêt si vif au monde après y avoir renoncé. Elle ne pouvoit voir sans indignation la mémoire de son Roi déchirée, ses vertus flétries, ses défauts exagérés, ses statues impunément couvertes de satyres & d'ordures, ses obséques troublées par les insolens *Te-Deum* de la populace mêlés aux *De profundis* des Prêtres. *

Le Duc d'*Orléans*, pénétré d'estime pour

* [Elle fut extrémement satisfaite du sacrifice que l'Academie Françoise offrit à la mémoire de LOUIS XIV. en retranchant de son Corps un de ses meilleurs membres, l'Abbé de *St. Pierre*, qui avoit écrit contre le Systême du régne passé. Elle fit des remercimens à *La Motte*, qui lui envoya son éloge funèbre de LOUIS XIV. St. Cyr y étoit dignement célébré. *Cet autre Palais, ou plûtôt ce Temple, où la magnificence soulage la misére, où la piété éclaire la jeunesse, où les talens prêtent à la Noblesse de nouveaux titres, où les vertus faisant l'office des graces fabuleuses s'empressent à parer la beauté.*]

pour elle, crut lui devoir une eſpèce de compte de ſes actions, & la préparer aux changemens qu'il méditoit. Il lui rendit le même hommage qu'il eût rendu à une Reine Douairiére. Il ſçavoit qu'elle avoit diſſipé divers orages élevés contre lui. Et quoiqu'il ignorât peut-être qu'il lui devoit tout ſans exception, il en ſçavoit aſſez pour ſe faire un devoir de lui donner des marques publiques de reconnoiſſance. † Il l'alla voir à St. Cyr. La Dame portiére n'ouvrit point ſur le champ. La Supérieure lui en fit des excuſes. » Cela eſt » dans l'ordre, dit le Prince: & je ne » viens point ici pour le troubler. Il entra ſeul dans l'apartement de Me. de *Maintenon.* Ce tête-à-tête dura demi-heure. Les uns crurent qu'il étoit allé l'accabler de reproches; les autres, lui défendre de ſe mêler des affaires: quelques-uns, lui demander les ſecrets de l'Etat. Ils ſe trompoient. Le Prince lui dit en entrant, » Je » viens, Madame, vous témoigner la part » que je prens à vôtre douleur, & vous aſ- » ſurer de toute la conſidération que vous » pouvez déſirer: *Elle voulut le remercier. Il l'interrompit*: » Je ne fais que mon de-

† 6. *Septembre.*

» voir : & vous ſçavez ce qui m'a été preſ-
» crit.

» Je vois avec plaiſir, *lui dit-elle*, la marque de reſpect que vous donnez au feu Roi en me faiſant cette viſite. Cette raiſon-là, *répondit-il*, ne me permettoit pas d'y manquer : mais mon eſtime pour vous me le permettoit encore moins. Et je voudrois en donner des preuves plus fortes, que les meſures que j'ai priſes pour vous aſſurer le peu que le Roi vous donnoit de ſa caſſette. On me l'apprit hier au ſoir, *dit-elle*, j'en rens mille graces à V. A. R. Mais c'eſt trop dans l'état où ſont les finances : & je n'en déſirois pas tant. C'eſt une bagatelle, *repliqua-t-il* : » mais il eſt vrai, que les finances ſont dans un grand déſordre. Ce que je recevrai du Roi, *répondit-elle*, ſera employé au ſoulagement de quelques pauvres que je voudrois ne pas abandonner, & à des priéres pour obtenir de Dieu les ſecours dont vous avez beſoin.

» Je ſens déja, *reprit-il*, le poids du fardeau dont je me ſuis chargé. Monſeigneur, *lui dit-elle*, vous n'en ſentez encore qu'une partie. Je ſerai, *ajouta-t-il*, à Vincennes le plus que je pourrai : mais les affaires m'appelleront ſouvent à Paris :

» je

„ je vai m'y livrer tout entier : je ne négli„ gerai rien pour les rétablir: je ſerois trop „ heureux, ſi je pouvois dans quelques an„ nées rendre au jeune Roi la France ac„ quittée, tranquille, floriſſante, en meil„ leur état que je ne la trouve: c'eſt-là tou„ te mon ambition. Ce projet, dit *Me. de Maintenon*, „ eſt très glorieux. Perſonne, *reprit le Duc d'Orléans*, „ n'a plus d'inté„ rêt que moi à la conſervation du jeune „ Prince : c'eſt à moi d'en répondre : j'ai à „ préſent tout le pouvoir : je n'aurai point „ à combattre ceux qui en poſſédant ſa per„ ſonne auroient pu le partager : & je ſe„ rai ravi de le lui remettre tout entier pour „ jouïr du repos & de l'honneur que je me „ ſerai acquis. Ces ſentimens, *lui dit-elle*, „ ſont bien dignes de votre naiſſance : „ & vous reconnoitrez combien ils ſont „ glorieux, s'il eſt vrai que vous n'ayez „ point ce déſir inſatiable de régner, dont „ vous avez été toujours accuſé. Hé! *répondit il*; „ ſi je perdois le jeune Roi, régne„ rois-je en paix? nous aurions la guerre „ avec le Roi d'Eſpagne, qui a encore „ bien des amis, quoique le teſtament ne „ l'ait point appellé à la ſucceſſion. Non, *repliqua-t-elle*, „ je ne croirai jamais les „ bruits qu'on répand contre V. A. R. Je

„connois la malice des hommes : vous la „connoissez aussi; je vous supplie donc de „ne rien écouter de tout ce qu'on m'in„putera sur votre sujet. Mon crédit est „passé : je n'ai plus rien à dire : je ne pen„se qu'à me renfermer, & à me faire „oublier de toute la Terre. L'état des „choses, mon inclination, mon respect „pour votre personne, mon inutilité, tout „m'impose silence : mais la seule obliga„tion que je vous ai du bienfait dont vous „m'assurez, suffiroit pour m'écarter de „toute intrigue. Je m'engage d'honneur „à ne jamais rien dire ni faire contre V. A. „R. On m'attribuera des discours : on „m'accusera de commerce avec l'Espagne: „tout cela sera faux: & je ne penserai plus „aux affaires que pour prier pour le bon„heur de la France. Et moi, Madame, *dit le Régent*, „je vous proteste que vous „trouverez toujours en moi un ami, & St. „Cyr un protecteur. La place que vous „aviez vous a donné beaucoup de liaisons; „& votre retraite ne vous garantira pas „d'importunités : je serai toujours prêt à „vous servir : il ne convient pas que vous „vous addressiez à d'autres qu'à moi. Mes „plus grandes instances, *répondit-elle*, se„ront pour achever la fondation de St. Cyr.

Après,

Après quelques complimens d'un côté & des remercîmens de l'autre, M. le Régent demanda les Dames de la Communauté, & leur dit : *J'ai voulu vous voir, Mesdames, pour vous assurer de toute la protection qui vous est dûe. Je n'ai rien à vous dire pour vous le persuader : vous sçavez tout ce qu'on doit à celui qui vous a fondées & à celle qui vous gouverne. Je connois le merite d'un établissement si utile au Royaume & en particulier à la Noblesse. Pour tout ce que vous souhaiterez, Mesdames, pour tout ce que Me. de* Maintenon *désirera, vous pouvez vous adresser à moi. Je serai toujours prêt à vous rendre service. Je me recommande à vos priéres : la place où je me trouve me les rend plus nécessaires que jamais.*

Rien ne frapa plus le Régent, que la petitesse & la simplicité de l'apartement de Me. de *Maintenon*. On lui dit qu'elle avoit fait une infirmerie pour la Communauté, de celui que le feu Roi lui avoit bâti. Quelques Courtisans persuadés qu'un ressentiment l'avoit plutôt conduit à St. Cyr, que l'estime, voulurent s'égayer aux dépens de Me. de *Maintenon* : « Quel mal » vous a-t-elle fait ? leur dit le Prince : » elle a servi beaucoup de gens : elle n'a

„nui à perſonne. „ Le diſcours étant tombé ſur la Princeſſe des *Urſins*, „ Pour „ celle-là, dit-il, c'eſt une intrigante : & „ ſans être capable de rien elle s'eſt mêlée „ de tout. „

Sa conduite envers ces deux Dames répondit à ces ſentimens. Il abandonna Me. des *Urſins* à ſa deſtinée : & ſes bontés adoucirent celle de Me. de *Maintenon*. Il réduiſit toutes les penſions : mais il lui conſerva en entier celle de quatre mille francs par mois qu'elle avoit ſur la caſſette : *penſion que ſon déſintéreſſement lui a rendu néceſſaire*, dit le brevet par ordre exprès du Régent. Eloge qui commence à elle, & qui apparemment ne tentera aucune Favorite. Elle en eût peut-être mérité un plus grand, ſi elle eût refuſé cette penſion. Il ſemble que ſon état vouloit qu'elle n'en reçût que du Roi. Un reſpect délicat pour LOUIS XIV. lui permettoit-il d'accepter ce bienfait des mains de celui qui venoit de fouler aux piés ſon Teſtament ? Devoit-elle ſoumettre ſa reconnoiſſance, ſentiment dont la veuve d'un Roi doit être ſi jalouſe pour lui, à une autorité illégitime, à laquelle comme ſujette elle devoit obéir, mais comme femme de LOUIS ſe dérober en ſecret. Le

plus

plus beau des ſpectacles pour les grandes ames eût été *Françoiſe d'Aubigné*, pauvre après trente ans de régne, refuſant d'être enrichie, fidèle par ce refus aux mânes de ſon époux, méconnoiſſant ſeule un pouvoir uſurpé, quoiqu'extérieurement ſoumiſe à ce même pouvoir, forçant à l'admiration le Prince que cette réſiſtance auroit porté au reſſentiment, & montrant à tout l'Univers qu'un Roi qui ne vit plus peut être encore aimé.

Voilà ce que la ſageſſe humaine lui eût conſeillé : mais la piété Chrétienne ne raiſonne pas comme elle. Ce procédé eût ſatisfait l'orgueil, le monde, & fait gémir l'humilité. Me. de *Maintenon* crut que ſon amour pour le Roi ne devoit ſe montrer que par ſes priéres & par ſa ſoumiſſion au nouvel ordre que permettoit la Providence. Ce n'étoit point à elle à braver le Régent, ni à conteſter le droit de donner à celui qui donnoit au nom du Roi. Peut-être auſſi fut-elle ſéduite par ſa charité : pour une ame bienfaiſante, qu'eſt-ce que de beaux ſentimens en comparaiſon de bonnes œuvres ? Après cet entretien, elle dit à Mlle. d'*Aumale* ; » Si, parmi tant de maux ſi vivement » ſentis, quelque choſe peut aider à ma

» con-

» consolation, c'est de penser que je pourrai encore assister quelques malheureux : » sans eux, que seroit cette pension ?

Elle fut si contente du Duc d'*Orléans*, qu'elle écrivit sur le champ les principaux traits de sa conversation avec lui. Elle dit à Mlle. d'*Aumale* qui la lui demanda : » Je » vous la laisserai. En effet, elle la joignit à son testament, peut-être comme une preuve modeste de son mariage.

* La visite du Régent fut suivie de celle de MADAME, sa mére, qui vint en grand habit : hommage rendu à son élévation secrette autant qu'à sa vertu. Elle lui annonça Me. de *Berry* & la Duchesse d'*Orléans*. Soudain Me. de *Maintenon* fit partir un exprès pour suplier ces Princesses de la laisser prier & pleurer en liberté. Elle fit les mêmes instances à toute la Maison Royale, & se refusa sans réserve à ces empressemens, peut-être sincères, mais suspects après celui du Régent, & plus propres à flater l'amour propre, qu'à calmer la douleur.

Tous les Seigneurs se présentérent à sa porte peur lui faire leur compliment. Ils furent tous refusés. Elle avoit donné ordres qu'on ne lui annonçat que les Evêques.

Elle

* 7. Septembre.

Elle ſe repentit de cette exception : elle avoit eſpéré qu'ils lui parleroient de Dieu : ils ne lui parlérent que du monde.

Le Maréchal de *Villars* demanda qu'il lui fût permis d'aller mêler ſes larmes aux ſiennes. On lui répondit, que St. Cyr étoit inacceſſible aux Héros comme aux Princes. Il répliqua qu'il alloit y mettre le ſiége. On ſe rendit : il étoit reſté fidéle au feu Roi.

* La Reine d'Angleterre ne put être excluſe. Elle vint dans le plus grand deuil & avec le même cérémonial qu'elle eût obſervé pour une Princeſſe. En la voyant, elle lui tendit les bras : les pleurs coulérent de part & d'autre : à chaque circonſtance que Me. de *Maintenon* lui racontoit de la mort chrétienne du Roi, „Le „mien, diſoit-elle, ne faiſoit pas mieux : „voilà juſtement comme mon ſaint Roi „a fini.

La Reine de Pologne, retirée à Blois, lui fit un compliment particulier. Tous ceux qui regrettérent LOUIS XIV. lui adreſſérent leurs regrets. Le Roi d'Eſpagne, ſi bien ſervi par elle auprès de ſon grand-pére, fut le ſeul qui ne lui témoigna ni conſidération ni reconnoiſſance.

Mlle.

* 8. Septembre.

Mlle. d'*Aumale* lui ayant dit : » Je ſuis ſur-
» priſe que le Roi d'Eſpagne ne vous écri-
» ve pas : Je le ſerois bien plus, répondit-elle, » qu'il m'écrivit.

CHAPITRE IV.

Vie de Me. de Maintenon *à St. Cyr.*

SON premier ſoin fut de ſe défaire de ſon train, quelque médiocre qu'il fût. Elle aſſembla ſes domeſtiques, les remercia de l'avoir bien ſervie, leur diſtribua les reſtes de ſa fortune paſſée, & les renvoya. Elle ne garda que deux femmes & un valet de chambre au dehors. Elle envoya ſes chevaux au marché, diſant : » Je
» ne puis me réſoudre à nourrir ſix che-
» vaux, tandis que tant de Gentilshom-
» mes meurent de faim.

Tout ſon revenu fut conſacré au ſoulagement de quelques familles nobles. Elle ne ſe reſerva preſque rien, & ſe refuſa ſouvent le néceſſaire : généreuſe pour les autres, avare pour elle-même. † Les Lettres-

† Elle peint bien l'état de ſon ame dans la lettre ſuivante à M. d'*Aubigné*, Archevêque de Rouen :

tres-Patentes enjoignoient expreſſément à St. Cyr de la nourrir elle & ſon domeſtique : mais elle paya quatre mille francs de penſion, & craignit encore d'être à charge. Elle renchérit ſur la frugalité de ſes repas, & ſe réduiſit à un ſeul mets. Son ſoupé étoit une taſſe de chocolat : dès le premier ſoir elle s'en priva, & ce fut pour toujours : „ Je ne veux pas, dit-elle, „ faire à mes enfans *des eſtomacs dé-„ vots.* Elle n'uſa plus ni de pâtes ni de parfums : „ Je n'ai plus celui pour qui je „ me ſervois de ces choſes-là. Elle ſe refuſa tout ce qui lui parut commode ou agréable, pour ne tenir plus à rien, pour avoir davantage à donner aux pauvres. A meſure qu'elle touchoit ſa penſion, elle la partageoit entre ceux dont les be-ſoins

Rouen : *Je ſuis à peu près comme vous m'avez laiſſée. Je crains l'orgueil en repaſſant dans ma mémoire les graces admirables que Dieu m'a faites. Je crains l'ingratitude, en ne reconnoiſſant pas avec aſſez d'actions de graces ſa main qui me ſoutient, & me rend preſque inſenſible à ma perte & à ma chûte. Je ne ſens que paix, douceur, joye, confiance, quand je réfléchis à la premiére, & une profonde indifférence quand je penſe à l'autre. Ne m'écrivez point ſans quelques mots d'exhortations. Nos chères filles font ce qu'elles peuvent pour rendre ma retraite agréable : elles n'y auront pas de peine.*

ſoins parvenoient juſqu'à elle. Si elle avoit pu oublier la perte qu'elle avoit faite, les retranchemens qu'elle étoit forcée de faire à ſes aumônes la lui auroient rapellée. » Je » ne pleure point le Roi, diſoit-elle quelquefois : » il eſt maintenant heureux : mais » il eſt bien dur de ſçavoir tant de gens » malheureux & de ne pouvoir les ſe- » courir. J'ai pris, dit Mlle. d'*Aumale*, ſes dépenſes des années 1717. & 1718. L'une va à 57942 liv., & l'autre à 68595, ſur leſquelles il n'y a pour elle que quelques écharpes, & quelques robes de chambre : tout le reſte eſt en penſions ou en aumônes : je lui en ai vu faire de très conſidérables ſous des noms empruntés : elle m'a dit ſouvent :

Le plaiſir de donner eſt le ſeul qui me reſte.

Bientôt elle ſe fit un ſcrupule d'avoir trop pleuré : & tandis que les plus ſaintes admiroient ſa réſignation à la Providence, elle ſe reprochoit de n'y pas être aſſez ſoumiſe. C'eſt le propre des vertus chrétiennes d'étonner ceux qui les voyent & d'allarmer ceux qui les ont : & rien ne fait plus efficacément le bien, que la crainte de ne le faire pas.

Dégagée du monde où le Roi ſeul l'avoit

voit retenue, enfin elle reſpira & jouït du bonheur d'être échapée du naufrage, tant qu'éloignée de tous ſes amis elle n'aprit pas même par le bruit public les triſtes avantures de cette mer orageuſe. Elle s'abandonna dans ſa retraite à ce recueillement qu'elle avoit toujours aimé, & que le tumulte de la Cour avoit ſouvent interrompu. Elle éprouvoit enfin combien il eſt doux de s'être donnée à Dieu de bonne heure, & garantie des vices d'un pays où on les reſpire avec l'air, de ne recevoir que des raports conſolans de la conſcience la plus ſévérement interrogée, d'avoir à perfectionner des vertus, & non des péchés à expier. Ce bonheur étoit court & tardif : mais ſa vieilleſſe lui en promettoit un prochain, & ſa foi un éternel.

Elle chercha quelque occupation qui pût éloigner d'elle l'ennui. Tantôt elle inſtruiſoit les Novices, tantôt elle partageoit avec les Maîtreſſes des claſſes les ſoins pénibles de l'éducation. Souvent elle avoit les Demoiſelles dans ſa chambre, & leur enſeignoit les élémens de la Religion, à lire, à écrire, à travailler, avec la douceur & l'affection qu'on a pour tout ce qu'on fait par goût. Elle aſſiſtoit régu-

liè-

liérement aux récréations, & y paroissoit aussi gaye que si elle s'y fût amusée. Elle disoit aux Dames, que c'étoit le vrai tems de connoître leurs filles, de démêler les différens caractères, & de semer des maximes utiles sous l'apas du plaisir. Elle étoit de tous les jeux, elle en inventoit elle-même : sa présence ne gênoit point : elle inspiroit la joye & la liberté : on la respectoit sans la craindre.

Me. de *Vertrieux* gouvernoit alors St. Cyr. Me. de *Maintenon* se soumit à son autorité, soit par lassitude de commander, soit pour donner l'exemple de la dépendance. Elle demandoit des permissions, comme auroit fait une simple Dame de *St. Louis*. Elle ne s'écartoit des régles, qu'avec l'approbation de la Supérieure. Me. de *Vertrieux* mourut : Me. de *Glapion* lui succéda. Elle eut la voix de Me. de *Maintenon* : elle avoit son cœur, & le méritoit. Les charmes & l'étendue de son esprit avoient brillé dès l'enfance. La piété, si souvent accusée de rétrécir l'ame, avoit aggrandi la sienne † : & ce nom, à St. Cyr, réveillera longtems une idée de perfection. Me. de

† Voyez son portrait dans les lettres aux Dames de *St. Louis*.

de *Maintenon* l'avoit élevée & lui obéït.

Elle soumit ses exercices de piété à la Maîtresse des Novices. Elle consacroit chaque mois un jour à la solitude. Là, sans société, sans distraction, elle se préparoit à la mort, & se jettoit dans cet avenir heureux que la Religion promet aux fidèles. Chaque année elle passoit une semaine entiére dans le même recueillement, sans doute troublé par de fréquentes réfléxions sur les prodiges de sa vie, aisément oubliés à Versailles, vivement rappellés dans le silence de St. Cyr. La caducité de son âge ne la dispensa point de cette sainte pratique. Elle demanda à Me. *du Perou*, alors Maîtresse des Novices, la règle de ses journées de retraite. Le lendemain elle trouva dans son Oratoire le plan qu'elle avoit exigé : elle répondit par ce billet : *Votre procedé seroit parfait, ma chère mére, si je trouvois demain la liste de mes défauts, comme j'ai trouvé celle de mes exercices.*

Me. *du Perou*, après l'avoir examinée avec les yeux les plus critiques, jugea que St. Cyr avoit une Institutrice accomplie. Cependant un grand défaut ternissoit un peu l'éclat de tant de vertus. Me. de *Maintenon* n'avoit ni la crédulité, ni

la

la ſoupçonneuſe avarice, ni la triſteſſe importune, aucun des défauts de la vieilleſſe : mais elle pouſſoit à l'excès la crainte de les avoir : & cette crainte ſemble les donner tous.

Dans ſa faveur, elle avoit toujours renvoyé à ſa place les hommages rendus quelquefois à ſa perſonne : ſouvent elle avoit prié Me. de *Caylus* de la refuſer à ſes meilleures amies, & dit qu'on avoit beſoin de ſe délaſſer d'elle par l'abſence. Cette idée fit du progrès avec l'âge : elle naiſſoit d'une vertu & produiſit un défaut. Perſuadée que les ſentimens qu'on lui témoignoit étoient de pure bienſéance, ſe regardant comme une de ces antiques qu'on eſtime plus à cauſe de leur rareté, qu'à cauſe de leur prix, elle penſoit que l'amitié, le ſeul bien qui lui reſtât, avoit auſſi diſparu pour elle. Mlle. d'*Aumale*, malgré ſon attachement & ſes aſſiduités, fut envelopée dans ce ſoupçon : Me. de *Glapion* n'en fut pas exemte. L'une & l'autre attentives à charmer ſes ennuis, étoient ſouvent rebutées, non par aucune plainte, mais par des remercîmens trop marqués, & par mille difficultés ſur ce qu'elles projettoient pour l'égayer. Leurs cœurs pénétrés de tendreſſe l'étoient de regret d'être ſi mal con-

connus. Me. de *Maintenon* n'osoit dans ses momens de loisir les faire appeller de peur de les ennuyer : & elles n'osoient s'offrir, de peur que leurs empressemens ne fussent attribués à la complaisance. Ayant un jour demandé l'une des deux qui se trouva par hazard occupée ailleurs, elle alla soudain à l'Eglise chercher aux piés des Autels une consolation qu'elle se reprocha peut-être d'avoir cherché dans ce qu'elle aimoit. Elle croyoit n'être qu'un objet de pitié pour elles, qui de leur côté témoins de ses vertus, prêtes à l'invoquer si l'on pouvoit invoquer les vivans, se demandoient la cause de ces froideurs, & ne manifestoient qu'en tremblant leurs peines, de peur qu'elle ne les crut exagérées, ou qu'elle ne s'offensât d'avoir été pénétrée. Cette extrême discrétion eût fait l'éloge d'une vieille qui n'eût été que respectable : dans une femme adorée à St. Cyr, c'étoit une foiblesse.

[Me. la Duchesse de *Noailles* sollicitoit ardemment la permission d'aller à St. Cyr, l'obtenoit, & en profitoit mal. Après avoir dit deux mots assez froids à sa tante, elle s'enfermoit avec Me. de *Radouay*, qui avoit été sa Maîtresse avant que de l'être de Me. la Duchesse de *Bourgogne.*

gne †. Me. de *Maintenon*, qui vouloit qu'on répondit à des ſentimens par des ſentimens, voyoit ces préférences, & malgré toute ſon humilité ne s'accoutumoit point à être humiliée par ce qu'elle aimoit].

L'ingratitude des Courtiſans, quoique depuis longtems prévue, la jettoit dans des réfléxions défavorables au cœur humain. L'intérêt ou le plaiſir lui paroiſſoient les ſeuls principes des affections: elle ſe croyoit inutile & importune, quoique St. Cyr, fermé par elle à tous les vices du monde, ne dût guère lui rappeller la reſſemblance d'un Couvent avec une Cour. Elle répondit à quelqu'un qui l'exhortoit à ſe conſerver parce qu'elle étoit néceſſaire: „A la bonne heure, ſi je le ſuis: ſi„ non, je ne puis trop tôt mourir.„

La

† [*Extrait d'une lettre de Me. la Comteſſe D** à Me. la Marquiſe de ***. Me. de *Radouay* avoit toutes les qualités de Me. de *Glapion* ſans en excepter une, & quelques-unes que Me. de *Glapion* n'avoit pas. Elle étoit Phyſicienne & Chymiſte. Le Roi lui fit faire un laboratoire que je vis en 1731. Quoique capable de toutes les Charges, elle ne fut point Supérieure. Dans les meilleures Communautés, c'eſt un grand défaut d'être trop aimée. Elle s'empoiſonna, ſon verre étant venu à ſe caſſer; mais le contrepoiſon la tira d'affaire, avec trois ans qu'il fallut être au lait.]

La jalousie vint encore tourmenter cette ame trop délicate. Elle aimoit uniquement Me. de *Glapion*, & craignoit de n'en être pas assez aimée. Elle la soupçonnoit de lui préférer Mlle. d'*Aumale*: cette prédilection lui paroissoit naturelle, & ne l'affligeoit pas moins. De-là, les sécheresses, les inégalités, les inquiétudes d'une personne qui voudroit inspirer autant de sentimens qu'on lui en inspire, & qui se demande avec sévérité, de quel droit elle le veut. Est-ce une foiblesse d'avoir le cœur si tendre? je ne sçai: mais c'est un grand malheur.

Ces défauts de caractère, Me. de *Maintenon* les avoit aportés du monde dans la solitude. On est toujours soi: dans le monde la diversité d'objets & d'occupations les couvroit: à St. Cyr, ils échapoient sans cesse à sa vigilance sur elle-même. Dans sa jeunesse, ils lui avoient ôté les plaisirs de la société: dans un âge plus avancé, ils l'avoient rendue insensible aux honneurs de la Cour: dans sa vieillesse, ils troublérent le repos de sa retraite. Un Auteur célèbre * voudroit qu'on

* [Essais de Morale & de Littérature, par M. l'Abbé *Trublet*. Tome III.].

écrivît l'hiſtoire des heureux du ſiécle: rien ne feroit plus haïr le bonheur.

Ses plus intimes confidentes voyoient ſeules ces variations d'humeur toujours ſévérement réprimées. L'habitude de ſe vaincre leur en cachoit même une partie.

Elle portoit entre elle & Dieu des maux dont elle ne ſe plaignoit jamais. Accablée de fiévres ou de migraines, elle ne recouroit point aux ſoulagemens, à moins que la violence de la douleur ne trahît ſon courage. Ennemie de toutes les délicateſſes, elle comptoit pour rien le travail, la fatigue, les incommodités des ſaiſons. Les plaintes ſont les adouciſſemens des ſouffrances: elle ſe les défendoit, non comme des lâchetés, mais comme des révoltes contre la main qui les diſtribue, & les récompenſe. Elle garda juſqu'à ſa mort une femme de chambre, qui la ſervoit fort mal, & qu'elle ne pouvoit ſuporter. On la preſſoit de la renvoyer: » Je m'en garderai bien, dit-elle, » perſonne ne m'a mieux ſervi: depuis » vingt-cinq ans elle exerce ma patience. Parmi ſes perfections, celles qui ne lui étant pas naturelles étoient en elle des vertus, à force d'être pratiquées devinrent en elle des qualités: unique but de

la

la ſcience des mœurs : la Philoſophie y aſpire, & le Chriſtianiſme l'atteint.

La défiance eût refroidi ſa piété, ſi quelque choſe eût pû l'attiédir. Depuis longtems déſabuſée des directions qu'elle croyoit preſque toutes intéreſſées, elle n'avoit point donné de ſucceſſeur à l'Evêque de Chartres. Elle s'étoit bornée à dire ſes péchés à l'Abbé *Briderey* ſon Confeſſeur, ſans demander à perſonne des conſeils, mais toujours conduite par les maximes de M. *Deſmarais*, qu'une lecture fréquente de ſes écrits lui retraçoit. Cette unique conſolation lui reſtoit : & elle lui fut ravie. Elle découvrit que l'Abbé *Briderey* étoit Janſéniſte. Son averſion pour toute héréſie ne lui permettoit pas de ſe fier à un ennemi ſecret de l'Egliſe : ſa bonté naturelle lui défendoit d'ôter ſa confiance à un homme qui en avoit joui dix-ſept ans. Elle n'étoit ſure que d'un panchant : elle craignoit qu'un changement de Confeſſeur n'accuſât le *Lazariſte* de quelque choſe de plus. Elle n'oſoit aprofondir ſes ſoupçons, de peur qu'ils ne tournaſſent en certitude : elle n'oſoit les rejetter, de peur de ſe tromper elle-même. Parler ouvertement à l'Abbé *Briderey*, c'étoit l'expoſer à un menſonge:

car quel Janséniſte ne nie pas qu'il le ſoit? Lui cacher les peines d'eſprit qu'il inſpire, c'eſt reſter volontairement dans un doute, qu'il importe d'éclaircir. Le renvoyer, c'eſt nuire au Corps auquel il apartient: le garder, c'eſt attirer ſur St. Cyr les priéres des Janſéniſtes pires encore que leurs malédictions, & ſur elle-même le reproche d'une tolérance criminelle pour un parti que le Régent fait triompher. On ſent à quelles agitations ces idées devoient livrer une ame exceſſivement Catholique. Elle prit le parti de ſe taire, de communier plus ſouvent pour ſe confeſſer moins, & de ſe conſoler avec Dieu.

Les heures qu'elle donnoit à la priére couloient le plus rapidement. » Voulez-» vous abréger le tems, diſoit-elle, paſ-» ſez-le avec Dieu. « Et quelquefois; » Que les journées ſont courtes, quand » on travaille pour lui! Elle en étoit ſans ceſſe occupée. Tout le lui rendoit préſent. » Je chantois devant elle, dit Mlle. d'*Aumale*, » un cantique de *Racine*: quand » je fus à ces vers:

» *O Sageſſe! ta parole*
» *Fit éclore l'Univers*,

» elle parut dans l'admiration, jetta quel-
» ques

» ques larmes, & me les fit répeter. « Toutes les fois qu'elle entendoit le trio d'*Esther*,

Ah! qui peut avec Dieu partager notre amour?

elle étoit comme ravie en extase. Nous autres mondains, nous ne concevons ni la néceſſité, ni les plaiſirs de cette préſence continuelle de Dieu : quand nos paſſions ſe taiſent, nous le voyons ſous l'idée d'un Juge irrité de nos fautes : les vrais Chrétiens le voyent ſous celle d'un Pére ſatisfait de leurs foibles ſentimens. Auſſi Me. de *Maintenon* diſoit-elle ; » Je » n'aime point ces paroles, *Il eſt terrible* » *de tomber entre les mains du Dieu vivant* : » il me ſemble qu'il n'eſt rien de plus » doux.

Preſſée du déſir de voir enfin cet Etre ſi tendrement aimé, elle appelloit la mort, non comme le terme de ſes ennuis, mais comme le commencement de ſon bonheur. Mlle. d'*Aumale* lui ayant dit qu'elle craignoit d'aller en Enfer, » Ah! » mon Dieu! s'écria Me. de *Maintenon*, » peut-on avoir cette penſée ? Pour moi, » je vous avoue que cela ne m'eſt jamais » entré dans l'eſprit : oui, il m'eſt im- » poſſible de penſer que je ſerai damnée.

Les Proteſtans rigides, en voyant ſortir tant de pieté du ſein de l'erreur, ſoutiendront-ils encore que Dieu nous juge ſur nos opinions?

Elle n'avoit acquis que par degrés ce gout vif pour l'oraiſon. Les premiers exercices lui avoient beaucoup coûté.

» Mon inapplication, diſoit-elle aux Dames de *St. Louis*, » me dégoutoit au-» trefois de la priére. D'ailleurs, je pen-» ſois qu'il valoit mieux conſoler une per-» ſonne affligée, en viſiter une malade, » que d'aller devant Dieu, la tête plei-» ne d'affaires, m'y ennuyer, m'y livrer » ſouvent à la légéreté de mes penſées. » Je me diſois, il faut au Chrétien une » vie active: je médite ici ſur les per-» fections de Dieu; & cependant mon » antichambre eſt pleine de gens, dont » je pourrois écouter & ſoulager les be-» ſoins. Mais après une longue expé-» rience, j'ai reconnu que les inconſtan-» ces de l'eſprit peuvent être fixées par » l'idée qu'on converſe avec le plus reſ-» pectable des Etres, & que la priére eſt » l'aliment du Chrétien. Sans elle, on » compte ſur ſa prudence, & Dieu n'en » bénit pas les projets: on languit, on » ſe relâche, on ſe laſſe, on rapporte

» tout

»tout à ſoi, le cœur ſe deſſéche. On ſe »flatoit d'être bienfaiſant, & l'on eſt »tout ſurpris de ne ſe trouver que diſſi»pé. On a fait de bonnes œuvres, & »l'on n'en a pas fait à Dieu cette offre »qui peut ſeule leur donner du prix: le »gout, l'humeur, le plaiſir ont été le »principe de la charité, & en ſont la »ſtérile récompenſe. Enfin je ne datte »la paix dont j'ai joui, que du moment, »où ſoumiſe à mes Directeurs, j'ai deſti»né, ſuivant leur avis, un certain tems »à l'Oraiſon.

C'eſt ainſi, qu'elle ſe ſervoit de tout pour perſuader ſes enfans d'entretenir avec Dieu ce ſaint commerce, ſi peu connu dans les Couvens, quoiqu'il les ait tous fondés. Elle parloit à Me. de *Glapion*, à Mlle. d'*Aumale*, à Me. de *Berval* *, à Me. *du Perou*, de ſes défauts, de ſes bonnes qualités, comme ſi elle eût parlé d'une autre. Morte à tout ſentiment d'orgueil, elle ſembloit être devenue étrangére à elle-même. En elle, hors d'elle, tout ce qui pouvoit être utile à ſes filles leur apartenoit, ſans idée d'oſtentation, comme

* [Me. de *Berval* prétendoit qu'elle ſeule pouvoit écrire la vie de Me. de *Maintenon*, & n'a rien écrit.]

ſans fauſſe modeſtie : elle avoit des entrailles de mére, elle avoit droit d'en avoir les épanchemens.

Après la recréation, où elle étoit fort aſſidue même dans ſes maladies, elle inſtruiſoit les filles du Noviciat, formées par ſes diſcours & par ſes exemples. Quand elle parloit des devoirs de la vie religieuſe, on eût dit qu'elle les avoit tous remplis : quand elle parloit de Dieu, on étoit pénétré du feu ſacré du pur amour. Les Dames de *St. Louis* deſiroient [un jour,] que Dieu leur donnât une portion de l'eſprit dont elle étoit animée, comme il avoit fait paſſer dans les ſoixante - douze vieillards celui de *Moyſe* leur Chef. „ Ah ! dit - elle, quel Chef ! „ & c'eſt ce qui m'en fait plaindre les „ membres : mais tous les inſtrumens ne „ ſont-ils pas égaux entre les mains de „ Dieu ? Quand je penſe, ajoutoit - elle, „ que tous les Ordres Religieux, quoique „ fondés par des Saints, ont eu beſoin de „ réforme, je me dis, Hélas ! que de„ viendra St. Cyr, qui n'a pas eu de ſi „ heureux commencemens ?

Cependant elle y a laiſſé des écrits qui s'opoſeront au relâchement, tant que le gout pour les choſes ſimples, droites, utiles, durera dans cette maiſon. Tel eſt ce-

celui qu'on nomme *l'Eſprit de l'Inſtitut.* Elle le compoſa en entier. Mais pour qu'il ne portât jamais ſon nom, elle le fit corriger par l'Evêque de Chartres, & approuver par le Roi, qui le ſigna. Les Dames de *St. Louis* déſirérent qu'elle le ſignât auſſi: elle leur répondit, „Il vaut bien „mieux que celles qui ſuivront le croyent „d'un Evêque que d'une femme. Votre „amitié pour moi vous attache à tout ce „qui vient de moi: je ſerai très indiffé„rente à votre poſtérité. „ Dans les délibérations du Conſeil, elle opinoit avec une modeſtie qui laiſſoit toute la liberté aux ſuffrages, & avec une ſageſſe qui la leur ôtoit.

Il falut un ordre de M. de Chartres pour ſauver du feu un grand nombre d'écrits fort précieux à St. Cyr. C'étoient des inſtructions recueillies ſur le champ par celles qui les écoutoient. Me. de *Maintenon* les revit, & raya tout ce qu'elle n'approuva point. C'étoit le ſtyle de *Tobie*, de *Jeſus* fils de *Sirach*; du bon, du beau, du vrai, tel qu'il ſortoit d'un cœur qui en étoit rempli. Quand elle lut le recueil de Me. de *Bouju* [de St. Cyr] elle s'écrioit à chaque inſtant, *Mais voilà des choſes que je n'ai jamais dites, ni penſées!* Me. de *Bouju*

avoit une piété fort âpre : & tout ce que Me. de *Maintenon* avoit dit de doux s'étoit aigri en paſſant par ſa plume.

En voyant St. Cyr de ſuite, elle apperçut dans les réglemens quelques défauts. Sa premiére idée fut d'y remédier : par prudence elle s'en abſtint, & dit à Mlle. d'*Aumale* ; „Ne changeons „rien : l'exemple ſeroit dangereux : dans „la ſuite on ne ceſſeroit de changer. Elle inſpiroit à ſes éléves un grand reſpect pour les Religieuſes : à la table ſacrée elle ſuivoit les Dames de *St. Louïs* & précédoit les Demoiſelles : on la prioit d'y aller la premiére ; elle répondoit ; „Ne ſuis- „je pas trop honorée de marcher après „le Clergé & à la tête de la Nobleſſe ? Elle étoit indignée de l'orgueil qui accompagne les Grands, juſques dans leurs actes de dévotion : „A l'Egliſe, diſoit-elle, „la différence des conditions diſpa- „roit, & j'en ſuis ravie : *Leger* commu- „nie à côté de moi, & ſouvent mieux „que moi.„ Ce n'étoit pas la femme de chambre qui vouloit être autant que ſa Maitreſſe : c'étoit la Maitreſſe qui aſpiroit à n'être pas plus que ſa femme de chambre. Le ſage dit, que tous les hommes ſont égaux : & le vrai dévot le croit.

Ses

Ses infirmités ne diminuoient point ſon zèle pour l'éducation des Demoiſelles de *St. Louis*. Ne pouvant monter aux claſſes, elle ſouhaita d'en avoir un certain nombre dans ſon appartement. Les Maitreſſes en firent la récompenſe du mérite. Mlles. de *Mornai* & de *Montchevreuil* furent préférées à cauſe de leurs talens, & de leur nom qui lui fut toujours cher, & qui le ſera longtems à St. Cyr. Sa douceur étonnoit les Dames de *St. Louïs* les plus patientes : » Rien n'eſt moins raiſon» nable, diſoit-elle, que de vouloir que » les enfans le ſoient. » Son eſprit ſe raccourciſſoit ou s'étendoit à ſon gré. Mlle. de *la Tour* fut élevée par elle : c'étoit la fille d'un Gentilhomme d'Auvergne, dont la famille compoſée de vingt enfans, tous de la même mére, vivoit dans une honnête pauvreté. Elle plut à Me. de *Maintenon* : ſes graces, ſa naïveté, ſa douceur, & encore plus la délicateſſe de ſa complexion, l'engagérent à la prendre auprès d'elle. L'enfant répondit à cette tendreſſe. Me. de *Maintenon* s'y attacha, & ſi fortement, qu'elle avoit beſoin d'être raſſurée ſur cette inclination : car elle ne vouloit tenir au monde par aucun lien : » A tout » âge, diſoit-elle, il faut à l'homme une pou-

„pée. Toutefois, elle trouvoit dans cet amusement l'exercice de la charité & de l'instruction. Mlle. de *la Tour* acquit dès l'enfance toutes les qualités d'une excellente Religieuse. Me. de *Maintenon* la recommanda dans son testament aux Dames de *St. Louis*, qui n'ont pu lui faire un meilleur sort que de l'associer au leur. La faveur de l'enfant fit le bonheur de toute sa famille. Ses fréres furent placés, ses sœurs dotées.

Me. de *Maintenon* alloit échaper au monde : & sa charité apprenoit tous les trois mois à ses pensionnaires qu'elle y étoit encore. Elle payoit ses aumônes comme des dettes. Nul nécessiteux ne fut refusé par elle. Quelquefois elle entretenoit les Demoiselles de *St. Louis* de leurs parens: & d'après les détails naïfs de quelque misére évidente, elle envoyoit au fond d'une Province des secours secrets & inattendus.

Pour multiplier ses bienfaits, elle les bornoit ordinairement au nécessaire, ou au commode. Donner le superflu à ces personnes qui le demandent plûtôt par vanité que par habitude d'en jouïr, lui paroissoit un larcin fait à ses pauvres. On l'accusoit de n'être pas libérale: elle étoit plus, elle étoit charitable.

Ce-

Cependant, emportée par sa générosité, elle excédoit souvent les bornes qu'elle s'étoit prescrites, & ne calculoit pas rigoureusement avec l'orgueil humilié. Des dons considérables portoient l'abondance dans des familles qui y étoient accoutumées : elle entretenoit dans un état décent plusieurs femmes de qualité, dont je tais le nom, parce que certains propos de leurs enfans m'ont appris que dans ces maisons-là on rougit bien plus d'être pauvre que d'être ingrat.. On feroit un volume de ce qu'on sçait de ses charités, & un plus gros sans doute de celles que sa main gauche a ignorées.

La solitude où elle s'étoit condamnée eut pour elle des jours nébuleux : on le devinoit à Paris : à St. Cyr, on ne s'en apercevoit pas. Quelques-uns soutenoient qu'elle sortiroit du Couvent ; & elle n'en sortit que pour aller voir les pauvres du village. Accoutumée à beaucoup de visites, aux affaires, au genre de vie le plus varié, elle s'ennuyoit dans une maison, où elle ne voyoit que les mêmes personnes, d'où elle avoit banni les nouvelles, où tous les jours se ressembloient. Le souvenir du passé lui gâtoit le présent. Mais habituée à se vaincre, elle ne per-

mit jamais à ces ennuis d'éclater. On ne les ſçut qu'après ſa mort: ſon Confeſſeur avoua, qu'elle avoit eu des combats à rendre, mais que ces troubles intérieurs n'avoient été que paſſagers. La grace réparoit bien vite dans ce cœur fidèle ce que la nature y détruiſoit.

Elle eût pu ſe raprocher des ſociétés agréables qu'elle avoit quittées. Meſdames de *Dangeau*, de *Caylus*, de *Lévis* eſſayoient de l'y rappeller. Soit défiance de ſes gouts, ſoit indifférence pour tout ce qui lui avoit plu, elle vit rarement ſes anciens amis. A quelle Favorite en reſte-t-il après ſa chûte? Me. de *Maintenon* avoit conſervé tous les ſiens: *Villars*, *d'Harcourt*, *Villeroi*, *d'Uxelles*, *Rohan*, *Ventadour*, les noms les plus ſonores de la Cour du Régent, l'honoroient, la recherchoient comme ſi elle eût été ſur le Trône.

Sa converſation avoit encore des charmes: ſon corps étoit infirme: la vieilleſſe n'avoit reſpecté que ſon ouïe & ſes yeux: mais le cœur & l'eſprit étoient entiers. Elle écrivoit, parloit, penſoit avec toute la juſteſſe & tout le feu de ſes premiéres années. Un jour qu'elle faiſoit une reprimande aux Demoiſelles aſſemblées,

blées, une nouvelle ſervante qui l'entendoit l'interrompit en s'écriant, *Pardi, voilà encore une maitreſſe femme* !

Lorſqu'elle étoit à la Cour, au centre de l'eſprit, elle l'avoit dédaigné & banni de St. Cyr. Dès-qu'elle fut dans un Couvent, elle ſentit combien l'oiſiveté du Courtiſan avoit beſoin de cette reſſource, & que les choſes d'eſprit contribuent fort à la paix du cœur. Muſique, ſcènes de tragédies, contes agréables, petits ſpectacles, jolis couplets, livres intéreſſans, innocentes frivolités, en un mot tout ce qu'elle avoit proſcrit fut rapellé. On lui liſoit les Mémoires du Cardinal de *Retz*, où ſont peintes tant de perſonnes qu'elle avoit connues, l'Hiſtoire de *le Vaſſor* où elle eſt obliquement attaquée, le P. *Daniel* qui cite toujours ſon grand-pére avec éloge. Le manuſcrit de Mlle. d'*Aumale* ne dit point ce qu'elle penſoit de ces livres. Dans une brochure du Janſéniſte *Villefor*, elle lut, que *Me. de Maintenon étoit pleine de bonnes intentions, mais timide, d'un caractère droit, mais peu élevé, toujours décidée par l'intérêt perſonnel du Roi*; elle ſourit, jugeant ſans doute que ſi elle étoit cela, elle étoit tout ce que devoit être une femme, & que l'amour conjugal en ren-

renfermant tous ſes devoirs juſtifioit toutes ſes fautes.

La part qu'elle avoit eue aux affaires, ſon zèle pour l'Egliſe, ſon amour pour l'Etat ne lui permettoient pas d'être indifférente ſur les événemens de la Régence. Elle eût voulu tout ignorer, & demandoit qu'on lui dit tout: „La curioſité, diſoit-elle, „ eſt le dernier ſentiment qui meurt „ en nous, j'ai vu les choſes de trop „ près. Jettons un coup d'œil ſur ce qui pouvoit l'intéreſſer: ſon caractère eſt connu: le récit des faits ſera celui de ſes ſentimens.

CHAPITRE V.

Affaires publiques.

LE premier ſoin du Régent fut de gagner les Janſéniſtes: il étoit sûr d'avoir les Jéſuites quand il voudroit. Le ſecond, fut de pourſuivre les Traitans. On érigea contre eux une Commiſſion, qui eût été fort utile, ſi l'on en eût enſuite érigé une contre les Commiſſaires. Les maitreſſes, les favoris vendirent leur protection aux coupables: les Juges, leurs ſen-

ſentences. M. de *Fourqueux*, [Procureur-Général] de ce Tribunal, fut ſurnommé le Garde des Sceaux, parce qu'il avoit eu en partage les ſceaux d'argent de *Bourvalais*, dont la dépouille fut diſtribuée entre les amis du Prince. Les plus opulens parurent les moins criminels. Le peuple cria contre l'iniquité de cette Chambre de Juſtice, apparemment la derniére qu'on érigera. Que la France ſoit volée par le Financier ou par le Courtiſan, qu'importe, ſi ſon deſtin eſt d'être au pillage ? Les Jéſuites & les Financiers ſe conſoloient mutuellement : *On n'en veut*, ſe diſoient-ils, *qu'aux gens de bien.*

Le Régent avoit promis au Duc de *Bourbon* d'ôter aux Princes légitimés le rang & les prérogatives que LOUIS XIV. avoit oſé leur donner; mais, irrité de cette élévation tant qu'il avoit obéï, il dédaignoit d'en être jaloux depuis qu'il régnoit. Le Duc de *Bourbon* lui rapelloit ſes promeſſes. Le Duc d'*Orléans* en différoit l'exécution, & en donnoit de contraires au Duc du *Maine*. Les Princes, craignant qu'il ne ſe jouât d'eux comme de ſa parole, demandérent dans une requête au Roi un Lit de Juſtice. Les Légitimés en préſentérent une autre pour être ren-

renvoyés à la majorité. Le Régent goûta cet expédient : il sentoit qu'un Tuteur a droit de faire des Réglemens, & non de casser des Loix.

Mais on lui dit que la demande du Duc du *Maine* & du Comte de *Toulouse* attaquoit son autorité, qui pour être précaire n'étoit pas moins absolue. On persuade aisément au pouvoir ce qui l'augmente. Il crut son honneur intéressé à juger ce grand procès. » L'autorité royale, disoit-il, » n'est jamais mineure. Mais l'exercice ne doit-il pas l'être entre les mains d'un Régent, surtout dans une Monarchie, où nul Corps n'est évidemment dépositaire des droits du Prince, ni protecteur de ceux du peuple ? Il nomma des Commissaires : & les enfans du Roi furent dégradés comme ils avoient été élevés, contre les formes. Tous leurs mémoires furent réfutés : aucun ne méritoit de l'être. Ils en appellérent aux Etats-Généraux du Royaume : le Parlement ne statua rien sur leur protestation : & le Régent mit à la Bastille quelques Gentilshommes qui en avoient engagé trente-neuf à faire le même appel. * Du reste, l'Edit qui condamna les Princes légitimés n'eut point ce carac-

* 2. *Juillet* 1717.

ractère d'emportement & de partialité qu'on attendoit du Conſeil de Régence. Le Monarque y reconnoit, qu'il ne peut diſpoſer de la Couronne, & que c'eſt à la Nation à ſe donner un Maître, quand les *Bourbons* ne le ſeront plus; mais il laiſſe le Duc du *Maine* & le Comte de Toulouſe en poſſeſſion de la préſéance de leur Duché.

Quelque criante que fût l'injuſtice que le feu Roi avoit faite à la Nation, il eſt étonnant qu'elle n'ait pas ſubſiſté plus long-tems: les Princes du Sang, devenus les époux de ſes filles naturelles, paroiſſoient engagés à la maintenir. L'aſſociation de leurs beaux-fréres à leur rang ſembloit effacer la tache de leur méſalliance. L'Edit de Juillet de 1714. laiſſoit encore une aſſez grande diſtance entre les Princes légitimes & les Princes légitimés: nos Loix en établiſſent une infinie, & nos mœurs l'auroient conſervée. Le Duc d'*Orléans* fit ces réflexions, & modéra l'impétuoſité du Duc de *Bourbon*, qui perſonnellement ennemi du Duc du *Maine* ſon protecteur auprès de ſon pére, vouloit le faire déclarer fils du Marquis de *Monteſpan*, par un Arrêt du Parlement: le meilleur ſermon qu'on eût pû prêcher contre le deſpotiſme & l'adultère. Le

Le Régent, craignant que le Roi ne mourût, voulut s'assurer de la Couronne, & en exclure la branche d'*Anjou*. L'Abbé *Dubois* signa à Londres & à la Haye le Traité de la Quadruple Alliance, tendant à maintenir *George* sur le Trône d'Angleterre & à placer *Philippe* [d'*Orléans*] sur celui de France. Le Prétendant fut sacrifié à ce projet: & deux Anglois, qui s'étoient chargés de l'assassiner à Evreux, furent découverts, saisis, convaincus, & élargis.

Desmarets fut renvoyé des Finances, après avoir présenté pour son apologie un Mémoire qui démontroit qu'il étoit seul capable de les administrer. Le Duc de *Noailles* fut Président du Conseil des Finances: & le *Visa* délivra dans un jour la France de trois-cent trente-trois millions de dettes, en punissant tous les sujets, par des réductions métodiques & presque équitables des billets de monnoie, du malheur d'avoir eu un Roi belliqueux. Le préambule de l'Edit étoit fort doux, & le dispositif fort amer: le peuple étoit égorgé avec toute l'humanité possible: les besoins de l'Etat justifient tout.

Le Régent vouloit tout voir, étoit de tous les Bureaux, semoit la division parmi

mi les Miniſtres pour n'être pas trompé; & voyant qu'il l'étoit, en changeoit comme de maîtreſſe, ne parloit que de l'intérêt de l'Etat, & ne ſongeoit qu'au ſien. Peu laborieux, mais actif; aimant tout, & ne ſe paſſionnant pour rien; permettant à ſes Favoris d'abuſer de ſa bonté, & abuſant lui-même de ſa pénétration; protégeant ou opprimant la Religion, doutant qu'il y en eût une, & ne ſe ſouciant pas d'en être éclairci; il donnoit tout le jour aux affaires, & une partie de la nuit aux plaiſirs, où ſon ame ſembloit reprendre une nouvelle vigueur pour les travaux [& les débauches] du lendemain.

M. *Voiſin* mourut ſubitement. Le Duc de *Noailles* demanda pour lui-même ſa place de St. Cyr, & pour M. *Dagueſſeau* ſon ami celle de Chancelier: il obtint l'une & l'autre. Le Duc d'*Orléans* fut en danger de perdre la vue: on prétendit que le nouveau Chancelier, le Duc de *Noailles*, & le Cardinal ſon oncle avoient délibéré ſi on lui ôteroit la Régence. Ce fait n'eſt guères vraiſemblable: il l'eſt encore moins, que le Prince ait pu être inſtruit des deſſeins de gens profondément ſecrets. Quoi qu'il en ſoit, le Chancelier, l'idole du parti Janſéniſte, fut en-

voyé

voyé à Frêne, & le Duc de *Noailles* se retira. Les Sceaux & les Finances furent donnés à M. d'*Argenson*, qui valoit bien deux hommes, mais qui ne valoit point ces deux-là. Né d'ayeux illustres, réduit par l'indigence à la Charge de Lieutenant-Général du Présidial d'Angoulême, parvenu à celle de Lieutenant de Police par la protection de M. *Pelletier* qui connoissoit seul son mérite, sous ce titre, Ministre de Paris, haï de la populace à cause de sa dureté, estimé des Citoyens à cause de sa vigilance, propre à tous les Emplois, & sous LOUIS XIV. écarté des premiers parce qu'il excelloit dans le sien, pauvre, désintéressé, & soupçonné de péculat, échapé à la Chambre de Justice par la force de la vérité & par l'éclat de son nom, préposé à la réformation des mœurs & accusé de les corrompre, craint des Jésuites, quoiqu'il leur parût dévoué; disant sans cesse que les honneurs de la Régence n'étoient que des *honneurs ambulans*, & mort de regret d'avoir perdu ces honneurs si méprisés : le seul homme qui ait sçu humilier le Parlement, & pourtant sauver la Nation †.

Law

† En conseillant l'Edit qui rendoit à l'argent sa valeur.

* *Law* partageoit avec le Garde des Sceaux la confiance du Régent. Le Parlement le décreta d'ajournement personnel. Le Roi tint un Lit de Justice, où toutes les prérogatives de Chancelier furent attribuées à M. d'*Argenson*, où tout ce que cette Compagnie avoit fait sur les Monnoyes fut cassé ; les Ducs & Pairs rétablis dans le droit de préséance sur les Présidens à Mortier ; la Surintendance de l'éducation du mineur donnée au Duc de *Bourbon*, sortant lui-même de minorité ; le Duc du *Maine*, odieux au Régent pour avoir désaprouvé la Quadruple Alliance, réduit à la simple qualité de Pair ; le Comte de *Toulouse* maintenu sans raison dans la possession des honneurs ôtés sans raison à son frére ; le Parlement forcé à l'enrégistrement de ces étranges nouveautés, & par conséquent l'Etat au bord du précipice.

Les espérances qu'on avoit conçues de la Régence s'évanouïrent. On regretta LOUIS XIV. On convint que le Conseil établi par le testament eût été plus sage & plus utile, que tous ces bureaux, où l'on délibéroit de tout, sans rien résoudre. On se repentoit d'avoir méprisé ses derniéres volontés, qui étoient comme l'abrégé

* 26 *Aout* 1718.

brégé de toute la politique qu'une longue expérience lui avoit apprise. Les deux partis qui divisoient l'Eglise s'accordoient à fronder le nouveau Gouvernement. Le Duc d'*Orléans* avoit presque autant d'ennemis que de François. La Bretagne, le Poitou, la Normandie étoient mécontentes : & sa Cour étoit pleine de ses ennemis. On rappelloit les anciennes calomnies, on y en ajoutoit de nouvelles, on trembloit pour les jours du jeune LOUIS, de bonne heure notre *bien-aimé* : on avoit trouvé des biscuits empoisonnés dans ses poches : le Maréchal de *Villeroi* l'avoit garanti d'une prise de tabac qui l'auroit tué : Me. de *Ventadour* l'avoit empêché de manger d'une collation qu'on lui avoit servie : & mille autres bruits insensés, qui prouvoient & augmentoient la haine publique. Le Régent avoit dit : » Il y a » deux choses que je ne souffrirai jamais, » quand je devrois être brulé vif; la pre» miére, qu'on attente à la vie de cet en» fant ; la seconde, que l'Espagnol régne » en France. Ceux qui le connoissoient n'en doutoient pas. Mais le peuple ne voyoit que son libertinage, & dans ce libertinage l'inclination à tout oser. *Fontenelle*, témoin de l'indignation publique, lui

lui dit ; » Eh bien, Monſeigneur, com- » ment vous tirerez-vous de tout ceci ? » Fort bien, lui répondit le Prince.

[Toutes ſes démarches ſembloient tendre à s'aſſurer la ſucceſſion. Au dedans, il augmenta la paye du ſoldat, il donna du pain à la populace, il ſéduiſit les Grands en les aſſociant à ſes plaiſirs, il gagna tous les Citoyens par l'attrait du repos †. Au dehors, il ſe lia par des Traités avec les ennemis naturels de la France, pour ſe préparer un apui contre le Roi d'Eſpagne en cas de concurrence. Dans cette vue, il ſacrifia Mardick, le Commerce & des ſommes conſidérables à l'union avec l'Angleterre. Il conſentit, en abandonnant la Sicile, de porter la Maiſon d'*Autriche* au plus haut degré de puiſſance, &, pour ainſi dire, à lui aſſurer l'Empire d'Italie. Ces meſures euſſent été aiſément rompues. *Philippe V.* eût détaché les Princes de l'Europe des intérêts du Duc d'*Orléans*, en les laiſſant les maitres de diſpoſer de la Couronne d'Eſpagne. Il eût gagné tous les François, en leur montrant le petit-fils de LOUIS XIV.]

† *Civile rebatur miſceri voluntatibus vulgi, militem donis, populum annonâ, cunctos dulcedine otii pellexit.* Tacit. Ann.

[Le Régent fit valoir la validité des renonciations dans un Livre composé par son ordre, sous le titre de *Lettre de Fitz-Moritz*. Cet écrit souleva toute la France. On y tuoit à chaque page le jeune Roi, qui heureusement ne s'en portoit pas plus mal : & sur le fondement de sa mort on élevoit un grand édifice de Systêmes politiques. Pourquoi, disoit-on, pourquoi supposer, anticiper un malheur que nous ne pouvons imaginer sans frémir ? Pourquoi fixer sans cesse nos yeux sur ce point chimerique de la ruine de l'Etat, malgré l'affection que nous avons pour cet enfant, malgré la nature qui le fortifie, malgré le Ciel qui le conserve ?]

Alors parurent ces fameuses *Philippiques*, vers sans poësie, odes sans entousiasme, plus dignes encore d'être méprisées que punies. Le Régent pardonna les insultes des satiriques : mais ses Ministres le vengérent : ils jettoient & oublioient dans les prisons [d'Etat] les beaux-esprits coupables ou accusés de l'être, tandis que le Prince ne répondoit à l'épigramme que par une épigramme meilleure. Un jeune Poëte, soupçonné d'avoir écrit contre lui, & qui depuis a écrit contre tout le monde, se plaignant au pont de Sève d'avoir été bru-

brutalement châtié, *Que demandez-vous*? lui dit le Régent. *Justice*, répondit le jeune homme : *Elle est faite*, repliqua le Prince.

Ses maitresses ne le gouvernoient point: la Comtesse de P...., livrée à ses ennemis, crut que l'instant de foiblesse étoit arrivé, & osa le sonder sur une affaire importante. L'amant saute du lit, & la prenant par la main la conduit devant une glace : » Vois-tu cette tête charmante ? lui dit-il; » elle est faite pour les caresses de l'amour, » mais non pour les secrets de l'Etat.

Quoiqu'il se jouât de la Religion, il comprit enfin qu'elle étoit le meilleur ressort du Gouvernement, & que la corruption ou la réformation des mœurs dépendoit du choix des Ecclésiastiques. Un Abbé de grande qualité lui disant, » Je serai déshonoré, si vous ne me faites Evêque : J'aime mieux, lui répondit-il, que vous le soyez que moi.

CHAPITRE VI.

Mariage de Me. la Duchesse de Berry.

LES débauches continuoient, mais étoient pourtant moins vives. Mlle. de *Chartres*, fort belle, fort aimée de son pére, & touchée de Dieu, avoit pris à Chelles l'habit de Bénédictine, & amené des réflexions, fortifiées par la Duchesse de *Berry*, qui faisoit de fréquentes retraites aux Carmelites. Cependant la maison de cette Princesse étoit entretenue avec beaucoup d'éclat : le Luxembourg lui fut donné : la Meute servit à ses plaisirs : on lui prêta Meudon. A quinze ans, sa beauté avoit été parfaite : son embonpoint devint excessif malgré les liqueurs dont elle buvoit abondamment : ses traits en furent alterés : & il ne lui resta que les plus belles mains du monde, dont l'impitoyable calomnie prétendoit que son pére étoit idolâtre. Le Comte de *Riom* eut toute sa tendresse, & ensuite sa main pour se délivrer des remords dont elle étoit agitée. Voici ce que Me. de *Mouchi*, sa Dame d'honneur, racontoit à une de ses amies.

Me.

Me. de *Berry*, rassasiée de plaisirs, se fit une cellule aux Carmélites, dont les austérités la tentoient vivement, toutes les fois qu'elle étoit lasse du péché. Après une longue retraite, elle communie avec beaucoup de ferveur : & après la Communion elle donne à Me. de *Mouchi* une lettre pour son amant. La Dame d'honneur recule de surprise & d'effroi à la vue d'un si horrible sacrilége. La Princesse remarque ce mouvement, la rappelle, pousse de grands cris, pleure, sanglote, gémit, & lui avoue que son amant est son époux. Me. de *Mouchi* en douta si peu, qu'après que M. de *Riom* eut été fait Gouverneur de Meudon, elle brigua pour son mari la Charge de Grand-Maître de la Garderobe du Comte de *Riom*, avec une pension de quatre mille livres. La Duchesse de *Berry* ne se ruinoit point pour son époux : le Duc de *Lauzun* son parent le voyant partir pour l'armée avec des housses mesquinement brodées d'or, »Mon cousin, lui dit-il, »quand je couchois au Luxembourg, mes »housses étoient brodées à deux endroits.« Elle en eut une fille, confiée à Me. de *Mouchi*, qui dévina bien à qui elle apartenoit. A peine l'eut-elle sevrée, que des gens inconnus vinrent la lui demander.

Me. de *Mouchi* refusa de la leur livrer. Sur de nouvelles instances, elle courut chez la Princesse, qui, à son jeu, & troublée, ne répondit rien, & ensuite dit deux fois, *Laissez-les faire*, sans vouloir lui en donner un ordre de sa main. Me. de *Berry* fut attaquée d'apoplexie. Quand elle reçut l'Extrême-onction, le Duc d'*Orléans* fut appellé. Me. de *Mouchi* voulut sortir. Le Prince lui dit de s'écarter seulement. La Duchesse de *Berry* parla quelque tems à son pére, & si bas, que Me. de *Mouchi* ne put rien entendre. Mais elle ouït fort bien, qu'après cette conversation le Régent s'écria: „Que me dites-„vous là, ma fille? Il parut fort ému, & se promena dans l'appartement avec un silence & une précipitation qui montroient son étonnement & son inquiétude. Après sa mort, il demanda la cassette de la Princesse à Me. de *Mouchi*, qui la lui remit. Un instant après, il lui demanda la fille qui lui avoit été secrettement confiée. Me. de *Mouchi* répondit qu'elle l'avoit remise à des inconnus par ordre de sa Maitresse. Le Régent lui fit de grandes menaces, si elle ne la retrouvoit. L'Abbé de *Champigny* lui fut envoyé, & lui dit que sa tête répondoit de cette fille: elle lui fit la même

même réponse. Mr. de *la Vrilliere* vint l'interroger & la menacer de la Bastille: elle répondit toujours que les plus cruels supplices ne lui pourroient faire dire ce qu'elle ne sçavoit pas. Au moment que le Ministre sort du Luxembourg, Mlle. de *Beauveau*, fameuse dévote, entre chez elle, & lui demande qui payera désormais la pension d'une fille mise dans un Couvent de Paris par ordre de Me. la Duchesse de *Berry*. Soudain Me. de *Mouchi* écrit au Régent ce qu'elle vient d'aprendre. Le Régent l'exile elle & son mari, tire la fille de ce Couvent, & l'envoye à Amiens, où elle fut élevée chez les Dames de Mauroncourt de la Régle de Fontevrault, avec Me. la Comtesse de .... qui m'a conté ces détails. Elle y étoit fort considérée, servie comme une Princesse & passant pour une bourgeoise. On l'appelloit Mlle. *Benoit*. De-là elle fut envoyée, sous le même nom, pensionnaire à Valenciennes, où elle prit le voile. Elle vit encore: elle ressemble trait pour trait à sa mére: des yeux bien fendus, une bouche vermeille, des joues pendantes, un teint de lait.

Cette Religieuse me rappelle celle de

Moret, que *Voltaire* & le peuple ont cru fille de LOUIS XIV *. Elle étoit fille d'un cocher du Roi: & Me. de *Maintenon* l'a souvent dit à deux Dames, de qui je le tiens. Le Roi, dit l'Historien, lui donna vingt mille écus de dot, en la plaçant dans ce Couvent. Ce fut Me. de *Maintenon* & une quête de l'assemblée de la charité, qui la dotérent. Il ajoute que Me. de *Maintenon* alla exprès à Moret pour désabuser cette fille orgueilleuse de sa naissance. Me. de *Maintenon* alloit dans ce Couvent trois ou quatre fois l'année, le soutenoit par ses libéralités, & le conduisoit par ses conseils. Il assure qu'on se souvient encore à Moret, que la Moresque répondit, „La peine que vous prenez, Madame, „de venir me dire que je ne suis pas fil„le du Roi me prouve que je le suis &c. Supplément à sa brochure sur les *Mensonges imprimés.*

* Voyez *Siécle de Louïs XIV.* Tome II. part. III. L'Auteur donne aussi à *Louïs XIV.* une autre fille d'une Demoiselle attachée à Me. de *Montespan*, & dit que cette fille fut mariée à un Gentilhomme de Versailles nommé *de la Queue*.

CHA-

CHAPITRE VII.

Conspiration contre le Régent.

LE Cardinal *Alberoni*, que la Nature avoit fait un grand homme, & la fortune, élevé à un rang où il pouvoit le paroitre, songeoit à se venger de l'ordre que le Régent avoit donné à l'Espagne de désarmer: & Me. la Duchesse du *Maine* outrée de l'abaissement de sa famille, à la relever en s'appuyant sur le Roi d'Espagne. Le P. de *Tournemine* lui donna pour Agent à cette Cour le Baron de *Valef*, que la Princesse chargea de traiter avec *Alberoni*. Le mécontentement de quelques Seigneurs réhaussa les espérances de la Duchesse du *Maine*. Le Comte de *Laval*, le Marquis de *Pompadour*, le Cardinal de *Polignac* lui offrirent leurs services & leurs amis. Le dernier, plus propre à une intrigue qu'à une conjuration, proposa de négocier avec le Prince de *Cellamare* Ambassadeur d'Espagne. Le Ministre & la Duchesse eurent quelques conférences, qu'ils crurent fort secrettes, & qui ne le furent point pour le

Duc d'*Orléans*. Leur plan étoit d'empê-cher le Traité de la Quadruple Alliance, de rendre le Roi au Duc du *Maine*, de de-mander la convocation des Etats-Géné-raux, de s'emparer la nuit des Tuileries, de surprendre le Régent dans quelque par-tie de plaisir, de l'envoyer à Madrid, de dépêcher des couriers dans toutes les Provinces avec des ordres convenables, & de répandre de tous côtés des lettres du Roi d'Espagne à tous les Ordres de l'E-tat. Ces lettres étoient prêtes : il y en avoit pour le Roi, pour le Parlement, pour toute la Nation. Le Cardinal de *Po-lignac*, & *Malezieu* Chancelier de Dom-bes les avoient composées. Le Marquis de *Pompadour* avoit dressé une requête au nom de toute la Noblesse pour appeller l'Espagnol en France. *Alberoni* avoit inutilement tenté la fidélité des Religion-naires. Le Duc du *Maine* ignoroit ces me-nées. Sa femme les lui cachoit toutes avec plus de succès qu'au Duc d'*Orléans*. Les écrits dont on envoyoit des modèles à Madrid se multiplioient tous les jours : & aucun ne partoit. Ils furent enfin con-fiés à l'Abbé *Portocarrero*. Le Régent le sçut par la *Fillon*, fameuse Prêtresse d'un Couvent de *Venus*. Le Secretaire de l'Am-baf-

baſſadeur avoit écrit à une de ſes Nonnains, qu'il n'avoit pu aller au rendez-vous à cauſe des occupations que le départ de *Portocarrero* lui avoit données. La *Fillon* porta ce billet au Garde des Sceaux, dont elle étoit la pourvoyeuſe & l'eſpion. Quelques-uns prétendent que les premiers avis du complot étoient venus de Londres. Sur le champ, ordre d'arrêter l'Abbé. On l'atteint à Poitiers: on s'empare de ſes dépêches: on laiſſe en liberté ſa perſonne. On voit clairement la conſpiration. L'hôtel d'Eſpagne eſt inveſti, l'Ambaſſadeur arrêté, ſes papiers ſaiſis: on y lit diverſes intrigues, quelques-unes obſcures, d'autres ébauchées, toutes contraires à la Régence, aucune ennemie du Roi. Les Cardinaux de *Rohan* & de *Biſſy* ſont ſoupçonnés. Le Duc de *Richelieu* eſt preſque convaincu. Le journal de l'Abbé *Brigaut* accuſe les plus fidèles. Les Marquis de *Pompadour* & de *St. Genies* ſont enfermés à la Baſtille. Le Comte *Daydie* & le Marquis de *Magny* Introducteur des Ambaſſadeurs s'enfuyent en Eſpagne. Le Cardinal de *Polignac* eſt exilé dans une de ſes Abbayes. *Malezieu* & ſon fils, le Duc & la Ducheſſe du *Maine*, leurs domeſtiques, leurs Avocats ſont arrêtés *. La Du-

* *9. Decembre 1718.*

cheſſe du Maine eſt envoyée à Dijon ſous la garde de Mr. de la *Billardrie*, & ſon mari à la citadelle de Dourlans ſous celle de *Favancour*, qui le traite avec cruauté; leurs fils ſont rélégués à la ville d'Eu, leur fille enfermée à Chaillot.

Le Maréchal de *Villeroi* écrit cette nouvelle à Me. de *Glapion*, Supérieure de St. Cyr, & la prie d'en adoucir l'amertume à Me. de *Maintenon*. Au moment qu'on aporte cette lettre, Me. de *Glapion* eſt auprès d'elle. Me. de *Maintenon* prend la dépêche, & la décachette avec vivacité: elle y voit la douloureuſe nouvelle ſans jetter un cri, une plainte; elle ſe lève & court à l'Egliſe. Me. de *Glapion* lit, tombe pâmée, ne ſe relève que pour la ſuivre toute éplorée, & s'arrête à la porte de la tribune, reſpectant ſa douleur. Me. de *Maintenon* en ſort avec la fiévre qui ne la quitta plus. Le Duc du *Maine* avoit mis la premiére main à ſon élévation, & mettoit le comble à ſes malheurs.

Le Régent, à qui la Nature avoit donné tant de vertus brillantes, & à qui l'art de régner en enſeignoit tant d'utiles, ſe venge de ſes ennemis par la clémence. Les Miniſtres veulent appeſantir indiſtinc-

ctement leur main de fer sur les malheureux & sur les criminels. Le Duc d'*Orléans* adoucit les rigueurs de la prison, & permet aux détenus ces tristes plaisirs de la lecture, de la promenade, des visites, que la cruauté même ne devroit jamais refuser dans ces prisons d'Etat, où l'on est envoyé sur le soupçon souvent le plus léger, quelquefois le plus injuste.

Madame la Princesse, informée que son gendre est innocent, & qu'on ne peut prouver que sa fille soit coupable, demande qu'ils soient jugés, suivant une ancienne loi par laquelle nos Rois se sont engagés à ce qu'ils ne pouvoient refuser à leur peuple sans tyrannie : à ne point retenir le prisonnier au-delà d'un terme sans lui faire son procès. Mais, à l'air dont on reçoit ses instances, elle voit, qu'après que les loix se sont tuës pour les particuliers, elles ne parlent guéres pour les Princes.

CHAPITRE VIII.

Le Czar PIERRE *à St. Cyr.*

MADAME de *Maintenon*, trop foible contre tant de maux, n'eut plus un mo-

moment de ſanté ni de joye. Me. de *Caylus*, craignant qu'elle ne ſuccombât ſous le poids de ſon affliction, accourut à St. Cyr, & y paſſa huit jours. Elle vit que le coup ſenſible étoit porté. » Je ne veux » que la mort, lui diſoit Me. de *Maintenon*: » c'eſt mon ſeul bien. « Et un moment après, » Ah! ſi nous ſçavions » tout ce que Dieu ſçait, nous voudrions » tout ce qu'il veut. Et quelquefois: » J'aime bien les louanges que les croyans » donnoient à J. C. lors que remplis d'ad- » miration ils s'écrioient, *Il a bien fait* » *toutes choſes.* Dans tout ce qui arrive » aujourdui, ajoutoit-elle, nous ne » voyons pas le bien qui en doit réſulter: » mais nous pouvons l'entrevoir. Le Duc » du *Maine* apprendra ce que ſont les » grandeurs de la Terre, & la Ducheſſe » déplorera peut-être les erreurs de ſes » jeunes ans. Que le Duc d'*Orléans* ſoit ſur » le Trône, que le fils de LOUIS XIV. ſoit » dans les fers, que l'innocent ſoit con- » fondu avec le coupable; tout eſt dans » l'ordre, tout vient de Dieu, tout eſt » bien, & ce bien eſt toujours le mieux. «

Aux réflexions d'une Chrétienne ſuccédoient les inquiétudes d'une femme, & de la femme la plus ſenſible. Elle eût vou-

lu

lu être à Dourlans, consoler le Duc du *Maine*, pleurer avec lui. Quand elle pensoit à l'acharnement de ses ennemis, elle tomboit dans l'abatement: quand elle songeoit à ce trésor de pieté qu'elle lui avoit donné, elle se reprochoit de verser sur lui des larmes qu'il ne versoit pas sur lui-même.

Ce fut alors qu'entiérement détachée du monde, elle brula toutes les piéces qui auroient prouvé son état. „On ne „sçaura jamais, dit-elle, ce que j'ai été „au Roi. On blâmera peut-être cette saillie de dépit ou d'humilité: mais qu'est-ce que le monde pour qui s'éléve sans cesse vers Dieu? Il est aisé de la justifier: mais comment justifier ses Directeurs?

Ce monde si méprisé la considéroit encore. Cet Empereur Moscovite, qui cherchoit par-tout des hommes & qui en étoit lui-même un grand, voulut voir la femme que LOUIS XIV. avoit aimée. Me. de *Maintenon* lui fit demander la permission de le recevoir sur son lit. La Communauté, en habit de cérémonie, le reçut à la porte de clôture. Il alla droit à l'apartement de Me. de *Maintenon*, suivi de quelques Seigneurs François & de sa peti-

petite Cour. Il lui adressa la parole : l'interprète en dit moins, que n'en disoit le visage du Prince. Il tira lui-même le rideau du lit, & fit signe qu'on l'ouvrit au pié. Il la considéra attentivement : elle rougit : & les Dames de *St. Louis* qui la virent en ce moment assurent qu'elle dut lui paroitre encore belle. Le Czar dit quelques mots d'étonnement avec une action encore plus énergique. De-là, il alla dans toutes les classes, parut surpris de trouver si peu de beauté parmi tant de filles rassemblées, s'amusa de tous leurs jeux, & fit tirer le plan de la maison. Quelques jours après, on lui montra dans une assemblée Me. de *Caylus* : ayant sçu qu'elle étoit niéce de Me. de *Maintenon*, il fendit la foule, l'aborda, la prit par la main, la regarda beaucoup & l'honora de toutes les politesses Moscovites.

CHAPITRE IX.

Mort de Madame de Maintenon.

L'HEURE de Me. de *Maintenon* aprochoit *. Sa fiévre augmentoit tous les

* 13. *Mars* 1719.

les jours. Il s'y joignit un très grand rhûme avec des quintes ſi violentes, qu'elle perdoit quelquefois la reſpiration. Elle vit que ſa carriére étoit finie, & le dit à Me. de *Caylus*, au Duc & à la Ducheſſe de *Noailles* qu'elle avoit fait avertir du danger.

On fit un changement dans ſa chambre pour la garantir du froid : „C'eſt bien la „peine, dit-elle, pour deux inſtans que j'ai „encore à vivre! & ſe tournant vers le Duc de *Noailles*, elle lui dit : „Il n'y a que ma „mort, mon cher Duc, qui puiſſe me juſti- „fier des ſoins que vous avez pris pour la „retarder. Mais, ajouta-t-elle, les pauvres „doivent geler de froid ! Elle fit diſtribuer une petite ſomme à ceux du village de St. Cyr pour acheter du bois. Elle penſa auſſi aux petites Demoiſelles de la claſſe rouge, & dit à la Supérieure : „Je voudrois en réchauffer cinq ou ſix „avec moi.

On lui propoſa de diverſifier ſes bouillons, parce qu'elle en paroiſſoit dégoutée : elle répondit, „Eſt-ce que je me „plains ?

Elle ſuivoit, autant que ſon mal le permettoit, les exercices de piété dont elle avoit toujours rempli ſes journées.

El-

Elle fit ſa Communion Paſchale avec un degré de ferveur qui l'eût dû dédommager du chagrin de ne la pas faire à l'Egliſe avec ſes enfans. [„Je ne gouteraï plus „ du pain céleſte, "] dit-elle à ſon Confeſſeur. Depuis trente ans elle communioit, comme ſi chaque fois eût dû être la derniére.

Le Maréchal de *Villeroi* vint la voir, & paſſa deux ou trois heures avec elle, ſuivant ſa coutume: elle lui parla toujours avec le même eſprit & le même agrément. * On la crut beaucoup mieux, ſon poulx étoit tranquille, le Médecin eſpéroit, St. Cyr étoit dans la joye, elle ſeule ne s'y méprit point: „Je ſuis mieux, dit-elle; „ mais je pars. Le Duc & la Duchêſſe de *Noailles* revinrent & ne la quittérent plus. Elle dit à Me. de *Glapion*: „Il n'y a plus rien à faire, ma „ fille, qu'à prier Dieu qu'il epargne à „ mon impatience les grandes douleurs. Elle étoit auſſi inquiéte des peines qu'elle croyoit donner aux Dames de *St. Louis*, que ſi elle eût été dans la maiſon un de ces objets de charité que la compaſſion y eût fait recevoir: fidèle à la règle juſqu'à la fin, elle renvoyoit tous les ſoirs

* 4. *Avril.*

ſiors Me. de *Caylus* coucher à Verſailles.

† Elle dit à Mlle. d'*Aumale*: »Quoique »je ſois bien mal, il ne faut pas négli»ger les bonnes œuvres: envoyons nos »penſions; il n'eſt pas juſte que ces pau»vres gens attendent. Ce fut la première fois de ſa vie, qu'elle ne fit pas ſes comptes elle-même. Elle dit enſuite: »Je viens d'avoir un grand plaiſir: j'ai »payé mes penſions d'avance: je ferai »du moins encore l'aumône après ma »mort.

‡ Elle ouvrit ſa caſſette, & revit ſon teſtament: elle y ajouta; *Je donne à M. d'Aubigné Archevêque de Rouen mon petit portrait du Roi, & je déſire qu'il ſoit conſervé à jamais par ceux de mon nom, qui le regarderont avec la vénération & la reconnoiſſance qu'ils doivent.* Elle dit en riant à Mlle. d'*Aumale*, »Cela eſt encore écrit »aſſez ferme. Elle fit quelques railleries ſur la modicité de ce teſtament. * Pendant la vie du Roi, elle en avoit fait un, qui ne contenoit que ces mots: *Mlle. d'Aumale portera cette liſte de mes aumônes au Roi, & le priera de donner une penſion à Mlle. de Breuilhac.* La

† *6. Avril.*
‡ *7. Avril.*
[* Voyez Tome VI. Piéces juſtificatives.]

* La fiévre & la toux diminuérent; mais la foibleſſe augmenta. Elle dit à Me. de *Glapion* : »En vérité, Madame, j'abuſe »de vos bontés: que deviennent vos »affaires? Me. de *Bloſſet* lui ayant aporté une lettre, »Je ne ſuis pas encore mor»te, lui dit-elle ſans l'ouvrir, mais le »monde eſt mort pour moi.

† Le redoublement de fiévre fut accompagné de pluſieurs ſignes de malignité qui ôtérent toute eſpérance. On célébra la Meſſe à minuit dans ſa chambre. Elle y communia en Viatique. Voyant le Prêtre, le Médecin, Me. de *Glapion*, & Mlle. d'*Aumale* autour de ſon lit, elle leur dit: »Eſt-ce que je ſuis à l'agonie? Elle mouroit dans cette douce paix, qui eſt le témoignage & la récompenſe d'une vie innocente.

‡ Elle tomba dans un aſſoupiſſement duquel on ne la tiroit qu'en lui parlant de Dieu. On lui annonça l'Extrême-onction ſans détour. En ce moment elle ſe réveilla, & dit qu'elle l'aimoit fort: elle vit tous les préparatifs de ce triſte Sacrement, & dit aux Dames qui fondoient en pleurs: »Je

* 9. *Avril.*
† 14. *Avril.*
‡ 15. *Avril.*

» [Je vous disois bien que j'en viendrois » là. N'y a-t-il rien à préparer autour de » mon lit ? « Pendant la cérémonie, elle répondit à toutes ces priéres funèbres. Son Confesseur la pria de donner sa bénédiction à la Communauté assemblée. » J'en suis indigne, répondit-elle. Il l'en pressa : elle obéït.

M. le Duc de *Noailles* lui baisa la main en lui demandant comment elle se trouvoit : elle répondit : » Pas trop bien ; » adieu, mon cher Duc, dans quelques » heures d'ici, je vais apprendre bien » des choses. Aussi-tôt elle retomba dans cette espèce de léthargie. L'agonie suivit de près. Elle avoit l'air d'une personne qui dort tranquillement. Son visage, dit Mlle. d'*Aumale*, paroissoit plus beau & plus respectable que jamais. Elle s'éteignit à cinq heures du soir.

Je peindrois mal la douleur & la consternation de tout ce qui respiroit à St. Cyr. Les pleurs & les sanglots succédérent au saisissement : chacune regrettoit la portion de bonheur qui lui échapoit : chacune croyoit avoir perdu sa mére. [Cette mort naturelle & tardive paroissoit à ses filles une mort subite & prématurée.] On entendoit par-tout des cris perçans : les ser-

ſervantes même mêloient les leurs à ceux des Dames & des enfans. Nul ordre dans la maiſon. Tous les exercices étoient interrompus. Tantôt un profond ſilence, tantôt de longs gémiſſemens. Parmi tant de perſonnes de caractère & d'âge différens, l'affliction paroiſſoit la même. Si quelques paroles échapoient dans cette déſolation, c'étoient des regrets de n'avoir pas aſſez connu le prix de ce qu'on avoit perdu, des éloges naïfs, quelques mots d'admiration parmi cent expreſſions de douleur. On ſe répétoit ſes derniéres paroles : on s'interrompoit par des ſanglots : on s'empreſſoit d'aprocher de ſon lit pour la conſidérer encore. La mort avoit reſpecté ſon viſage : aucun de ſes traits n'étoit changé : elle inſpiroit la vénération : on prioit pour le repos de ſon ame ; on l'eût volontiers invoquée. Heureux ceux, diſoit-on, que Dieu appelle à lui dans ces tems durs & fâcheux ! Car quoiqu'il lui eût été bien doux de voir les premiéres vertus d'un Roi formé par ſes amis, cependant c'eſt une conſolation pour elle d'échaper à l'avenir effrayant que promet cette orageuſe Régence.

Me. de *Maintenon* ne vit point la guerre déclarée au petit-fils de LOUIS XIV ; la

la Bretagne [presque] revoltée ; *Dubois* honoré de la Pourpre & chassant du Conseil par sa présence tous les Grands du Royaume ; le Duc du *Maine* devant son retour à [l'ingratitude] de sa femme envers tous ses amis ; le plus auguste Sénat rempli de soldats & exilé pour avoir refusé de concourir au renversement de la Patrie ; *Daguesseau* après être revenu de Frêne avec honneur, rester à Paris avec honte ; Mlle. de *Valois* dotée de quatre millions, [malgré les murmures de la misére publique ; *Villeroi* puni d'avoir fait son devoir ;] les Ducs demander d'être jugés par le Conseil ; un Pair du Royaume flétri par le Parlement, & n'être pas le plus coupable des Pairs. *Jean Law* n'étoit encore connu que par quelques Edits : bientôt chaque jour en vit naître un nouveau : l'autorité fut sans bornes : avoir de l'or & de l'argent furent des crimes d'Etat : les fortunes les mieux établies furent renversées, & les plus injustes, le plus solidement établies : la cupidité nous précipita dans l'illusion : & [victimes d'un sistême imaginé avec esprit, exécuté avec perfidie,] nous déchirames nos entrailles de nos propres mains : un étranger sans foi, sans nom, coupa d'un seul coup la tête

tête au peuple François. [Jusqu'alors nous avions été opprimés, du moins avec sageſſe.] LOUIS XIV. avoit gémi d'avoir fait quelques bleſſures à l'Etat : le Duc d'*Orléans* lui ôte tout principe de vie, & en rit.

Me. de *Maintenon* mourut donc fort à propos [pour elle-même :] cependant les ſoins du Duc du *Maine* manquérent à ſes derniers momens : & ſes yeux, dans leur dernier regard, déſirérent quelque choſe.

M. le Duc de *Noailles*, après avoir fait ouvrir le teſtament, donna les ordres néceſſaires pour les triſtes cérémonies auxquelles la douleur des Dames de *St. Louis* ne leur permettoit pas de penſer. Quoique Me. de *Maintenon* eût demandé d'être enterrée au cimetiére de la maiſon, il fit faire un caveau au milieu du chœur, pour y dépoſer le corps embaumé dans un cercueil de plomb. L'Egliſe fut tendue de noir. * L'Evêque de Chartres, accompagné du Général de *S. Lazare* & de tout ſon Clergé, officia en habits pontificaux. Les Dames portérent le drap mortuaire; les Demoiſelles, des flambeaux allumés : l'Egliſe retentît de chants & de ſanglots. Mais quand tout ce qui reſtoit de Me. de *Main-*

* 17. *Avril.*

Maintenon disparut à leurs yeux, elles pleurérent plus amérement, comme si elles la perdoient une seconde fois. Eloge funèbre, plus glorieux à sa mémoire, que celui qui fut supprimé par le Duc de *Noailles.* L'Orateur avoit une matiére bien propre à tous les ornemens de l'éloquence : mais on crut qu'il valoit mieux se taire, que de ne parler qu'à demi, suivant l'avis de ce Seigneur en qui St. Cyr a trouvé un protecteur tel que l'avoit désiré Me. de *Maintenon.*

Mais ce qu'on n'avoit osé dire, on le grava sur le marbre dans une épitaphe Françoise †, faite par l'Abbé de *Vertot*, revue par le Duc de *Noailles*, renfermée en peu de mots dans mon épigraphe, & la seule, peut-être, que l'histoire ne démente pas. Oui, plus on examinera *Françoise d'Aubigné* dans les différens périodes

† Voyez T. VI. No. 22. Pour ne rien omettre de tout ce qui regarde Me. de *Maintenon*, je remarquerai ici, que l'Auteur du *Siécle* de LOUIS XIV. se fâche de ce qu'on affecta d'omettre dans son épitaphe le nom de son premier mari. On y a bien omis le titre de Dame d'atour! le tour de la piéce le vouloit ainsi. *Scaron* pouvoit-il figurer à côté de LOUIS XIV.? Ce nom, dit-il, n'étoit pas avilissant en lui-même, il est vrai : mais il l'étoit devenu.

de ſa vie, moins on doutera qu'elle n'ait été une Sainte, & preſque une Héroïne : *Bonam facile crederes, magnam libenter.*

Voilà tout ce que j'ai raſſemblé juſqu'ici ſur le régne de LOUIS XIV, dans l'eſpérance que mon travail pourroit être utile à la gloire de ma patrie, ſi jamais cette éclatante partie de notre Hiſtoire trouve un Hiſtorien digne d'elle.

Peut-être ſuis-je entré dans trop de détails : peut-être me ſuis-je trop affectionné à un caractère que j'ai trouvé partout droit & bienfaiſant : peut-être ai-je été trop vrai dans quelques endroits, & trop peu inſtruit dans d'autres : peut-être ai-je déplu à tous mes lecteurs. Mais, j'oſe le dire, (car il en eſt un que je compte pour rien) j'ai tâché de n'en offenſer aucun, & d'être utile à la plupart, aux penſeurs par des faits, aux frivoles par des réflexions. Je leur ai offert ce que j'ai cru la vérité, ſans nuage comme ſans crainte. J'ai peint Me. de *Maintenon* telle que je l'ai vue dans les Mémoires les plus fidéles. Hé! [à l'intérêt de l'humanité près,] que m'importe qu'elle ait eu des vices ou des vertus ?

FIN.

TABLE
DES MATIÉRES

pour les cinq Tomes de ces Mémoires.

NB. Le Nombre Romain indique le Tome, & le Nombre Arabe indique la page.

A.

ABansourt (Mlle. d') III. 182.
Académie Françoise. III. 278. & *suiv.* d'Angers. IV. 20.
Adrets (la *Des*) II. 191.
Agnès, (la Mére) Carmélite. III. 249.
Agreda (Marie d') IV. 66.
Aguerri (Me. d') V. 11. 76.
Aiguillar (le Comte d') V. 15.
Aiguillon (la Duchesse d') II. 84. 249.
Albermarle (Milord) V. 136.
Alberoni (l'Abbé) V. 231. 232. Cardinal. 321. 322.
Albret (Jeanne d') Reine de Navarre, mére d'Henri IV. I. 31. 32. 33.
Albret (le Marechal d') I. 178. 209. 217. II. 10. 23. 114.
Albret (Me. d') I. 217. 223. 226. 227. 228. II. 4. 10.
Alexis (le P.) Cordelier. IV. 282.
Alincour (le Marquis d') I. 246. 295. 296. III. 10.
Alleaume (le P.) IV. 38.

Alphonse (Don) Roi de Portugal. I. *296*.
Altieri, Cardinal. IV. *79*.
Amelot, Ambassadeur à Madrid. V. 110. à Rome. 237.
Angiens (Me. d') Ursuline. III. *116*.
Angleterre (Henriette d') I. 244. 245. 248. 253. 255. 256. 257. 259. 263. 264. 266. 269. 273.
Angleterre (la Reine d') femme de Jaques II. V. 279.
Angleterre (la Princesse d') fille de Jaques II. V. 122.
Anjou (le Duc d') I. 236. V. 10. 15. 17. 308. Roi d'Espagne, 17. *& suiv.* 37. Voyez *Philippe V.*
Annat (le P.) Jésuite. I. *266*. *267*. III. 51.
Anne de Boulen, III. 83.
Anne d'Autriche. I. 147. *149*. *166*. 205. 231. *& suiv.* 244. 251. 254. 255. 257. *260*. *265*. *266*. 271. *294*. II. 84. IV. 8. V. 15.
Anne, Reine d'Angleterre. V. 47. 122. 131. 132. 134. 136. 190.
Antin (le Marquis d') I. 288. III. *99*. 108. IV. 242. 294. Duc. V. *164*. *266*.
Antoine, Roi de Navarre, I. 32.
Aquin (d') premier Médecin. II. 40. 154.
Arbon, (Me. d') II. 142.
Ardené, I. 26.
Argencour (Mlle. d') I. 232. 233.
Argenson (M. d') Lieutenant de Police. IV. 223. 242. Garde des Sceaux, 310.
Armagnac (M. d') I. 37. *246*. III. 243. IV. *269*.
Armagnac (Mlle. d') II. *89*. III. *39*.
Arnauld (Antoine) III. *79*. *139*. 181. *189*. V. 143. 205.
Arpajon (la Duchesse d') II. 182. 254.
Artaignan. III. 317.

Artigny (Mlle. d') I. 256. 258.
Aspetia (D. Valero d') V. 233.
Assemblée du Clergé. V. 196. *& suiv.*
Asturies (le Prince des) V. 85.
Avaux (le Comte d') III. 31. 32. 246. 285.
Aubigné (Maison d') I. 21. *& suiv.* Signification de ce nom, 22. leurs Armoiries. 26.
Aubigné (Françoise d') Sa naissance & son origine. I. 21. 25. 119-126. Son éducation, 126. *& suiv.* 139-143. Son mariage. 152. *& suiv.* III. 77. 83. V. 277. 337. Voyez *Maintenon* (Me. de) & *Scaron* (Me.)
Aubigné (Geoffroy d') I. 22. Jean Sire d') 23. Olivier d') Aimery d') Guillaume d') 23.
Aubigné (Savary II. d') I. 23. 26.
Aubigné (Pierre II. d',) Guyon I. d') Morelet d') Thibaut d') I. 23. François d') Antoine d') 24.
Aubigné (Jean d') I. 24.
Aubigné (Pierre d') I. 25.
Aubigné (Jean III. d') I. 25. 26.
Aubigné (Theod. Agrippa d') I. 24. 25. 28. *& suiv.* est disgracié, 41. *& suiv.* Son rappel; son mariage, 45. *& suiv.* Ses conseils, 50. *& suiv.* Sa retraite, 64. *& suiv.* Ses projets, 75. *& suiv.* Sa désobéissance, 81. *& suiv.* Il vend Maillezais. 89. 90. Son Histoire universelle, 91. *& suiv.* Il se réfugie à Geneve, 101. *& suiv.* Sa mort, 111. *& suiv.* 133. III. 310.
Aubigné (Constans d') I. 25. 96. *& suiv.* Sa perfidie. 105. *& suiv.* Son mariage, 108. *& suiv.* Son emprisonnement, 109. 114. *& suiv.* 120. 122. Sa mort, 125.
Aubigné (Me. d') I. 113. 115. 116. 121. 123. Sa mort, 133. *& suiv.* II. 152.

Aubigné (Conſtans & Charles d') fils de la précedente, I. 117.
Aubigné (le Comte d') I. 31.
Aubigné (Charles Comte d') II. 143. 147. & *ſuiv.* 155. 156. III. 102. 175. 241. IV. 261. Sa mort. 290. 291.
Aubigné (Mlle. d') III. 171. IV. 145. 147. Son mariage. 203. & *ſuiv.*
Aubigné (le Marquis d') V. 74. 76. 78. 191.
Aubigné (M. d') Archevêque de Rouën, V. 199. 202. 254.
Aubignés (les d') II. 213.
Augicourt, Gentilhomme de Louvois, III. 285.
Aumale (Mlle. d') I. 97. 109. 219. 225. 305. II. 89. III. 65. 76. IV. 153. 154. 258. V. 250. 252. 277. 278. 282. 286. 289. 292. 295. 298. 303. 331. 332.
Aumont (le Maréchal Duc d') I. 159.
Aumont (l'Abbé d') I. 222.
Avray (le Duc d') V. 29.
Avrincourt (la Marquiſe d') II. 89.
Autriche (la Maiſon d') V. 2. 5.
Auzy (Me. d') III. 220.
Ayen (la Comteſſe d') III. 203.
Ayen (le Comte d') IV. 205. 208. 210. 211. V. 34.

B.

B*Ade* (le Prince de) V. 56.
Balbien (Mlle.) I. 229. II. 5. III. 222.
Barbany (Me. de) I. 104.
Barbé, Maçon. I. 224.
Barbezieux, Miniſtre, IV. 139. 166. 276. Sa mort. 281. 282.
Barillon. I. 222. II. 134. III. 31. 70. 109. 246.

Barillon, Evêque de Luçon. IV. 19.
Baronius (Gaſpar) I. 86.
Barré (le P.) III. 222.
Baſques (Me. du) Urſuline. III. 116.
Baſſompierre (le Maréchal de) I. 168.
Batailles d'Hochſtet, V. 55. *& ſuiv.* de Ramillies. 58. *& ſuiv.* de Malplaquet. 116.
Baviére (l'Electeur de) V. 3. 29. 30. 46. 56. 57. 70. 86. 99.
Baviére (la Princeſſe de) II. 167. *& ſuiv.* Dauphine, 172. 174. 222. 225. 229. 233. 250. 251. 253. III. 5. 43. 61. 77. 108. 264. *& ſuiv.* 268. 270.
Baviére (le Prince Electoral de) V. 3. 4. ſa mort. 6.
Baville, Intendant de Languedoc. III. 26. 48.
Bay (le Marquis de) V. 85. 117.
Bayle. III. 38. IV. 289.
Beaudean (Suſanne de) I. 119.
Beaufort (l'Abbé de) IV. 49.
Beaumont (l'Abbé de) IV. 102.
Beauvais (Me. de) I. 231. II. 249. III. 225.
Beauvais (Me. Angelique de) Religieuſe de la Viſitation. III. 223. 225.
Beauveau (Mlle. de) V. 319.
Beauvilliers (Me. de) II. 243. III. 195. IV. 150.
Beauvilliers (le Duc de) III. 284. IV. 19. 51. 69. 86. 103. 126. 138. 180. 277. V. 18. 32. 106.
Beauvilliers (la Ducheſſe de) III. 255. IV. 14. 83. 150.
Bec (M. le) II. 199.
Bedmar (le Marquis de) V. 29. 30.
Bellarmin. I. 57.
Bellefonds (le Maréchal de) I. 222. II. 54.
Belliévre (Me. Du Pleſſis -) I. 207.

Benaventi (le Comte de) V. 15.
Benedictines de St. Cyr. III. 124.
Benoit (Mlle) V. 319.
Benserade. I. 147. 252. 254.
Berchere (M. de la) Archevêque de Narbonne ; III. 61.
Bergue (le Prince de) III. 277.
Berin, Décorateur, III. 182.
Beringhen. I. 246. 248. 252. 256.
Berlips (la Comtesse de) IV. 251. V. 7.
Berne (la Républ. de) I. 102.
Beroalde (Matt.) I. 29.
Berry (le Duc de) III. 270. IV. 208. V. 15. 25. 33. Son mariage. 121. *& suiv.* 124. 185. 187. 191. Sa mort. 192.
Berry (la Duchesse de) V. 124. 278. 317. Sa mort. 318.
Berval (Me. de) V. 295.
Berulle, Cardinal. III. 232.
Berwick (le Maréchal de) V. 71. 77. 81. 82. 84. 88. 94. 96. 108.
Bessola, femme de chambre de la Dauphine. III. 264. 267.
Bethune (le Duc de) I. 209. II. 10. IV. 16.
Beuning (van) III. 312.
Beuvron (le Marquis de) I. 222. II. 255.
Beze (Theod. de) I. 29.
Bezons (le Comte de) V. 90.
Bignon. III. 280.
Billardie (M. de la) V. 324.
Billets de Confession ; motif de leur établissement. IV. 192. *& suiv.*
Birague, Chancelier. I. 41.
Biran, Duc de Roquelaure. III. 161.
Biron (Mlle. de) II. 167.

Bissy, (M. de) Evêque de Meaux. V. 151. 198. 234. 237. Cardinal. 245. 266. 323.
Blair (Mlle. de) III. 151.
Blansac (Me. de) IV. 224.
Blecourt, Envoyé Extraordinaire. V. 9. 10. 13. 23.
Blois (Mlle. de) I. 275. II. 4. 44. III. 88. 171. Son mariage, 292. *& suiv.*
Blosset (Me. de) V. 332.
Blouin, Valet de chambre. IV. 287. V. 137.
Bochart de Saron (l'Abbé) V. 156. 158.
Boileau (Gilles) I. 180. 182. 196.
Boileau (l'Abbé) IV. 22. 44.
Boileau Despréaux. III. 28. 95. 96. 129. 201. 204. Voyez *Despréaux*.
Bois-franc (Mlle. de) III. 107.
Boisrobert. I. 181.
Boissiéres. I. 82.
Bolingbrocke (Milord) III. 185. V. 134.
Bolingbrocke (Me. de) IV. 262.
Bonneau (Me.) I. 191.
Bonrepaux. III. 31.
Bontems. III. 45. 62. 72. 93. 152. 210.
Bossuet (M.) Evêque de Condom, II. 36. 57. 73. 77. 78. 97. 99. 100. 108. 110. 167. Evêque de Meaux. 208. 214. III. 20. 57. 192. IV. 20. 22. 34. 43. 44. 46. 48. 51. 54. 56. 58. 63. 66. 69. 70. 72. 74. 76. 81. 82. 84. 86. 88. 92. 94. 96. 99. 104. 106. 110. 114. 195. 247. V. 144. 154. 199.
Bossuet (l'Abbé) neveu du précédent. IV. 95. 97. 107.
Boucherat, Chancelier, III. 284. Sa mort. IV. 268.
Boufflers (le Maréchal de) III. 104. 275. 305. IV. 122. V. 54. 95. 97. 98. 100. 102. 115. 116.
Bouillon (le Duc de) I. 67. 72. 83. 102.
Bouillon (la Duchesse de) II. 178.

Bouillon (le Cardinal de) III. 10. 12. 262. IV. 79. 80. 97. 98. 100. 106. 110. V. 236.
Bouju (Me. de) IV. 153. V. 297.
Bourbon (le Cardinal de) I. 64. 66.
Bourbon (le Duc de) III. 28. 307. 314. V. 129. 245. 305. 307. 311.
Bourbon (la Duchesse de) III. 70. 74. 87. 303. IV. 222. *& suiv.*
Bourbon (Mlle. de) V. 129.
Bourdaloue (le P.) II. 127. 208. III. 147. 175. 217. 317. IV. 27. 31. 37. 71. 152. 169. 291.
Bourdeaux (l'Archev. de) V. 154. 199.
Bourdelot, Medecin, IV. 151.
Bourdonnaye (le P. de la) IV. 284.
Bourg (Me. du) II. 151.
Bourg (le Comte du) V. 117.
Bourgogne (le Duc de) IV. 19. 49. 52. 122. 126. 132. Son mariage. 143. *& suiv.* 158. 173. V. 18. 25. 33. 49. 92. 94. 96. 100. 102. 107. 108. Dauphin, 153. 155. 160. 165. 169. 170. 173. 178. Sa mort. 181. 214. 268.
Bourgogne (la Duchesse de) III. 112. 203. 264. IV. 123. 142. *& suiv.* Son mariage. 154. 157. 207. 210. V. 30. 33. 39. 59. 63. 65. 66. 69. 77. 92. 101. 108. 110. 122. 124. 127. Dauphine. 170. 173. *& suiv.* Sa mort. 178. 192. 268. 287.
Bourvalais. V. 305.
Brancas, I. 210. (Duc de) III. 311. IV. 213.
Bregy (la Comtesse de) I. 191.
Bretagne (le Duc de) Dauphin. V. 181.
Brias (M. de) Archevêque de Cambray. IV. 51.
Briderei (l'Abbé) Confesseur de Me. de Maintenon. V. 251. 291.
Brie (Charlotte de) I. 24.
Brigaut (l'Abbé) V. 323.

Brinon (Me. de) Urſuline. I. 223. III. 114. 116. 119. 120. 128. 141. Supérieure de S. Cyr. 142. 145. *& ſuiv.* ôtée de S. Cyr. 155. *& ſuiv.* 179.
Brinvilliers (la Marquiſe de) II. 174.
Briſacier (l'Abbé de) III. 199. 212. IV. 28. 30. 37. 115. 169.
Briſſac (le Comte de) I. 66.
Brunet (le Préſident) II. 154. IV. 153.
Bruyére (la) II. 156. IV. 34. 294.
Buckingham (le Duc de) I. 105.
Bulle Unigenitus, V. 193. *& ſuiv.*
Bulonde. III. 285.
Burlamaqui (M.) Conſeiller d'Etat à Geneve, I. 104.
Burnet, Hiſtorien, III. 254.
Burnet (l'Evêque) V. 120.
Bury (Me. de) IV. 231.
Buſſy. I. 222. III. 109. IV. 229.

C.

CAderouſſe (le Duc de) II. 33.
Callieres (M. de) IV. 139.
Camiſars, leur hiſtoire. V. 52. *& ſuiv.*
Campion. I. 57.
Campiſtron, Poete. III. 202. V. 231.
Candale (Fr. de) I. 46. 47.
Canillac (le Marquis de) V. 184.
Cardillac (Jeanne de) I. 25. 108. 110. Voyez *Aubigné* (Me. d').
Cardillac (Pierre de) I. 108. 115. 117.
Cardillac (Céſar de) I. 111.
Carignan (Me. de) II. 178.
Carle (le Général) V. 71.
Caſimir (le Prince) fils de l'Elect. Palatin, I. 44.

Casteja (Mlle. de) III. 303. IV. 153.
Castel dos Rios, Ambassadeur d'Espagne. V. 17. 21. 24. 27. 33.
Castille (M. de) Gouverneur de Charleroy, III. 316.
Castille (le Président de) V. 24. (l'Amirante de) 34.
Castres (la Marquise de) I. 278.
Catalan. IV. 87.
Catherine de Medicis. I. 27. 30. 36. 39. 48. 50.
Catherine, Epouse de Pierre le Grand, III. 84.
Catinat (M. de) II. 193. III. 311. IV. 142. V. 39. 40. 50.
Catos, femme de chambre de Me. Guion. IV. 11.
Cavalier, Chef des Camisars. V. 53. 56.
Cavallerini, Nonce, sa visite à St. Cyr. III. 217.
Cavelier, (Mlle.) II. 151.
Caumont Dade (Pierre de) I. 114. 123.
Caumont Dade (Artemise de) I. 123.
Cavoye. III. 181.
Caylus (le Comte de) III. 103. 107.
Caylus (M. de) II. 234. III. 76. 101. *& suiv.* 112. 182. 185. 200. IV. 150. 154. 251. V. 237. 286. 302. 326. 328.
Cazanata, Cardinal. IV. 108.
Cellamare (le Prince de) Ambassadeur d'Espagne. V. 321.
Chaise (le P. de la) II. 178. 186. 219. III. 20. 34. 51. 52. 54. 56. 61. 79. 92. 95. 98. 107. 129. 130. 139. 163. 183. 200. 217. brouillé & raccommodé. 260. *& suiv.* 299. IV. 13. 28. 65. 71. 75. 79. 80. 94. 96. 113. 114. 131. 151. 152. 179. 180. 182. 184. 188. 190. 192. V. 56. Sa mort. 143. *& suiv.*
Chaise (le Président la) III. 284.

Chaise (le Comte de la) IV. 180.
Chalais (Me. de) I. 221. 292.
Châlons (M. de) IV. 37. 43. 44.
Chamarante, 1er. valet de chambre. I. 232. 233.
Chamarante (M. de) II. 223.
Chamillard (M. de) Ministre. IV. 267. & *suiv.* 283. V. 39. 49. 53. 58. 66. 69. 96. 104. 106.
Chamilly (le P.) de l'Oratoire, III. 195.
Chammêlé, III. 103. 183.
Champigny (l'Abbé de) V. 318.
Chanterac (l'Abbé de) IV. 97. 107.
Chanvalon. I. 48. (le Marquis de) IV. 13.
Chapelaines (le Baron de) I. 91.
Chapelle. I. 145.
Charlemagne III. 20. 83.
Charles IX. I. 36. 47.
Charles I. Roi d'Angleterre. III. 250.
Charles II. Roi d'Angleterre, I. 244. II. 206.
Charles II. Roi d'Espagne. IV. 164. V. 2. 11. Sa mort. 14. Son testament. 15. 32. 80. 85.
Charles, Archiduc, V. 2. 4. 7. 15. 23. 31. 55. 57. 71. 79. 105. 125. 126. 128. 132. Empereur. 133. 141.
Charles XII. Roi de Suéde. V. 86.
Charleval. I. 160.
Charlot. II. 150.
Charolois (Mlle. de) III. 299. Duchesse du Maine. 300. Voyez *Maine*.
Charonier (le P.) Jesuite. IV. 81.
Charost (le Duc de) IV. 15.
Charost (la Duchesse de) IV. 14. 17.
Chartres (le Duc de) III. 292. 295. 299. 307. 314. 317. IV. 288. V. 10. 17.
Chartres (Mlle. de) V. 316.
Chartres (l'Evêque de) III. 129. 150. 200. 213. 214.

214. 223. IV. 40. 54. 78. 84. 90. 99. 107. 112. 121. 291. V. 144. 154. 254. 336. Voyez *Desmarais*.

Chateauneuf, Miniſtre. III. 23. 283. IV. 166.

Chateau-Renaud (M. de) II. 210.

Chatelaillon (la Baronne de) I. 96.

Chavigny. I. 64. Ambaſſadeur en Suiſſe, V. 136.

Chaulnes (le Duc de) III. 208.

Chaylar (l'Abbé du) V. 52.

Chenaye (la) III. 277.

Cheron, Official. IV. 11.

Chetardie (la) Curé de S. Sulpice. IV. 169. 290. V. 148. 153. 154.

Chevreau. II. 44.

Chevreuſe (le Marquis de) I. 134. 143. Duc. IV. 38. 46. 57. 103.

Chevreuſe (Me. de) II. 38. 243. III. 195. Ducheſſe. 255. 303. IV. 14. 83.

Chimai (le Prince de) V. 29.

Choin (Mlle. de) IV. 230. & *ſuiv.* 255.

Choiſeuil (Mlle. de) III. 185.

Choiſy (l'Abbé de) II. 185. III. 62. 64. 72. 97. 104. 204.

Chourſes (Catherine de) I. 25.

Chriſtien IV. Roi de Danemarc. III. 83.

Chriſtine, Reine de Suéde, I. 190. 256. II. 90. III. 24. 38.

Chriſtine (la Princeſſe) Dame de St. Cyr. III. 172.

Churchil (Mlle.) V. 136.

Cibo (le Cardinal) IV. 79. Sa mort. 111.

Cinfuegos, Jéſuite, V. 77.

Circe (M. de) I. 174.

Clément, Accoucheur, II. 5.

Clément (le Prince) III. 143. 268.

Clément XI. Pape. V. 105. 169. 199. 221. 240.

Clemente Generoso. V. 190. 192. Voy. *Generoso.*
Cléopatre. III. 81.
Clerambaud (Me. de) I. 140.
Clermont (le Comte de) III. 229. IV. 238.
Clermont. V. 60.
Clervaut. I. 47.
Coëhorn, Ingénieur. III. 306.
Coëme (Eleonor de) I. 23.
Coetquen (la Marquise de) II. 31.
Colbert (M.) I. 205. 292. II. 7. 55. 154. 172. Sa mort. 243. *& suiv.* III. 19. 238. IV. 279. V. 222.
Colbert (Me.) II. 4. 104.
Coligni. I. 160.
Collo, Curé de Chevreuse, III. 179.
Cologne (l'Electeur de) V. 47. 70.
Colonne (le Connétable) I. 235.
Combe (D. François de la) IV. 2. 11. 13. 82. 107.
Comte (le P. le) Jésuite, IV. 113. 114. 116. 118. 152.
Condé (le Prince de) I. 49. 50. 56. 84. 85. 150. 190. 287. II. 23. 90. 142. 205. 206. 249. III. 299. 305. V. 61. 83.
Condom (M. de) II. 73. 94. 109. V. 195. Voyez *Bossuet.*
Conflans. V. 60.
Congrès d'Utrecht. V. 136. *& suiv.*
Constant. I. 46. 47.
Conti (le Prince de) III. 4. *& suiv.* 14. Sa mort. 15. 314. 317. IV. 205. V. 50. 61. 129. 245.
Conti (la Princesse de) III. 4. 12. 70. 87. 265. 303. IV. 220. 231. 232. 234. 236. 238. 240.
Conti (Mlle. de) V. 129.
Corbinelli, Philosophe. IV. 23. 223.
Corneille. I. 151. 175. 196. III. 181.
Costar. I. 174.

Côtes (Sébastien) V. 11.
Coton (le P.) Jésuite. III. 52. V. 147.
Coulanges (Me. de) I. 143. 307. II. 13. 134. 188. III. 78.
Cour de Rome (la) III. 139.
Courtaumer (Me. de) IV. 220.
Courtenvaux (le Marquis de) III. 8.
Courtin. II. 134.
Creci (M. de) IV. 139.
Crequi (le Duc de) II. 23. 26. 28. III. 5.
Crequi (la Duchesse de) II. 17. 31. IV. 150.
Cromwel. III. 250.
Croissy, Ministre. III. 283.
Crussol (Me. de) II. 17.
Cyr (St.) Voyez *Saint-Cyr.*

D.

D*Ade*, gendre de T. A. D'Aubigné. I. 99.
Daguesseau (M.) Procureur-General. V. 240. 241. 264. Chancelier, 265. 309. 335.
Dampierre (M. de) I. 49.
Dangeau (le Marquis de) III. 109. 201. IV. 150. V. 5.
Dangeau (la Marquise de) III. 108. 174. IV. 154. 214. V. 62. 302.
Daniel (le P.) Jésuite. V. 95. 150. 163. 303.
Daquin, Médecin. III. 60.
Darmstadt (le Prince de) V. 31. 84.
Daubenton, Jésuite, V. 76.
Dauphin (M. le) & Me. la *Dauphine*. Leur mort. V. 169. & *suiv*. Voyez *Bourgogne*, LOUIS XV. MONSEIGNEUR.
Dauphine (Me. la) Voyez *Bavière*.
Davy (Jaques) I. 77.
Daydie (le Comte) V. 323.

Descamps (l'Abbé(IV. 185.
Deshouliéres (Me.) I. 161. III. 109.
Deslandes, Agent du Duc d'Orleans. V. 109. 125. 126. 128.
Desmarais (l'Abbé) III. 199. 200. 212. IV. 169. V. 291. Voyez *Chartres* (l'Ev.)
Desmarets, Miniſtre. IV. 279. V. 104. 127. 128. Controlleur Général. 222. 246. renvoyé. 308.
Despréaux. I. 161. III. 14. 109. 181. 186. 204. Voyez *Boileau*.
Desvieux de Mauleon (Mlle.) Voyez *Vieux*.
Dodart, Médecin. III. 174.
Dombes (le Prince de) V. 226.
Doucin (le P.) Jéſuite. V. 150.
Drou (le) Evêque. IV. 98.
Dubois (l'Abbé) III. 296. 299. V. 61. 128. 262. 264. 308. Cardinal. 335.
Duchat. I. 95.
Duché. III. 204.
Dufrénoi (la) II. 104.
Duguet (l'Abbé) IV. 23.
Durand (M.) Supérieur de St. Lazare. III. 193.

E.

EDit de Nantes. I. 66. révoqué. III. 19. & *ſuiv.* IV. 175.
Effiat (d') V. 60.
Elbéne (M. d') I. 157. 197.
Elbeuf (Me. d') II. 168.
Elizabeth Farneſe Reine d'Eſpagne. Voyez *Parme*.
Emeric (le P. d') Jéſuite. IV. 151. 152. 184.
Enclos (Ninon de l') I. 141. 145. 154. 191. 202. 209. 212. 214. 228. 293. IV. 263.
Engibaud d'Aubigné, I. 113.

Eper-

Epernon (le Duc d') I. 52. 85. 86. 89. 95. 103. 115.
Epine (Jeanne de l') I. 23.
Epinoy (Me. d') IV. 231. 234. 236. 239. 240. 248. 251. 253.
Erasme. II. 245.
Espagne (Roi & Reine d') Voyez *Charles II. Philippe IV. & V. Marie Louïse Gabr. de Savoie*, & *Parme*.
Estang (Catherine de l') I. 25. 26.
Estrange (Mlle. l') II. 191.
Estrées (le Maréchal d') IV. 209. (la Maréchale d') III. 184.
Estrées (le Cardinal d') V. 74. 76. 234.
Estrées (l'Abbé d') V. 74.
Eugéne (le Prince) I. 234. III. 5. 6. IV. 122. V. 39. 40. 48. 57. 66. 86. 94. 98. 100. 104. 115. 137. 138.

F.

F*Agon*, premier Médecin. II. 115. 143. III. 39. 61. 91. 92. 150. 317. IV. 129. 285. V. 45. 242. 250.
Fare (le Marquis de la) I. 179. III. 62. 64. 105. V. 60.
Favancour. V. 324.
Favas. I. 46.
Favoriti. III. 57.
Fayette (Me. de la) I. 143. 305. 306. III 163. 256.
Felix, premier Chirurgien, III. 91. 92. 94. IV. 129.
Fénelon (l'Abbé de) III 199. 200. 212. 279. IV. 17. *& suiv.* 25. 26. 28. 30. 33. 36. 38. 41. 44. 47. 48. 50. Archevêque de Cambray. 51. *& suiv.* opposé à Bossuet. 55. *& suiv.* 63. Son livre sur l'ex-

l'explication des maximes des Saints, &c. 65. *& suiv.* Il consent à un accommodement, 72. *& suiv.* prend Rome pour Juge. 77. *& suiv.* est renvoyé dans son Diocèse. 82. *& suiv.* Ecrits pour & contre. 87. *& suiv.* 91. son livre examiné à Rome. 97. *& suiv.* sa disgrace. 102. *& suiv.* son crime. 109. 127. est condamné, & se soumet. 108. *& suiv.* 114. 116. 118. Vraie cause de sa disgrace. 124. *& suiv.* Sa mort. 133. 169. V. 53. 100. 154. 169.

Ferrier (le P.) Jésuite III. 51.

Ferté (Me. de la) II. 39.

Fervacques. I. 39.

Feuillade (la) I. 222. Duc. II. 166. 193. Maréchal. III. 125. 190. 275. 281. Sa mort. 282. 290. V. 49. 66. 69.

Feuillet (le P.) II. 52.

Feuquiéres. V. 50.

Fillon (la) V. 322.

Fléchier. Evêque de Nimes. IV. 44.

Fleuri (l'Abbé) IV. 68. 87. V. 227.

Fleuri (M. Jolly de) IV. 263. Avocat-Général. V. 264. Procureur-Général. 265.

Floigny (Mlle. de) II. 151.

Flotte, ami de Deslandes, V. 125. 126.

Fœneste (le Baron de) I. 95.

Fontaine (la) I. 175. 248. II. 125.

Fontaine (Me. de) Supérieure de St. Cyr. III. 222.

Fontange (Mlle. de) II. 173. 181. *& suiv.* Duchesse. 192. Sa mort. 194. 241. III. 49. 64.

Fontenelle (M. de) I. 143. III. 279. IV. 264. V. 60. 312.

Force (la) I. 63.

Fortia (M. de) V. 264.

Fouilloux (du) I. 233.

Fouquet, I. 152. 175. 193. 204. 206. 208. 261. II. 29. IV. 16.
Fouquet (Me.) I. 175. 191.
Fouquet, Comte de Vaux, IV. 37. 38. NB. Dans la note de cette page, liſez *oncle* au lieu de *pére*.
Fourbin (le Chev. de) III. 66. V. 89.
Fourqueux (M. de) V. 305.
François I. III. 83. V. 35.
François II. III. 83.
S. François de Sales. III. 198. 220. IV. 88.
Fréderic IV. Roi de Dannemarc, III. 83.
Freſne Canaye (de) I. 67.
Freſnoy (Me. du) II. 32. 104.
Froulé (le Chev. de) IV. 173.
Furſtemberg (le Card. de) III. 262. 268.

G.

GAbrielle, Ducheſſe de Beaufort; I. 68. 70. II. 16. 111.
Gaillard (le P.) IV. 22. 63.
Gallowai (Milord Comte de) V. 70. 81. 82. 84.
Gap (l'Evêque de) V. 152.
Garde (le Baron de la) I. 215.
Gaumont (M.) V. 264.
Gautier (l'Abbé) V. 134.
Generoſo (Clemente) Gentilhomme Valencien. V. 190.
Gentet (le P.) Jéſuite. IV. 118.
George (le Prince) II. 32.
George I. Roi d'Angleterre. V. 308.
Glapion (Me. de) I. 216. III. 179. IV. 226. 254. Supérieure à St. Cyr. V. 284. 286. 288. 295. 324. 330. 332.

Glapion (Mlle. de) III. 182. 185.
Gobelin (l'Abbé) I. 301. 302. 304. 307. II. 3. 8. 12. 46. 62. 83. 91. 98. 124. 169. 210. 220. III. 42. 66. 127. 129. 155. 199. IV. 12. 27. Sa mort. 31. 51.
Gombaut. I. 147.
Gondrin (le Marquis de) IV. 211.
Gondy (M. de) III. 117.
Gourville. III. 23. 244.
Goyon. I. 33.
Grammont (le Chev. de) I. 161. 222.
Grammont (le Comte de) IV. 62. 218. 266.
Grammont (la Comtesse de) I. 160. II. 129. 240. III. 303. IV. 155.
Grancey (Me. de) II. 39. 181.
Grancey (l'Abbé de) V. 60. 68.
Griffenfeld (le Comte de) II. 32.
Grignan (la Comtesse de) II. 170. IV. 90.
Grimaldo, Secretaire d'Etat. V. 125.
Guedany (Mlle. de) II. 128.
Guiche (le Comte de) I. 222. 235. 246. 251. 264. 269. 297. II. 27. 234. Duc. V. 255. 258. 264.
Guiche (la Comtesse de) I. 48. 53. 58. 63. Duchesse. IV. 34. 43. 83. 155. V. 177.
Guillaume, Prince d'Orange. III. 244. 247. 248. 250. 272. 275. 285. 291. 307. 314. 316. 318. IV. 219.
Guillaume III. Roi d'Angleterre. III. 253. 274. 302. 312. IV. 135. 138. 141. 160. 266. 268. V. 1. 6. 8. 11. 36. 41. 44. Sa mort. 45. 71. 136.
Guilville, Gentilhomme du Marquis d'Harcourt. V. 5.
Guion (Me.) IV. 2. *& suiv.* Enfermée & élargie. 11. *& suiv.* Un de ses songes. 17. *& suiv.*

suiv. Progrès qu'elle fait, 23. *& suiv.* 33. *& suiv.* Elle se retire du monde. 37. *& suiv.* Sa doctrine est jugée par Commissaires, 42. *& suiv.* Conférences d'Issy à son sujet. 46. *& suiv.* Elle travaille à se justifier, 55. *& suiv.* Se soumet, 57. *& suiv.* est conduite à Vincennes, 59. *& suiv.* 65. 67. envoyée à la Bastille, 83. *& suiv.* Assemblée du Clergé à son sujet. 93.
Guise (M. de) I. 36. (le Duc de) II. 23.
Guise (le Prince de) surnommé *le Sourdaut.* IV. 206.
Guitry (le Marquis de) II. 23. 26.

H.

HAlde (le P. du) Jésuite. V. 207.
Hamilton (Elizabeth) Comtesse de Grammont. II. 129.
Hamilton) Mlle.) II. 167.
Hamilton (le Comte) I. 160. IV. 266.
Han (Me. du) Supérieure de St. Cyr. III. 171.
Hanovre (la Duchesse de) III. 157. 159.
Harcourt (la Princesse d') II. 181. 240. III. 45. 303. 311. IV. 15. 155. 206. 208.
Harcourt (le Duc d') IV. 154. V. 302.
Harcourt (la Duchesse de) IV. 154.
Harcourt (le Marquis d') IV. 251. V. 4. 9. 24. 222.
Harlay (M. de) de Chanvalon, Archevêque de Rouen, puis de Paris. III. 20. 24. 61. 67. IV. 8. *& suiv.* 13. 45. Sa mort. 61. *& suiv.*
Harlay (M. de) IV. 139.
Harrach (le Comte de) V. 7.
Havrincourt (Me. la Marquise d') II. 89. III. 112.
Havrincourt (le Marquis d') IV. 132. 153.

Haussi (Me. d') III. 112. IV. 265.
Hautefort (Me. de) I. 148. II. 16.
Hayes Gasselin (Marguerite des) I. 23.
Hebert, Curé de Versailles. III. 18. 98. 194. 196. 198. IV. 19. 43. 63. 68. 74. 82. 129. 130. 188.
Heinsius, Pensionnaire de Hollande. V. 105.
Henault. I. 161. Président. V. 5.
Henri II. aime la Duchesse de Valentinois. III. 81.
Henri III. Roi de France, I. 37. 46. 50. 51. 64. 77. 81.
Henri IV. Roi de Navarre. I. 35. 37. 51. *& suiv.* 64. 66. 69. 70. 80. 91. 290. Sa fuite. 37. *& suiv.* Roi de France. 64. *& suiv.* Son abjuration, 66. 70. blessé à la lévre, 69. Sa mort, 80. II. 16. 111. 148. 211. III. 20. 52. 293.
Henri VIII. III. 83.
Henriette d'Angleterre. I. 244. 255. 256. II. 21.
Hesse (le Prince de) V. 69.
Heudicourt (Me. d') & sa fille. II. 3. 4. 8. 10. 13. 43. 69. 70. 107. 184. III. 75. 303.
Hocquart (M.) Fermier-Général. V. 232.
Homberg, Chymiste. V. 184.
Honoré, petit Pére. III. 200.
Hudicourt. Voyez *Heudicourt*.
Huguenots (les) I. 27. II. 100. III. 21. 25. 26. 28. 36. 39. 189. 313. IV. 194. 199. 201. V. 49. 52. 157. Voyez *Religionnaires*.
Huguetan, Libraire. IV. 136.
Humiéres (le Maréchal d') III. 285.
Huxelles (le Maréchal d') V. 54. 118. 222. 302.
Hyde (Mlle.) III. 83.

I.

Jacques II. Roi d'Angleterre. III. 83. 186. 200. 245. 246. 248. 250. 254. 257. 258. 273. IV. 135. 139. V. 42. Sa mort. 43. 136.
Jacques III. III. 252. V. 43. 44. 88. 124.
Janfeniftes (les) II. 100. III. 24. 51. 261. IV. 41. 103. 131. 133. 185. 294. V. 143. 145. 152. 154. 158. 159. 167. 168. 194. 195. 205. 210. 291. 292. 304.
Janfon, Cardinal. III. 219. IV. 52. 79. 80.
Jeanne d'Albret. Voyez *Albret.*
Jeanne, boufonne de la Dauphine. III. 264.
Jeannin (le Préfident) I. 90.
Jeffreys, Chancelier du Roi Jacques. V. 44.
Jéfuites (les) I. 75. 79. 94. 97. 267. II. 95. III. 249. 262. IV. 27. 31. 41. 63. 64. 65. 68. 131. 183. 203. V. 53. 123. 144. 146. 150. 154. 158. 159. privés des pouvoirs, 162. *& fuiv.* 205. 210. 238. 240. 304.
Innocent XI. Pape, III. 57. 247. 252.
Innocent XII. Pape, III. 140. 219. IV. 98. 101. 107. 108. 281. V. 143.
Jolly (M.) IV. 37.
Jolly de Fleury (M.) IV. 263. V. 209. 210. Voyez *Fleury.*
Jonchère (Me. la) IV. 221.
Jofeph, Empereur. V. 8. 10. 37. 39. 41. 70. Sa mort, 132.
Jouvency (le P.) Jéfuite. V. 194.
Jurieu. IV. 92. 110. 289.

K.

Keroualle (Mlle. de) II. 32.

L.

Lallemand (le P.) Jésuite. V. 150.
Lambert (la Marquise de) I. 162.
Lami (le P.) IV. 37.
Lancé (la Marquise de) IV. 226.
Lande (Me. de la) II. 89. IV. 153.
Langallerie (le Marquis de) III. 310.
Langeron (l'Abbé de) IV. 84. 87. 102.
Languet, Curé de St. Sulpice. III. 164.
Lara (D. Manrique) V. 126.
Larrey, Historien. III. 62.
Lasseau (M.) Prêtre de la Mission. IV. 12.
Lastic (Mlle. de) III. 183. IV. 148.
Laval (Mlle. de) II. 167. III. 161.
Laval, Evêque de la Rochelle. IV. 19.
Laval (le Comte de) V. 321.
Law (Jean) V. 311. 335.
Lauzun. I. 279. 281. 282. 284. 288. II. 3. 6. 17. 18. *& suiv.* 53. 102. 110. 195. 196. *& suiv.* III. 102. 248. (Duc de) V. 317.
Lecuyer (M.) Missionnaire. II. 71. 72. 73. 83. 94.
Leger. V. 298.
Leopold, Empereur. III. 252. IV. 268. V. 36. 46. 70.
Leopold, Duc de Lorraine. V. 7. 36.
Lesdiguiéres (M. de) I. 87.
Lesdiguiéres (la Duchesse de) I. 140. 161. IV. 45. 62.
Levis (Me. de) V. 302.

Leuweftein (Mlle. de) II. 167. III. 108.
Lexington (Milord) V. 189. 190.
Lezey (Sufanne de) I. 25. 44. 48. 49.
Liancourt (le Marquis de) III. 8. 12. 14.
Limiers, Hiftorien. III. 62.
Limours (Anne de) I. 28.
Longueville (le Duc de) I. 30. II. 53.
Longueville (Me. de) IV. 294.
Lorge (de) II. 179.
Lorme (Marion de) I. 144.
Lorraine (Marguerite de) Princeffe de Conti. I. 168. Voyez *Conti*.
Lorraine (le Chevalier de) I. 235. 287.
Lorraine (le Duc de) II. 22. 199. Voyez *Léopold*.
Loubert (M. de) Sous-prieure, puis Supérieure de St. Cyr. III. 159. 219. 222. 274. 278.
LOUIS XII. V. 35.
LOUIS XIII. I. 95. 148. II. 100. 103. III. 20. 238.
LOUIS XIV. Ses premiéres amours, I. 231. *& fuiv.* pour la Mancini, 235. *& fuiv.* pour la Valliére, 243. *& fuiv.* pour Me. de Montefpan, 276. *& fuiv.* Naiffance de fes fentimens pour Me. de Maintenon. II. 84. *& fuiv.* Ses amours avec Mlle. de Fontanges. 181. *& fuiv.* Son amour pour Me. de Maintenon. 232. *& fuiv.* Il révoque l'Edit de Nantes. III. 20 - 24. 27 - 33. Son projet. 48. *& fuiv.* Son mariage avec Made. de Maintenon, 53. *& fuiv.* Il fouffre l'opération de la fiftule. 85. *& fuiv.* contribue à l'établiffement de St. Cyr. 126. *& fuiv.* 145. Son intention à ce fujet. 133. *& fuiv.* Sa vifite à St. Cyr. 207. *& fuiv.* Son Teftament. V. 218. *& fuiv.* Sa maladie. 241. *& fuiv.* Sa mort. 248. Son Teftament caffé. 255. *& fuiv.*.

Louis, Dauphin, Voyez Monseigneur.
Louis XV. III. 132. 164. 166. V. 181. 192. 244. tient le lit de Justice. 311. le bien-aimé. 312.
Louise de la Miséricorde (Sœur) II. 132. 133. 187.
Louise de Savoie, mére de François I. III. 83.
Louvigny. V. 121.
Louvois (M. de) I. 290. II. 3. 26. 29. 32. 105. 118. 147. 151. 158. 160. 176. 179. 200. 203. 205. 222. 233. 239. 244. III. 5. 6. 8. 10. 21. 24. 29. 34. 59. 60. 66. 91. 92. 104. 123. 124. 126. 174. 186. 227. 228. 237. 238. 240. 243. 244. 247. 254. 260. Sa mort. 283. *& suiv.* 315. NB. *Il faut ajouter page 292. ligne 2.* que les grands biens qu'il laissa venoient de sa femme, la plus riche héritiére du Royaume. IV. 163. 172. 273. V. 51.
Louvois (Me. de) V. 33.
Luber, Président, V. 259.
Luçon (l'Evêque de) V. 152. 169.
Lude (Mlle. du) II. 181.
Lude (la Duchesse du) II. 240. IV. 150. 155. 158.
Ludre (Me. de) II. 129. 130.
Luxembourg (le Duc de) II. 178. III. 242. 275. 305. 307. Sa mort. 312. *& suiv.* IV. 163.
Luxembourg (le Chevalier de) V. 97.
Luynes (Me. de) II. 39.
Luzerne (l'Abbé de la) Evêque de Cahors. III. 263.
Lyonne (Me. de) I. 292.

M.

M*achiavel*. III. 291. V. 6.

MADAME, Mére du Duc d'Orléans. I. 244. 248. 250. 255. 259. 264. 266. 269. 273. 285. II. 31. 129. 182. 294. 296. 298. 303. IV. 257. 288. V. 124. 128. 184. 278.

MADEMOISELLE. I. 289. II. 18. *& suiv.* 195. 196. *& suiv.* III. 248. IV. 215. V. 123. 124. Voyez *Montpensier.*

Madot (l'Abbé) IV. 290. 291. Evêque de Belley, 292.

Magny (le Marquis de) V. 323.

Maigre (Me. le) IV. 23.

Mailli (la Comtesse de) III. 108. 303. IV. 150.

Maimbourg. II. 101.

Maine (le Duc du) II. 8. 15. 40. 42. 44. 47. 63. 114. 117. 123. 124. 130. 142. 145. 146. 165. 195. *& suiv.* Prince de Dombes & Comte d'Eu. 201. III. 109. 112. Son mariage, 292. *& suiv.* IV. 142. V. 33. 181. Prince du Sang. V. 213. *& suiv.* 220. 224. 226. 228. 241. 244. 258. 260. 262. 266. 268. 305. 306. 311. 322. 326. 335.

Maine (la Duchesse du) III. 300. V. 217. 226. 321. 323. 324.

Maintenon (Me. de) I. 31. Naissance des sentimens du Roi pour elle. II. 84. *& suiv.* demeure à la Cour. 118. *& suiv.* parle au Roi, 157. *& suiv.* Dame d'atour de Me. la Dauphine, 164. *& suiv.* Sa conduite envers Me. de Montespan, 215. *& suiv.* & à l'égard de la Reine, 221. *& suiv.* Amour du Roi pour elle. 232. *& suiv.* Elle refuse la charge de Dame d'honneur. 246. *& suiv.* Etat de son cœur, III. 39. *& suiv.* Son mariage avec le Roi. 53. *& suiv.* 65. Ses dispositions. 112. *& suiv.* Communauté qu'elle établit. 116. *& suiv.* Elle projette l'établissement de St. Cyr. 121. *& suiv.* qu'elle exécute. 126.

126. *& suiv.* 140. *& suiv.* Ses soins pour l'éducation des Demoiselles de St. Cyr, 168. *& suiv.* & pour affermir cette Communauté. 210. *& suiv.* Accusée de vouloir rendre son mariage public, & justifiée. IV. 112. *& suiv.* Sa retraite à St. Cyr. V. 249. *& suiv.* Visite que lui fait le Régent. 268. *& suiv.* Sa vie à St. Cyr. 280. *& suiv.* Le Czar Pierre la va voir à St. Cyr. 325. *& suiv.* Son Testament. 331. *Voyez-le en entier dans les Piéces justificatives, N°. XXIX.* Sa mort. V. 333. Ses funerailles. 336. Voyez d'*Aubigné* (Françoise) & *Scarron* (Me.)

Maintenon. Achat de cette Terre. II. 61. *& suiv.*

Maisonfort (Me. de la) Chanoinesse de Poussay. III. 160. 182. IV. 12. 14. 35. 36. 40. 66. 85. 90.

Maisons (le Président de) V. 259. 264. Garde des Sceaux. 265.

Malézieu, Chancelier de Dombes, V. 322.

Mancini (Mesdlles.) I. 192. 234. II. 177.

Mancini (Marie) I. 192. 235. 236. *& suiv.* 282. II. 177.

Manrique-Lara, ancien Officier général, V. 126.

Mans (l'Evêque du) V. 203. 205.

Mansard, Architecte, III. 124. 132.

Manseau, Intendant de St. Cyr. III. 145. 146. 172. 210.

Mansfeldt (le Comte de) I. 101.

Marais (Godet des) Abbé. IV. 27. *& suiv.* Evêque de Chartres. 32. 34. 41. 42. 51. 54. 58. 60. 75. 106. 112. 175. Voyez *Chartres.*

Maréchal, Chirurgien du Roi. V. 242.

Marey (Me. de) V. 123. 124.

Marguerite de Navarre. I. 27. 32. 46. 48. 50.

Marguerite Therèse d'Autriche. V. 2.

Marie de Médicis, Régente. I. 81. 82.

Marie-Therèse d'Autriche, Reine de France. I. 242. 245. 264. 267. 268. 270. 283. 285. 289. II. 97. 99. 101. 110. 131. 132. 180. 183. 215. Conduite de Me. de Maintenon à son égard. 221. *& suiv.* Sa mort. 228. *& suiv.* V. 2. 15.
Marie Stuard. III. 83.
Marie-Beatrix-Eléonore d'Est, femme de Jaques II. III. 245. 248. 251. 255. 260. Voyez *Angleterre.*
Marie-Anne-Christine-Victoire de Baviére, Dauphine. Voyez *Baviére.*
Marie-Louise d'Orléans, Reine d'Espagne. V. 80.
Marie-Louise Gabrielle de Savoie, Reine d'Espagne. V. 71. 72. 74. 85. 110. languissante. 190. Sa mort. 228. Voyez *Savoie.*
Marie-Adelaïde de Savoie, Duchesse de Bourgogne. IV. 143. Voyez *Bourgogne* & *Savoie.*
Marie d'Agreda. IV. 66.
Marigni. I. 161.
Marillac. III. 26.
Marion de Lorme. I. 144.
Marlborough. V. 49. 51. 56. 86. 94. 96. 99. 104. 115. 116. 120. 131. 135. 136. 138.
Marlborough (Me. de) V. 73. 132.
Marquet (Mlle.) III. 264.
Marsan (M. de) IV. 224.
Marsillac (M. de) II. 30. 105. 158.
Marsillac (le Prince de) II. 95. 158. *& suiv.* 191.
Marsilly (Mlle. de) III. 182. 185.
Marsin (le Maréchal de) V. 49. 56. 59. 65. 67 68.
Martel (Me. de) I. 145.
Martel (Mlle.) I. 217.
Martiniére (la) III. 62. 64.
Masham (Me.) V. 132.
Massillon (le P.) V. 237.

Mata.

Mata. I. 160.
Matignon. I. 36.
Mazarin, Cardinal. I. 150. 152. 204. 234. 238. & *suiv.* II. 84. 147. IV. 165. 205. 270.
Mazarin (le Duc de) II. 186.
Meaux (l'Evêque de) V. 235. 238. Voyez *Boſſuet.*
Medavy. V. 69.
Médina-Celi (le Duc de) V. 125. 230. 233.
Meingui (l'Abbé) V. 238.
Ménage. I. 158. 161. 180. 191.
Ménager (M.) IV. 221. V. 135.
Meneſtrier (le P.) Jéſuite. III. 281.
Méré (le Chevalier de) I. 139. 140. 143. 201. 298.
Merſit, Page. III. 7.
Merinville (M. de) Evêque de Chartres. IV. 121.
Meſmes (M. de) Premier Préſident. V. 210. 215. 240. 241.
Mignard, Peintre. I. 161. III. 77.
Mioſſens (la Comteſſe de) II. 254.
Miramion (Me. de) III. 88. 183. IV. 13. 15. 17.
Miron, Ambaſſadeur de France. I. 103.
Miſſionnaires Lazariſtes. II. 68. ont la direction de St. Cyr. III. 213.
Moines de St. Denys. III. 139.
Molina (la) I. 269. 270.
Moliniſtes (les) V. 146.
Molinos. IV. 3. 13. 26. 67. 108.
Monaco (Me. de) I. 279. 281. 282.
Monaco (le Prince de) III. 243. IV. 111.
Monck (*Chriſtine*) III. 83.
MONSEIGNEUR. II. 170. 238. III. 5. 87. 93. 104. 183. 226. 267. 270. 272. 309. 313. IV. 116. 122. 215. & *ſuiv.* 222. 232. 234. 236. 238. 240. 242. 244. 246. 248. 250. 252. 254. V. 155. Sa mort. 175.

MONSIEUR. I. 37. 235. 244. 270. 287. II. 21. 24. 31. 136. III. 70. 77. 87. 107. 183. 295. 296. 298. Sa mort. IV. 284. *& ſuiv.* V. 80.

Montalembert (Louïſe de) I. 108. 126.

Montauban (la Princeſſe de) III. 45.

Montauzier (le Duc de) II. 17. 23. 26. 36. 95. 142. III. 108.

Montauzier (Me. de) I. 218. 271. II. 16.

Montchevreuil (le Marquis de) I. 212. II. 134. 165. III. 62. 109. 110. Chevalier de l'Ordre. 241.

Montchevreuil (la Marquiſe de) I. 192. 201. II. 166. III. 43. 156. IV. 15.

Montchevreuil (Mlle. de) V. 299.

Monterey. V. 9.

Monteſpan (le Marquis de) I. 288. 290. Son Teſtament. 301. V. 307.

Monteſpan (Me. de) I. 214. 218. 219. 276. *& ſuiv.* 294. II. 1. 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 21. 22. 27. 28. 34. *& ſuiv.* 42. 45. 46. 48. 50. 52. 55. 56. 64. 66. Sa diſgrace, 34. *& ſuiv.* 68. *& ſuiv.* 84. 88. 90. 91. 96. 98. 101. 102. 104. 106. 108. Son retour. 109. *& ſuiv.* 116. 119. 120. 124. 126. *& ſuiv.* 135. 138. *& ſuiv.* 152. 154. Son imprudence & ſa chute. 162. 168. 171. 172. 176. 180. 182. 184. 186. 190. 195. 196. 198. 202. 215. *& ſuiv.* 240. 242. 246. III. 15. 45. 46. 49. 52. 55. 60. 68. 70. Sa retraite. 85. *& ſuiv.* 100. 119. 160. 186. 300. 304. IV. 8. 155. 257. Sa mort. 293. *& ſuiv.* V. 124. 261.

Monteſquiou (le Maréchal de) V. 158.

Montgon (Me. de) III. 112.

Montigni (Me. de) I. 206. 208.

Montmorenci (le Connétable de) I. 27.

Montpenſier (Mlle. de) I. 241. 269. 289. II. 18. *&*

& suiv. 30. 59. 102. 199. *& suiv.* Voyez MADEMOISELLE.
Montrevel (le Maréchal de) V. 218.
Montreuil. I. 161.
Moreau, Musicien. III. 182.
Mornay, I. 47. 56. 65. Voyez *Plessis.*
Mornay (M. de) Supérieure de St. Cyr. III. 171.
Mornay (Mlle. de) V. 299.
Mornay (le Comte de) III. 109.
Mortemar (Athenaïs de) I. 192. 277. Voyez *Montespan.*
Mortemar, Abbesse de Fontevrault. I. 278.
Mortemar (le Duc de) II. 243. IV. 19.
Mortemar (la Duchesse de) IV. 14. 43. 83.
Mothe (le Comte de la) V. 97.
Motte (la) I. 233. III. 279.
Motte-Houdancourt (Mlle. de la) I. 261. (Mesdlles la) II. 181.
Motthe (le P. de la) Barnabite. IV. 13.
Mouchi (Me. de) V. 316. 318.
Moussat (Jean) Imprimeur. I. 91. 94.
Muet de D'Aubigné. I. 88.
Murçay (le Marquis de) III. 107.
Murçay (le Chevalier de) III. 108.
Murçay (Mlle. de) II. 209. Comtesse de Caylus. III. 103. 104. Voyez *Caylus* (Me. de)

N.

N*Ajara* (le Duc de) V. 35.
Najara (la Duchesse de) V. 233.
Nangis (le Marquis de) IV. 139. V. 100.
Nantes (Mlle. de) II. 4. 63. III. 28. 112.
Nantes (Edit de) Voyez *Edit.*
Nantouillet. II. 154.

Navailles (la Ducheſſe de) I. 260. 262. 264.
Némond de Senſac (M. de) I. 123.
Nemours, Reine de Portugal. I. 294. 296. II. 20.
Neſle (le Marquis de) V. 60.
Neſmond (Henriette de) III. 310.
Nevers (le Duc de) I. 296. II. 21. 179. IV. 91.
Nevers (M. de) II. 179.
Nevers (Me. de) II. 130.
Neuillant (le Baron de) I. 99. 119.
Neuillant (Me. de) I. 128. 130. 133. 136. 139. 141. 153. 154. 157.
Neuville (le P. de la) Jéſuite. IV. 168.
Nicole (M.) IV. 22. 37. V. 205.
Niſſac (M. de) I. 49.
Noailles (le Maréchal de) III. 24. 271. IV. 64. 142. Duc. 203. Son mariage avec Mlle. D'Aubigné. 209. V. 32. 34. 54. 71. 85. 117. 121. 130. 238. 263. 264. 308. 310. 329. 330. 333. 337.
Noailles (la Maréchale de) III. 112. Ducheſſe. IV. 64. 208. V. 287. 329. 330.
Noailles (Louis-Antoine de) Evêque de Châlons. III. 225. Voyez *Chalons*. IV. 52. Archevêque de Paris. 63. *& ſuiv.* 74. 78. 82. 84. 99. 114. 151. 175. 182. Cardinal. 183. 185. 187. 193. 196. 200. 203. 208. V. 143. 144. 148. 151. 155. 156. 162. 165. 169. 194. 196. 198. 201. 202. 204. 206. 208. 234. 236. 238. 240. 243. 264. 309.
Noailles (l'Abbé de) IV. 65.
Nogent (Me. de) II. 25.
Nonce (le) V. 196. 239.
Normanville (Mlle. de) IV. 53.
Noyer (Me. du) IV. 117.

O.

O*Donel*. III. 275.
Orange (le Prince d') Voyez *Guillaume*.
Orléans (Duc d') Voyez MONSIEUR.
Orléans (le Duc d') III. 203. 298. V. 4. 8. 23. 60. 62. 65. 66. 68. 80. 82. 84. 89. 90. 92. 101. 109. 122. 124. 126. 128. 183. 184. 187. 189. 191. 192. 216. 220. 223. 228. 243. 244. 248. 250. Se rend au Parlement. 255. 256. 258. 260. Régent du Royaume. 261. 262. 264. 266. Sa visite à Me. de Maintenon. 268. & *suiv*. 292. 304. 306. 308. 312. 314. 318. Conspiration contre lui. 321. & *suiv*. 326. 336.
Orléans (Charlote-Isabelle Duchesse d') III. 294. 296. 298. V. 278. Voyez MADAME.
Orléans (la Duchesse d') V. 121. 122.
Ormond (le Duc d') V. 138.
Orry, Ministre d'Espagne. V. 55. 57. 89. 189. 192. 228. 233.
Osmond (Mlle. d') III. 203. IV. 132. 147. 153. 155. 254.

P.

P*Aix* de Riswick. IV. 159. & *suiv*.
Palaiseau (Céleste) I. 169. 170.
Panigarole. I. 57.
Parabere (M. de) I. 138.
Parme (le Duc de) I. 68.
Parme (la Princesse de) Reine d'Espagne. V. 231. 232.
Parniére (Jeanne de la) I. 24.
Pasquin. IV. 111.

Pelegrin (l'Abbé) III. 204.
Pelletier (M.) Controlleur - Général. II. 243. & *suiv.* III. 284. V. 310.
Pellisson. I. 47. 161. 175. II. 214.
Péréfixe, Historien. I. 32. 33. IV. 8.
Perou (Me du) IV. 25. 124. V. 285. 295.
Perouse (Mlle. de la) II. 32.
Perron (le Cardinal du) I. 71. 76. 77.
Personne (la) I. 50.
Peyre (M. de) Lieutenant de Roi. II. 182.
Phelippeaux (l'Abbé) IV. 97. 118.
Philippe IV. Roi d'Espagne. V. 2.
Philippe V. Roi d'Espagne. Voyez *Anjou.* Son mariage avec Mlle. de Savoie. V. 41. & *suiv.* 47. 54. 57. 70. 72. 74. 79. 80. 83. 91. 103. 105. 109. 119. 121. 125. 126. 128. 130. 136. 187. 188. 190. 226. 229. 230. Son mariage avec la Princesse de Parme. 232. 313.
Philippe Duc d'Orléans. Voyez *Orléans.*
Pierre I. Czar. III. 84. V. 249. Sa visite à St. Cyr. 325. & *suiv.*
Pietre (Mlle.) II. 151. 152.
Pignatelli. I. 241.
Pio (le Prince) V. 89.
Pirot (l'Abbé) IV. 67. 92.
Plessis-Belliévre (Me. du) I. 207.
Plessis-Mornay (du) I. 47. 56. 65. 71.
Polignac (l'Abbé de) IV. 281. V. 118. Cardinal. 224. 226. 266. 321. 322. exilé. 323.
Polignac (le Vicomte de) V. 60.
Pologne (la Reine de) V. 279.
Pompadour (le Marquis de) V. 321. 322.
Pompadour (la Marquise de) V. 250.
Pomponne, Ministre. III. 283.
Pons (Antoinette de) I. 159. 215. 258. 277.

Pons (Miguel de) V. 125.
Pontchartrain, Ministre. III. 273. 280. 284. Controlleur-Général. IV. 69. 80. 138. 166. 172. 176. 266. Chancelier. 268. 294. V. 106. 214. remet les Sceaux. 216. 246.
Pope. IV. 5.
Portocarrero (Cardinal) V. 5. 7. 10. 12. 16. 23. 24. 28. 48. 74. 77.
Portocarrero (l'Abbé) V. 322.
Portsmouth (la Duchesse de) II. 206.
Prioio (Me.) Supérieure de la Visitation de Chaillot. I. 261. Supérieure de St. Cyr. III. 220. 223. 224.
Prior. V. 135.
Pucelles (l'Abbé) V. 210. 264.

Q.

Quesnel (le P.) Prêtre Oratorien. IV. 33. 132. V. 143. 144. 146. 152. 154. 156. 166. 169. 170. 194. 196. 198. 200. 203. 208. 211.
Quiétisme (le) IV. 1. *& suiv.* 11. *& suiv.* 23. *& suiv.* 33. *& suiv.* 55. 68. 72. *& suiv.* 108.
Quinault. IV. 66.

R.

Rabaudange. III. 83.
Racine. I. 274. II. 109. III. 95. 96. 109. 180. Son Esther. 181. *& suiv.* Son Athalie. 193. *& suiv.* Ses Cantiques. 202. 204. 206. V. 292.
Radouay (Mlle. de) V. 287. 288.
Ragois (M. le) II. 44. 145.
Raisin (la) Actrice. III. 183. IV. 221.
Rambures (Mlle. de) II. 167. III. 108.

Ramsai (M. de) IV. 105.
Rancé (l'Abbé de) IV. 44.
Rantzau (la Maréchale de) I. 307.
Ranucci, Cardinal, Nonce du Pape. III. 129.
Ravaillac. I. 80.
Reboulet, Historien. III. 62. 64.
Reine de France. Voy. *Marie-Thérèse*.
Religieuse de Moret, crue fille de Louis XIV. V. 320.
Religionnaires (les) I. 44. 66. IV. 193. Voyez *Huguenots*.
Retz (le Maréchal de) I. 49. 65.
Retz (la Duchesse de) I. 65.
Retz (le Cardinal de) I. 150. 190. Ses Mémoires. V. 303.
Reventlau (Mlle. de) III. 83.
Reventlau (le Comte) V. 59.
Reynie (M. de la) II. 176. 180.
Rheims (l'Archev. de) IV. 53. 62. 281. Voyez *Le Tellier*.
Richelieu, Cardinal. I. 115. 148. 240. II. 24. III. 280.
Richelieu (le Duc de) III. 249. IV. 213. V. 323.
Richelieu (le Marquis de) I. 105. 231. 233. II. 3. pardonné. III. 3. & *suiv.*
Richelieu (Me. de) I. 200. 218. 223. 227. 292. II. 4. 10. 12. 15. & *suiv.* Dame d'honneur. 18. Duchesse. 83. 84. 105. 106. 108. 110. 112. 128. 131. 135. 136. 152. 164. 169. 225. 226. 246. Sa mort. 249. 250. 254.
Rigolo, Commandant d'Artillerie. V. 130.
Riom (le Comte de) V. 316.
Rivaux (Marie des) I. 23.
Robinet (le P.) V. 229. 233.
Rochechouart (Me. de) III. 99.
Rochefort (la Maréchale de) II. 166. 189. 254. 303.
Rochefoucault (François Comte de la) I. 49. 119.

(le Duc de la) 305. II. 231. III. 8. 11. 13. 23. IV. 209. 220. V. 28.
Rocheguyon (le Duc de la) III. 8.
Rochelle (l'Evêque de la) V. 152. 169. Voyez *Laval.*
Roche-ſur-Yon (le Prince de la) III. 5. 14. 15.
Rohan (le Duc de) I. 83. 84. 90. 99. 106. 116.
Rohan (Catherine de) I. 277.
Rohan (l'Abbé de) III. 105. Cardinal. V. 198. 200. 202. 204. 207. 208. 234. 237. 238. 245. 266. 323.
Roquelaure (le Duc de) III. 107. 161.
Roſe, Miniſtre. III. 284.
Roſe (la Sœur) IV. 44.
Rouillé (le Préſident) IV. 278. V. 105.
Roure (la Comteſſe du) III. 267. IV. 215. & *ſuiv.* 220.
Rouſſeau. III. 204. IV. 204.
Rouville. I. 222.
Roye (le Comte de) III. 33.
Rubio (le P.) V. 229.
Ruccelai. Florentin. I. 301.
Rudolovic, Evêque. IV. 98.
Rue (le P. de *la*) Jéſuite. III. 318. IV. 71. 131. 152. V. 159. 176.
Ruvigni (le Marquis de) II. 148. III. 20. 33. 36. 70.

S.

S*Ablé* (Me. de) I. 140. 306.
Sabliére (le Marquis de la) I. 161.
Sabliére (la Marquiſe de la) I. 161. II. 4.
Sacerdoti (le Juif) IV. 136.
Saint-Aignan (le Duc de) II. 183. III. 30.

Saint-Aldegonde. I. 47.
Saint-Bazile (Me. de) I. 307.
Saint-Blancart. I. 105.
Saint-Briſſon-Seguier (le Marquis de) III. 125.
Saint-Cyr (M. de) I. 27.
Saint-Cyr; Son établiſſement. III. 121. *& ſuiv.* Ses conſtitutions. 128. Ses bâtimens. 131. Intention du Roi à ce ſujet. 133. *& ſuiv.* Formalités. 139. *& ſuiv.* Réglement pour cette Maiſon. 142. *& ſuiv.* Utilité de cette Communauté. 160. *& ſuiv.* Education des Demoiſelles de St. Cyr. 168. *& ſuiv.*
Saint-Cyran. V. 143.
Saint-Evrement. I. 145.
Saint-Fremont (le Comte de) IV. 154. V. 39.
Saint-Génies (le Marquis de) V. 323.
Saint-George (le Chevalier de) V. 124. Voyez *Jaques III.*
Saint-Geran (Me. de (II. 184. 239. 242.
Saint-Hermant (Mlle. de) I. 152.
Saint-Hermine (Me. de) I. 120.
Saint-Hermine (Meſdles de) I. 97. II. 213.
Saint-Hermines (les) III. 108.
Saint-Luc. I. 222.
Saint-Oſmane (Mlle. de) III. 182. 185.
Saintot, Maitre des cérémonies. III. 217.
Saint-Pierre (Me. de) Urſuline. III. 115.
Saint-Pierre (l'Abbé de) V. 8. 223.
Saint-Sébaſtien (la Marquiſe de) III. 84.
Salſines (les Dames de l'Abbaye de) III. 308.
Salviati, Chevalier. I. 35.
Sancy. I. 76. 95.
Sandras de Courtils. I. 298.
Sanguin. II. 168.
Sarrazin. I. 145.

Savoie (Marguerite de) I. 241.
Savoie (Victor Amedée Duc de) III. 286. V. 15. 23. 38. 40. 64. 86. 90. 104. 133. Voyez *Victor.*
Savoie (Marie Adelaïde de) Voyez *Bourgogne.*
Savoie (Mlle. de) Epouse de Philippe V. V. 41. Sa mort. 228. Voyez *Marie-Louise-Gabrielle.*
Saxe-Weymar (le Duc de) I. 116.
Scaron, pére du suivant. I. 148. 149.
Scaron (l'Abbé) I. 136. 138. 141. 143. *& suiv.* 152. *& suiv.* 159. 162. 168. 171. 172. 174. 179. 182. 188. 192. Son mariage. 152. *& suiv.* Sa mort. 292. *& suiv.* II. 159. III. 205. IV. 31.
Scaron (Louis) I. 159.
Scaron (Me.) I. 160. 164. 168. 170. 172. 174. 176. 178. 180. 182. 188. 192. 197. 204. 208. 214. *& suiv.* 291. *& suiv.* 299. *& suiv* II. 1. *& suiv.* 12. *& suiv.* 16. 22. 40. *& suiv.* 56. 61. *& suiv.* Sa societé. I. 160. *& suiv.* Ses premiéres vues. 164. *& suiv.* Sa pauvreté. 172. *& suiv.* Ses Amans. 176. *& suiv.* Ce que ses contemporains ont pensé de sa vertu. 180. *& suiv.* Sa conduite dans son indigence. 197. *& suiv.* Elle obtient une pension de la Reine-Mére. 214. *& suiv.* du Roi. 291. *& suiv.* qu'elle perd en refusant un mari. 225. *& suiv.* Dévote. 299. *& suiv.* Gouvernante des enfans du Roi. II. 1. *& suiv.* à la Cour. 12. *& suiv.* Son voyage à Anvers. 40. *& suiv.* Elle achéte Maintenon. 61. *& suiv.* dont elle prend le nom. 66. 169. 253. III. 56. 59. 242. Voyez d'*Aubigné* (*Françoise*) & *Maintenon.*
Scaron de Vavres (*Catherine*) I. 159.
Scaron (Françoise) I. 168.
Schomberg (M. de) I. 107. Maréchal. III. 30. 33. 247. 273.

Scuderi (Mlle. de) I. 161. 177. 180. 185. 308. III. 109.
Segur, Chef du Conseil du Roi de Navarre. I. 52.
Seignelay. II. 104. III. 229. 247. 254. Sa mort. 273. 283. 290.
Seignery (le P.) IV. 71.
Sens (M. de) III. 57.
Sensac (M. de) I. 138.
Serre (la) I. 174.
Sery (Mlle.) V. 62.
Sevigné (la Marquise de) I. 161. 274. II. 137. 164. III. 78. 112. 193. 250.
Siége de Turin. V. 65. *& suiv.* de Lille, 96. *& suiv.*
Silva (Manuel de) V. 233.
Simiane. V. 60.
Sinzendorf (le Comte de) V. 26.
Soissons (le Comte de) I. 69. 234. III. 243. IV. 205.
Soissons (la Comtesse de) I. 235. 261. 268. 285. II. 31. 177. 178. 180.
Sorbiére. I. 184.
Sorel (Agnès) II. 16.
Soubise (Me. de) II. 129.
Soubise (le Prince de) III. 242.
Sourdis (Cardinal de) I. 103.
Souvré. I. 170.
Sparre, fille d'honneur de la Reine Christine. II. 90.
Squaramel, Ambassadeur de Venise. I. 102.
Staremberg (le Comte de) V. 90. 121.
Strafford (Milord) V. 135.
Suède, (la Reine de) III. 165.
Sully (le Duc de) I. 72. 73. 84. II. 16.
Sully (la Duchesse de) IV. 83.
Surgeres (la Marquise de) II. 40. 42.

Sur-

Surville (le Marquis de) IV. 213.
Suze (le Comte de la) I. 102.
Suze (la Comtesse de la) I. 144. 161.

T.

TAlcy (Diane de) I. 34.
Tallard. V. 56. 222.
Télémaque (les Avantures de) Ouvrage funeste à son Auteur. IV. 18. 125. *& suiv.* 148. V. 100.
Tellier (le) II. 26. 142. III. 23.
Tellier (Maurice le) Archev. de Rheims, IV. 69. 195. Voy. *Rheims.*
Tellier (le P.) Jésuite. IV. 134. Confesseur de Louïs XIV. V. 149. 150. 153. 154. 156. 158. 160. 162. 165. 166. 168. 193. 200. 207. 209. 210. 227. 235. 237. 238. 243. 264.
Tessé (le Comte de) IV. 150. V. 38. 49. 57. 70. Maréchal. 86.
Testu (l'Abbé) I. 161. 218. 291. 301. 304. II. 4. III. 109. 194. 204.
Themiseuil de St. Hyacinthe. IV. 95.
Thianges (la Marquise de) I. 278. 294. II. 21. 130.
Thianges (Mlle. de) Duchesse de Sforce. II. 130.
Thiboust (Me.) II. 259.
Thou (de) I. 72. 91. II. 148.
Thyrsus-Gonzales (le P.) Général des Jésuites. IV. 148.
Tiberge (M. l'Abbé) III. 199. 212. IV. 28. 30. 37. 115.
Tignonville (Mlle. de) I. 40.
Tilladet. III. 104.
Tingri (Me. de) II. 178.
Tonnancourt (Mlle. de) IV. 153.

Tonne-

Tonne-Charente (Mlle. de) I. 248.
Tonnerre (Mlle. de) II. 167.
Torcy (le Marquis de) Ministre. III. 201. IV. 79. 80. 276. V. 36. 78. 87. 105. 106. 110. 119. 246.
Toulouse (le Comte de) II. 142. 157. 162. 204. III. 88. 277. 292. 301. 306. IV. 211. Prince du Sang. V. 213. *& suiv.* 221. 266. 306. 311.
Tour (Me. de) IV. 90.
Tour (Mlle. de la) V. 299. 300.
Tournemine (le P. de) Jésuite. V. 321.
Tourreil, Académicien. III. 280.
Tours (Mlle. de) II. 4. 141. 168.
Tours (l'Archevêque de) V. 202.
Tourte (la) II. 134.
Tourville. III. 311.
Trêmes (le Duc de) I. 168.
Trêmes (le Chevalier de) I. 169.
Treville (M.) IV. 23.
Trevisani, Prélat Romain, III. 207.
Trimouille (le Duc de la) I. 72. 73.
Trimouille (Mlle. de la) I. 50. II. 32.
Trimouille (le Cardinal de la) V. 194.
Tronson (l'Abbé) Supérieur de St. Sulpice. IV. 18. 37. 43. 44.
Troublet (l'Abbé) V. 289.
Trousse (la) III. 26.
Turenne (le Vicomte de) I. 46. 58. II. 31. sa mort. 111.
Turenne (le Prince de) III. 5. 6. 291. IV. 216. V. 49.

V.

V*alef* (le Baron de) V. 321.
Valentinois (la Duchesse de) I. 264. II. 16. III. 81. IV. 224.

Va-

Valincourt, III. 201. IV. 168. V. 5. 6. 238.
Valliére (Me. de la) I. 207. 218. 219. 243. & *suiv.* 276. 279. 280. 282. 284. 286. II. 2. 7. 12. 15. 17. 34. 44. Carmelite, 53. & *suiv.* 77. 80. 133. 134. 187. 241. III. 41. 49. 52. IV. 232. 239. 257.
Valliére (le Marquis de) IV. 211.
Valois (le P.) Jésuite. IV. 20. 82. 102.
Valois (Mlle. de) V. 226. 335.
Van-Robais. III. 30.
Vardes (le Marquis de) I. 170. 222. 269. II. 110. III. 109.
Varenne (la) I. 74. 82.
Vassor (*Le*) son histoire de Louïs XIII. V. 303.
Vauban. III. 238. 275. 276. 306. V. 50. 54. 67.
Vaudemont (le Prince de) IV. 142. V. 3. 31. 38.
Ubilla (D. Antoine de) V. 11. 15.
Veldens (la Princesse de) III. 171.
Veillenne (Mlle. de) III. 182.
Vendôme (César Duc de) I. 70. II. 179. III. 293. 314. IV. 122. V. 48. 57. 59. 60. 94. 96. 107. 121. 231.
Venelle (Me. de) I. 237.
Ventadour (Me. de) I. 268. II. 240. III. 203. IV. 150. 286. V. 302. 312.
Vermandois (le Comte de) I. 276. II. 44. 58. 60.
Vernon, Chevalier, I. 106.
Vertot (l'Abbé de) II. 144. V. 337.
Vertrieux (Me. de) Supérieure de St. Cyr. V. 284.
Vexin (le Comte de) II. 43. 63. 235.
Veymar (les Ducs de) I. 101.
Victor Amedée. III. 84. IV. 142. 193. V. 105.
Vieuville (Me. de la) IV. 151.
Vieux (Mlle. des) II. 109. IV. 92. 94.
Vigoureux (la) II. 175. 177.

Vi-

Viguier (Françoife de) I. 24.
Villacerf (le Marquis de) IV. 150.
Villarceaux (le Marquis de) I. 142. 201. 209. & *fuiv.* 228. Chevalier de l'Ordre. 241.
Villarceaux (Me. de) I. 210.
Villa-Roel (Antoine de la) V. 126.
Villars, Amiral. I. 43.
Villars (le Maréchal de) V. 54. 56. 70. 86. 90. 107. 108. 115. 116. 131. 137. 138. 222. 266. 279. 302.
Villars (la Maréchale de) V. 141.
Villefor, Janfenifte. V. 303.
Villequier (Me. de) II. 26.
Villeroi (M. de) I. 82. 89. 90. 296. II. 33. (Duc de) III. 11. Maréchal. 52. 66. 105. 185. 203. 260. IV. 142. V. 39. 40. 48 50. 58. 93. 216. 221. 243. 246. 250. 253. 258. 266. 302. 312. 324. 330. 335.
Villeroi, Archevêque de Lyon. III. 52.
Villeroi (M. de) Evêque de Chartres, III. 129. 140. 200. 213. 217. fa mort. IV. 32.
Villette (le Marquis de) I. 123. II. 118. fils, 208. 212. III. 103. 107. 185. IV. 262.
Villette (Me. de) I. 119. 120. 123. 124. 127. 128. 130. II. 116. III. 101.
Vincent de Paul. IV. 8.
Vifconti (le Général) V. 48.
Vivonne (le Duc de) I. 160. 278. II. 3. Maréchal. 112. 155. III. 100.
Voifin (la) II. 175. 177. 179.
Voifin (M.) V. 194. Chancelier, 218. 220. 236. 241. fa mort. 309.
Voiture. I. 140. 145.
Volpilliere (*la*) Poëte. V. 119.
Voltaire (M. de) I. 229. 297. II. 60. III. 62. 64. 103.

103. 105. 191. 192. 201. 243. 245. 246. 252. 287. 290. IV. 5. 93. 125. 162. 209. 252. 263. 287. V. 6. 9. 16. 44. 86. 107. 132. 134. 139. 184. 186. 215. 220. 224. 320. 337.
Vrilliere (M. de la) V. 319.
Urraca, Chanoine, V. 11.
Urſins (la Princeſſe des) I. 221. III. 201. V. 72. 74. 76. 78. 80. 82. 85. 89. 90. 92. 104. 109. 110. 125. 126. 128. 140. 188. 190. 192. Sa diſgrace. 228. *& ſuiv.* 276.
Witt (les de) III. 254.
Uxelles (le Maréchal d') V. 302. Voyez *Huxelles.*
Uzès (Mlle. d') III. 108.

X.

X*Imenès*. III. 164. 305.

Y.

Y*Orck* (la Ducheſſe d') II. 207.
Yveteaux (Des) I. 161.